

# LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



**CINÉMA**  
MARCO LURASCHI, L'ACTEUR  
QUI MURMURE À L'OREILLE  
DES CHEVAUX **PAGE 32**

**ART DE VIVRE**  
INSPIRATION AZUR,  
UNE TOUCHE DE POÉSIE  
AU QUOTIDIEN **NOTRE SUPPLÉMENT**



## DIPLOMATIE

Algérie :  
après la fermeté,  
la « logique  
de résultat »

**PAGES 7 ET 21**

## PARLEMENT

Lutte contre  
le narcotrafic :  
la proposition de loi  
largement adoptée  
à l'Assemblée

**PAGE 8**

## PROCHE-ORIENT

À la frontière  
libanaise,  
le cessez-le-feu  
mis à mal

**PAGE 9**

## DÉFENSE

Les forces spéciales  
repensent leur rôle  
dans les guerres  
modernes

**PAGE 10**

## FISCALITÉ

Inflammable,  
le sujet de la « TVA  
sociale » revient  
dans le débat

**PAGE 26**

## CHAMPS LIBRES

• Pourquoi la France  
retire autant  
d'enfants  
à leur famille

• Le profil des vingt  
secrétaires  
généralistes  
de l'Élysée  
depuis 1959

• Les tribunes  
de Paul Cébille,  
d'Hervé Lehman et  
de Pierre Vermeren

• La chronique  
de Bertille Bayart

**PAGES 18 À 21**

## FIGARO OUI FIGARO NON

### Réponses à la question de mardi :

La condamnation  
de Marine Le Pen  
à 5 ans d'inéligibilité avec  
exécution immédiate  
vous paraît-elle justifiée ?

**OUI 39%** **NON 61%**

VOTANTS : 331 816

Approuvez-vous  
le choix de Marine Le Pen  
de rester candidate  
à la présidentielle ?

**Téléchargez  
l'appli  
du Figaro  
pour voter**

FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO

# Le combat de Marine Le Pen pour sauver sa candidature

La chef de file du RN, frappée d'inéligibilité, mobilise ses soutiens contre une « ingérence des magistrats dans l'élection présidentielle ». Combative, elle espère encore pouvoir se présenter.

L'heure de la riposte a sonné dans le camp nationaliste. Au lendemain de la condamnation de Marine Le Pen, qui l'empêche, à ce stade, de concourir en 2027, le Rassemblement natio-

nal a dénoncé mardi la « tyrannie des juges », suscitant l'émotion dans les milieux judiciaires. Après la mise en ligne d'une pétition, le parti veut organiser dimanche, à Paris, un meeting

de soutien à la triple candidate à la présidentielle. Au cœur des critiques du RN : l'exécution provisoire, qui permet à une décision d'être appliquée sans attendre l'épuisement des re-

cours. Dénoncée par Éric Ciotti, qui souhaite sa suppression, elle sème le trouble jusqu'au sein du gouvernement, François Bayrou ayant fait part de ses « interrogations » sur le sujet. Der-

nier espoir pour Marine Le Pen, déterminée à figurer sur la ligne de départ de 2027 : que la cour d'appel, qui envisage une décision l'été prochain, invalide cette exécution provisoire.

→ LES AMBIVALENCES DE FRANÇOIS BAYROU → À L'ASSEMBLÉE, UN SÉISME POLITIQUE QUI ATTISE LES FRICTIONS → BÉNÉDICTE DE PERTHUIS, LA JUGE PAR QUI LE TREMBLEMENT DE TERRE EST ARRIVÉ → LE VRAI DU FAUX DE LA LOI SAPIN 2, AU CENTRE DES DÉBATS SUR L'INÉLIGIBILITÉ **PAGES 2, 4, 6, 20 ET L'ÉDITORIAL**



## Palmarès « Le Figaro » : la Maison de la Légion d'honneur, meilleur lycée et meilleur collège

La Maison de la Légion d'honneur à Saint-Germain-en-Laye et à Saint-Denis domine notre classement des collèges et des lycées publics. Pour le privé, le collège Epin à Vitry-sur-Seine et le lycée Stanislas à Paris occupent les premières places. **PAGES 12 ET 13**

## ÉDITORIAL par Yves Thérard

### Le trouble, l'inconnu et la peur

Marine Le Pen condamnée, les juges de première instance ont estimé que sa candidature à la présidentielle présentait un « risque majeur de trouble à l'ordre public ». Il leur est donc apparu nécessaire d'« assortir la peine d'inéligibilité de l'exécution provisoire ». Ils n'y étaient pas obligés, mais ils l'ont fait. En toute connaissance de cause. *Dura lex, sed lex*? La locution ne tient pas. Ni la loi ni le système judiciaire n'imposaient aux juges de prendre cette précaution. C'était à leur entière discrétion. N'en déplaise aux chaisières de la République, François Bayrou a effectivement quelques raisons d'être « troublé » par cette décision aux conséquences politiques imprévisibles. Il est très rare d'entendre un ministre de la Justice, Gérard Darmanin, espérer publiquement que le procès en appel soit organisé dans le délai « le plus raisonnable possible ». La peur d'une radicalisation d'une partie de l'opinion est réelle. N'est-ce pas maintenant que Marine Le Pen est - presque - hors jeu dans la course à l'Élysée que le risque de trouble à l'ordre public, redouté par les magistrats, est le plus à craindre? Elle et sa troupe, qui jouaient la

respectabilité depuis des années, la fameuse « stratégie de la cravate » sur les bancs de l'Assemblée nationale, n'ont pas tardé à ressortir la sulfateuse lexicale pour dénoncer la « tyrannie des juges ». Après la normalisation du RN, une « trumpisation » du mouvement est-elle en marche? « C'est la démocratie qui est exécutée », lance le jeune Jordan Bardella. « Indignez-vous! », ajoute celui dont on sonde déjà les capacités à suppléer son aînée, pas du tout disposée, quant à elle, à lui céder la place. Un rassemblement de soutien est organisé ce dimanche à Paris.

Si elle était définitivement disqualifiée, que feraient les électeurs de Marine Le Pen et tous ceux qui, au-delà du Rassemblement national, auraient le sentiment qu'on se moque d'eux? À qui profiterait le « crime »? La rengaine anti-système pourrait monter encore davantage en volume dans une société ballottée par les crises et tenaillée par la défiance. La démocratie française avance dans l'inconnu, sur un fil dangereux. Ne crains pas la justice, dit le proverbe, mais crains le juge. ■

## Droits de douane : Donald Trump veut frapper fort

Ce mardi 2 avril est le « jour de la libération » pour le président américain, qui présentera, depuis les jardins de la Maison-Blanche et en présence de son gouvernement, un arsenal inédit de droits de douane pour défendre l'économie américaine. Ces mesures viseront ceux que Donald Trump désigne comme les « Dirty 15 », les quinze partenaires accusés de creuser le déficit commercial des États-Unis. Les Européens, qui seront frappés par ce dispositif, préparent leur riposte. **PAGES 21, 24 ET 25**

Immortelle  
un regard sur la  
peinture figurative  
en France

Hors limites

ART.  
PARIS

03-06 Avril 2025  
Grand Palais

Découvrez la liste  
des 170 exposants  
d'Art Paris 2025



PARTENAIRE PREMIUM OFFICIEL  
BNP PARIBAS  
BANQUE PRIVÉE

# Marine Le Pen, toujours candidate à la présidentielle malgré l'inéligibilité

Paul Laubacher

**Au lendemain de la condamnation de la chef de file nationaliste, ses proches s'activent pour sauver sa candidature. En vain ?**

**I**néligibilité avec exécution provisoire, jour 2. Le vertige est toujours là, mais est-ce que la nuit a porté conseil ? Ce mardi matin, Marine Le Pen est arrivée à la réunion du groupe parlementaire du Rassemblement national (RN). Les 124 députés nationalistes se sont levés pour applaudir chaudement leur championne, celle qui était hier encore, la « candidate naturelle » de leur camp pour l'élection présidentielle de 2027. Des caméras des chaînes d'information en continu ont pu s'installer pour filmer la séquence. C'est qu'il faut entretenir la tension politique et dramatique.

Surtout, Marine Le Pen avait des choses à dire. Pour elle-même déjà, après avoir donné une interview sur TFI, la veille, durant laquelle elle a dénoncé la « décision politique » à son encontre de la présidente du tribunal dans le dossier des assistants parlementaires du FN. « Je suis éliminée », avait-elle dit. Pour ses troupes aussi, largement déstabilisées par une condamnation pour détournement de fonds publics, synonyme de « mort politique » pour la triple candidate à la présidentielle : cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire, quatre ans de prison dont deux ferme (sous forme de bracelet électronique). Car une chose est certaine : aujourd'hui, le RN n'a plus de candidat incontestable à l'élection présidentielle de 2027, tant que Marine Le Pen ne sait pas quand aura lieu son procès en appel – la Cour évoque une éventuelle décision à l'été 2026 – et si ce dernier lui sera favorable. Plus de 24 heures après le coup de tonnerre, cette réalité est en train, lentement, mais sûrement, d'infuser au sein du mouvement nationaliste.

**« Le système a sorti la bombe nucléaire et, s'il utilise une arme aussi puissante contre nous, c'est évidemment parce que nous sommes sur le point de gagner les élections »**

Marine Le Pen

« Le système a sorti la bombe nucléaire et, s'il utilise une arme aussi puissante contre nous, c'est évidemment parce que nous sommes sur le point de gagner les élections », dit la députée du Pas-de-Calais devant ses troupes. La chef de file des députés nationalistes continue : « Les choses sont extrêmement claires, on ne se laissera pas faire (...) le pays est en train de vaciller. Il vacille sur ses principes, il vacille sur ses valeurs. » Elle assène aussi : « Et tous ceux qui n'ont que l'État de droit à la bouche sont en général ceux qui sont les premiers à chercher à violer cet État de droit. » Avant de conclure : « On sera là jusqu'au bout, on sera là jusqu'à la victoire. »

Jordan Bardella, président du parti, a évoqué, quelques minutes plus tôt, cette « journée du 31 mars 2025, qui, à l'évidence, va rester dans l'histoire de la démocratie française comme une date extrêmement sombre ». Une date, selon lui, « où des juges ont décidé de manière partielle, partisane, (...) d'essayer de fausser la grille de départ de la prochaine élection présidentielle, dans ce qui apparaît comme une négation de l'État de droit ». Pour le député européen de 29 ans, voilà « ce qui ne ressemble non pas à ce que nous avons eu l'habitude d'appeler (...) le gouvernement des juges, mais la tyrannie des juges ».

Le choix nationaliste est clair comme de l'eau de roche. Marine Le Pen reste, malgré sa condamnation, la candidate de son camp à la prochaine élection présidentielle. La stratégie pour y parvenir est par contre très incertaine. Marine Le Pen a retrouvé ses accents populistes, un retour à ses fondamen-



La présidente du groupe RN à l'Assemblée nationale avant son interview au « 20 Heures » de TF1, lundi.

THOMAS SAWSON / VIA REUTERS

taux, pour mieux pourfendre le « système », quitte à mettre entre parenthèses la normalisation du RN, condition de sa prochaine victoire. Même Jordan Bardella, qui n'a jamais aimé cette « idéologie », lui emboîte le pas. Mais tous au sein du RN, et même en dehors, s'interrogent : combien de temps ce choix est-il viable ? Existe-t-il vraiment un scénario, un « trou de souris », dans lequel Marine Le Pen sera effectivement la candidate du RN ?

Les Le Pen sont un clan qui se déchire régulièrement mais, en quelques heures, celui-ci s'est reformé à la vitesse de la lumière. Dans la minute après avoir appris la condamnation de sa tante, lundi, Marion Maréchal l'a appelée pour lui signifier son soutien. Samuel Maréchal, son père, envoie des messages. Philippe Olivier, époux de Marie-Caroline Le Pen, a repris sa place dans le cercle restreint des conseillers. Des anciens proches ont refait leur apparition pour offrir leurs services à la championne nationaliste. « Avec les Le Pen, la relation ne peut qu'être affective », dit l'un d'eux, qui a pourtant quitté le parti il y a plusieurs années, et avec fracas.

L'opération pour sauver Marine Le Pen a été lancée. Elle a commencé sagement, par une initiative révélée par Jordan Bardella : une pétition en ligne et un appel à une « mobilisation populaire et pacifique », notamment par des opérations de tractages sur les marchés le samedi. « Est-ce que le parti est réellement capable d'organiser cela ? Et cela donnera quoi ? Des opérations dans quelques départements, filmées par des quelques caméras ? », pointe un cadre. « Apparemment, les adhésions explosent. Mais qu'est-ce que cela change ? », s'interroge un proche de Marine Le Pen. En interne, des voix, qualifiées de « marinistes chimiquement pures », s'interrogent.

Vient alors l'idée d'un meeting de soutien à Marine Le Pen, organisé ce dimanche, avec les « alliés nationaux », comme Marion Maréchal et Eric Ciotti, et les « alliés européens », avec l'idée de

faire venir le vice-président du Conseil italien, Matteo Salvini, ou encore le premier ministre hongrois, Viktor Orbán, tous deux amis de la triple candidate nationaliste à la présidentielle. « Philippe Olivier dit toujours "l'indignation, cela s'organise". Il a raison », dit un lieutenant. Le lieu du meeting a finalement été tranché : ce sera place Vauban, juste derrière les Invalides, à quelques pas du Palais Bourbon.

À l'Assemblée nationale, justement, Marine Le Pen a envoyé ses lieutenants pour défendre la cause nationaliste. « Il y a des tyrannies qui enferment leurs opposants, il y a désormais des juges tyrans qui exécutent l'État de droit en place publique », lance Jean-Philippe Tanguy, soutien inconditionnel de Marine Le Pen, au premier ministre, François Bayrou. Éric Ciotti, patron des députés UDR et allié du RN, a annoncé que son groupe déposerait une proposition de loi en juin pour « supprimer » l'exécution provisoire pour les peines d'inéligibilité. Cela pourrait permettre à Marine Le Pen d'être sur la ligne de départ, si jamais le texte est adopté par le Parlement. Encore des si...

**« Il y a des tyrannies qui enferment leurs opposants, il y a désormais des juges tyrans qui exécutent l'État de droit en place publique »**

Jean-Philippe Tanguy  
Député RN de la Somme

« La question, c'est : combien de temps cette tension peut durer ? », se demande un proche de Marine Le Pen, qui enchaîne : « On sait tous dans quelle époque l'on vit : la tension médiatique va s'arrêter cette semaine, la tension militante dimanche prochain. Et après ? Que va-t-on faire lundi ? Et mardi ? Et dans deux mois ? À un moment, cela peut s'essouffler. » Un autre concède : « Je ne vois pas comment la candidature de Marine Le Pen peut être sauvée. »

D'autres assurent avoir perçu l'erreur originelle. Voilà que le ticket Le Pen-Bardella, qui promettait de prendre le pouvoir, elle à l'Élysée et lui à Matignon, n'a plus la même connotation. « Cela fait deux ans que Marine Le Pen propulse Jordan Bardella comme son héritier. Elle lui a laissé le parti. Elle le choisit pour être son premier ministre », pointe un ancien cadre. « Cela a laissé une idée dangereuse prendre forme : que Jordan Bardella peut être sans problème le candidat du RN, qu'il peut la remplacer. » Alors, à quoi bon pour les sympathisants nationalistes s'indigner, exprimer leur colère, se révolter contre le « système » s'il existe une solution ?

Les premiers sondages testant la candidature de Jordan Bardella sont d'ailleurs déjà sortis. Selon une enquête Toluna Harris Interactive pour RTL publiée ce mardi, le président du RN arriverait largement en tête des intentions de vote du premier tour de l'élection présidentielle de 2027, avec entre 35 % et 36 % des voix selon les hypothèses testées. À titre de comparaison, le score de Marine Le Pen était jaugé entre 34 % et 37 %, dans un sondage Ifop publié dimanche dernier, avant le jugement.

Autrement dit : Jordan Bardella pourrait faire aussi bien que sa mentor, si l'on en croit ces enquêtes d'opinion. Un mariniste s'exclame : « Mais est-il pour autant un bon candidat ? On l'a vu aux dernières européennes, il a fait des erreurs, il a perdu son débat face à Gabriel Attal. Aux législatives, son âge inquiétait. » « Une campagne présidentielle, c'est un rouleau compresseur », lance un autre.

Tous les cadres RN n'apprécient pas forcément l'idée de se ranger derrière le président du parti, jugé trop solitaire, trop vertical. Beaucoup ont écouté Marine Le Pen dire sur TF1 de son poulain qu'il est un « atout formidable », avant de tempérer immédiatement : « J'espère que nous n'aurons pas à user de cet atout plus tôt qu'il n'est nécessaire. » L'intéressé lui-même a promis ce mardi sur Europe 1 une « loyauté totale » à Marine Le Pen. Il a « une dette envers elle ». ■

CONTRE-POINT  
PAR GUILLAUME  
TABARD

## La délicate transition Le Pen-Bardella

**U**n séisme ? Oui, évidemment. Ce n'est pas tous les jours qu'une candidate quasi favorite de la prochaine présidentielle se retrouve empêchée. Peut-on dire pour autant que ce choc bouleverse radicalement le paysage politique ?

La réplique politique du séisme judiciaire est d'abord différée. La stratégie de Marine Le Pen n'est pas d'adapter dans l'urgence le plan de bataille du RN, comme un général le ferait avec ses troupes au lendemain d'une attaque surprise. Elle est au contraire de poursuivre le combat ; tant qu'il restera une perspective, même infime, de correction du jugement en première instance. C'est logique politiquement et conforme au tempérament lepéniste. La patronne des députés RN est dans la position d'un joueur de tennis ayant trois balles de match contre lui mais bien décidé à inverser le cours du match. C'est ce que reflétait son interview sur TFI, d'une pugnacité d'autant plus remarquable que l'uppercut du jugement était encore tout frais.

Le moment n'est pas venu pour elle d'adjoindre Jordan Bardella en candidat officiel pour 2027. Ce serait concéder dès aujourd'hui sa défaite. Il est « un atout formidable pour le mouvement et j'espère que nous n'aurons pas à user de cet atout plus tôt qu'il n'est nécessaire », a-t-elle dit à propos de celui qu'elle a placé à la tête du parti. Le message politique est que l'heure est encore au combat. Mais il n'est pas interdit de lire en filigrane une confiance personnelle : quelque temps encore, Monsieur le bourreau. On peut comprendre qu'il n'est pas facile, après s'être préparée à être numéro un, avec Bardella en second, de se résigner à en faire le numéro un en se contentant d'en être le soutien.

Ce moment place le Rassemblement national dans une position inconfortable. Car dénoncer un vol d'élection, souligner que les candidats ne sont pas « interchangeable » sous-entend que Jordan Bardella ne présente pas les mêmes garanties de victoire que Marine Le Pen. Alors que, le moment venu, il leur faudra vanter ses qualités pour gagner. C'est le paradoxe du RN. Pendant des années, cette formation pâtissait d'être réduite à une seule tête. Or, maintenant qu'elle a deux figures fortes, faisant de surcroît jeu égal en popularité et en intentions de vote, il faut prétendre, quelque temps encore, que Marine Le Pen est irremplaçable.

Dans ce choc, le RN a un atout : la solidité de son socle électoral que la condamnation de sa figure emblématique pourrait affermir plus qu'affaiblir. Ceux qui, parmi ses concurrents ou adversaires, espèrent tirer les dividendes de cet « accident » se doivent d'être prudents. L'empêchement de Marine Le Pen ne conduira pas mécaniquement ses électeurs à rechercher une nouvelle figure appartenant à des partis ayant toujours refusé la moindre alliance avec le sien. À force d'avoir érigé des « digues » contre le RN, personne ne pourra s'étonner que les électeurs ne veuillent plus les franchir. À charge pour le Rassemblement national de ne pas tanguer au moment où il lui faudra procéder au changement de capitaine. De ce point de vue, le délai voulu par Marine Le Pen est aussi un moyen de donner du temps à Jordan Bardella pour acquérir une étoffe présidentielle qui ne lui est pas encore pleinement reconnue. ■

Écoutez  
Guillaume  
Tabard  
à 8h10  
dans la Matinale  
de David Abiker  
avec LE FIGARO





TORDJMAN Métal Group, Industriel depuis 1896

# Les ambivalences de François Bayrou, entre réserves personnelles et soutien à la justice

Loris Boichot

Le premier ministre a confié ses « interrogations », mardi, en suggérant une « réflexion » sur l'exécution immédiate de peines.

**A** la fois chef de gouvernement et « citoyen » : François Bayrou a semblé ne pas parvenir à choisir mardi, à l'Assemblée nationale, où il a été assailli de questions sur la condamnation de Marine Le Pen pour détournement de fonds publics. Le premier ministre a tenté de respecter la séparation des pouvoirs, convaincu que la démocratie « n'est pas mise à mal » par ce jugement, qu'un « responsable gouvernemental » ne peut pas « critiquer une décision de justice » et que cette institution doit bénéficier d'un « soutien inconditionnel » face aux attaques.

Mais le « citoyen » François Bayrou, lui, confie ses « interrogations », ses « questions », après l'exécution provisoire des cinq ans d'inéligibilité prononcés contre Marine Le Pen. Une peine immédiate qui compromet sa participation à la présidentielle de 2027, malgré son appel. « Le seul point de l'exécution provisoire fait que des dé-

**« Dans aucun de nos pays voisins il n'y a une loi avec une telle sanction irréversible en première instance »**

François Bayrou

cisions lourdes et graves ne sont pas susceptibles de recours, des décisions potentiellement porteuses de conséquences irréversibles », a-t-il déclaré dans l'atmosphère électrique de l'Hémicycle, sous le regard approbateur de la chef de file du Rassemblement national (RN) et sous les protestations d'une partie de la gauche. Preuve de sa position ambivalente.

Il faut dire que le centriste, chantre historique de la « moralisation » de la vie publique, nom donné à sa loi de septembre 2017, a infléchi sa doctrine en la matière. Il est ressorti meurtri de son passage devant la justice à l'automne 2023, dans une affaire similaire à celle du RN, visant les assistants parlementaires d'eurodéputés de son Mouvement démocrate (MoDem). Il a été relaxé en première instance, mais un nouveau procès est attendu sans date fixée, depuis que le parquet a fait appel - celui concernant Marine Le Pen pourrait déboucher sur une décision « à l'été 2026 », a indiqué mardi la cour d'appel de Paris.



Le premier ministre, François Bayrou, mardi à l'Assemblée nationale.

GONZALO FUENTES / REUTERS

François Bayrou juge que la législation sur l'exécution provisoire est trop sévère. Il en a fait part aux responsables de sa coalition mardi matin, à l'Hôtel de Matignon. S'il a relevé qu'une majorité de Français ne se disent « pas choqués » par le jugement, selon une récente enquête Odoxa-Backbone pour *Le Figaro*, il a exprimé son émoi : « Dans aucun de nos pays voisins il n'y a une loi avec une telle sanction irréversible en première instance. »

Devant les députés, mardi après-midi, le premier ministre a estimé que « la réflexion » sur le cadre légal « doit être conduite » à l'initiative des parlementaires : « C'est le Parlement qui décidera si oui ou non, il convient de toucher à l'écriture de la loi. » Une piste soutenue avec plus ou moins de vi-

gueur du RN jusqu'au MoDem, en passant par Horizons et Les Républicains (LR).

Dénonçant une « peine de mort politique » prononcée par un « gouvernement des juges », Éric Ciotti, allié de Marine Le Pen, a annoncé déposer une proposition de loi pour « supprimer l'exécution provisoire pour les peines d'inéligibilité ». Son examen est prévu en juin à l'Assemblée nationale, lors de la « journée réservée » de son groupe Union des droites pour la République (UDR).

Les troupes lepénistes, qui dénoncent un « État de droit violé », restent toutefois prudentes face à l'attitude du premier ministre. « On verra si c'est uniquement du baratin pour attirer nos électeurs, ou si vraiment il y a une volonté transpartisane de réécrire la loi »,

a insisté devant la presse Jean-Philippe Tanguy, président délégué des députés RN.

Dans son camp, le premier ministre s'est attiré des critiques en laissant son entourage le décrire comme « troublé », lundi, face à « l'énoncé du jugement ». « Nous, nous ne sommes pas troublés. Nous, nous sommes en phase avec ce qu'ont fait les juges », a avancé la porte-parole des députés MoDem, Perrine Goulet. « Je n'imagine pas que le premier ministre de la France ne respecte pas la séparation des pouvoirs », a pointé l'élu Pieyre-Alexandre Anglade, en évoquant une « pente dangereuse » en réunion des députés Renaissance, sous les applaudissements de ses collègues.

Face à l'appel à manifester dimanche, à Paris, lancé par le RN, Gabriel Attal

veut mettre en scène un « face-à-face » avec Marine Le Pen, « pour ou contre l'État de droit », selon son entourage. Le numéro un de Renaissance veut transformer son événement, prévu le même jour à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), en un « rassemblement de ceux qui défendent la démocratie ».

S'il a invité ses partenaires François Bayrou et Édouard Philippe, il a pris ses distances avec la ligne de l'actuel premier ministre, jugée trop ambiguë. « Moi, je ne suis jamais troublé par la démocratie », a déclaré mardi Gabriel Attal, peu allant quant à un éventuel changement de la loi : « Prenons garde à ne pas donner le sentiment aux Français d'un monde politique qui se regarde le nombril et qui ne se préoccupe que de ses affaires. » ■

## À l'Assemblée, un séisme politique qui attise les frictions

Wally Bordas

« Madame la présidente. » Il n'est pas encore 15 heures, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale quand le député RN Christophe Barthès lance cette phrase, d'habitude prononcée par un huissier à l'arrivée de la présidente du Palais Bourbon. Piégés, quelques parlementaires, et même des ministres, se lèvent comme le veulent les usages. Éclats de rire sur les bancs du Rassemblement national. Marine Le Pen se lève, mime une fessée en regardant, tout sourire, son député, et se rassoit, pendant que ses troupes applaudissent la « bonne blague », dit-il l'un d'entre eux, du parlementaire. Pour la bonne ambiance, c'est à peu près tout. Ce mardi, la condamnation de la double finaliste à l'élection présidentielle à 4 ans de prison dont 2 ferme, 100 000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité avec application immédiate, a électrisé l'Assemblée nationale tout au long de la journée.

Une tension qui s'est révélée particulièrement forte au cours des traditionnelles questions au gouvernement. Marine Le Pen, présente dans l'Hémicycle pendant presque toute la séance, a pu écouter plusieurs de ses cadres tempêter contre la décision prononcée par le tribunal, hier en fin de matinée. « Il y a

des juges tyrans qui exécutent l'État de droit en place publique », s'étrangle dès la première question d'actualité, le député Jean-Philippe Tanguy, sous les hurlements scandalisés des députés de gauche. Quelques minutes plus tard, le garde des Sceaux, Gérard Darmanin, est acclamé par les rangs de la gauche, In-soumis inclus, lorsqu'il répond au nationaliste : « Vous avez oublié d'apporter votre soutien aux magistrats menacés depuis hier. »

Chacun à son mot à dire sur le sujet. Boris Vallaud, patron du groupe socialiste, demande au premier ministre d'apporter son « soutien inconditionnel » aux magistrats dont certains sont la cible de menaces sur les réseaux. Cyrielle Chatelain, présidente du groupe écologiste fustige « ceux qui se croyaient au-dessus des lois » avant de lancer : « Le clan Le Pen a volé, le clan Le Pen a été condamné ! » Les députés RN, Marine Le Pen en tête, s'agacent, protestent et crient leur désapprobation. « Il n'y aura aucune passivité de notre part ces prochains jours. S'ils pensent qu'ils vont nous faire taire, ils se trompent », confie l'un d'entre eux. Un autre abonde : « On est choqués, indignés, mais unis et combatifs. »

Avant la prise de parole de Laure La-valette, Marine Le Pen relit elle-même un bout de la question et ajoute une petite annotation au stylo. Quelques minutes plus tard, sa députée fulmine à

son tour contre la peine non suspensive de sa patronne : « Marine Le Pen est condamnée parce qu'elle est Marine Le Pen. (...) Ce n'est plus de la justice, c'est de la politique. À ceux qui croient nous abattre, ne soyez certains que d'une seule chose : cette attaque est un moteur supplémentaire dans notre combat pour la France. » Même tonalité pour Sébastien Chenu, qui reproche à la justice de s'être « immiscée de façon dramatique dans l'élection présidentielle française ». « Le RN entre dans la

**« Il n'y aura aucune passivité de notre part ces prochains jours. S'ils pensent qu'ils vont nous faire taire, ils se trompent »**

Un député RN

deuxième phase : après l'incrédulité et le choc, ils sont dans la colère. Mais demain, ce sera la résignation et après-demain, les complots », chuchote l'In-soumise Sophia Chikirou alors que l'ambiance dans l'Hémicycle est bouillonnante comme rarement ces dernières semaines.

Les prises de parole du premier ministre, elles, sont « mi-figue, mi-raïsin », dit un macroniste peu convaincu. Applaudi par Marine Le Pen

lorsqu'il donne ses réserves de « citoyen » sur la peine non-suspensive, François Bayrou est secoué par la gauche et boudé par tous les députés qui composent sa courte majorité, après ses interventions. « Regardez, pas d'applaudissements ! », lui fait même remarquer la socialiste Ayda Hadzadeh. Regard noir du premier ministre.

Le président du groupe Union des droites pour la République, Éric Ciotti, annonce quelques minutes plus tard une initiative très politique. Dans quelques semaines, à l'occasion de leur journée d'initiative parlementaire, ses députés défendront une proposition de loi visant à supprimer l'exécution provisoire pour les peines d'inéligibilité avant de vitupérer, sur la même tonalité que les députés RN, contre le « gouvernement des juges contre le peuple souverain ». Un texte qui promet déjà d'après débats en juin prochain.

Au-delà de cette séance tumultueuse, dans les couloirs du Palais Bourbon, la condamnation est sur toutes les lèvres. Et les avis sont très partagés. « Le problème n'est pas qu'elle soit déclarée inéligible, c'est que l'appel ne soit pas suspensif. Et ce n'est pas de la faute du juge mais de la loi Sapin 2 », observe par exemple le député LR Jean-Louis Thiériot. « La vérité c'est que personne ne sait trop comment se positionner sur le sujet, à part les socialistes, les écologistes et les communis-

tes », juge une élue sur les bancs de la gauche. Un cadre du Nouveau Front populaire (NFP), lui, s'amuse de cette décision de justice : « On vient d'enchaîner deux jours de fête d'affilée : l'Aïd dimanche soir et la non-éligibilité de Marine Le Pen lundi midi. » En conférence de presse, un peu plus tôt, Stéphane Peu, le nouveau président des communistes, s'était voulu bien plus sobre : « Ce n'est pas ici, où nous fabriquons la loi, que nous allons nous offusquer que des magistrats jugent en droit sur la base des lois qui sont mises à leur disposition. »

Les députés RN resteront-ils aussi mobilisés à l'Assemblée nationale, ces prochaines semaines ? Lundi soir, une rumeur a parcouru tous les bancs de l'Hémicycle : ces derniers pourraient désormais « désertier » les couloirs du Palais Bourbon pour « boycotter » après une décision de justice qui les ulcère. Un bruit de couloir fermement démenti, salle des Quatre Colonnnes, par le député RN Jean-Philippe Tanguy : « Ce n'est pas parce qu'ils ont un esprit partisan et dénué de la défense de l'intérêt général que le RN partage leurs vices. Donc, si nous estimons que des textes sont bons, ils seront votés, s'ils sont mauvais ils ne le seront pas ». Une logique de responsabilité conforme à celle adoptée par le parti de Marine Le Pen depuis son arrivée en masse au Palais Bourbon, en 2022. ■

**Parce qu'être une femme  
ne devrait jamais être  
un risque, AXA garantit  
désormais un relogement  
d'urgence en cas  
de violences conjugales.**



Plus d'informations sur [axa.fr](https://www.axa.fr)

Paule Gonzalès

Sous le feu des critiques depuis la condamnation prononcée à l'encontre de Marine Le Pen, la magistrate a été placée sous protection policière.

Les magistrats économiques et financiers ne s'attendaient sans doute pas à être menacés au même titre que ceux qui traitent de criminalité organisée ou de terrorisme. C'est chose faite avec l'affaire des attachés parlementaires du Rassemblement national. En novembre dernier, les deux parquets du procès avaient subi, après leurs réquisitions, des menaces de mort et s'étaient vu attribuer des protections physique et fonctionnelle tandis que le parquet de Paris ouvrait une enquête.

C'est aujourd'hui aux trois juges du siège d'être pris pour cibles. Depuis lundi, les invectives se multiplient sur les réseaux sociaux à l'encontre de Bénédicte de Perthuis, présidente de la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle, qui a signé le jugement qui fait vaciller le monde politique. Pour découvrir l'historique de sa carrière, son visage ou son adresse, il suffit de taper son nom dans le moteur de recherche du réseau X. Et si l'on n'en est pas encore au stade des menaces de mort, les innombrables commentaires à son sujet sont autant de formes de pression agressive.

**« L'USM a créé une veille des réseaux sociaux et a adressé un signalement à la plateforme Pharos, qui collecte les contenus numériques illicites »**

Alexandra Vaillant Secrétaire générale de l'Union syndicale des magistrats (USM)

Dès 13 heures lundi, le bureau de la direction des services judiciaires (DSJ) s'empressait « d'identifier les risques et de demander une évaluation de la menace » en prenant « attache auprès du ministère de l'Intérieur pour que les abords de son domicile soient protégés », sait-on de bonne source. La DSJ, elle, se tenait prête à activer « la protection fonctionnelle ». Mardi, à la suite de ces menaces, une enquête a été confiée à la brigade de répression de la délinquance aux personnes (BRDP).

L'affaire est assez sérieuse pour que le garde des Sceaux, Gérard Darmanin, juge ces menaces « inacceptables dans une démocratie ». Le procureur général



Marine Le Pen, lundi, à la sortie du tribunal de Paris.

CARINE SCHMITT / HANS LUCAS VIA AFP

## Bénédicte de Perthuis, la juge par qui le tremblement de terre est arrivé

et le premier président de la Cour de cassation ont usé des médias pour « défendre l'État de droit » tandis que la première présidente de la cour d'appel de Paris s'est également émue de la situation. De son côté, l'Union syndicale des magistrats (USM) « a créé une veille des réseaux sociaux » et a déjà « adressé un signalement à la plateforme Pharos, qui collecte les contenus numériques illicites », explique Alexandra Vaillant, sa secrétaire générale.

Qualifiée dans nombre de commentaires de « juge rouge », Bénédicte de Perthuis, 63 ans dont 25 passés dans la magistrature, se voit aussi associée au « syndicat de la magistrature », véritable organisation repoussoir pour beaucoup d'observateurs depuis le traumatisme du « mur des cons » en 2012 qui a entamé pour toujours la confiance dans la justice. On prête par ailleurs à la magistrate une folle admiration pour la juge Eva Joly, première juge « éco-fi » des années 1990 et fortement politisée.

Il lui est simultanément reproché d'être

une ancienne du cabinet de consulting américain Ernst & Young. Ce qui est vrai puisque la formation initiale de Bénédicte de Perthuis est celle d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. « Un profil comme ça, forcément, on ne le laisse pas passer dans un tribunal », souligne un haut magistrat qui rappelle combien « la filière économique et financière est sinistrée » et combien « il est compliqué de trouver des magistrats compétents pour suivre » une matière réputée âpre, technique, exigeant un travail de moine soldat. Avant de se retrouver à traiter d'affaires politico-financières, cette magistrate, qui n'entra dans le corps qu'à 37 ans passés, fut en charge de dossiers d'une complexité extrême : celui d'EADS et l'affaire Wendel.

Accusée d'être à la fois juge rouge et suppléante du grand capital, on ne connaît pourtant à Bénédicte de Perthuis aucun engagement politique ou syndical. Elle serait créditée – comme une grande majorité des magistrats – d'une inclination pour le centre de l'échiquier politique. Cela ne l'a pas empêchée d'être la

juge d'instruction qui renvoya sans hésitation le MoDem et François Bayrou sur le banc des accusés. Pour elle, l'affaire des attachés parlementaires européens du parti centriste ne faisait aucun doute. Comme pour le Rassemblement national, elle a toujours estimé que ce parti politique avait mis en place un système de détournement de fonds de grande ampleur piloté par son président lui-même. De la même façon, ses deux assesseurs ne sont pas connus pour leur engagement à gauche. Selon certaines sources, c'est même le contraire.

Ceux qui ont côtoyé Bénédicte de Perthuis lui prêtent un profil de marbre que peu de chose atteint. Cela a été le cas pour l'affaire Olivier Dussopt, poursuivi pour favoritisme, en janvier 2024. Persuadée de sa culpabilité à la lecture du dossier, elle aurait finalement été convaincue du contraire à l'audience, bâchant le parquet par une relaxe.

Pour autant, la décision de justice de ce lundi 31 mars, qui vaut à la France bien des leçons de démocratie, doit

être interrogée. En vérité, Bénédicte de Perthuis et les deux juges assesseurs – car il ne faut pas nier la collégialité de la cour – n'ont fait qu'appliquer la jurisprudence constante de la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle, sans prendre en compte l'incompréhension qu'elle pourrait susciter par l'exécution provisoire. Se pose donc la question de savoir si le double enjeu d'une décision de justice n'est pas de faire du droit, tout en étant comprise de tous.

Pour éteindre le feu allumé par les magistrats, l'institution judiciaire sera sans doute obligée de rompre l'égalité des citoyens devant la loi. À l'Assemblée nationale, Gérard Darmanin a demandé que l'appel intervienne dans « des délais raisonnables ». Ce qui signifie au plus vite, pour tenir compte de la présidentielle 2027. Ce procès pourrait donc se conclure avant même celui du MoDem. De quoi perturber encore davantage François Bayrou, qui s'est dit « troublé » par l'énoncé du jugement choc ? ■

## Le vrai du faux de la loi Sapin 2, au centre des débats sur l'inéligibilité

Paul Sugy

L'actualité politique est factieuse : les scrutateurs attentifs des motivations judiciaires avancées pour condamner Marine Le Pen à cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire invoquent en effet le fantôme de Michel Sapin pour expliquer la sévérité de cette décision, qui prive probablement la patronne des députés RN d'une candidature à la présidentielle en 2027. Et pour cause : l'ancien ministre de l'Économie et des Finances de François Hollande, qui s'est retiré de la vie politique en 2017, a légué son nom à la postérité en portant une loi visant à mieux réprimer la corruption. Votée en 2016, celle-ci est invoquée à plusieurs reprises par les juges dans la décision rendue contre Marine Le Pen.

Pour autant, imputer à ce seul texte voté par la majorité de gauche de l'époque la sévérité de la peine prononcée contre Marine Le Pen serait aller un peu vite en besogne. Même si l'esprit dans lequel cette loi a été votée et, de façon générale, le renforcement des peines prévues pour les infractions financières commises par des dirigeants politiques ont offert aux juges l'opportunité de prononcer ce verdict.

La loi Sapin 2 entendait promouvoir la transparence et renforcer la lutte contre la corruption, en soumettant notamment l'univers du lobbying à des exigences accrues, en soumettant les grandes entreprises à des procédures plus drastiques de détection du trafic d'influence et en sanctuarisant le statut du « lanceur d'alerte » pour faciliter la possibilité de dénoncer des faits délictueux au sein d'une organisation. S'agissant des infractions commises par des élus, le texte de loi a suivi les recommandations d'un rapport remis au président de la République par l'ancien magistrat Jean-Louis Nadal, qui fut longtemps président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Ces recommandations sont d'ailleurs paradoxales : le magistrat préconise d'abord de garantir « l'égalité de tous devant la loi », tout en suggérant d'« améliorer la sanction des manquements à l'exemplarité, afin que les comportements individuels contraires à la probité, qui discréditent l'ensemble de l'action publique, soient justement sanctionnés ». Parce que l'attention publique sur leurs agissements est plus grande, les responsables politiques doivent être d'autant plus exemplaires, et tout manquement doit être plus sévèrement puni qu'auparavant. Cette sévérité était du reste dans l'air du temps, au lendemain de l'affaire Cahuzac : comme le note encore Jean-

Louis Nadal, « le droit de la probité est intimement lié à l'histoire de ses atteintes », c'est-à-dire qu'il progresse souvent à la suite d'importants scandales.

Le Front national de l'époque n'était d'ailleurs pas en reste, qui réclamait sur Public Sénat, dès 2013, par la voix de Marine Le Pen, de « mettre en place l'inéligibilité à vie pour tous ceux qui ont été condamnés pour des faits commis à l'occasion de leur mandat ». Les deux seuls députés FN d'alors, Marion Maréchal-Le Pen et Gilbert Collard, n'ont pourtant pas voté la loi Sapin 2.

Reste que c'est donc cette loi qui, selon le détail du jugement rendu lundi 31 mars contre Marine Le Pen et les autres prévenus du procès, « rend obligatoire le prononcé (d'une) peine com-

**« Ce que la loi Sapin 2 a changé, ce n'est pas qu'elle a rendu la peine d'inéligibilité automatique, mais qu'elle oblige désormais les juges à l'examiner systématiquement. Avant, il s'agissait d'une peine dite accessoire; aujourd'hui, c'est une peine principale »**

Michel Sapin Ex-ministre de l'Économie et des Finances

plémentaire d'inéligibilité à l'encontre de toute personne condamnée pour une infraction d'atteinte à la probité ». Pour autant, le vote en 2016 de la loi Sapin 2 n'a joué qu'un faible rôle dans la motivation des peines prononcées.

D'une part, car la formule du juge est plus définitive que la réalité, et c'est précisément Michel Sapin lui-même qui le rappelle dans un entretien donné à Marianne au lendemain du verdict : « Ce que la loi Sapin 2 a changé, explique-t-il, ce n'est pas qu'elle a rendu la peine d'inéligibilité automatique – comme on l'entend parfois à tort – mais qu'elle oblige désormais les juges à l'examiner systématiquement. Avant, il s'agissait d'une peine dite accessoire; aujourd'hui, c'est une peine dite principale, au même titre que la prison ou l'amende. Cela signifie que, dans des cas comme celui-ci, le juge doit obligatoirement se prononcer sur l'opportunité de prononcer une inéligibilité. Mais cela ne veut pas dire qu'il y a une automaticité : le juge reste totalement libre de son appréciation. »

D'autre part, et surtout, car la loi Sapin 2 a été promulguée le 9 décembre 2016, et que dans sa décision, le juge a considéré (contrairement à ce que requerrait le parquet) que « les faits de détournement de fonds publics et/ou de complicité de ce délit pour lesquels les prévenus ont été déclarés coupables (...) ont pris fin au plus tard le 15 février 2016 ». Dès lors, « les

dispositions » de la loi Sapin 2 « en vigueur à partir du 11 décembre 2016 » ne sont « en l'espèce pas applicables ». La loi est postérieure aux faits condamnés.

Si la lettre de la loi a été écartée, son esprit, en revanche, a été appliqué. Car le juge a tenu compte du renforcement progressif, même après les faits, des lois punissant les atteintes à la probité commises par des élus : « Si la peine d'inéligibilité n'était pas obligatoire à l'époque des faits dont les prévenus sont déclarés coupables, les lois postérieures illustrent néanmoins la volonté du législateur de mieux sanctionner les manquements à la probité pour restaurer la confiance des citoyens envers les responsables publics. Elles méritent à ce titre d'être évoquées. »

Il n'était donc nul besoin d'invoquer cette loi de 2016 pour condamner Marine Le Pen à l'inéligibilité : bien avant le procès de Marine Le Pen, Alain Juppé avait déjà été condamné en 2004 à une peine similaire dans l'affaire des emplois fictifs de la mairie de Paris.

Notons enfin que la loi Sapin 2 ne dit rien de l'exécution provisoire de la peine, qui empêche Marine Le Pen d'échapper à l'inéligibilité durant le délai qui précède son procès en appel. Il s'agit là encore d'une décision que le juge motive par ailleurs. Même si la sévérité de la loi Sapin 2 a pu l'encourager également à opter pour une décision exemplaire. ■

# Algérie : après la fermeté, la « logique de résultat »

Louis Hausalter

Le chef de l'État s'est entretenu lundi avec son homologue, Abdelmadjid Tebboune, sur fond de panne des expulsions et de détention de Boualem Sansal.



Les présidents français, Emmanuel Macron, et algérien, Abdelmadjid Tebboune, le 14 juin 2024, à Borgo Egnazia (Italie) lors du sommet du G7. IPA/SIPA USA VIA REUTERS CONNECT

Pendant que la condamnation de Marine Le Pen a ouvert une crise politique à Paris, la crise diplomatique avec Alger baisse, elle, en intensité. En début de soirée mardi, Emmanuel Macron a réuni à l'Élysée François Bayrou et les ministres concernés par le dossier, dont Jean-Noël Barrot (Affaires étrangères), Bruno Retailleau (Intérieur) et Gérard Darmanin (Justice). Le chef de l'État les a conviés pour leur raconter la teneur de son coup de fil, la veille, avec le président algérien Abdelmadjid Tebboune. Un signe de détente après « les tensions qui se sont accumulées ces derniers mois », comme le formule pudiquement le communiqué conjoint publié dans la foulée de cet appel, en faisant état d'un « long échange franc et amical » destiné à renouer un « dialogue fructueux » et « d'égal à égal ».

Emmanuel Macron nourrissait depuis plusieurs semaines le projet de reprendre la main dans la crise avec l'Algérie, en matérialisant cet entretien avec son homologue. « On doit réengager avec le président Tebboune », insistait-il en petit comité. D'autant que le président algérien « n'est pas le plus dur de son système », glissait-on autour de lui, référence à la rigidité des militaires qui pèsent également dans la nomenclature algérienne. La cellule diplomatique

de l'Élysée s'est activée en ce sens : des conseillers présidentiels se sont déplacés à trois reprises à Alger depuis le début de l'année, en lien avec le directeur de cabinet d'Abdelmadjid Tebboune. Le président algérien a, de son côté, envoyé des signaux favorables, en décrivant il y a quelques jours Emmanuel Macron comme son « unique point de repère », tandis que la diplomatie algérienne focalisait plutôt ses communiqués sur « l'extrême droite française revancharde et haineuse », avec Bruno Retailleau dans son collimateur.

Le communiqué franco-algérien est cependant bien plus poli que précis. S'il acte une reprise de la coopération dans divers domaines - sécuritaire, migratoire, mémoriel, économique -, il renvoie les modalités à une visite à Alger du ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, le 6 avril, tandis que Macron et Tebboune ont « arrêté le principe d'une rencontre prochaine ». Les déplacements de la cellule diplomatique de l'Élysée, en amont de l'entretien entre les deux présidents, ont tout de même permis d'acter une reprise des travaux de la commission mixte d'historiens mise en place en 2022 sur les questions de mémoire. L'Élysée souligne aussi qu'une rencontre est prévue dans les semaines à venir entre les préfets français concernés par les renvois d'Algériens sous obligation de quitter le terri-

toire (OQTF) et les consuls algériens en France qui doivent délivrer les laissez-passer consulaires indispensables à leur expulsion. Un enjeu crucial pour l'opinion française, un mois et demi après l'attentat de Mulhouse commis par un ressortissant algérien dont l'éloignement avait été refusé une quinzaine de fois par son pays d'origine.

## Guerre des récits

Pour le reste, la déclinaison concrète du réchauffement reste à venir. Et Emmanuel Macron en est réduit, dans le communiqué conjoint, à appeler son homologue « à un geste de clémence et d'humanité » envers Boualem Sansal, arbitrairement arrêté en Algérie où il est détenu depuis novembre, et où il vient d'être condamné la semaine dernière à 5 ans de prison pour des propos sur le statut du Sahara occidental. C'est la prise de position du président français en faveur du Maroc au sujet de ce territoire disputé, en juillet dernier, qui a braqué le régime algérien et fortement dégradé la relation. Côté français, on reste prudent mais confiant quant à la possibilité d'une libération prochaine

de l'écrivain franco-algérien, qui pourrait bénéficier d'une grâce présidentielle d'Abdelmadjid Tebboune. S'il assume toujours le « rapport de force », Bruno Retailleau a d'ailleurs choisi de mettre en sourdine ses critiques les plus virulentes contre l'Algérie afin de ne pas compromettre les discussions en cours.

Le ministre de l'Intérieur n'en reste pas moins persuadé que sa fermeté et les mesures de rétorsion ont pesé lourd dans la balance. « Les diplomates font valoir que c'est la méthode douce qui marche, mais ça ne marche que parce qu'on a mis sur la table un certain nombre d'éléments de riposte », assure un proche, en insistant sur l'efficacité des restrictions pesant sur les détenteurs de passeports diplomatiques. Un message que Bruno Retailleau veut aussi adresser aux militants du parti Les Républicains, dont il brigue la présidence face à Laurent Wauquiez. Un match partisan qui ne cesse de s'inviter dans le dossier algérien. Mardi, Wauquiez a une nouvelle fois pris Retailleau pour cible en cinglant sur X, à propos de l'appel Macron-Tebboune : « La riposte était très graduée et en plus très provisoire. »

À l'Élysée, on préfère vanter une « logique de résultat » appuyée par une diplomatie patiente et discrète. On est loin, dans la tonalité, de l'ultimatum lancé en février par François Bayrou dans *Le Figaro*, où il menaçait de dénoncer l'accord de 1968 qui octroie des facilités migratoires pour les Algériens en France. « Seuls comptent les résultats », a insisté mardi Jean-Noël Barrot, devant l'Assemblée nationale, en disant vouloir résoudre les tensions « avec exigence et sans aucune faiblesse ». Et le locataire du Quai d'Orsay de ménager la chèvre et le chou dans la guerre des récits qui couve au sein de l'exécutif : « Le dialogue et la fermeté ne sont en aucun cas contradictoires. » Chacun pourrait toutefois s'y retrouver si le réchauffement donne bel et bien des résultats, notamment sur les réadmissions des OQTF et le sort de Boualem Sansal. L'Élysée et la diplomatie française pourront faire valoir les vertus du dialogue ; la place Beauvau pourra se prévaloir de l'efficacité d'une position ferme. « Il peut y avoir des vrais gains pour tout le monde », comme le dit un proche d'Emmanuel Macron. ■

# LE FIGARO

■ hors-série

---

## 1945, LES SECRETS DE LA VICTOIRE

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitule et met fin à six longues années de guerre dévastatrice en Europe. Partis d'Afrique du Nord, de Normandie et d'URSS, les Alliés ont avancé dans la douleur jusqu'à Berlin. La capitale du Reich est en ruine. Partout, on pleure, on célèbre la victoire ou l'on se souvient des morts. On commence aussi à juger les vaincus, leur terrible système concentrationnaire. L'ordre qui vient est encore flou, mais déjà les géants américains et soviétiques entrent en concurrence.

Comment la victoire a-t-elle été rendue possible ? Quels sacrifices ont marqué le chemin vers la paix ? Quelles furent les figures de ce tournant de l'histoire ? *Le Figaro Hors-Série* raconte les grandes batailles qui ont précipité la fin du conflit, l'immense effort de reconstruction qui s'ensuivit, et les tensions qui définirent un nouveau monde. Témoignages bouleversants, archives inédites, atlas de la campagne d'Allemagne : ce numéro offre un éclairage unique sur l'année 1945, ses espoirs et ses défis.

14€  
14,90

164 pages, actuellement disponible  
chez votre marchand de journaux et sur [www.figarostore.fr/hors-serie](http://www.figarostore.fr/hors-serie)

Retrouvez *Le Figaro Hors-Série* sur X et Facebook

# Lutte contre le narcotrafic : la proposition de loi largement adoptée à l'Assemblée nationale

Wally Bordas

Ce texte porté par Bruno Retailleau et Gérard Darmanin a recueilli un vaste soutien. Seuls les Insoumis ont voté contre.

L'Assemblée nationale a adopté ce mardi après-midi, à 436 voix pour et 75 voix contre, la proposition de loi sénatoriale visant à sortir la France du piège du narcotrafic. Le texte a recueilli le soutien du socle gouvernemental - macronistes et LR -, du Rassemblement national et des ciottistes de l'UDR, mais aussi des socialistes et du groupe Liot. Seuls les Insoumis ont voté contre. Une majeure partie des écologistes et communistes, eux, se sont abstenus. Une loi qui, une fois n'est pas coutume ces dernières semaines, a été débattue pendant plusieurs jours dans l'Hémicycle de l'Assemblée nationale. Le vote solennel, prévu la semaine dernière, avait finalement dû être reporté, les discussions ayant été plus longues qu'anticipé.

Le texte prévoit, comme le souhaitait le garde des Sceaux, Gérard Darmanin, la création d'un Parquet national anti-criminalité organisée (Pnaco), qui se saisira des affaires concernant les trafiquants les plus dangereux. Il crée également un nouveau régime de détention beaucoup plus strict qui sera réservé aux détenus les plus dangereux.

Autre mesure phare : la création d'un « dossier coffre », sorte de « procès-verbal distinct », qui sera inaccessible aux avocats de la défense. Un dispositif qui pourra être utilisé dans les dossiers liés à la criminalité organisée lorsque la vie d'un enquêteur ou d'un informateur sera en danger. La disposition, défendue par le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui permettait aux enquêteurs d'accéder aux messageries chiffrées, a quant à elle été supprimée par les députés lors de l'examen du texte.

Au cours des explications de vote, ce mardi, de nombreux orateurs ont pointé les absences répétées pendant les dé-

bats des députés macronistes et LR. Rappelant que tout au long des discussions, les parlementaires du Rassemblement national avaient fait face à ceux de la gauche, très mobilisés. Ces derniers se sont toutefois félicités des avancées permises par ce texte, « une nouvelle étape pour lutter contre les narcotrafiquants », s'est satisfait l'élu Renaissance Sébastien Huyghe. « Cela envoie un message clair à ces criminels : partout où vous serez, nos forces de l'ordre seront », a-t-il également lancé. « Enfin une loi utile aux Français », s'est de son côté réjoui le député LR Olivier Marleix.

Le Rassemblement national comme l'Union des droites pour la République, ont également accompagné le texte. « Nous le voterons pour la justice, pour la France et son avenir, contre le chaos », a expliqué la députée ciottiste Brigitte Barèges, pendant que le député RN Michaël Tavernier s'est contenté de distribuer bons et mauvais points et de tempêter contre la décision de justice qui a condamné Marine Le Pen, hier.

## Position modérée de la gauche

Une grande partie de la gauche, elle, a adopté une position modérée sur le sujet. « On ne peut pas faire face à un tel

fléau en étant sous-dotés », a estimé la communiste Elsa Faucillon. Avant de regretter : « Ce texte a été l'objet de coups de communication. (...) Les agendas politiques et personnels des ministres ont primé sur la recherche de consensus. » Son collègue écologiste a lui regretté « une justice de la vengeance » tout en soulignant les « bons points » de cette proposition de loi.

L'Insoumise Gabrielle Cathala, elle, a fustigé un « texte qui ne changera rien et ne permettra pas de lutter contre la criminalité organisée ». Avant d'argumenter : « Le gouvernement va créer un quartier avec fouille systématique sans

contact humain, sans activité, sans accompagnement, et dont le seul résultat sera de rendre les individus complètement fous et d'empêcher leur réinsertion. » Et de critiquer les deux ministres au banc qui « ont besoin de montrer leurs petits muscles au JT de 20 heures ».

La socialiste Colette Capdevielle, elle, a salué les « débats de très bonne tenue ». Le texte, qui n'a pas été adopté dans les mêmes termes qu'au Sénat, fera probablement l'objet d'une commission mixte paritaire entre députés et sénateurs, ces prochains jours, afin de tenter de trouver un consensus pour une mise en application rapide. ■



Les ministres de l'Intérieur, Bruno Retailleau, et de la Justice, Gérard Darmanin, mardi à l'Assemblée nationale.

GONZALO FUENTES / REUTERS

## Gil Avérous : « J'observe des avancées que les maires attendaient »

Propos recueillis par Emmanuel Gallero

Gil Avérous est président de l'association Villes de France et maire DVD de Châteauroux.

LE FIGARO. - Comment le maire que vous êtes réagit-il quand il apprend qu'une école publique de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) envisage de déménager pour fuir des trafiquants de drogue ?

GIL AVÉROUS. - C'est un aveu d'échec terrible et inadmissible. Cela démontre que ceux qui veulent faire régner la loi dans leurs quartiers commencent à y arriver. Mais il ne faut absolument pas céder à ce type de pressions. Je comprends le sentiment d'insécurité des parents et des personnels enseignants mais l'État doit reprendre la situation en mains face au narcotrafic pour faire respecter la loi partout sur le territoire.

Mais que feriez-vous face à une telle urgence ?

Les seuls moyens dont nous disposons à l'échelon local sont ceux de la police municipale. Mais en arriver au point d'être obligé de poster des policiers en faction à proximité d'une école, c'est faire le constat édifiant de l'échec d'une politique nationale.

Dimanche, dans un quartier de Saint-Denis, des policiers municipaux ont été ciblés par une trentaine d'individus... Quelle est la solution ?

Là aussi, de tels faits révèlent une inversion totale des valeurs. Il n'y a plus de respect de l'autorité et de l'uniforme, plus de peur. Au contraire, la défiance à l'égard des symboles de cette autorité est devenue la règle. Nous atteignons un paroxysme.

La loi narcotrafic a été votée ce mardi, à l'Assemblée. Que retenir-vous de cette discussion parlementaire ?

Je me réjouis de l'unité nationale constatée au Sénat mais je regrette les tergiversations de l'Assemblée nationale sur ce sujet. Cela nous a conduits à cosigner une tribune avec 250 maires pour dire aux parlementaires que nous avons besoin des dispositions défendues dans ce texte. Car cette loi est d'utilité publique. J'ai l'impression qu'il y a une prise de conscience et j'observe des avancées allant dans le sens de ce que les maires attendaient.

Lesquelles ?

Le procureur et le préfet doivent désormais informer le maire des mesures prises contre les établissements fermés, qu'elles soient judiciaires ou administratives. De plus, en cas de trouble à l'ordre public lié au trafic de drogue, le maire doit également être informé. Ce qu'il nous restera à obtenir et qui n'était pas prévu dans ce texte, c'est le fait de pouvoir délivrer une autorisation municipale préalable à l'installation des commerces, pour en contrôler la nature et en assurer la diversité, en tenant compte des besoins locaux.

Pourquoi les maires des villes moyennes souhaitent-ils être plus impliqués dans la détection des trafics ?

Sur le plan judiciaire, ce domaine relève des compétences de l'État mais nous réclamons avec force des moyens administratifs face à l'installation des commerces de façade servant au blanchiment d'argent car nous savons bien que cela participe à conforter les réseaux de criminalité. Nous devons avoir le pouvoir de choisir et de valider les autorisations d'implantations pour ceux qui manient de l'argent liquide. Barbiers, laveries, kébab... autant d'activités qui permettent parfois de

déclarer des chiffres d'affaires disproportionnés. De plus, nous constatons que cela appauvrit la qualité marchande de nos centres-villes.

Que pensez-vous du plan de lutte défendu par le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau ?

Notre association y est très favorable car tout ce qui peut permettre de lutter contre ce fléau est essentiel. Jusqu'à présent, les villes moyennes étaient préservées des réseaux criminels nationaux et internationaux mais nous observons aujourd'hui qu'ils essaient de gagner des parts de marché, en conquérant les points de deals des villes moyennes, de manière brutale. Les maires et les habitants voient des échanges à la kalachnikov dans leurs communes. La violence a fortement augmenté, en lien avec la hausse du nombre de consommateurs et des volumes d'argent sale.



STEPHANE MAHE / REUTERS

Nos concitoyens reprochent aux politiques leur manque de réaction et l'inadaptation de notre arsenal juridique (...) La lutte contre le narcotrafic doit être déclarée grande cause nationale

Gil Avérous Président de l'association Villes de France

Que pensez-vous du débat sur la dépénalisation comme moyen prétendu de tuer ces trafics ?

À titre personnel, j'ai fait partie de ceux qui prônaient cette solution. C'est ce que je disais, notamment en 2019, face au développement du trafic de cannabis. Je croyais qu'en mettant un coup de pied dans la fourmière, l'État pouvait maîtriser la filière, casser le trafic et maîtriser aussi la qualité du produit vendu. Mais aujourd'hui, la cocaïne s'est tellement déversée sur le territoire, que le sujet est plus prégnant qu'il y a six ans. J'ai donc changé d'avis car la légalisation n'est plus la solution. Face aux drogues dures, qui sont désormais beaucoup plus accessibles et beaucoup plus répandues, il faut de la répression. Légaliser le cannabis n'est plus à la hauteur du problème.

De votre point de vue d'ex-ministre des Sports, pourquoi semble-t-il si difficile de détourner la jeunesse de ces fléaux ? Parce que la répression n'est pas assez forte et l'accès aux drogues est très facile. On peut en commander rapidement sur les réseaux sociaux, se faire livrer n'importe quelle matière, y compris à domicile. Et puisque ces drogues sont faciles d'accès, elles sont aussi faciles d'expérimentation. Malheureusement, plus un produit stupéfiant sera accessible, plus il sera consommé.

On sait que ces trafics sont animés par de puissantes économies parallèles. Est-il réellement possible de reprendre le contrôle partout ?

La reprise de contrôle est indispensable. Cela doit être une priorité du gouvernement. Il faut bien comprendre que ces narcocriminels sont équipés comme des militaires, avec des armes de guerre. Il est donc urgent d'adapter les moyens de nos forces. Ces termes

peuvent faire peur mais nous sommes réellement confrontés à des organisations et à des enjeux financiers très puissants. C'est pour cela que l'on peut parler de mexicanisation. Et cela provoque des bouleversements profonds qui inversent les valeurs de notre société : la drogue permet de gagner de l'argent rapidement, exige une activité limitée, n'incite pas à poursuivre des études... On est loin du travail et du mérite. Nos concitoyens reprochent aux politiques leur manque de réaction et l'inadaptation de notre arsenal juridique. C'est pour cela que nous devons absolument réagir. Ce combat doit être mené et gagné. Quand on veut, on peut. Il faut y mettre les moyens. La lutte contre le narcotrafic doit être déclarée grande cause nationale. Chacun y a sa part. La réactivité sera la clé.

Que pensez-vous de la détention stricte et des deux prisons de haute sécurité choisies dans le Pas-de-Calais et dans la Sarthe par le ministre de la Justice, Gérard Darmanin, pour isoler les 200 plus gros narcotrafiquants ?

Quand le ministre propose des prisons complètement coupées du monde, où toute communication avec l'extérieur est impossible, on ne peut qu'applaudir.

Selon un sondage CSA, 89% des Français se disent favorables à l'expulsion systématique des trafiquants de drogue de nationalité étrangère. Quel est votre avis ? J'y suis moi aussi favorable, évidemment.

Face à l'urgence de la lutte contre les narcotrafics, quel message adressez-vous à François Bayrou et à Emmanuel Macron ? Il faut y aller ! Il faut mettre le paquet contre les narcotrafiquants ! ■

# À la frontière libanaise, le cessez-le-feu mis à mal

Guillaume de Dieuleveult Envoyé spécial à la frontière entre Israël et le Liban

Pour les habitants du nord d'Israël, où plusieurs roquettes ont été tirées dernièrement, le retour dans des localités exposées reste un défi.



En représailles des roquettes tirées du Sud-Liban par le Hezbollah, l'armée israélienne a mené, vendredi, des frappes aériennes sur Khiam, une ville libanaise située à la frontière entre les deux pays. STR/DPA VIA REUTERS

Après 541 jours de réserve, Lior Shelef va enfin pouvoir retirer son uniforme. « C'est un moment historique ! », se réjouit cet habitant de Snir, un kibboutz situé dans l'extrême nord d'Israël, à une centaine de mètres du Liban. Il a été mobilisé le 7 octobre 2023 et, depuis, il est sous les drapeaux. « Demain, je vais m'habiller en civil, mais je garde mes armes à la maison », précise-t-il. Né à Snir, cet homme de 49 ans, sait combien la situation reste instable dans cette partie du pays. Surnommée « le doigt d'Israël », la vallée de la Houla, où il habite, s'enfoncé comme un coin entre le Liban et la Syrie.

Ici, les séquelles de 14 mois de guerre avec le Hezbollah sont encore bien visibles. Les frontières ne sont pas figées et la zone reste aussi explosive qu'un baril de poudre. Le cessez-le-feu avec la milice chiite vient de connaître de nouveaux accrocs, les plus inquiétants depuis son entrée en vigueur, fin novembre. Mardi matin, Israël a bombardé le quartier sud de Beyrouth : la deuxième série de frappes en quelques jours. L'État hébreu affirme qu'il a visé un responsable du Hezbollah, Hassan Bdaïr, alors que les tirs de roquette ont repris ces derniers jours en direction de la zone frontalière.

Vendredi matin, les sirènes ont sonné à Kiryat Shmona. Deux roquettes ont été tirées vers cette ville, la plus grande de la région, située à quelques kilomètres de Snir. L'une a été interceptée par le Dôme de fer, le système de défense israélien, l'autre est tombée côté Liban. Elles auraient toutes deux été envoyées depuis une zone située au nord du fleuve Litani, dans une région non concernée par la résolution 1701 de l'ONU, en vertu de laquelle le Hezbollah ne doit pas déployer de troupes plus au sud.

Dans la foulée, l'armée israélienne a répliqué par des tirs d'artillerie. Puis, comme aux pires heures de la guerre, elle a bombardé un bâtiment du quartier sud de Beyrouth, le bastion du Hezbollah. La milice chiite a pourtant nié être à l'origine du tir, qui n'a pas été revendiqué. Les soupçons se portent sur des mouvements palestiniens présents au Liban, comme le Hamas. Mais, pour Israël, quoi qu'il arrive, la responsabilité incombe au Hezbollah.

Très vite, le Quai d'Orsay a réagi. « La France observe avec une grande préoccupation la recrudescence des frappes israéliennes au Liban. Elle condamne fermement les tirs de roquette dirigés vers Israël depuis le territoire libanais, dans la matinée du 28 mars, qui ont conduit à la riposte israélienne en cours », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. « La France appelle l'ensemble des parties à la plus grande retenue afin d'éviter une escalade dangereuse pour la pérennité du cessez-le-feu conclu le 26 novembre 2024, à l'heure où les efforts internationaux se poursuivent pour permettre de parachever les engagements pris dans ce cadre », conclut le communiqué.

Au lendemain de l'attaque terroriste du 7 Octobre, le Hezbollah est entré en

guerre contre Israël depuis le Liban. Fuyant les roquettes, poussées par la peur de subir une agression semblable à celle orchestrée par le Hamas depuis Gaza, environ 60 000 personnes ont quitté le nord d'Israël. La femme et les trois enfants de Lior Shelef sont partis eux aussi, comme les 600 habitants de Snir.

**« Je suis revenu, malgré le danger, parce qu'il faut reconstruire la société israélienne. Et cela commence ici. Metula est la porte d'entrée d'Israël. Si la porte n'est pas défendue, on ne pourra pas reconstruire le pays »**

Rami Rabinowicz  
Un habitant du kibboutz Metula

Mais leur père, non. En dépit des frappes du mouvement chiite, il est resté sur place avec une trentaine de personnes, consacrant l'essentiel de son temps au travail militaire. « Je suis beaucoup allé au Liban », confie-t-il. Autrement, c'était l'entretien du kibboutz, de ses vergers d'avocats et du bétail, la lutte contre les incendies allumés par les roquettes. « Il y avait deux ou trois départs de feu par jour », assure-t-il.

Seule sa chienne est restée avec lui. « Elle est traumatisée par le bruit des explosions », affirme-t-il. Moi, je m'y suis habitué. Sa femme et ses enfants sont rentrés mi-mars, comme la moitié des habitants du kibboutz.

Mais le retour est difficile. Malgré le cessez-le-feu, beaucoup ne sont toujours pas rentrés. « Avant, mes enfants étaient insouciantes. Maintenant, ils ont peur, même quand ils sont à la maison. Ma femme n'est pas née ici, elle me dit :

pourquoi rester ? Allons vivre dans un endroit calme. Mais où est-ce que c'est calme dans ce pays ? Le calme, c'est une question de perspective. Et si nous partons, que se passera-t-il ? Si nous ne gardons pas cette terre, quelqu'un d'autre s'y installera et il ne sera certainement pas israélien. Nous devons accepter le fait qu'une roquette ou deux ne sont pas une raison valable pour quitter cet endroit. »

À Kiryat Shmona, la rue Tel Hai a retrouvé un semblant de vie. Pendant des mois, c'était une artère déserte, empruntée à toute vitesse par de rares voitures craignant une nouvelle attaque de roquette, parfois si promptes que les sirènes sonnaient après l'impact. Désormais, les boutiques rouvrent et il y a du trafic. La municipalité, ainsi qu'un supermarché local, a placé des pancartes sur les lampadaires : « C'est bon de vous revoir à la maison ! » Mais entre 30 % et 50 % des habitants seulement, sur une

population d'environ 22 000 personnes, sont rentrés. Dans le bloc où vit Moshe Sharvit, c'est le désert. Seuls trois appartements de son immeuble ont été réinvestis.

Les martinets nichent dans les appartements vides. Ils passent en criant à travers les fenêtres soufflées par l'explosion d'une roquette, juste en face. Moshe Sharvit vient de remettre son appartement en état. Il ne partira plus. « On n'a nulle part où aller. Si d'autres roquettes tombent, soit on se fait tuer, soit on a le temps de s'enfuir », assène-t-il, fataliste. Ouvrier en bâtiment, il a vu le hangar où il stockait son matériel partir en fumée dans un tir de roquette. « Le gouvernement ne me rembourse qu'un tiers de sa valeur. Ce sont des ordures et nous, ils nous traitent comme des moins que rien », peste-t-il.

L'État a cessé de subventionner les habitants évacués. Mais le retour n'est pas possible partout. Le 22 mars, six roquettes ont été tirées vers le kibboutz Metula. C'est le plus septentrional d'Israël et le plus exposé : ici, 60 % des maisons ont été frappées par des tirs de roquettes ou de missiles antitank pendant la guerre.

Aujourd'hui, Metula garde ses airs de ville fantôme. Personne dans les rues, les trottoirs défoncés, les boutiques et les écoles fermées, des maisons calcinées, des voitures à l'abandon depuis des mois, des bâches de camouflage qui claquent dans le vent. Environ 300 personnes vivent là, contre 2 400 avant la guerre.

Pour les autres, la date du retour est inconnue. Solide sexagénaire, Rami Rabinowicz, un des membres de l'équipe municipale, y travaille depuis le mois d'août. « Je suis revenu, malgré le danger, parce qu'il faut reconstruire la société israélienne. Et cela commence ici. Metula est la porte d'entrée d'Israël. Si la porte n'est pas défendue, on ne pourra pas reconstruire le pays. » L'endroit est toujours dangereux, reconnaît-il. Mais il espère pouvoir faire revenir les familles cet été. « Nous pourrions peut-être organiser une colonie de vacances pour les enfants ? »

Depuis les hauteurs de Metula, on voit très bien le village libanais de Kfar Kila, tout proche. Du moins, ce qu'il en reste : il a été entièrement ravagé par les bombardements israéliens. Quelque part dans les décombres, un chien aboie. « Plus loin, c'est Deir Mima, un village chrétien, et là-bas, c'est Mazraat Sarda » : Ali Galil et sa femme, Farah Raslane, connaissent parfaitement la région.

Ces Libanais de confession chiite sont nés là. Ils ont fui pour Israël avec leur famille, lors du retrait israélien du sud du Liban, en 2000. Mais Ali Galil ne parvient pas à retrouver sa maison parmi les ruines. « Il n'y a plus aucun souvenir du village où j'ai passé mon enfance », regrette-t-il. En contrebas, des chars israéliens tirent plusieurs salves d'obus vers le Liban et des colonnes de fumée s'élèvent dans les collines. Dans la voiture, les enfants s'impatientent : ils veulent rentrer à Tel-Aviv, où la famille tient une pâtisserie de knafeh. ■

## Syrie : un nouveau gouvernement dominé par les islamistes

Georges Malbrunot

Les fidèles du président Ahmed al-Charaa conservent les postes clés du cabinet qui s'ouvre toutefois aux technocrates.

Au lendemain de l'annonce de son nouveau gouvernement, Ahmed al-Charaa, le président par intérim syrien, qui s'est attribué le poste de premier ministre, a prévenu qu'il « ne pourra pas satisfaire tout le monde », reconnaissant que « chaque mesure que nous prenons ne fera pas consensus ».

Ce nouveau cabinet était le test attendu par de nombreux Syriens et les pays occidentaux, qui faisaient de l'inclusivité l'une des conditions pour lever les sanctions qui frappent encore sévèrement la Syrie post-Assad. De Washington à Paris en passant par certaines fractions de la mosaïque syrienne, le scepticisme domine, ce qui ne laisse pas augurer d'une levée prochaine des sanctions.

Soucieux de conserver les ministères régaliens pour contrôler une transition politique qui va s'étaler sur cinq ans, al-Charaa, un ex-djihadiste qui a renversé Bachar el-Assad, à la tête d'une coalition de groupes armés islamistes, a maintenu ses proches à la Défense (Mourhaf Abou Qasra), aux Affaires étrangères (Assaad

al-Chibani), promu à l'Intérieur le chef des Renseignements généraux, Anas Khattab, et remplacé le très contesté ministre de la Justice Chadi al-Waissi - ex-djihadiste lui aussi qui avait supervisé l'exécution de deux femmes à Idlib - par un juriste islamique, Mazhar al-Wais.

Alors que le précédent premier ministre, Mohammed al-Bachir, a glissé au ministère stratégique de l'Énergie, aucun dirigeant de l'opposition en exil sous el-Assad - soutenue par des pays européens - n'a été nommé. Al-Charaa a choisi des ministres à titre individuel et non pas en tant que représentant d'autres forces politiques, dont il ne veut pas.

« L'inclusivité est minimale », constate un diplomate européen, les personnalités issues des minorités ne représentent qu'eux-mêmes. Parmi les 23 ministres, on compte une femme, Hind Kabawat (Affaires sociales), qui est aussi chrétienne - la seule - ; un alaouite, Yarob Badr (Transports) - que beaucoup au sein de sa communauté critique, un mois après les massacres commis contre les alaouites par les forces de sécurité - ; un druze,

Amgad Badr (Agriculture), et un Kurde, Abdelrhmane Terko (Éducation), sans lien avec les Forces démocratiques syriennes (FDS) à dominante kurde, qui administrent le Nord-Est syrien.

Grands perdants, les FDS ont immédiatement contesté la légitimité de ce gouvernement « qui ne reflète pas la pluralité du pays ». L'administration autonome kurde affirme qu'elle ne se sent « pas concernée par l'application ou l'exécution des décisions (en) émanant ». Une prise de distance fâcheuse alors qu'al-Charaa et les Kurdes se sont donnés six mois pour régler leurs profonds différends.

Le nouvel homme fort de la Syrie a récompensé en revanche la société civile en nommant au ministère chargé des Situations d'urgence Raed al-Saleh, l'ancien chef des Casques blancs pendant la « révolution », tout en faisant appel à des technocrates compétents pour relever les défis économiques : Yarob Badr, ingénieur formé en France, ancien ministre des Transports entre 2006 et 2011 sous el-Assad, et Yisr Barnieh, un expert aux Finances, dont Charaa espère qu'il lui

ouvrira les portes des institutions financières internationales.

« Al-Charaa partage le pouvoir avec des ONG et des technocrates sans relais politiques », regrette un expert syrien. « Au regard de nos critères, renchérit un autre diplomate européen, le compte n'y est pas tout à fait. Mais au regard des standards régionaux peut-on en attendre plus ? », ajoute-t-il.

**« Au regard de nos critères, le compte n'y est pas tout à fait. Mais au regard des standards régionaux peut-on en attendre plus ? »**

Un diplomate européen

« Les Européens sont plutôt déçus dans la mesure où c'était la dernière occasion pour avoir plus d'inclusivité dans un processus de transition désormais en place pour cinq ans », estime un autre expert à Bruxelles. Quant à Washington, qui a récemment remis à al-Charaa une liste

d'exigences avant de lever les sanctions, une telle perspective n'est pas pour demain. Ce qui risque d'aggraver une situation économique, déjà précaire.

Faute d'un feu vert américain, le Qatar, allié de la nouvelle Syrie, ne peut toujours pas verser chaque mois les 120 millions de dollars promis pour payer les fonctionnaires. Sans ressources, le président par intérim doit compter sur la Turquie pour régler les salaires de l'Armée nationale syrienne qui se bat au nord contre les Kurdes. Enfin, avec environ cinq milliards de réserves, issus des trafics, les réseaux du crime organisé en Syrie sont plus riches que l'État.

« Parier sur un échec n'est cependant pas une option souhaitable », estime-t-on à Paris, alors qu'Emmanuel Macron a invité le nouvel homme fort de Damas. En fin de semaine, le comité chargé de faire la lumière sur les massacres perpétrés début mars contre les alaouites rendra ses conclusions. À Paris comme ailleurs, on attend que les coupables soient arrêtés. Damas a une ultime occasion de tenir ses promesses. ■

Nicolas Barotte

Très employées dans les opérations de contre-insurrection, les opérations spéciales doivent repenser leur doctrine et leurs rôles dans l'hypothèse d'un conflit majeur.

Il parlent peu et encore moins de ce qu'ils font. Dans la préface du livre de Nicolas S., dit « Stan », intitulé *Les Guerriers du 10* (Mareuil Éditions), le commandant des opérations spéciales Michel Delpit rend cependant hommage aux soldats qu'il dirige. « Surprendre et agir de façon fulgurante puis disparaître est leur marque de fabrique », écrit le général. L'ouvrage, paru l'automne dernier, raconte des souvenirs et des faits d'armes de Stan, opérateur au CPA10, le commando parachutiste de l'air n° 10. Depuis plus d'une décennie, les forces spéciales (FS) ont agi en première ligne, au Sahel ou en Afghanistan, dans des missions de contre-terrorisme : il s'agissait d'opérations ciblées, contre des adversaires peu équipés, menées par des unités d'une dizaine de soldats seulement. Les forces conventionnelles leur servaient d'appui. Les FS étaient discrètes mais pas complètement secrètes.

À l'heure de la « haute intensité », les forces spéciales doivent se réinventer. « Il va falloir sans doute revenir à la mission initiale des commandos », racontait Stan il y a quelques mois. Le soldat a quitté les FS mais il en connaît les arcanes. « Les forces conventionnelles ont un effet tactique. Les forces spéciales recherchent un effet stratégique », expliquait-il. Sabotage, élimination de cibles à haute valeur, influence... Autant d'actions à intégrer dans une guerre de plus en plus complexe. À la différence des opérations clandestines, qui ne peuvent pas être revendiquées, les opérations spéciales, tout en restant discrètes, peuvent être assumées. Mais les frontières se rapprochent parfois.

#### Gérer la contrainte du « secret »

Tous les états-majors occidentaux réfléchissent au nouveau rôle de leurs forces spéciales. Elles se trouvent « dans une position similaire à celle des années 1940, face aux complexités de la compétition entre grandes puissances », écrit le commandement des opérations spéciales américain dans un document intitulé « Renaissance ». « Le paysage des missions évolue de manière spectaculaire », lit-on. En France aussi, où le rôle des forces spéciales est recon-



Des soldats des forces spéciales françaises, lors d'un exercice, à Martignas-sur-Jalle, en mars 2023.

## Les forces spéciales repensent leur rôle dans les guerres modernes

nu, on réfléchit. Cette semaine se tient, près de Bordeaux, le salon Sofins, consacré à l'innovation au sein des forces spéciales.

L'expérience ukrainienne est observée de près. Les FS y ont joué le rôle de troupes d'élite. Elles ont aussi rempli des missions en propre. « Les unités de forces spéciales ukrainiennes ont établi des réseaux de résistance, recueilli des renseignements et identifié des cibles clés qui se sont révélées cruciales pour les forces conventionnelles », écrit Doug Livermore, dans une étude pour l'Atlantic Council parue en janvier. « Elles ont utilisé avec succès diverses techniques de guerre non conventionnelle », assure cet ancien lieutenant-colonel des forces spéciales.

Les forces spéciales doivent trouver leur place dans un environnement « non permissif », c'est-à-dire plus dangereux. Dans un champ de bataille étendu et défendu, il n'est plus possible d'apporter une assistance rapide à un groupe en difficulté : l'aviation y est empêchée, les hélicoptères sont vulnérables. Leurs missions ne constituent plus une fin en soi, mais doivent s'inté-

grer dans une manœuvre globale. Il faut aussi gérer la contrainte du « secret », plus forte chez les FS que dans les opérations conventionnelles. Les forces spéciales doivent apprendre à agir dans la position « du faible face au fort », résume une source militaire.

La « transparence » du champ de bataille, accrue par l'usage des drones et le regain de la guerre électronique, impose des contraintes fortes aux opérateurs, qui doivent renforcer leur furtivité. Les innovations technologiques permettent de réduire « l'empreinte » électromagnétique et thermique des opérateurs. Ceux-ci peuvent s'astreindre à des « bulles de silence » et agir avec d'avantage d'autonomie. Ils doivent aussi réapprendre à ruser. « Il faut modeler la perception de l'adversaire, créer l'ambiguïté sur les intentions », explique la source militaire.

Les forces spéciales doivent pouvoir s'adapter au rythme et au terrain d'une guerre conventionnelle. « Il faudra éviter de mettre les forces spéciales au milieu de la mêlée », dit-on. Elles pourront cependant agir « ailleurs » : « Cela peut

être dans les intervalles du champ de bataille, dans la profondeur du dispositif adverse, voire dans les espaces périphériques » : « Il est intéressant de constater que les Ukrainiens sont allés chercher les forces russes également en Afrique », poursuit-on, en faisant référence à des opérations au Soudan par exemple. « Elles ont aussi attaqué les flux logistiques adverses. Un jour, on les verra peut-être à Vladivostok ! »

#### « Protéger les opérateurs »

Tout en conservant leur souplesse d'emploi, les missions des forces spéciales se recentrent sur leurs fondamentaux. Les experts soulignent plusieurs priorités : le « renseignement », le ciblage « d'objectifs stratégiques », et le pilotage « d'acteurs relais ». En Ukraine, l'organisation des mouvements de résistance a été confiée aux forces spéciales. Enfin, les forces spéciales n'échapperont pas à l'importance accrue des opérations d'influence et au cyber. La taille des unités ne permet pas d'imaginer des cybercombattants parmi les forces spéciales. Mais les FS peu-

vent être envoyées pour « placer » des systèmes « capables de capter des éléments techniques » à des endroits sensibles que le commandement de la cyberdéfense pourrait ensuite exploiter. En Ukraine, des opérateurs ont réussi à pénétrer des réseaux de caméras de surveillance. Et pour l'influence ? Chaque planification d'opération comprend désormais une partie « informationnelle ». « Il peut s'agir de protéger les opérateurs », dit la source militaire. Les forces spéciales réfléchissent, par exemple, aux stratégies à mettre en œuvre pour que leurs actions « soient attribuées à d'autres ».

La guerre « hybride », menée par des compétiteurs comme la Russie ou la Chine, est un autre défi pour les forces spéciales, contraintes de réfléchir aux limites de la zone grise. Pour l'armée française, il n'est pas question d'agir sous le seuil de la guerre. Mais il est possible de combiner les moyens d'action. « Pour faire face à l'hybridité, il faut rentrer dans l'hybridité », estime la source militaire. Et rester discret sur les conclusions à en tirer. ■

## Des dizaines de navires chinois simulent un blocus de Taïwan

Suzanne Duroy de Suduiraut Taïwan

Au nom de son projet de « réunification », Pékin multiplie les pressions sur l'île de 23 millions d'habitants.

Les exercices militaires chinois autour de Taïwan semblent désormais relever de la routine : ce mardi 1<sup>er</sup> avril, 71 avions militaires, une dizaine de navires et un porte-avions ont encerclé l'île de Taïwan pour simuler un blocus. D'un ton belliqueux, la porte-parole du bureau des affaires taïwanaises en Chine a déclaré dans un communiqué que ces exercices relevaient de la « punition » : « L'indépendance de Taïwan est synonyme de guerre, et rechercher l'indépendance de Taïwan signifie pousser la population de Taïwan dans une situation périlleuse. » Au nom de la « réunification », Pékin multiplie les pressions sur l'île de 23 millions d'habitants et affirme toujours ne pas exclure l'usage de la force pour y parvenir.

Alors que les navires militaires ont encerclé toute la journée l'île de Taïwan, s'approchant toujours plus des côtes, la vie quotidienne du pays a suivi son cours, imperturbable : « Ces dernières années, (l'armée chinoise) a fait si souvent des exercices que tout le monde s'y est habitué, mais la vie se

poursuit comme d'habitude, les gens continuent d'aller au travail. Plutôt qu'un signe de guerre, je pense qu'il s'agit d'un test de pression de la Chine pour nous faire peur ou pour tester la réaction internationale », observe Mme Lin, une habitante de Taichung, une ville située sur le littoral taïwanais.

Contrastant avec les grandes manœuvres militaires lancées les années précédentes dans le détroit, Pékin semble aborder une nouvelle stratégie, enrobant d'un silence calculé ses opérations : « Depuis l'année dernière, la Chine ne donne plus de noms de code à ses exercices pour faire profile bas face à d'éventuelles réactions internationales », explique Su Tzu-yun, chercheur à l'INDSR, un think-tank basé à Taipei, spécialisé sur les questions de défense. Le 10 décembre dernier, la Chine a ainsi déployé près de 90 navires militaires et garde-côtes sans indiquer de nom de code, semant le doute et la confusion dans la communauté internationale. « Un autre objectif est que cela devienne la norme. Par ces

exercices militaires, l'Armée populaire de libération fait de Taïwan une question d'affaire intérieure », ajoute le chercheur. Malgré les tensions qui s'accroissent, il poursuit : « Nous sommes inquiets mais nous ne paniquons pas. »

#### « Le prétexte est toujours le même : le séparatisme. Mais il s'agit surtout de montrer aux États-Unis que la Chine a la force de menacer Taïwan »

Joseph Tsai  
Chercheur en sciences politiques à l'université de Chung Cheng

Ces dernières semaines, les relations entre Pékin et Taipei se sont considérablement tendues. Qualifiant la Chine de « force étrangère hostile », le président a dénoncé le 13 mars ses infiltrations tous azimuts dans la société taïwanaise - de l'armée, où les cas d'espionnage se multiplient, aux

influenceurs qui véhiculent des messages en faveur de l'unification. Dans les jours qui ont suivi le discours, une influenceuse chinoise résidant à Taïwan a été expulsée du territoire taïwanais. En représailles, Pékin s'est emparé des dossiers brûlants en condamnant à trois années de prison un éditeur célèbre de Taïwan. D'origine chinoise, l'homme, connu sous le nom de « Fucha », est accusé d'incitation à la sécession. Juin dernier, un texte de loi est par ailleurs entré en vigueur en Chine pour punir les « indépendantistes endurcis », prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à la peine de mort.

Ces exercices militaires adressent un message aux États-Unis : « Le prétexte est toujours le même : le séparatisme. Mais il s'agit surtout de montrer aux États-Unis que la Chine a la force de menacer Taïwan », analyse Joseph Tsai, chercheur en sciences politiques à l'université de Chung Cheng. Dimanche, le secrétaire d'État américain à la Défense, Pete Hegseth, a déclaré au Japon que les États-Unis maintien-

draient une « dissuasion crédible et robuste » dans le détroit de Taïwan.

En Chine, les exercices militaires ont aussi été l'occasion d'une campagne de propagande notamment cristallisée autour de Lai Ching-te. Taxé de « parasite », le président taïwanais est caricaturé dans une courte vidéo d'animation sous la forme d'une larve qui infeste l'île. « Un parasite empoisonne l'île de Taïwan et la détruit. Il court à sa destruction ultime », scandent le dessin animé sur fond de musique de film d'horreur. Cela pourrait prêter à sourire, mais la vidéo, très sérieuse, a été diffusée sur les réseaux sociaux et les chaînes officielles de la télévision chinoise. Alors que l'armée du pays est en proie à une importante campagne de purge des hauts dirigeants, les exercices militaires relèvent aussi d'une stratégie de propagande interne : « La Chine a beaucoup d'équipements militaires neufs mais pas de véritable expérience de combat. Il subsiste un point d'interrogation quant à ses capacités militaires », relève Su Tzu-yun. ■

# Sou d'or de Charlemagne, mappemonde du XVII<sup>e</sup> siècle : ces trésors qu'exhument les douanes

Christophe Cornevin

En 2024, elles ont réalisé soixante affaires liées à des trafics de biens culturels, portant sur un total de 22125 objets saisis.

Parmi l'avalanche de drogues, de médicaments frelatés ou encore d'armes de guerre interceptés chaque année, les douanes mettent au jour de véritables trésors culturels. Parfois venus du fond des âges, certains offrent un témoignage inestimable de notre patrimoine national. C'est ainsi qu'un sou d'or émis sous le règne de Charlemagne, aussi appelé « solidus en or », a officiellement été remis ce mardi à la Bibliothèque nationale de France (BnF). Frappée dans un atelier à Uzès entre 768 et 814, cette monnaie de 24 millimètres de diamètre a refait surface, après des siècles de léthargie, en 2018, après qu'un habitant de Lyon et sa fille ont tenté de la proposer à un numismate parisien. Mais le couple, faute de pouvoir présenter un document de détention régulière, a éveillé les soupçons. « *Le marchand refuse la vente et alerte la BnF* », racontent les douanes. Elles précisent que « *l'enquête approfondie révèle que la pièce, proposée à 20000 euros dans une maison de vente à Lyon, a fait l'objet d'une expertise confirmant son statut de bien culturel protégé* ».

À la faveur des investigations confiées à la Direction nationale des recherches et enquêtes douanières (DNRED), l'épouse du vendeur a avoué que son mari se livrait de manière régulière à la détection de métaux sans jamais déclarer ses trouvailles. Confisqué il y a un an quasiment jour pour jour, sur décision de la cour d'appel de Lyon, ce sou d'or de Charlemagne se distingue par sa rareté et sa singularité. « *C'est la seule monnaie en or de cette époque connue pour avoir été frappée sur le sol français, ce qui en fait une pièce emblématique de la numismatique française* », soulignent les douanes. À ce jour, seuls quatre exemplaires du fameux solidus ont été répertoriés.

« *Les pièces anciennes, qui peuvent remonter au VII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, connaissent un véritable engouement, confie au Figaro Bruno Collin, ancien douanier et expert numismate. Depuis quatre ou cinq ans, le marché, longtemps*

*jugé un peu vieillot, est stimulé par de grosses ventes en France, en Allemagne, à Monaco ou encore en Suisse.* » Et les prix s'envolent, à l'image de cet aureus - pièce d'or romaine frappée par l'empereur Brutus à son effigie pour célébrer l'assassinat de César - qui a été vendue 2,7 millions d'euros en 2020. Attirés par les gains, trafiquants et « détectoristes », à la recherche de trésors avec leur « poêle à frire », semblent tourner à plein régime, permettant aux douaniers de multiplier les saisies. Ainsi, le 17 mai dernier, le Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye avait reçu des mains des agents de Bercy un remarquable ensemble de 22 pièces de monnaie, notamment gauloises, datant de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, à la fin de la guerre des Gaules. Frappés de têtes portant des diadèmes, de motifs de guerriers ou d'animaux, ces biens d'une valeur inestimable avaient

été interceptés à Roissy dans un colis postal à destination des États-Unis.

**« Cette carte est rarissime : en dehors de celle-ci, seuls quatre exemplaires ont été recensés, dont trois se trouvent à l'étranger »**

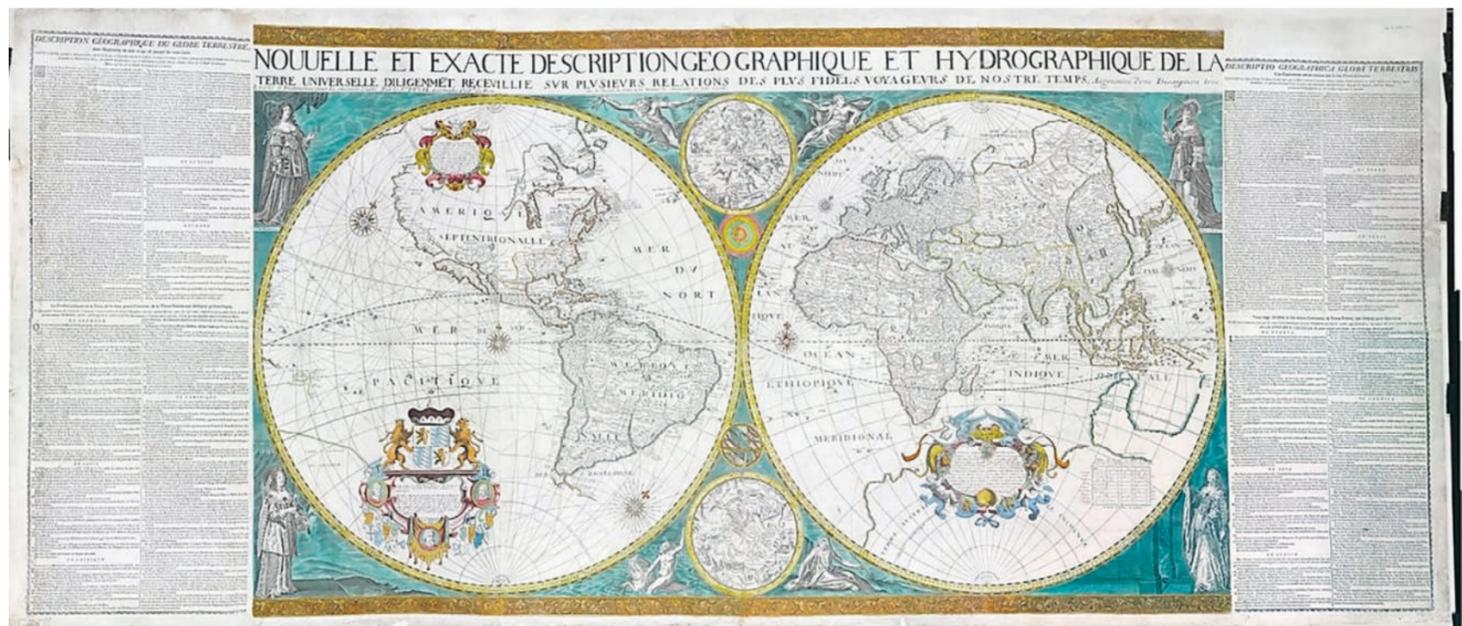
Les experts des douanes

« *Ce genre de remise, assure-t-on au sein de l'institution douanière, illustre une mobilisation de tous les acteurs étatiques afin que puissent être préservées et partagées au plus grand nombre la richesse et la diversité de notre patrimoine.* » En 2024, les « gabelous » ont réalisé une soixantaine d'affaires relatives à des trafics de biens culturels, portant sur un total de 22125 biens saisis, dont des œuvres de l'Antiquité gréco-romaine, des tableaux, peintures et dessins,

mais aussi des monnaies, des statues ou encore des incunables. Piochés sans vergogne sur les sites protégés, voire dans les musées ou des cimetières, les objets d'art peuvent sommeiller des années chez un receleur avant de refaire surface. Parfois, les douaniers mettent la main sur les pièces les plus remarquables lors du franchissement des frontières.

C'est ainsi que les agents de la 4<sup>e</sup> division de la DNRED ont saisi, en 2007, un planisphère de grand format (120 x 287 cm) de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il quittait clandestinement la France pour être mis dans une vente publique en Allemagne par une galerie d'art parisienne. Imprimée à Paris vers 1660, cette mappemonde murale en deux hémisphères a elle aussi été remise officiellement ce mardi à la BnF. Après des années passées enroulée dans la ré-

serve des scellés de la DNRED, les spécialistes de la rue Richelieu avaient pu en assurer la restauration. « *Cette carte est rarissime : en dehors de celle-ci, seuls quatre exemplaires ont été recensés, dont trois se trouvent à l'étranger* », notent les experts des douanes. Saluant la « *qualité et la richesse de ses ornements composés d'allégories des quatre saisons et des quatre éléments* », ils rappellent que « *ces mappemondes ont connu une diffusion qui atteste de l'intérêt croissant pour la géographie et les terres lointaines parmi les élites françaises, qui étaient formées de plus en plus souvent dans les collèges jésuites* ». Véritable objet d'art rehaussé de riches couleurs, la gravure restituée par les douanes offre le panorama d'un monde alors encore à peine défriché, aux terres vierges et inexplorées, encore épargnées des hordes de contrebandiers versés dans des trafics planétaires. ■



Imprimée à Paris vers 1660, cette mappemonde murale en deux hémisphères a été remise, mardi, par les douanes à la Bibliothèque nationale de France.

## Dans le Limousin, tensions autour de la présence du loup

Alix Vermande

L'installation récente de deux canidés sur le plateau de Millevaches exacerbe le conflit entre les éleveurs et les associations de défense de l'animal.

Devant la préfecture de Tulle, plusieurs dizaines de personnes se font face, séparées par des policiers. D'un côté : les défenseurs du loup emmenés par les associations One Voice et Carduelis. De l'autre : des éleveurs guidés par la FDSEA de la Corrèze, défavorables à la présence du mammifère sur le territoire limousin. Ce mercredi 19 mars, une tentative de dialogue est esquissée entre les représentants, en vain. Les deux camps semblent irréconciliables. « *Elle n'a qu'à prendre les loups dans son jardin* », lance l'un des agriculteurs à Muriel Arnal, présidente de One Voice. « *L'échange est impossible, chacun campe sur ses positions*, regrette la militante. *Alors que nous souhaitons également la protection des élevages.* »

Ce clivage autour de la problématique du loup en Limousin atteint son paroxysme depuis quelques mois et la confirmation de la présence de deux canidés sur le plateau de Millevaches. Deux loups au profil « singulier » selon Carduelis qui a rapidement alerté sur la possible naissance d'une lignée exceptionnelle, hypothèse confirmée par la préfecture de la Corrèze. Le mâle est d'origine germano-polonaise tandis que la femelle est italo-alpine. « *Quoi qu'il en soit, un individu, présent ou à venir, issu d'un croisement génétique entre deux lignées européennes différentes serait une première en France!*, indiquent les naturalistes. *Un tel brassage génétique est fondamental pour la diversité biologique et la viabilité à long terme de toute population animale ou végétale.* »

Ainsi, l'association Carduelis s'oppose « *aux tirs létaux* » autorisés par la préfecture. Le 20 mars, ces tirs de défense ont été maintenus à l'issue d'une réunion de la cellule de veille loup composée de différents acteurs du territoire. « *À ce jour, vingt-cinq éleveurs disposent d'une autorisation de tirs de défense simple en Corrèze*, indiquent les services de l'État. *Ces tirs dérogatoires sont majoritairement réalisés par les*

**« On connaît déjà assez de difficultés économiques, alors si en plus on doit se protéger contre un prédateur... Parfois, ça donne envie de lâcher l'affaire »**

Jean-Louis Un éleveur limousin

lieutenants de louveterie en cas de prédation avérée. En 2024, vingt-huit éleveurs disposaient d'une autorisation de tirs de défense simple ; 82 sessions de surveillance, soit environ 410 heures, ont été mises en œuvre par la louveterie corrézienne. Un tir de défense a été opéré dans les conditions respectant le plan national loup : l'animal a été blessé à la patte arrière. » La préfecture corrézienne précise également que 153 animaux ont été tués ou blessés, en 2024, dans des circonstances qui ne permettent pas d'écarter la responsabilité du loup.

Et si les éleveurs sont dédommagés dans ces cas précis, un profond traumatisme persiste. « *Se lever le matin et*

*découvrir un tel carnage, ça fait très mal et ça marque pour toujours, comme quand on se fait cambrioler* », confie Jean-Louis\*, dont plusieurs de ses brebis ont été attaquées et tuées par ce qui s'apparente, selon lui, à un loup. Depuis, l'éleveur limousin vit « *avec la boule au ventre* » et se questionne sur son avenir dans la profession. « *On connaît déjà assez de difficultés économiques, alors si en plus on doit se protéger contre un prédateur... Parfois, ça donne envie de lâcher l'affaire.* » Et s'il déplore des mesures de protection des troupeaux « *parfois inadaptées* » comme les chiens « *patous* », Jean-Louis ne comprend pas le discours des associations naturalistes et environnementales : « *Militer pour garantir la présence de loups, voire même les attirer chez nous, c'est dangereux et inconscient. Ils ne se rendent pas compte des répercussions sur l'élevage. Ce climat devient de plus en plus pesant. Il va finir par y avoir un mort.* »

Alors le ras-le-bol s'installe chez les éleveurs qui veulent se faire entendre. Quitte à réaliser des actions coups de poing à l'image de la Coordination rurale de Haute-Vienne (CR87) qui, l'été dernier, a diffusé des affiches « *Wanted* » pour inciter à abattre un loup contre une rançon de 1000 euros. Assignée devant les tribunaux par l'association One Voice, tandis que le préfet avait également saisi la justice pour appel au braconnage, la CR87 a finalement été condamnée en janvier par le tribunal de Limoges à retirer ses affiches et à assumer les frais de procédure engagés.

Thomas Hégarly, président du syndicat haut-viennois, estimait alors avoir réalisé « *un coup de com nécessaire pour faire prendre conscience du sujet.* » Même stratégie du côté de son homologue creusois, Florian Tournade, qui avait présenté « *le plomb ou le poison* » comme seules solutions pour lutter contre les attaques de troupeaux.

Cette escalade verbale n'est évidemment pas du goût de Muriel Arnal, présidente de One Voice. Elle regrette de nombreux arguments « *provocants* » des éleveurs. « *Ils aiment agiter le chiffon rouge comme dire que le loup va tuer des humains, des enfants. On sait très bien qu'un loup fuit devant un humain. Ce qui va se passer, c'est que ces deux loups risquent d'être tués. Et là, par contre, la population peut très mal réagir. Il ne faut pas oublier que les éleveurs ont besoin des consommateurs. C'est dommage, mais ils sont arc-boutés sur le fait qu'ils sont chez eux. Surtout, nous voulons éviter toute mesure avec des armes.* »

Des revendications difficiles à entendre pour Marie-France Forest, secrétaire générale de la FDSEA de la Corrèze. Éleveuse d'ovins et de bovins, elle est directement concernée. « *On vit avec la crainte de voir son troupeau être attaqué et les mesures mises en place ne sont pas suffisantes. J'ai débuté en 2003 et le loup n'était pas un sujet. Désormais, c'est une problématique envahissante.* »

Si la Corrèzienne est autorisée à déclencher des tirs de défense, elle souligne « *de nombreuses règles* » impliquant des actions finalement menées par les lieutenants de louveterie. « *Il ne faut pas croire que l'on peut tirer quand on veut. On n'est pas là pour faire un carnage et être anti-loup sans réfléchir.* » Pour Marie-France Forest, les défenseurs du loup vont parfois trop loin : « *Ils ne comprennent pas toujours les conséquences sur notre activité. Alors que beaucoup d'éleveurs réduisent leur troupeau ou doivent renoncer. C'est un vrai danger.* » ■

\*Le prénom a été modifié.

7H-9H  
EUROPE 1 MATIN  
Dimitri Pavlenko

Retrouvez l'Édito politique à 7h53 avec Alexis Brézet et Vincent Trémolet de Villers du Figaro



Europe 1  
LA RADIO LIBRE

# Enseignement public et privé : notre palmarès des meilleurs collèges et lycées de France

Eloi Passot et Jules Brablé

« Le Figaro » a évalué les établissements en fonction de leur taux de réussite au brevet et au baccalauréat. Ceux qui accompagnent les élèves tout au long du collège ou du lycée ont été valorisés.

**A**u fond, pourquoi faudrait-il intégrer un bon collège ou un bon lycée ? En 2024, 96,1% des candidats obtenaient leur bac en filière générale, dont 68,7% avec mention. Quant au brevet – qui ne deviendra finalement pas obligatoire pour entrer au lycée –, la baisse attendue du taux de réussite s'est confirmée avec 85,6%, soit 3,4 points de moins qu'en 2023. En cause, la fin du gonflage artificiel des notes, décidée par Gabriel Attal lors-

qu'il était premier ministre, qui permet d'avoir une idée plus juste du niveau réel des élèves. Pour autant, la question de la réussite à ces examens ne se pose plus vraiment.

L'enjeu reste de taille mais il est ailleurs. Instruction de qualité, méthode de travail, dépassement de soi, savoir-être... Choisir un bon établissement est souvent déterminant pour l'avenir étudiant et professionnel d'un enfant. Pour aider les familles, *Le Figaro étudiant* a classé les collèges et les lycées de France à partir des don-

nées de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale.

## Critère de la valeur ajoutée

Ont d'abord été pris en compte les résultats au bac et au brevet. Dans le détail, *Le Figaro* a regardé le taux de réussite et le taux de mentions. Les établissements qui accompagnent leurs élèves tout au long du collège ou du lycée, sans « écrémer », ont également été valorisés.

Toutefois, cette année encore, le taux de mentions très bien n'est pas fourni par la Depp. Difficile dans ces conditions de valoriser les excellents établissements, où les élèves obtiennent 16 ou plus de moyenne au baccalauréat et au brevet. Mais le critère de la valeur ajoutée des lycées (Ival) et des collèges (Ivac) nous a permis de départager les établissements ex æquo. Elle permet de comparer, pour chacun d'entre eux, les résultats attendus (en fonction du niveau de départ, de l'origine sociale et des résultats scolaires de leurs élèves) et

les résultats réels. Côté public, la Maison d'éducation de la Légion d'honneur réalise l'exploit d'arriver en première position au collège et au lycée. Au collège, le pensionnat pour jeunes filles de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) partage le podium avec le très sélectif collège franco-allemand de Buc (Yvelines) et le collège international de Valbonne (Alpes-Maritimes). Au lycée, la « LH » est aussi première alors qu'elle n'apparaissait pas dans les Ival l'année dernière. Une copie presque parfaite pour le lycée de Seine-Saint-Denis,

grâce à d'excellents résultats au bac (100% de réussite, 100% de mentions) et un accompagnement des élèves tout au long du lycée (98% de taux d'accès). Outre le taux d'accès élevé, c'est la valeur ajoutée de 8 qui permet à la Légion d'honneur de rafter la première place du podium, au nez et à la barbe de Louis-le-Grand (97% de taux d'accès et 7 de valeur ajoutée) et Henri-IV (95% de taux d'accès et 6 de valeur ajoutée).

Pour le privé, Stanislas reconquiert cette année son rang de meilleur lycée avec 100% de mentions au baccalau-

réat (et donc de réussite), 99% de taux d'accès et 9 de valeur ajoutée... Juste derrière, le lycée Sainte-Marie de Neuilly, dans les Hauts-de-Seine (99% de mentions, 98% de taux d'accès) et l'école Jeannine-Manuel (Paris 15<sup>e</sup>).

Au collège, Epin, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), est cette année le meilleur de France, avec une promesse moyenne de 16,2 à l'écrit du brevet. Sur ses talons, un autre collège du Val-de-Marne, Notre-Dame de la Providence, à Vincennes. Le collège de Provence, à Marseille, se hisse enfin sur

la troisième marche du podium. Autre enseignement, la surreprésentation des établissements d'Île-de-France et de l'enseignement privé. Dans les 100 premiers lycées publics et privés confondus, 69 sont franciliens, 30 parisiens, et 81 sont privés. Pour les 100 premiers collèges, 52 sont franciliens, 17 parisiens et, surtout, 93 sont privés. D'où un écart important entre les meilleurs établissements privés et publics. Par exemple, classé 4<sup>e</sup> collège public, Henri IV arrive à la 43<sup>e</sup> place au classement général. ■

## Classement des 30 meilleurs lycées publics

La rédaction a classé ces lycées en tenant compte du taux d'accès de la seconde au bac, du taux de réussite au bac et du taux de mentions. La valeur ajoutée permet de départager les établissements ex æquo.

	Taux d'accès 2 <sup>de</sup> -bac (1)	Taux de réussite	Taux de mentions	Valeur ajoutée (2)
1 MAISON DE LA LÉGIION D'HONNEUR, Saint-Denis	98%	100%	100%	8
2 LOUIS LE GRAND, Paris 5 <sup>e</sup>	97%	100%	100%	7
3 HENRI IV, Paris 5 <sup>e</sup>	95%	100%	100%	6
4 LOUISE WEISS, Sainte-Marie-aux-Mines	96%	100%	97%	0
5 LYCÉE INTERNATIONAL DE L'EST PARISIEN, Noisy-le-Grand	97%	100%	95%	15
6 LYCÉE INTERNATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Saint-Germain-en-Laye	93%	100%	99%	12
7 HOCHÉ, Versailles	95%	100%	96%	6
8 LYCÉE INTERNATIONAL EUROPOLE, Grenoble	95%	100%	95%	13
9 FÉNELON, Paris 6 <sup>e</sup>	95%	99%	92%	10
10 CONDORCET, Paris 9 <sup>e</sup>	96%	99%	92%	9
11 BLAISE PASCAL, Orsay	95%	100%	90%	8
12 MARCELIN BERTHELOT, Saint-Maur-des-Fossés	94%	100%	92%	7
13 LYCÉE INTERNATIONAL-PALAISEAU-PARIS-SACLAY, Palaiseau	91%	99%	95%	7
14 LYCÉE FRANCO-ALLEMAND, Buc	94%	99%	92%	-1
15 LYCÉE DE LA MEDITERRANÉE, La Clotat	95%	100%	89%	20
16 PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE, La Flèche	95%	100%	89%	14
17 THÉOPHILE ROUSSEL, Saint-Chély-d'Apcher	96%	100%	88%	15
18 LYCÉE INTERNATIONAL DE VALBONNE, Valbonne	92%	99%	92%	10
19 CHARLEMAGNE, Paris 4 <sup>e</sup>	97%	99%	87%	6
20 VICTOR HUGO, Paris 3 <sup>e</sup>	87%	94%	94%	3
21 LYCÉE DE NAVARRE, Saint-Jean-Pied-de-Port	93%	100%	87%	18
22 LYCÉE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE, Aix-en-Provence	96%	100%	84%	14
23 GEORGES POMPIDOU, Castelnaud-le-Lez	92%	100%	88%	10
24 FERDINAND BUISSON, Voiron	90%	100%	90%	6
25 LAVOISIER, Paris 5 <sup>e</sup>	91%	98%	91%	1
26 CLAUDE MONET, Paris 13 <sup>e</sup>	96%	99%	84%	16
27 MARIE CURIE, Sceaux	96%	99%	83%	11
28 ALAIN, Le Vésinet	92%	100%	86%	8
29 CARNOT, Paris 17 <sup>e</sup>	94%	98%	85%	8
30 CHAPTAL, Paris 8 <sup>e</sup>	94%	98%	85%	6

(1) Probabilité, pour un élève de seconde, de décrocher le bac en restant dans le lycée. (2) Différence avec la somme des taux attendus au vu du profil des élèves.

Source : Ivac 2024

## Classement des 30 meilleurs lycées privés

La rédaction a classé ces lycées en tenant compte du taux d'accès de la seconde au bac, du taux de réussite au bac et du taux de mentions. La valeur ajoutée permet de départager les établissements ex æquo.

	Taux d'accès 2 <sup>de</sup> -bac (1)	Taux de réussite	Taux de mentions	Valeur ajoutée (2)
1 STANISLAS, Paris 6 <sup>e</sup>	99%	100%	100%	9
2 SAINTE-MARIE, Neuilly-sur-Seine	98%	100%	99%	6
3 JEANNINE-MANUEL, Paris 15 <sup>e</sup>	96%	100%	99%	0
4 SAINT-DOMINIQUE, Neuilly-sur-Seine	95%	100%	99%	7
5 PASCAL, Paris 16 <sup>e</sup>	95%	100%	98%	21
6 NOTRE-DAME-DES-MISSIONS, Charenton-le-Pont	97%	100%	96%	7
7 BLOMET, Paris 15 <sup>e</sup>	93%	100%	100%	4
8 MADELEINE-DANIELOU, Rueil-Malmaison	94%	100%	99%	1
9 NOTRE-DAME, Bourg-la-Reine	94%	100%	98%	7
10 LA-ROCHEFOUCAULD, Paris 7 <sup>e</sup>	93%	100%	99%	7
11 SÉVIGNÉ, Paris 5 <sup>e</sup>	94%	100%	98%	5
12 LA-TOUR, Paris 16 <sup>e</sup>	94%	99%	99%	4
13 SAINT-JEAN-DE-PASSY, Paris 16 <sup>e</sup>	93%	100%	99%	3
14 SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE, Paris 16 <sup>e</sup>	93%	100%	99%	2
15 JEANNINE-MANUEL, Marçq-en-Barœul	93%	100%	98%	14
16 NOTRE-DAME-DU-GRANDCHAMP, Versailles	96%	100%	95%	10
17 LACORDAIRE, Marseille 13 <sup>e</sup>	91%	100%	100%	9
18 NOTRE-DAME, Boulogne-Billancourt	94%	100%	97%	6
19 NOTRE-DAME, Meudon	91%	100%	100%	6
20 LE-GYMNASÉ-JEAN-STURM, Strasbourg	93%	100%	98%	5
21 SAINTE-GENEVIÈVE, Asnières-sur-Seine	96%	99%	96%	4
22 FÉNELON-SAINTE-MARIE, Paris 8 <sup>e</sup>	94%	100%	97%	3
23 JEAN-PAUL-II, Saint-Grégoire	95%	100%	95%	14
24 SAINTE-MARIE, Aubagne	93%	100%	97%	14
25 SAINTE-MARIE, Antony	92%	100%	98%	6
26 LYCÉE DE PROVENCE, Marseille 8 <sup>e</sup>	94%	100%	96%	5
27 SAINT-ÉREMBERT, Saint-Germain-en-Laye	92%	100%	97%	8
28 SOPHIE-BARAT, Châtenay-Malabry	95%	100%	94%	7
29 ÉCOLE ALSACIENNE, Paris 6 <sup>e</sup>	98%	100%	91%	7
30 L'ALMA, Paris 7 <sup>e</sup>	93%	100%	96%	7

(1) Probabilité, pour un élève de seconde, de décrocher le bac en restant dans le lycée. (2) Différence avec la somme des taux attendus au vu du profil des élèves.

Source : Ivac 2024



Le collège Epin de Vitry-sur-Seine, un établissement privé et laïc sous contrat, arrive en première position de notre palmarès des collèges 2025.

## Epin, ce collège du Val-de-Marne en tête des établissements privés

Lara Ghazal

« En arrivant ici, j'ai tout de suite senti la différence avec le CM2 », confie Jooyan, élève en sixième au collège Epin.

Près de 400 élèves sont scolarisés dans cet établissement privé et laïc sous contrat de Vitry-sur-Seine. Racheté en 2017 par le groupe France Éducation, il arrive en première position de notre palmarès des collèges 2025. Ses résultats sont révélateurs : 100% de réussite et 16,2 de moyenne au brevet.

Depuis Paris, il faut prendre le tramway T9 à la porte de Choisy pour rejoindre cet établissement situé dans le centre de Vitry. Un emplacement qui implique « une grande diversité de profils sociaux et culturels, explique Bérénice Beaugé, directrice adjointe, responsable pédagogique du collège et responsable de l'orientation. On est un peu une extension du 13<sup>e</sup> arrondissement, il y a beaucoup d'élèves d'origine asiatique. »

Le cadre est splendide. Passé la porte du collège, les visiteurs peuvent ad-

mirer un grand magnolia. Dans un potager entretenu par les élèves poussent des tomates cerises. Pour arriver jusqu'aux classes, il faut traverser une allée bordée d'arbres. Dans la cour, des collégiens assis par terre jouent tranquillement aux cartes. D'autres font une partie de foot ou de ping-pong. L'établissement scolaire est un ancien couvent, les chambres des sœurs ont été transformées en salle de classe. Quant à la chapelle, elle accueille aujourd'hui une classe au rez-de-chaussée et un gymnase au-dessus.

Pour espérer intégrer le collège, de bons bulletins de notes (CM2) et une lettre de motivation soignée sont, sans surprise, décisifs. « Il faut avoir de bonnes notes pour être admis, mais ça en vaut la peine », estime Milan, élève de sixième. Selon lui, « l'enseignement est beaucoup plus approfondi que dans d'autres collèges ».

Ici, les téléphones sont éteints et rangés dans les sacs. « Le portable, ça ne sert à rien », glisse Roman. Cet autre élève de sixième en possède un, mais il assure ne l'utiliser que très rarement. « Ce soir, je vais rester un peu plus tard

pour jouer au football et au basket avec les lycéens », savoure par avance Milan.

À Epin, le travail reste la pierre angulaire. « Travailler est un loisir », affirme même Jooyan, qui poursuit : « En CM2, mes notes étaient moins bonnes. Ici, mon niveau est tout de suite monté. Mais c'est un train qui ne s'arrête pas, il faut bien travailler pour rester dans le wagon. Si on relâche les efforts, on a de moins bonnes notes. Ça nous pousse à continuer. » Malgré un niveau d'exigence élevé, les journées des collégiens ne commencent pas avant 8 h 30 et ne se terminent jamais après 17 h 30.

## Visites de musée

Élèves et enseignants apprécient leur établissement, ouvert sur le monde. « La semaine dernière, on a accueilli des élèves d'un collège de Chicago. Ils sont en contact avec nos élèves de cinquième et ils sont passés à Paris pour les rencontrer », explique Bérénice Beaugé. La découverte de la France est aussi primordiale pour Fanny Bégon, professeur d'histoire-géographie, qui or-

ganise un séjour en Normandie avec les élèves de troisième, « pour voir les plages du débarquement et visiter le Mémorial de Caen ». Cette année, la classe a accueilli Ginette Kolinka, survivante du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. « On a la chance d'avoir des élèves attentifs et curieux, ce qui nous permet de leur offrir tout ça. Ils nous le rendent bien. » L'enseignante emmène régulièrement ses élèves au musée : « C'est important de profiter de notre proximité avec Paris, et son immense offre culturelle. »

Aux beaux jours, les cours ont parfois lieu à l'extérieur, sur les pelouses. « Tout à l'heure, on a fait une activité d'expression orale sur l'herbe. On a de la chance d'avoir ce cadre magnifique », apprécie Laura Lemus, professeur agrégée d'espagnol. En septembre dernier, l'enseignante a monté une pièce de théâtre dans la langue de Cervantes avec ses élèves de quatrième qui donneront bientôt une représentation dans un vrai théâtre. « Quand ils jouent, ils travaillent sans s'en rendre compte. Il faut aussi savoir les sortir de la salle de cours », affirme-t-elle. ■

## Lever des couleurs, uniforme... avec les élèves du lycée militaire d'Aix

« Bonjour, mon colonel ! Bonjour, monsieur ! » Un non-initié qui pénètre dans l'enceinte du lycée militaire d'Aix-en-Provence est immanquablement frappé par l'extrême politesse des élèves. Pantalon sombre et pull marine, un chemisette bleu ciel pour les plus téméraires en ce frisquet matin de printemps, ils saluent tout sourire les officiers. À Aix-en-Provence, comme dans les cinq autres lycées militaires de l'hexagone – Saint-Cyr-l'École, La Flèche, Autun, Brest et Montbonnot-Saint-Martin –, on présente ses respects à son supérieur. Un avant-goût du régiment.

Du reste, entre uniformes, coupes de cheveux, rassemblements des potron-minet, cris de section, marche au pas, chambres d'internat partagées, le lycée militaire d'Aix n'a vraiment pas voté son épithète. Les bâtiments de la cour d'honneur portent les noms de célèbres victoires (« Marne », « Bir-Hakeim », « Garigliano », « Rhin-Danube »). Les

classes sont des « sections » et les niveaux (seconde, première, terminale) des « compagnies ». Le quotidien est rythmé par la levée des couleurs. Le 8 mai, les élèves défilèrent sur le cours Mirabeau !

## Offrir une formation de qualité

Toutefois, de la seconde à la terminale, la « mission » de ce lycée aux airs de petite caserne n'est pas de recruter sous les drapeaux mais d'aider les familles. Familles de militaires pour l'essentiel (80% des 450 élèves), mais aussi de fonctionnaires (10%). L'objectif ? Offrir une formation de qualité (le lycée suit bien sûr le programme de l'Éducation nationale) et un cadre stable aux enfants de soldats, trop souvent baladés de collèges en lycées au gré des mutations, ou confrontés à de longues absences.

Et l'on aurait tort de croire que ce quotidien au cordeau, à des années-lumière d'un lycée classique, offre 100% de

vécu par des adolescents de 15 à 18 ans. Ceux-ci, autant que *Le Figaro* a pu en juger, sont conquis. « En six mois, je me sens plus proche de mes camarades que de mes amis du collège avec qui j'ai passé quatre ans », affirme Célia, élève en seconde.

Les professeurs, eux, estiment avoir de la chance de travailler dans ce cadre enviable. Certains évoquent la « politesse » des élèves, d'autres les classes « qui ne sont pas surchargées » – moins de 30 élèves par classe en seconde –, d'autres encore la « plus grande proximité » avec les jeunes. « On ne va pas dire qu'on est leur deuxième famille, mais, comme ils sont loin de leurs parents, ils apprécient les moments d'échange avec des adultes », raconte Mme Tournaire, professeur de mathématiques.

Sur le plan académique, sans atteindre l'excellence, les résultats sont là. Le lycée militaire d'Aix-en-Provence se hisse à la 22<sup>e</sup> place de notre classement 2025 des lycées publics avec 100% de

## Classement des 30 meilleurs collèges publics

La rédaction a pris en compte la moyenne aux épreuves écrites du brevet, le taux de réussite ainsi que le taux d'accès de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Les collèges ex æquo ont été départagés par l'indicateur de valeur ajoutée.

	Taux d'accès 6 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> (1)	Moyenne à l'écrit	Taux de réussite	Valeur ajoutée (2)
1 MAISON DE LA LÉGIION D'HONNEUR, Saint-Germain-en-Laye	94%	16,3	100%	0,6
2 COLLÈGE FRANCO-ALLEMAND, Buc	94%	15,8	99%	-0,6
3 COLLÈGE INTERNATIONAL, Valbonne	94%	15,4	100%	0,3
4 HENRI IV, Paris	97%	14,7	99%	-1,3
5 MARGUERITE YOURCENAR, Marchiennes	99%	13,6	99%	1,8
6 HECTOR BERLIOZ, Vincennes	96%	14,5	96%	0,1
7 COLLÈGE INTERNATIONAL, Noisy-le-Grand	95%	14,9	100%	-0,5
8 ALAIN FOURNIER, Alban	96%	13,5	100%	1,2
9 LOUIS PASTEUR, Neuilly-sur-Seine	93%	14,5	96%	1,1
10 LA BECHÉLLERIE, Saint-Cyr-sur-Loire	92%	14,3	97%	1
11 ALBERT CAMUS, Baraqueville	99%	13,3	99%	0,7
12 COLLÈGE DE LA SOUFFEL, Pfulgruesheim	98%	13,4	98%	0,4
13 COLLÈGE INTERNATIONAL EUROPOLE, Grenoble	91%	14,7	100%	-0,2
14 LAKANAL, Sceaux	96%	14,3	92%	-0,3
15 MARIE CURIE, Sceaux	95%	14,1	92%	-0,5
16 LE PARC, Saint-Maur-des-Fossés	97%	13,5	96%	-0,5
17 LOUIS CORDELET, Parigné-l'Évêque	94%	13,5	100%	2,1
18 LE TRION, Samer	97%	13,1	97%	1,8
19 ROBERT LE FRISON, Cassel	98%	13,1	98%	1,6
20 COLLÈGE DU VIC BILH, Lembeye	95%	13,3	95%	1,5
21 QUINTEFEUILLE, Courseulles-sur-Mer	96%	13,1	98%	1,3
22 HUBERT CURIE, Cornimont	98%	12,9	96%	1,3
23 RECTEUR JEAN SARRAILH, Monein	95%	13,5	98%	1,1
24 LUCIE AUBRAC, Ceyzériat	97%	13,1	96%	1
25 ROBERT GRANT, Vézelize	95%	13,4	99%	1
26 ARETHA FÉANIN, Marciac	96%	13,1	98%	0,8
27 EUROPE, Obernai	99%	12,7	98%	0,8
28 LOUIS PERGAUD, Couches	98%	12,7	100%	0,4
29 RENÉ LONG, Alby-sur-Chéran	96%	13,1	99%	0,3
30 ALAIN FOURNIER, Orsay	96%	14	94%	0,2

(1) Probabilité, pour un élève de 6<sup>e</sup>, d'accéder en classe de 3<sup>e</sup> en restant dans le collège. (2) Différence avec la moyenne attendue au vu du profil des élèves.

Source : Ivac 2024

## Classement des 30 meilleurs collèges privés

La rédaction a pris en compte la moyenne aux épreuves écrites du brevet, le taux de réussite ainsi que le taux d'accès de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Les collèges ex æquo ont été départagés par l'indicateur de valeur ajoutée.

	Taux d'accès 6 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> (1)	Moyenne à l'écrit	Taux de réussite	Valeur ajoutée (2)
1 EPIN, Vitry-sur-Seine	96%	16,2	100%	1
2 NOTRE-DAME DE LA PROVIDENCE, Vincennes	99%	15,5	100%	0,5
3 COLLÈGE DE PROVENCE, Marseille	95%	15,9	100%	0,7
4 STANISLAS, Paris	89%	17	100%	0,6
5 FÉNELON SAINTE-MARIE, Paris	97%	15,9	100%	0,3
6 BLOMET, Paris	91%	16,7	100%	0,3
7 LE GYMNASÉ JEAN STURM, Strasbourg	97%	15,6	100%	0,2
8 MADELEINE DANIELOU, Rueil-Malmaison	97%	16,1	100%	-0,4
9 SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, Paris	93%	16,6	100%	-0,5
10 LA TOUR, Paris	87%	17,1	100%	1,2
11 SAINT-JOSEPH, Aix-en-Provence	98%	15,1	100%	0,6
12 NOTRE-DAME DE SAINTE-CROIX, Neuilly-sur-Seine	95%	15,8	100%	0,5
13 SAINT-AMBROISE, Paris	94%	15,8	100%	0,3
14 MONTALEMBERT, Nogent-sur-Marne	98%	15,2	99%	0,3
15 SAINT-JOSEPH DU LOUQUY LA SALLE, Nantes	95%	15,5	100%	0,2
16 NOTRE-DAME, Rueil-Malmaison	94%	15,6	100%	0,1
17 SAINTE-GENEVIÈVE, Asnières-sur-Seine	93%	16	100%	0,1
18 NOTRE-DAME DES MISSIONS, Charenton-le-Pont	99%	14,6	100%	-0,1
19 ALBERT DE MUN, Nogent-sur-Marne	97%	15,1	100%	-0,1
20 DUPANLOUP, Boulogne-Billancourt	97%	15,2	100%	-0,5
21 JEANNE D'ARC, Genas	95%	14,7	98%	1,7
22 LA PROVIDENCE FONDATION PROVIDENCE RIBEAUVILLE, Strasbourg	92%	15,5	100%	1,2
23 COLLÈGE DE MARCQ, Marçq-en-Barœul	88%	16,3	100%	1,1
24 NOTRE-DAME DE BELLECOMBE, Lyon	94%	15,4	100%	1,1
25 SAINT-EUGÈNE DE MAZENOD, Marseille	98%	14,3	100%	0,8
26 EMILIE DE RODAT, Toulouse	94%	15,6	100%	0,8

# Lisa, 11 mois, morte après avoir été forcée à ingérer de la soude caustique à la crèche

Aude Bariéty de Lagarde

Au premier jour du procès de Myriam J., la cour d'assises du Rhône est revenue sur le déroulé du jour du drame.

**L**isa aurait dû fêter son premier anniversaire le 30 juin 2022. Elle n'en a pas eu le temps. Sa courte vie a pris fin le 22 juin 2022, peu avant midi, à l'hôpital Femme-Mère-Enfant de Bron (Rhône). Selon l'autopsie, son décès « est secondaire à une mort violente en rapport avec des nécroses et brûlures chimiques majeures du système digestif, dans les suites de l'ingestion d'un liquide caustique de type acide, avec inhalation ayant également pu jouer un rôle dans l'évolution fatidique ».

Quatre heures plus tôt, la petite fille avait été déposée par son père à la microcrèche Danton Réve. Elle avait intégré en septembre-octobre 2021 cet établissement du groupe People & Baby situé dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Ce 22 juin 2022, la fillette de 11 mois est la première à arriver à la crèche, comme souvent. C'est Myriam J., 27 ans, employée dans la structure depuis le mois de mars, qui assure seule l'ouverture de l'établissement.

Que s'est-il passé exactement à Danton Réve dans le très bref laps de temps où Myriam J. est restée seule avec Lisa ? C'est ce que la cour d'assises du Rhône, qui juge la jeune femme depuis mardi, devra s'attacher à déterminer. Aujourd'hui âgée de 30 ans, l'accusée « reconnaît » avoir causé le décès de Lisa, mais assure ne pas lui « avoir donné la mort volontairement ». Elle encourt la réclusion à perpétuité pour « meurtre sur mineur de quinze ans ».

Au premier jour d'audience, enquêteurs et témoins ont permis de reconstituer presque minute par minute la journée du drame. À 7h59, le père de Lisa quitte la crèche, laissant sa fille à Myriam J. Huit minutes plus tard, l'employée cherche sur internet : « Que faire quand un enfant a mangé un déboucheur pour toilettes. » Aux alentours de 8h10, Hanissa A. et Marion P., les mères d'un petit camarade de Lisa, se présentent devant l'établissement. « J'ai sonné, comme d'habitude. Myriam est arrivée, toute paniquée, en nous disant : "Il y a un problème, Lisa a avalé de la peinture" », raconte à la barre Marion A., très éprouvée.

Hanissa A. prend dans ses bras la fillette, alors couchée sur le sol et entourée de vomis. Elle la déshabille et tente de la soulager en lui passant de l'eau sur le visage et sur le corps. Pendant ce temps, Marion P. appelle les secours. Au téléphone, ses interlocuteurs entendent les pleurs et les cris de la petite fille. Les

pompier, puis le SMUR, arrivent à la crèche et prennent en charge la victime. « La petite avait des brûlures sur le corps, au niveau de la bouche, du cou, des bras. Elle était très agitée. On s'est ensuite aperçus qu'elle était brûlée à l'intérieur de la bouche. Elle a régurgité un liquide blanchâtre, relate le sapeur-pompier intervenu sur les lieux en premier. J'ai demandé d'où ça venait, on m'a répondu que c'était de la gouache. Mais d'expérience, la gouache, ça ne fait pas des brûlures comme ça... »

**« Quand je lui parle, je la trouve lisse. Elle me semble étrange. Elle ne demande pas de nouvelles de Lisa, est plutôt préoccupée par les ennuis qui l'attendent »**

Une enquêtrice de police

Lisa est évacuée en urgence à l'hôpital Femme-Mère-Enfant, où elle arrive à 9h10. Selon la pédiatre en charge de l'unité de réanimation ce jour-là, « elle respirait encore, mais n'était plus consciente ». Les soignants se battent pendant près de trois heures, en vain. Les lésions étaient trop importantes; la fillette n'avait aucune chance de s'en sortir vivante. « Rien n'aurait pu sauver l'enfant », lâche le médecin à la barre. Le décès de Lisa est prononcé à 11h58. « Si on avait su dès le début qu'il s'agissait d'un produit caustique, on aurait fait rentrer les parents plus tôt (pour dire adieu à leur fille) », ajoute la pédiatre. À ces mots, la mère de la victime éclate en sanglots et quitte précipitamment la salle d'audience.

Myriam J., elle, poursuit sa journée comme si de rien n'était. Elle reste à la crèche jusqu'en début d'après-midi, puis se rend au centre commercial de la Part-Dieu. À 14h53, selon des tickets de caisse retrouvés dans son sac, elle fait

des emplettes chez Nike. Elle se promène ensuite au parc de la Tête d'or avec un ami. À 17h25, elle est interpellée devant le parc. « La première fois où je la rencontre, c'est à l'arrière d'une voiture (de police, NDLR), se souvient une enquêtrice. Quand je lui parle, je la trouve lisse. Elle me semble étrange. Elle ne demande pas de nouvelles de Lisa, est plutôt préoccupée par les ennuis qui l'attendent. »

À la fin de sa deuxième audition de garde à vue, l'employée de crèche passe aux aveux, confessant qu'elle a fait ingérer un liquide caustique à la petite Lisa. Elle confie à l'enquêtrice avoir « pété un câble », expliquant à cette dernière « qu'elle était à bout, qu'elle avait dormi deux heures la nuit précédente, que Lisa pleurait plus que d'habitude, que c'était trop ». L'accusée sera interrogée sur les faits et les raisons de son passage à l'acte mercredi, au deuxième jour d'audience.

En attendant, la cour d'assises du Rhône s'est plongée dans l'examen de la personnalité de Myriam J. Peu à peu

s'est dessiné le portrait d'une jeune femme ayant connu d'importantes difficultés scolaires, « multidyss » et atteinte d'une surdité partielle. L'envie de travailler dans le domaine de la petite enfance s'est très vite imposée à elle. « J'ai toujours aimé les enfants », assure l'accusée d'une voix difficilement audible.

Après avoir obtenu un CAP petite enfance, elle enchaîne plusieurs petits remplacements et est finalement embauchée en CDI par la microcrèche Danton Réve. « Pour elle, c'était le Graal. Après toutes ces difficultés, c'est comme si elle avait gagné au loto », explique le père de l'accusée. Avant d'ajouter, d'une voix soudain affaiblie : « Il n'y a pas un jour où on ne pense pas à la petite, à ses parents. Même si on continue à aller voir Myriam (en prison) parce que ça reste notre fille. Qu'est-ce que nous, on pourrait dire qui puisse atténuer la peine (de la famille de Lisa) ? Rien. On ne comprend pas ce qui s'est passé, on ne comprend pas. » ■



La salle d'audience de la cour d'assises du Rhône, où s'est ouvert, mardi, le procès de Myriam J.

PHOTO: RILE PROGRES/MAKPPP

## À Nouméa, « un pas décisif » avant des négociations cruciales

Jean-Alexis Gallien-Lamarche

Le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, est reparti de l'archipel après quatre jours de discussions avec les forces politiques locales et la satisfaction d'avoir avancé dans la recherche d'un accord sur l'avenir institutionnel du territoire. Mais les équilibres restent fragiles.

**C**'est en quelque sorte la rencontre de la dernière chance qui se profile à la fin du mois d'avril. Désormais, « le temps est compté », a souligné le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, au risque de brusquer les formations politiques indépendantistes attachées au palabre océanien. Au terme de quatre jours de discussions avec les partenaires loyalistes et pro-Kanaky - en bilatérale comme en plénière -, le ministre est reparti de Nouvelle-Calédonie, dans la nuit de mardi à mercredi, avec le sentiment qu'un « pas décisif » a été franchi dans la recherche d'un accord politique sur l'avenir institutionnel de l'archipel, encore fortement marqué par le soulèvement kanak de mai dernier (14 morts, 2 milliards d'euros de dégâts, des milliers d'emplois perdus...).

Après avoir transmis « un document d'orientations » en février dernier, Manuel Valls a posé sur la table « un projet d'accord politique », dimanche, qui a vocation à être discuté et amendé

entre Nouméa et Paris au cours des prochaines semaines. Avec pour objectif de mettre en lumière « les accords et désaccords, les convergences et divergences » de chacun des partenaires.

« Je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'il reste beaucoup de travail et de sujets à approfondir », a déclaré le ministre, qui entend garder le cap d'une « méthode » et d'un « état d'esprit » qui semblent, pour l'instant, porter leurs fruits : « un dialogue direct et sincère, la nécessité de se parler et de se comprendre » sans « détour » ni « tabou ».

« Il y avait un enjeu : maintenir une dynamique et un esprit de responsabilité. Il y a un souhait : qu'à travers la méthode que nous proposons, le travail se poursuive », souligne Éric Thiers, le conseiller spécial du premier ministre, François Bayrou, qui accompagne Manuel Valls sur l'épineux dossier calédonien.

Si le projet d'accord politique n'a pas été rendu public, sans doute pour ne pas nuire aux discussions en cours, l'État et

les hommes politiques calédoniens se sont entendus sur une déclaration commune qui résume les étapes franchies ces derniers mois et annonce la tenue d'une « troisième séquence » à Nouméa, à partir du 29 avril, pour « engager des négociations » afin de « parvenir à un accord global ».

L'ambition est à la hauteur des enjeux économiques et sociaux que connaît l'archipel calédonien. « Tout le monde

**« Je sais ce qu'il reste à accomplir. Mais la situation oblige tout le monde à ce sursaut. Sans trahir les positions des uns et des autres, chacun est conscient de la responsabilité historique et du fait qu'il faut avancer maintenant et conclure »**

Manuel Valls Ministre des Outre-mer

est resté autour de la table, tout le monde a accepté de parler et, maintenant, tout le monde accepte de négocier. Je crois que l'accord est possible, cette fois-ci. Je ne suis pas naïf. Je sais ce qu'il reste à accomplir. Mais la situation oblige tout le monde à ce sursaut. Sans trahir les positions des uns et des autres, chacun est conscient de la responsabilité historique et du fait qu'il faut avancer maintenant et conclure », a indiqué Manuel Valls.

S'interdisant de « mettre la pression », le ministre a appelé les forces loyalistes et indépendantistes à « saisir » la « fenêtre d'opportunité » qui s'offre à eux : si un accord est trouvé, il devra être soumis, a minima, à une réforme constitutionnelle et à un référendum local. « Je vous confirme que cet accord devra faire l'objet d'une consultation électorale directe des Calédoniens, à une date à convenir. »

Cependant, d'importants points de divergence demeurent sur le droit à l'autodétermination, le corps électoral ou le partage des compétences. « Les

positions sont encore très éloignées. Malgré tout, on avance à petits pas. Aujourd'hui, je ne suis pas capable de dire s'il y aura un accord ou pas et à quelle échéance. Mais nous souhaitons tous trouver un compromis politique qui permettra à la Nouvelle-Calédonie de se reconstruire », a confié Sonia Backès, présidente de la province Sud et chef de file des loyalistes. Interrogé au sortir des discussions, le député Emmanuel Tjibaou a rappelé que le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), dont il est le chef de la délégation, reste engagé dans « une trajectoire vers la pleine émancipation (...) On a des engagements vis-à-vis des personnes qui nous ont mandatés, vis-à-vis de la population, pour trouver un chemin qui permette d'écrire la suite de l'accord de Nouméa. »

« Nous n'avons jamais été aussi près d'un accord global », s'est pour sa part enthousiasmé Philippe Dunoyer, élu de Calédonie ensemble. Les prochains jours seront aussi révélateurs que déterminants. ■

Sandy Plas

Implanté sur le site du CEA de Grenoble, le laboratoire ARC-Nucléart permet de sauvegarder des objets anciens en les irradiant de rayons gamma.

**S**ous haute surveillance, une lourde porte de béton sur laquelle s'affiche le symbole nucléaire coulisse sur des rails, pour libérer l'accès à une petite pièce cubique de 4 m de large. Après avoir contrôlé l'ouverture depuis un tableau de commandes, Laurent Cortella, ingénieur en physique nucléaire, saisit un chariot sur lequel ont été déposées trois housses, contenant des vêtements liturgiques couverts de fil d'or et de broderies précieuses datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Il les installe avec précaution à l'intérieur de la pièce, avant de ressortir. Il s'agit de l'irradiateur gamma de l'Atelier de recherche et de conservation Nucléart (ARC-Nucléart), à Grenoble.

La suite ne peut s'observer que derrière la vitre blindée du poste de contrôle : un treuil fait remonter un panneau sur lequel sont accrochés 16 tubes d'inox, contenant du cobalt 60, une matière radioactive, depuis une piscine située sous la pièce confinée. Dès leur sortie de l'eau, les tubes commencent à irradier tout l'espace. Ils resteront en place pendant huit heures, avant d'être plongés à nouveau dans l'eau, pour interrompre l'irradiation. Pendant toute la durée de l'opération, les vêtements liturgiques n'auront pas bougé du plateau sur lequel ils ont été installés. Mais ils auront bénéficié d'un traitement biocide puissant, permettant de supprimer toute trace d'insectes, de bactéries et de champignons.

Implanté sur le site du CEA de Grenoble, ARC-Nucléart abrite le seul irradiateur gamma au monde à être entièrement dédié à la conservation du patrimoine. Son histoire commence au début des années 1970, quand un jeune ingénieur du CEA envisage d'utiliser la technique du rayonnement gamma pour traiter un parquet ancien, installé dans l'ancien hôtel de ville de Grenoble. En plus du traitement biocide, le rayonnement gamma - un rayonnement lumineux 1 million de fois plus énergétique que la lumière visible - peut également être utilisé pour consolider certains objets, après les avoir imprégnés de styrène polyester, une résine, ensuite durcie dans l'irradiateur.

La technique, qui utilise des sources radioactives sans altérer les objets et



Au sein du laboratoire ARC-Nucléart, des sources radioactives, protégées dans un bassin rempli d'eau, permettent d'irradier des objets de plusieurs siècles, éradiquant bactéries, insectes et champignons. SANDY PLAS

## Quand le nucléaire se met au service du patrimoine culturel

sans les rendre radioactifs, fait ses preuves. « Jusqu'ici, l'irradiation gamma était surtout utilisée dans le domaine de la stérilisation médicale, explique Laurent Cortella. À partir de là, de nouvelles perspectives se sont ouvertes dans le domaine de la conservation du patrimoine. » En 1976, le succès du traitement par rayonnement gamma de la momie de Ramsès II, alors attaquée par des champignons, confirme l'intérêt de ce procédé et ouvre la porte à la structuration d'un atelier dédié dans les années 1980.

### Le défi des objets plus récents

Depuis, les objets de patrimoine provenant d'églises, de musées ou de collections archéologiques du monde entier défilent au sein de l'atelier. Des valises et des instruments de musique provenant de l'épave du *Titanic* ont été traités ici, ainsi que « Khroma », un bébé mammoth vieux de 50 000 ans. D'in-

nombrables sculptures religieuses en bois, archives anciennes et gravures sont également passées par l'atelier.

« Le fil conducteur d'ARC-Nucléart, c'est la matière organique », explique Amy Benadiba, conservatrice du patrimoine, en charge de la direction scientifique et culturelle au sein de l'atelier. Outre l'irradiation gamma, l'atelier a ainsi fait du traitement des bois gorgés d'eau une autre de ses spécialités. Dans le bâtiment voisin de l'irradiateur, un grand bassin de 12 mètres de long et de 6 mètres de large accueille en ce moment une pirogue datant de l'âge du fer. Immergée à un mètre de profondeur dans le bassin, elle a été trouvée dans le lac de Neuchâtel, en Suisse, lors d'une campagne de fouilles archéologiques. Mais si la pirogue a pu traverser les siècles en conservant une forme bien reconnaissable, la sortir de l'eau la condamnerait en quelques heures à une déformation irréversible. Elle passera

donc une année dans le bassin d'ARC-Nucléart, dans un mélange d'eau et de polyéthylène glycol, qui imprègnera petit à petit le bois pour le consolider.

Elle sera ensuite installée dans un lyophilisateur de 6,5 mètres de long, vaste tube dans lequel la température est abaissée à -30 °C : « En faisant le vide d'air dans le lyophilisateur, on force la glace à se transformer en vapeur d'eau, sans passer par la phase liquide qui déformerait l'objet », explique Gilles Chaumat, ingénieur chimiste à l'atelier. Avant d'être exposée au public, elle passera par une dernière étape : celle de la restauration. Un ultime dégrassage du bois sera réalisé par des restaurateurs du patrimoine, qui concevront également les socles permettant de la mettre en valeur.

« La question que l'on se pose toujours, c'est : jusqu'où aller dans la restauration d'un objet pour ne pas lui faire perdre son authenticité ? C'est tout l'intérêt de l'ate-

lier de pouvoir associer des scientifiques et des spécialistes du patrimoine, qui peuvent replacer les objets dans une histoire », explique Amy Benadiba. Elle travaille au quotidien au sein d'une équipe de 18 personnes, composée d'ingénieurs en physique nucléaire, de biologistes, et de conservateurs-restaurateurs du patrimoine.

Mais si la plupart des objets qui arrivent ici ont des siècles d'histoire, les équipes font désormais face au défi de conserver des objets plus récents. L'atelier a reçu il y a quelques mois des semelles de caoutchouc trouvées dans le sol du camp de concentration du Struthof : « Ces objets issus de l'archéologie contemporaine doivent être conservés, comme des objets plus anciens, mais les restaurateurs devront étudier s'ils peuvent recevoir les mêmes traitements, explique la conservatrice. Ce sont des problématiques d'avenir sur lesquelles nous travaillons aujourd'hui. » ■

## Il y a 3 millions d'années, les frères de Lucy étaient végétariens

Vincent Bordenave

Si les australopithèques sont parmi les premiers à avoir développé des outils pour découper la viande, ils mangeaient surtout des plantes.

**M**anger de tout a un côté bien pratique. En effet, digérer aussi bien la viande que les végétaux n'est pas un luxe que peuvent se permettre toutes les espèces. Ce comportement alimentaire est d'ailleurs un trait de comportement souvent retenu pour expliquer comment des primates, dépourvus de dents effrayantes ou de carres imposantes ont réussi à s'imposer pour trôner au sommet de la chaîne alimentaire. Ce régime, qui facilite l'adaptation et la survie de l'espèce, pourrait être apparu plus récemment que nous ne le pensions dans notre histoire évolutive. En effet, il y a 3 millions d'années, nos ancêtres australopithèques (dont faisait partie la célèbre Lucy) avaient un régime alimentaire bien plus pauvre en viande qu'on a pu le penser, selon une nouvelle étude menée par Tina Lüdecke, géochimiste à l'Institut Max Planck de chimie à Mayence (Allemagne) et publiée dans la revue *Science*.

« Ce sont des résultats d'autant plus intéressants qu'ils sont assez contre-intuitifs, juge Clément Zanolli, chercheur CNRS au laboratoire Pacea (de la Préhistoire à l'actuel : culture, environnement

et anthropologie) de l'université de Bordeaux. On sait que les australopithèques produisaient des outils tranchants en pierre, parfaitement adaptés à la découpe de la viande. C'est d'ailleurs confirmé par des traces retrouvées sur des os d'animaux. » D'autre part, la consommation de viande, particulièrement riche en protéine, est souvent associée au développement cognitif, puisqu'un cerveau plus imposant nécessite des ressources énergétiques importantes - d'autant plus pour une espèce bipède.

Mais tous ces indices ne sont que des preuves indirectes. Les scientifiques n'ont que peu d'outils pour déterminer les régimes alimentaires d'ancêtres aussi lointains. Les équipes de l'Institut Max Planck ont donc analysé l'émail dentaire de sept individus vieux de 3,3 millions à 3,7 millions d'années découverts sur le site de Sterkfontein, près de Johannesburg, en Afrique du Sud. Il a été comparé avec celui d'animaux fossiles. L'émail est le tissu le plus dur du corps des mammifères à s'imprégner des éléments chimiques piégés dans la nourriture, conservant ainsi l'empreinte isotopique du régime alimentaire. Pour rappel, les isotopes sont des versions de

masses différentes d'un même élément chimique. Or les sources de nourriture ne sont pas toutes équivalentes sur le plan isotopique. Les animaux sont par exemple globalement plus riches en isotopes légers de l'azote que les plantes, car les réactions biochimiques survenant pendant la digestion favorisent leur incorporation dans le métabolisme. Par conséquent les carnivores ont des tissus plus riches en azote léger que les herbivores. Le niveau d'azote léger donne ainsi une indication du régime alimentaire, plus ou moins carné.

**« Ce qui est un peu dommage, c'est que ces analyses ne permettent pas de déterminer la part des insectes dans le régime alimentaire. Or, au vu du comportement des primates, on peut penser que les australopithèques mangeaient des insectes »**

Clément Zanolli Chercheur CNRS à l'université de Bordeaux

En l'occurrence, les compositions chimiques de l'émail dentaire des sept australopithèques étudiés étaient assez variables, mais systématiquement faibles en azote léger, et similaires à celles des herbivores et bien inférieures à celles des carnivores étudiés dans l'étude. Du haut de leurs 130 centimètres, les australopithèques ne chassaient donc pas régulièrement de grands mammifères comme ont pu le faire Homo sapiens ou les Néandertaliens quelques millions d'années plus tard. « On note cependant que certains individus pouvaient consommer un peu de viande, précise Clément Zanolli. Ce qui explique les outils et les traces de découpe pour cette période. Mais nous sommes sans doute face à un comportement opportuniste. Les individus allaient se nourrir sur des carcasses. Ce qui est un peu dommage, c'est que ces analyses ne permettent pas de déterminer la part des insectes dans le régime alimentaire. Or, au vu du comportement des primates, on peut penser que les australopithèques mangeaient des insectes. »

Les rapports isotopiques de l'azote sont utilisés depuis longtemps pour étudier le régime alimentaire des ani-

maux dans les cheveux, les griffes, les os et de nombreuses autres matières organiques. Cependant, dans les matières fossiles, ces mesures étaient jusqu'à présent limitées à des échantillons datant de quelques dizaines de milliers d'années seulement en raison de la dégradation de la matière organique au fil du temps.

Dans cette étude, Tina Lüdecke a su développer une nouvelle approche en se concentrant sur l'émail dentaire fossilisé, plus résistant, repoussant les limites du possible de plusieurs millions d'années. Son équipe prévoit ainsi d'élargir ses recherches en collectant davantage de données. Car s'il est très probable que ces sept individus n'aient pas vécu exactement aux mêmes périodes, il reste possible que ce régime alimentaire soit propre à leur localisation. Son équipe souhaite ainsi examiner des fossiles provenant d'autres sites clés d'Afrique, mais également des dents issues d'autres groupes humains en Afrique ou en Asie du Sud-Est afin de déterminer quand la consommation de viande a commencé, comprendre comment elle a évolué et si elle a pu procurer un avantage évolutif à nos ancêtres. ■

# L'AS Cannes à la recherche de sa gloire d'antan

Thibaud Jouffrit

Ambitieux sous pavillon américain, le club de N2, qui a formé Zidane, défie Reims en demi-finale de la Coupe de France.

Pour l'AS Cannes, c'est retour vers le futur. Sur les vestiges de son glorieux passé, le club azuréen retrouve la lumière cette saison et reçoit ce mercredi (21 heures, beIN Sports) le Stade de Reims en demi-finale de Coupe de France, dans le costume du Petit Poucet de National 2 (quatrième division). Un véritable événement pour la ville des Alpes-Maritimes, qui s'est mise aux couleurs rouge et blanc des « Dragons » avant l'effervescence prévue devant l'écran géant de la fan-zone installée au niveau des allées de la Liberté. « Pour nous, la Coupe de France représente un coup de projecteur sur notre projet qui est incroyablement beau et motivant dans un club centenaire, historique », avance Félicien Laborde, directeur général de l'AS Cannes nommé en janvier 2024.

Après une saison dite « de transition » en 2023-2024, tout s'est accéléré l'été dernier. Nouveau staff, nouveaux joueurs, une cellule d'encadrement au point (médecin du sport, kiné, nutritionniste...), avec en ligne de mire un objectif : retrouver le statut professionnel. « Les challenges sont nombreux, certains ont déjà bien évolué, on a aujourd'hui une équipe qui fonctionne », note Laborde, avant de tempérer : « Ce n'est que le début, on n'a encore rien fait, rien gagné. » La première pierre du renouveau cannois est au moins posée. Et les ambitions se dressent à la mesure de l'investissement consenti par le nouveau propriétaire américain, Dan Friedkin, producteur de cinéma qui a racheté 98 % des parts du club en juin 2023. Le PDG du Friedkin Group, 60 ans, y a placé son fils Ryan comme président, lui qui tient aussi les manettes des géants de... l'AS Rome, en Italie, et Everton, en Angleterre. Voici la multipropriété, un modèle en vogue dans le football moderne, mais « pas encore totalement palpable ici à Cannes, parce qu'il y a vraiment de grandes différences entre nous et nos deux grands frères. Ça va se mettre en place petit à petit, tempère Félicien Laborde. La priorité n'est pas encore d'avoir trois clubs interconnectés mais que chaque club puisse se développer et être indépendant avant de faire des choses ensemble. Pour nous, la route est longue. »

En clair, il va falloir attendre avant de voir un jour, peut-être, des joueurs de Rome ou d'Everton être prêtés à Cannes. Ou faire le chemin inverse. Et pour cause, le pensionnaire de National 2, actuel 3<sup>e</sup> du groupe A à 8 points du lea-



Les joueurs de l'AS Cannes célèbrent leur victoire (3-1) contre l'En avant de Guingamp en quart de finale de Coupe de France, au stade Pierre-de-Coubertin, à Cannes, le 25 février. PASCAL DELLA ZUANA/AGENCE NICE PRESSE / ICON SPORT

der, Le Puy-en-Velay, court après la montée en National réservée au seul premier de chaque poule. « La tâche est vraiment ardue pour pouvoir passer ce cap », indique le coordinateur sportif Sébastien Pérez, recruté en mars 2024, alors que les deux dernières défaites (à Hyères et face à Angoulême) sont venues stopper l'élan comptable. « L'objectif est la montée en deux ans », rappelle-t-il, une réussite qui offrirait la possibilité aux patrons américains - et leur budget estimé à 5 millions d'euros

cette saison - d'obtenir une licence professionnelle. Et ainsi rouvrir un centre de formation qui a construit l'ADN et la légende des « Dragons » avant sa fermeture en 2006.

« Former des (Zinédine) Zidane, (Peter) Luccin, (Johan) Micoud, (Patrick) Vieira... ce n'est pas rien », se souvient Luis Fernandez, acteur majeur de l'âge d'or cannois dans les années 1990. D'abord joueur (1989-1993), demi-finaliste de la Coupe de France 1992 battu par l'AS Monaco aux côtés du jeune Zizou, le

champion d'Europe 1984 avait ensuite entamé sa carrière d'entraîneur sur la Croisette durant la saison 1993, au terme de laquelle son équipe était remontée en première division pour décrocher une 6<sup>e</sup> place synonyme de Coupe UEFA, en 1994. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts. Perte du statut professionnel (2004), liquidation judiciaire et rétrogradation administrative en 7<sup>e</sup> division (2014), projets de reprises, montée en N3 (2017) puis en N2 (2023), le champion de France 1933 a vécu mille vies au XX<sup>e</sup> siècle.

## Reims pour revivre les grandes heures et oublier le championnat

Comme l'AS Cannes, son adversaire du soir, le Stade de Reims rêve de renouer avec un passé glorieux. Le club, six fois champion de France (1949, 1953, 1955, 1958, 1960, 1962) et deux fois finaliste de la Coupe des clubs champions (1956 et 1959),

a soulevé deux fois la Coupe de France (1950 et 1958) mais n'a plus remporté de titre depuis celui de champion de France il y a soixante-trois ans ni joué de demi-finale de Coupe de France depuis 1988. Actuels 15<sup>es</sup> de Ligue 1, les Champenois se sont donné un peu

d'oxygène dans la course au maintien en battant Marseille (3-1) le week-end dernier, leur première victoire en championnat depuis le 10 novembre, mais leur parcours en Coupe reste un bon bol d'air frais dans une saison difficile.

« Très attaché » à l'AS Cannes, où il n'a « que des bons souvenirs », Luis Fernandez espère maintenant que le club va « renaître et retrouver sa place » même s'il ne sera « peut-être jamais dans les premiers de Ligue 1 ».

## « Redonner de la fierté aux Cannois »

Renouer avec son identité, une mission indispensable et (déjà) en bonne voie. « Dès l'an 1 de ce nouveau cycle, on est en train de redonner de la fierté aux Cannois », se félicite Félicien Laborde, insistant sur « le deuxième match à guichets fermés d'affilée attendu au stade Pierre-de-Coubertin - ce qui n'est plus arrivé depuis plus de vingt-cinq ans », ce mercredi contre le Stade de Reims. Car oui, en prévision de cette demi-finale, l'équipe dirigeante a travaillé de concert avec les autorités et la Fédération française de football (FFF) pour ne pas délocaliser la rencontre dans une enceinte plus grande, de sorte à mettre la ville en avant. Côté tarif, un sujet qui a fait débat ces derniers jours, « des places vraiment très accessibles entre 20 et 40 euros » ont été vendues en priorité aux supporters déjà venus au stade cette saison en championnat, défend le directeur général. « On a privilégié les Cannois et pratiqué ensuite les mêmes prix (allant jusqu'à 150 euros) que Dunkerque (face au PSG ce mardi à Lille), rien d'exceptionnel. »

Devant ses 9 000 supporters en tribune, le Petit Poucet tentera de piéger sur sa pelouse hybride le favori Reims, 15<sup>e</sup> de l'élite. Comme il a su le faire face aux chevronnés de Ligue 2, Grenoble (3-2, 32<sup>e</sup> de finale), Lorient (2-1, 16<sup>e</sup> de finale) puis Guingamp (3-1 en quart), et en 8<sup>e</sup> de finale contre les amateurs normands de Dives-Cabourg (5-3), dominés par le jeu à risques prôné par l'entraîneur, Damien Ott, nommé en octobre 2024. « C'est vraiment une force collective. Notre capacité à nous porter le plus rapidement possible devant la cage adverse fait aussi qu'on attire la bonne presse du monde du football. Quelque part, c'est un ballon d'oxygène de voir l'AS Cannes évoluer aujourd'hui », détaille Sébastien Pérez, à la tête du projet sportif, qui insiste sur « la mentalité, les valeurs et l'état d'esprit » à entretenir au club. Des ingrédients indispensables pour grandir et espérer, à court terme, monter au Stade de France disputer la finale. À l'issue d'une grande soirée, sous les yeux des propriétaires Friedkin, dans l'antre de Pierre-de-Coubertin où le collectif cannois aimerait faire plus que participer... ■

# Qui pour reprendre le trône de Nadal sur terre battue ?

Ilian Valet

Alors que s'ouvre la séquence menant à Roland-Garros, les prétendants sont nombreux pour succéder au Majorquin. Revue de détail.

Pour la première fois depuis vingt-trois ans, la saison de terre battue débute cette semaine (depuis lundi à Houston et à Marrakech, ce dimanche à Monte-Carlo) sans son maître incontesté : Rafael Nadal. L'Espagnol aux 22 titres du Grand Chelem dont 14 à Roland-Garros laisse un vide abyssal derrière lui et la possibilité à de jeunes talents de s'affirmer sur cette surface si particulière. Tour d'horizon des candidats...

## ■ Les favoris

**Carlos Alcaraz** : ne vous fiez pas à son début de saison en dents de scie. Le flamboyant droitier espagnol fait toujours partie des favoris de la saison de terre battue. L'an dernier, « Carlito » avait été handicapé par une blessure à l'avant-bras droit qui l'avait contraint à prendre un mois de repos et à déclarer forfait à Monte-Carlo. Il était finalement parvenu à remporter son premier Roland-Garros au terme d'une finale marathon de plus de quatre heures contre Alexander Zverev.

**Novak Djokovic** : ce serait un manque de respect que de ne pas le compter parmi les favoris. Même si cette surface si exigeante physiquement semble le

mettre de plus en plus en difficulté d'année en année, le Serbe de 37 ans était parvenu à ravir le titre olympique pourtant promis à Alcaraz sur la terre battue de Roland-Garros. Avant cela, il avait pourtant réalisé une saison loin de ses standards sur l'ocre : aucune finale disputée, un abandon en quarts de finale du Grand Chelem parisien et seulement six victoires au compteur. Cette saison, l'homme de records peut compter sur une motivation particulière : la possibilité de remporter son 100<sup>e</sup> titre en simple, après être passé de peu à côté en finale du Masters 1000 de Miami.

**Alexander Zverev** : si près, si loin, voici comment on pourrait qualifier les chances de voir Alexander Zverev remporter Roland-Garros cette année. Le numéro 2 mondial a enchaîné trois demi-finales consécutives entre 2021 et 2023 dans la capitale avant de décrocher enfin sa première finale l'année dernière. S'il s'est incliné de peu face à Alcaraz, l'Allemand n'en reste pas moins un des grands favoris pour cette édition 2025. Il aura également un titre à défendre au Masters 1000 de Rome en mai.

**Jannik Sinner** : Sinner implacable, Sinner inarrêtable, Sinner imbattable... les superlatifs manquent pour définir la

domination du numéro 1 mondial italien. Oui, mais une surface lui résiste encore : la terre battue. Sur les 19 titres figurant à son palmarès, il en a conquis un seul sur cette surface, à Umag (Croatie) en 2022. Une anomalie pour un joueur de son envergure. Suspendu trois mois pour dopage depuis le 9 février, il ne pourra participer aux deux premiers mois de la saison sur ocre, dont font partie les tournois de Monte-Carlo et de Madrid, mais il sera de retour pour Rome et pour Roland-Garros. Ses adversaires sont prévenus.

## ■ Les outsiders

**Stefanos Tsitsipas** : et si c'était lui, le plus pur spécialiste de la terre battue derrière « Rafa » ? Le Grec a prouvé tout au long de sa carrière que cette surface lui sied à merveille, à l'image de ses trois titres à Monte-Carlo en 2021, 2022 et 2024 et sa finale certes perdue face à Djokovic à Roland-Garros en 2021 malgré le gain des deux premiers sets (6-7, 2-6, 6-3, 6-2, 6-4). Maintenant que Nadal n'est plus là, Tsitsipas a une vraie carte à jouer dans une saison charnière pour lui, l'année de ses 27 ans.

**Casper Ruud** : le Norvégien répond toujours présent lorsque vient le prin-

temps, et ce même s'il passe à côté de son début de saison. L'an dernier, le 7<sup>e</sup> joueur mondial avait livré un joli duel avec Tsitsipas, à Monte-Carlo où il avait perdu en finale, puis à Barcelone où il avait pris sa revanche. Après un coup de moins bien à Madrid puis à Rome, il s'était repris à Genève avant de s'incliner en demi-finale face à Zverev à Paris. À 26 ans, il lui faudra parvenir à crever ce plafond de verre pour enfin remporter le Grand Chelem parisien après deux finales perdues (face à Nadal en 2022 et à Djokovic en 2023).

**Holger Rune** : premier joueur danois à atteindre les quarts de finale d'un tournoi du Grand Chelem à Roland-Garros en 2022, Holger Rune a alterné le chaud et le froid depuis. Sur terre battue, il s'est distingué par deux finales à Monte-Carlo puis à Rome en 2023. Cette saison, il a l'occasion de passer un cap, alors qu'il sort d'une finale de Masters 1000 perdue face à Jack Draper à Indian Wells.

**Joao Fonseca** : incontestablement la curiosité de cette saison sur terre. Le ténére Brésilien de 18 ans dispute sa deuxième saison professionnelle, fort d'une popularité déjà conséquente. Le 57<sup>e</sup> joueur mondial a déjà remporté un tournoi sur ocre, le 16 février dernier à

Buenos Aires face à Francisco Cerundolo. Preuve qu'il n'a peur de personne.

## ■ Les Français

Pas loin d'être un outsider lui aussi, **Arthur Fils** se sait attendu à Paris, qui guette un successeur à Yannick Noah depuis 1983. Parler de victoire finale semble encore prématuré mais le numéro 1 français pourrait poser des problèmes aux favoris, à commencer par Alexander Zverev, qui vient d'essayer une deuxième défaite contre lui à Miami mercredi dernier après celle en finale de son tournoi de Hambourg en 2024. Vainqueur de son premier titre sur le circuit professionnel à l'ATP 250 de Lyon, **Giovanni Mpetshi Perricard** a également une carte à jouer cette saison, sans trop de pression pour le classement ATP. Si le géant français, avec son service, est plutôt attendu du côté de Wimbledon, son ascension fulgurante pousse à garder un œil sur lui. Enfin, qui dit terre battue, dit également **Gaël Monfils**. Le doyen des joueurs français (38 ans) continue de s'offrir de belles émotions sur le court et aura à cœur de faire mieux que la saison dernière où il n'avait réussi qu'une demi-finale à Majorque. ■

**LE CARNET DU JOUR**

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

Elles doivent nous parvenir avant 16h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13h les dimanches.

Courriel  
carnetdujour@media.figaro.fr  
Téléphone  
01 56 52 27 27

**deuils**

Nous sommes priés de vous faire part du décès de

**M<sup>r</sup> Michel BAILLY**  
notaire honoraire,  
HEC 52,  
officier de la Légion d'honneur,  
chevalier  
de l'ordre du Mérite militaire,

survenu le 29 mars 2025,  
à l'âge de 96 ans.

De la part de  
Mme Michel Bailly,  
née Récipon,  
son épouse chérie,  
ses quatre enfants,  
ses treize petits-enfants,  
ses huit arrière-petits-enfants  
qu'il aimait tous tendrement.

Une messe sera célébrée  
le mardi 8 avril, à 10 h 30,  
en l'église Saint-Louis-en-l'Île,  
à Paris (4<sup>e</sup>).

Une bénédiction sera donnée  
le mercredi 9 avril, à 14 h 30,  
en l'église  
Saint-Bernard-de-Menthon  
de Val-d'Isère,  
suivie de l'inhumation,  
au milieu de ses amis  
savoyards, comme lui,  
et au pied de ces montagnes  
qu'il a tant aimées.

Jeanne  
de Barberin-Barberini,  
née de Tudert, son épouse,

Éric et Sophie,  
ses enfants,  
Hugues, Marc et Tatiana,  
ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse  
de faire part du rappel à Dieu,  
le 29 mars 2025, de

**Marc-Antoine, marquis  
de BARBERIN-BARBÉRINI**

La cérémonie religieuse  
sera célébrée  
le vendredi 4 avril, à 15 heures,  
en l'église Saint-Martin  
de Truys (Indre-et-Loire).

Marion Camarcac,  
née Leboyer,  
et Noël Camarcac,  
ses parents,  
Léah et Raphaëlle Camarcac,  
ses sœurs,  
Antoine Leboyer,  
son oncle,  
sa famille

et tous ses amis

ont l'immense douleur  
de faire part du décès brutal de

**Judith CAMARCAT**

le mercredi 26 mars 2025,  
à l'âge de 31 ans.

Les obsèques auront lieu  
le vendredi 4 avril, à 14 h 30,  
au cimetière du Montparnasse.  
Rendez-vous  
à l'entrée principale,  
3, boulevard Edgar-Quinet,  
Paris (14<sup>e</sup>).

Ni fleurs ni couronnes.

M. et Mme  
Olivier du Boucheron,  
M. et Mme Jacques de Beauval,  
ses enfants,

M. et Mme  
Xavier de Dainville,  
M. et Mme Éric de Bodard,  
M. Amaury de Bodard (†),  
le vicomte et la vicomtesse  
Éric de Becdelièvre,  
ses beaux-enfants,

ses petits-enfants  
et arrière-petits-enfants,

en union de prière  
avec ses défunts maris,  
M. Guy de Beauval  
et M. Loïc  
de Bodard de la Jacopièrre,

ont la tristesse  
de faire part du décès de

**Elisabeth  
de BODARD de la JACOPIÈRE**  
née Allard de Grandmaison,

survenu le 30 mars 2025,  
dans sa 96<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée en l'abbatiale  
de Saint-Florent-le-Vieil,  
(Maine-et-Loire),  
le vendredi 4 avril 2025,  
à 14 h 30.

Aizenay (Vendée).

Marine, Alexa, Sybille,  
ses filles,  
et la famille Bodman

ont la tristesse  
de vous faire part du décès de

**Florence de BODMAN**

dans sa 58<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée  
le jeudi 3 avril 2025, à 14 h 30,  
en l'église d'Aizenay.  
L'inhumation aura lieu  
le vendredi 4 avril, à 11 heures,  
au grand cimetière d'Orléans.

La famille remercie  
très sincèrement  
toutes les personnes  
qui s'associeront à sa peine.

Versailles (Yvelines).

Philippe Chichet,  
Anne Chichet,  
Marie-Claude de Courcelles,  
ses beaux-enfants,

Françoise Reufflet,  
Cécile de Sèze,  
Christine Tavernier,  
Marie-Odile Tavernier,  
ses sœurs et belle-sœur,

ses huit petits-enfants,  
six arrière-petits-enfants,  
ses neveux et nièces,  
petits-neveux et petites-nièces

font part du rappel à Dieu de

**Chantal CHICHET**  
née TAVERNIER,

le 28 mars 2025,  
à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée  
en l'église Notre-Dame,  
rue de la Paroisse, à Versailles,  
le jeudi 3 avril 2025, à 10 h 30,  
suivie de l'inhumation  
dans le caveau familial,  
à Fay (Orne).

Philippe Chichet,  
49, boulevard Saint-Antoine,  
78000 Versailles.

Familles Reufflet, de Sèze,  
Tavernier,  
11, boulevard Voltaire,  
75011 Paris.

Virginie Novaro,  
sa mère,  
Laurent Chouchan,  
son père,

Jade,  
sa sœur,  
Ferdinand et Joseph,  
ses frères,

ont la douleur  
de vous faire part du décès  
de leur adoré

**Jules CHOUCHAN**

survenu le 25 mars 2025.  
Il avait 36 ans.

Un hommage lui sera rendu  
le vendredi 4 avril, à 10 h 30,  
au crématorium  
du cimetière du Père-Lachaise,  
Paris (20<sup>e</sup>).

Ni fleurs ni couronnes.

Saint-Léger-en-Yvelines.

Laurent et Catherine  
Delabarre,  
son fils et sa belle-fille,  
Lorraine Delabarre,  
sa fille,  
Alexane, Nils, Margaux  
et Cassandre,  
ses petits-enfants,

ont la douleur  
de faire part du décès de

**M. André DELABARRE**

survenu le 28 mars 2025,  
à l'âge de 91 ans,  
à « La Fougeraie »,  
Saint-Léger-en-Yvelines.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée  
en l'église Saint-Jean-Baptiste,  
à Saint-Léger-en-Yvelines,  
le vendredi 4 avril, à 10 h 30.

Un registre à signatures  
tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Delabarre,  
« La Fougeraie »,  
24, rue de Larridon,  
78610 Saint-Léger-en-Yvelines.

Le docteur Jean-Claude Dugast,  
son époux,

Jean-Baptiste  
et Marie-Christine Dugast,  
Marie-Liesse et Luc Beaussant,  
Aude Dugast,  
ses enfants et leurs conjoints,

ont la tristesse  
de vous faire part du décès de

Alexandre et Caroline,  
Anne-Victoire et Olivier,  
Marie-Alix et Pierre,  
Baudouin, Inès, Hortense,  
Albéric, Augustin,  
ses petits-enfants  
et leurs conjoints,  
et ses huit  
arrière-petits-enfants

ont la grande tristesse  
de vous faire part  
du rappel à Dieu de

**Marie-Françoise DUGAST**  
née de Tarragon,

le 1<sup>er</sup> avril 2025,  
dans sa 95<sup>e</sup> année, munie  
des sacrements de l'Église.

La célébration religieuse  
sera célébrée  
en l'église Saint-Philbert,  
à Beauvoir-sur-Mer (Vendée),  
le vendredi 4 avril, à 15 h 30.

Une messe sera célébrée  
ultérieurement à son intention,  
à Paris.

Paris.

M. et Mme Didier Faury,  
M. et Mme  
Henri-Michel Brunet,  
ses enfants,

Romain, Nicolas, Christophe,  
Olivier,  
ses petits-fils,

Élisabeth et Adèle,  
ses arrière-petites-filles,

ont la douleur  
de faire part du décès de

**Mme Yvonne ELUECQUE**  
née Marcel,  
veuve de  
**Serge Eluecque**

survenu le 29 mars 2025,  
à l'âge de 95 ans, à Paris.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée  
en l'église Notre-Dame-  
de-l'Arche-d'Alliance,  
81, rue d'Alleray, à Paris (15<sup>e</sup>),  
le jeudi 3 avril 2025, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

annefaury75@gmail.com  
eluecque.pascale@gmail.com

Brigitte Fanton d'Andon,  
née Daudé-Lagrange,  
son épouse,  
ses enfants, petits-enfants,  
et leurs conjoints,  
ses arrière-petits-enfants

souhaitent vous faire part  
du décès de

**Bernard FANTON d'ANDON**  
X-Mines 52,

survenu le 30 mars 2025,  
à l'âge de 93 ans.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée  
en l'église Saint-Cybard,  
à Mouleydier (Dordogne),  
le vendredi 4 avril, à 14 h 30.

Limoges.

Quittier et Christophe  
de Rousiers,  
Agnès Espié,  
Marie-Bénédict et Loïc  
Le Guisquet,  
Claire de Fombelle (†),  
Paul et Felicity de Fombelle,  
ses enfants,  
ainsi que ses petits-enfants  
et arrière-petits-enfants

vous font part  
du rappel à Dieu de

**Chantal de FOMBELLE**  
née de Diesbach de Belleroche.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée  
le vendredi 4 avril 2025,  
à 14 h 30, en l'église de Blond  
(Haute-Vienne).

M. Pascal Machuel,  
son époux,  
Aude Machuel-Oumow,  
Benoît Machuel  
et Estelle Brun-Machuel,  
Thierry Machuel  
et Marion Boudon-Machuel,  
ses enfants et ses belles-filles,  
Lorna, Boris, Jeanne, Jean  
et Adrien,  
ses petits-enfants,  
ainsi que toute la famille

ont la tristesse  
de vous faire part du décès de

**Mme Joëlle  
FORTE-GEX MACHUEL**

survenu le lundi 31 mars 2025,  
à l'âge de 88 ans.

La cérémonie religieuse  
aura lieu  
le vendredi 4 avril, à 10 heures,  
en l'église Notre-Dame  
de Chatou,  
4, place Sainte-Marie,  
suivie de l'inhumation  
au cimetière du Vésinet.

Un registre de condoléances  
recueillera vos témoignages  
de sympathie.

Famille Machuel,  
9 bis, avenue  
Maurice-Berteaux,  
78110 Le Vésinet.  
pascal@machuel.net

M. et Mme Maxime  
Drummond-Frapier,  
Côme et Christine Frapier,  
Sébastien et Myra  
Frapier-Saab,  
ses enfants,

Audrey et Thomas,  
Éléonore et Rodolphe,  
Jeremy et Anne,  
William, Lauren,  
Manon et Raphaël,  
Hermine, Augustin,  
Édouard, Yelda, Dimitri,  
ses petits-enfants,

Léon, Prune, Aurèle, Noé,  
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse  
de vous faire part du décès de

**Marthe FRAPIER-PROUVOST**

à Montgeron (Essonne),  
le 30 mars 2025,  
dans sa 90<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée  
en l'église Saint-Médard,  
14, rue Montmarel,  
à Brunoy (Essonne),  
le jeudi 3 avril, à 15 heures.

Une cérémonie  
précèdera l'inhumation  
dans le caveau familial,  
le samedi 5 avril, à 10 h 30,  
en l'église  
Notre-Dame-de-Landouar,  
à Saint-Jacut-de-la-Mer  
(Côtes-d'Armor).

mariedf92@gmail.com

Agnès Géliot,  
son épouse,  
ses enfants et petits-enfants

ont la profonde tristesse  
de vous faire part  
du rappel à Dieu de

**Marc GÉLIOT**

le samedi 29 mars 2025,  
à l'âge de 78 ans, muni  
des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse  
aura lieu le vendredi 4 avril,  
à 14 h 30, en l'église  
Notre-Dame-de-l'Assomption,  
à Vingt-Hanaps (Orne), suivie  
de l'inhumation au cimetière.

Vendôme (Loir-et-Cher).

Emmanuel et Elizabeth  
Grandin de L'Épervier,  
Nicolas et Sylvie Jenner,  
Hugues et Delphine  
de Rocquigny du Fayel,  
le père Henri  
Grandin de L'Épervier

ont la tristesse  
de vous faire part  
du rappel à Dieu de

**Geoffroy  
GRANDIN de L'ÉPÉVIER**

leur frère et beau-frère.

La messe d'obsèques  
sera célébrée  
le vendredi 4 avril 2025,  
à 14 h 30, en l'église  
Sainte-Madeleine, à Vendôme.

Mme Jean-Yves Haberer,  
née Anne du Crest,  
son épouse,

Mme Sylvie Haberer,  
M. Charles Haberer,  
ses enfants,

ont la tristesse  
de vous faire part du décès de

**M. Jean-Yves HABERER**  
ENA 59,

haut fonctionnaire,  
directeur du Trésor,  
président de Paribas  
puis du Crédit Lyonnais,

survenu le 31 mars 2025,  
dans sa 93<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée en l'église  
Notre-Dame-d'Autueil,  
1, rue Corot, Paris (16<sup>e</sup>),  
le jeudi 3 avril 2025 à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu  
le lundi 7 avril, à 10 heures,  
au cimetière de Savines-le-Lac  
(Hautes-Alpes).

Mme Liliane Hallé,  
Mme Marie-Christine Carel,  
ses filles,

ses petits-enfants  
et arrière-petits-enfants

ont la tristesse de faire part  
du décès, le 28 mars 2025,  
à l'âge de 104 ans, de

**Mme Odette HALLÉ**  
née Gastaud.

Une bénédiction religieuse  
sera célébrée en l'église  
Saint-Pierre-du-Gros-Caillo,  
Paris (7<sup>e</sup>),  
le vendredi 4 avril, à 10 h 30,  
suivie de l'inhumation  
au cimetière Sud de Saint-Mandé.

Philippe Harichaux,  
Béatrice de Tourdonnet,  
ses enfants,  
Guillaume, son petit-fils,  
et toute la famille

ont la douleur de faire part  
du rappel à Dieu de

**Michelle HARICHAUX**  
chevalier  
de l'ordre national du Mérite,

le 30 mars 2025,  
à l'âge de 90 ans, à Paris.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée en l'église  
Saint-François-de-Molitor,  
à Paris (16<sup>e</sup>),  
le vendredi 4 avril, à 14 h 30.

La comtesse  
Hugues de La Forest Divonne,

ses enfants, petits-enfants,  
et leurs conjoints,

ses arrière-petits-enfants

ont la tristesse  
de vous faire part  
du rappel à Dieu de

**comte Hugues  
de LA FOREST DIVONNE**

le 31 mars 2025,  
dans sa 96<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée  
le vendredi 4 avril, à 14 heures,  
en l'église de Boyer  
(Saône-et-Loire).

Paris (17<sup>e</sup>).

Michel et Ghislaine  
Mauboussin,  
Yves Mauboussin,  
Sylvie et Laurent Nadal,  
ses enfants,

Enora, Doriane, Hugo,  
ses petits-enfants,

ont la tristesse  
de faire part du décès de

**M. Jacques MAUBOUSSIN**  
École centrale Paris 54,

survenu le 28 mars 2025,  
dans sa 97<sup>e</sup> année,  
à Levallois-Perret.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée en l'église  
Saint-François-de-Sales,  
6, rue Brémontier, à Paris (17<sup>e</sup>),  
le vendredi 4 avril, à 10 h 30,  
suivie de l'inhumation  
au cimetière de l'Ouest  
du Mans (Sarthe), à 16 h 30.

Ses enfants et leurs conjoints,  
ses petits-enfants,  
ses arrière-petits-enfants,  
sa compagne

ont la douleur  
de faire part du décès de

**Jacques OUDOT**  
ancien député  
et maire de Sevran  
(Seine-Saint-Denis),

survenu le 29 mars 2025.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée en l'église  
Notre-Dame-de-l'Assomption,  
à Colombier-le-Jeune  
(Ardèche),  
le vendredi 4 avril, à 10 h 30,  
suivie de l'inhumation  
au cimetière de la commune.

ont la tristesse  
de vous faire part  
du rappel à Dieu de

Paris (17<sup>e</sup>).

Nicole Rouault,  
née Ragneau, son épouse,  
Thomas, Antoine, Laurent  
Rouault,  
ses fils,  
Nicolas, Martin Rouveyre,  
ses beaux-enfants,  
ses petits-enfants,  
arrière-petits-enfants  
et toute sa famille

ont la tristesse  
de faire part du décès de

**M. Michel ROUAULT**

survenu le 28 mars 2025,  
dans sa 97<sup>e</sup> année, à Paris.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée en l'église  
Notre-Dame de Saint-Mandé,  
84, avenue  
du Général-de-Gaulle,  
le vendredi 4 avril, à 10 h 30,  
suivie de l'inhumation  
au cimetière Sud  
de Saint-Mandé.

Marie-Cléopée de Turckheim  
et Guillaume Pellerin (†),  
Anne-Charlotte de Turckheim  
et Zaman Hachemi,  
le baron Amaury de Turckheim  
et la baronne, née  
Vanina Bollier,  
Amélie de Turckheim  
et Art Larson,  
ses enfants,

Paul et Marie, Éric,  
Julia et Jean-Marc,  
Clara et Tony,  
Arnaud et Victoria,  
Johanna et Elie,  
Adriana et Simon,  
Antoine, Stella,  
ses petits-enfants,  
Georges, Gabriel,  
Rose, Marcel, Anita, Abel,  
Gaïa, Anastasia, Joachim,  
Georgia, Ada, Gill, Rosalie,  
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse  
de vous faire part  
du rappel à Dieu de

**Françoise de TURCKHEIM**  
née Husson,

à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse  
aura lieu  
le vendredi 4 avril 2025,  
à 16 heures, en l'église  
Saint-Laurent, à Eygalières  
(Bouches-du-Rhône).

La famille tient à remercier  
particulièrement Krystina  
pour l'affection dont  
elle a entouré Françoise.

En union avec leur mère (†),  
née Pascale Clairouin,  
Yvonnick et Laure  
de Trogoff du Boisguezennec,  
Alain et Delphine  
Le Court de Bériu,  
Romain et Katia Turnier,  
Clément et Charlotte Turnier,  
ses enfants,

Solenne, Gaëlle, Agathe,  
Hermine, Héloïse, Philippine,  
Côme, Margaux, Augustin,  
Constantin, Hadrien, Donatien,  
ses petits-enfants,

ont la tristesse  
de faire part du décès de

**M. Hervé TURNIER**

survenu le 29 mars 2025,  
dans sa 82<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse  
sera célébrée en l'église  
Notre-Dame, à Versailles,  
le jeudi 3 avril, à 14 h 30, suivie  
de l'inhumation au cimetière  
Notre-Dame de Versailles.

**souvenirs**

Le 2 avril 2020, cinq ans déjà  
que tu nous as quittés

**Roger PINSON**  
officier de la Légion d'honneur.

« Tu n'es plus



PAR  
Madeleine Meteyer

« **I**l y a trop d'enfants placés en France. » Il y a peu, seules des voix marginales osaient ce commentaire. Des parents bouleversés, des avocats pour qui le système de protection de l'enfance est par principe hostile à la famille, des travailleurs sociaux mortifiés d'avoir assisté à des violences dans des établissements censés être protecteurs. Désormais, des sources plus mesurées font la même réflexion. « Le nombre d'enfants retirés à leur famille devrait inquiéter tout le pays », soupire un magistrat dont le travail implique de prendre cette décision « quand je n'ai plus d'autre choix ». La médiatisation des drames qui ont frappé des jeunes placés - prostitution, agressions... - délie les langues. Ces derniers mois, des députés de tous bords ont mené une enquête sur le sujet. L'hypothèse des « placements abusifs » figurait au programme de cette introspection dont les conclusions seront rendues le 8 avril.

En 2022, parmi les 381000 enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance, 208000 vivaient dans un foyer ou chez un assistant familial (1). Retirés à leurs parents pour un an, dix ans... Depuis 2002, ce chiffre a augmenté de 40%. La croissance de la population ne suffit donc pas à le justifier. À la question : « Place-t-on trop d'enfants ? », il existe trois réponses. La très « fermée » : non, car un placement est toujours motivé. La très « ouverte » : oui, car la majorité de ces décisions sont abusives. La plus consensuelle : on pourrait en tout cas en éviter une partie. Si les services sociaux arrivaient à gagner en amont la confiance des parents.

En protection de l'enfance, le placement est l'ultime recours. La dernière marche d'un suivi qui commence par un signalement. Un coup de téléphone, un courrier. « Adressé au 119 ou directement à la cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip) du département par un voisin, un professeur », explique Marie Tonnerre, vice-présidente du Nord, département qui détient le record du nombre d'enfants placés, 12000 en ce mois de mars. La Crip évalue l'ampleur du danger. S'il compromet la vie de l'enfant, le procureur peut demander un placement immédiat provisoire. Si l'inquiétude est moins prégnante, la Crip confie l'enquête à l'aide sociale à l'enfance, la fameuse ASE, si critiquée. Notamment par les parents mis en cause.

Pour ceux qui considèrent que de nombreux placements pourraient être évités, le premier nœud se forme lors de cette enquête sociale. Quand un binôme de travailleurs sociaux frappe au domicile des parents, prévenus en amont. Si l'on s'en tient aux récits des familles, ces visites sont des perquisitions. À une femme qui, sur les réseaux sociaux, s'inquiète de voir la date de la sienne approcher, une autre déroule un mode d'emploi, sous la forme d'un guide de survie : « Nettoyez, rangez, pas de télé allumée, expliquez à vos enfants l'enjeu de ces visites, qu'ils soient sages et ne parlent pas trop. Laissez des jouets dans le salon, ils vont ouvrir les placards de vos enfants, installez des livres dans les chambres... Offrez un café, ne rentrez pas dans les détails de votre vie... Bon courage... »

Ces préventions sont excessives, assurent nos interlocuteurs. « Sauf si on a été alerté sur des défauts d'alimentation, on ne regarde pas dans le frigo », promet un travailleur social qui exerce dans le Nord. « L'ASE ne cherche pas à prendre les parents en défaut, elle vérifie, et heureusement que les enfants pour lesquels un signalement a été fait vivent dans un cadre sain », dit-il Manon Conan, juge des enfants à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Pour faire leur travail, les professionnels disposent d'un référentiel établi en 2021 par la Haute Autorité de santé (HAS).

Alors pourquoi cette suspicion ? Parce que les familles peuvent se sentir brusquées par des visites de fait « intrusives », considère Philippe Fabry, chercheur et ancien éducateur spécialisé dans la protection de l'enfance. Il faut dévoiler son intérieur, sa vie privée. Et « tous les travailleurs sociaux n'ont pas le même degré de bienveillance, nous confie un deuxième juge des enfants. Dans ma juridiction, j'ai une éducatrice qui fait des miracles. Elle s'adapte à toutes les situations, elle ne juge pas, les parents adhèrent toujours à ses propositions. D'autres sont trop exigeants. »

La mauvaise réputation de l'ASE, bâtie sur des rumeurs mais aussi de réels dysfonctionnements, instaure une méfiance sur-le-champ. Au lieu d'être vue comme un guichet de services publics - aide éducative, assistance pour la gestion du budget, placements provisoires... -, elle passe pour le cache-sexe de la justice. « Quand les travailleurs sociaux arrivent chez les parents, ces derniers se disent que c'est un test. Déjà, on se méfie d'eux car il y a eu un signalement, mais en plus, s'ils refusent l'aide proposée, ce sera mal vu », regrette Louis Poinson, fondateur de l'association Les Ombres, qui accompagne les jeunes à la sortie de l'ASE.

Pour éviter d'aller jusqu'au placement, le chercheur et ancien éducateur Philippe Fabry estime qu'il « vaudrait mieux séparer les dispositifs de soutien et les dispositifs de contrôle ». Ce qui n'empêcherait pas les seconds de connaître les familles. Il cite les services d'action en milieu ouvert (AMO) belges. Des lieux d'accompagnement pour les jeunes de 0 à 22 ans et leurs parents, où le personnel n'est pas tenu de signaler les faits qu'on lui raconte.



De jeunes enfants de 0 à 3 ans sont hébergés et soignés à la pouponnière Boucicaut de Roubaix (Nord) en attendant que la justice décide d'un placement en foyer ou d'une restitution à leurs parents. THIERRY THOREL /PHOTOPORVOIX DU NORD/MAXPPP

# Pourquoi la France retire autant d'enfants à leur famille

Des placements en foyer ou en famille d'accueil pourraient être évités si un travail éducatif solide était accompli en amont. Mais l'aide sociale à l'enfance inspire trop de méfiance aux familles.

dont le dernier à la naissance. En 2021, raconte Élixa, « ma mère a fait un signalement pour dire qu'on maltraitait les enfants ». Elle précise : « on s'était disputé ». William prend le relais : « C'est vrai qu'on était dépassés. On était en conflit avec notre propriétaire, on n'arrivait pas à faire le ménage. » La machine à laver est tombée en panne, la voiture aussi, la maison était sale.

D'après l'avocate des enfants N., il y aurait surtout eu des maltraitances, pas dérisoires - le placement d'un bébé à la sortie de la maternité est une décision rare et très grave. Reste que les N. se sont d'abord vu proposer une aide éducative administrative par l'ASE - c'est-à-dire que la justice n'était pas encore saisie - sous la forme d'un TISF. Et que, faute de personnel disponible dans le département, ladite TISF n'est jamais arrivée. Les problèmes ont perduré, l'ASE a fait une demande de placement, le juge des enfants l'a validée. Selon l'avocate des N., M<sup>e</sup> Michel Amas, ses clients sont « des gens simples qui n'ont pas aimé qu'on leur dise qu'ils ne faisaient pas bien et qui ont encore moins aimé que l'aide qu'ils ont acceptée par bonne volonté ne soit pas envoyée ». De leur propre aveu, les N. se sont « frittés » avec l'ASE. Pas bon pour un dossier.

Pour expliquer la vitesse d'escargot des aides éducatives, les départements invoquent le manque de moyens. « Nous sommes d'accord pour dire que tout irait mieux si les parents étaient accompagnés plus efficacement en amont, répond Florence

**« Tous les travailleurs sociaux n'ont pas le même degré de bienveillance. Dans ma juridiction, j'ai une éducatrice qui fait des miracles. Elle s'adapte à toutes les situations, elle ne juge pas, les parents adhèrent toujours à ses propositions. D'autres sont trop exigeants »**

Un juge des enfants

Dabin, présidente du conseil départemental du Maine-et-Loire et du groupement d'intérêts publics France enfance protégée. Mais nous sommes lâchés par l'État sur le plan financier et nous n'arrivons pas toujours à mobiliser les équipes au complet. » En 2022, les départements ont dédié 9,9 milliards d'euros à la protection de l'enfance : 20% pour l'aide éducative ; 80% pour les placements. Leur augmentation ne serait pas qu'une triste nouvelle : cela veut dire que nous « signalons

de plus en plus et de mieux en mieux » les maltraitances, assure Florence Dabin, qui se réjouit par ailleurs de voir que « les conséquences des traumatismes survenus dans les premières années » sont mieux connues.

À son avis, l'opinion publique « sous-estime le nombre de parents qui n'arrivent pas à l'être ». Maltraitants, immatures, négligents. « Notre société est fragile, la moitié des couples se séparent, les parents d'aujourd'hui sont soumis à un nombre d'impératifs - sociaux, professionnels - croissants. » « Chez nous, il y a beaucoup de familles tuyau de poêle », raconte un travailleur social du Nord - une expression désuète qui désigne ce que le reste du pays appelle « les cassos ». « Des familles très pauvres où souvent il n'y a que la mère, qui sort parfois elle-même de l'ASE, qui n'ont pas tous les codes éducatifs, décrit-il. Certains ne reconnaissent pas qu'ils ont besoin d'aide. Qu'est-ce qu'on est censé en faire ? interroge cet éducateur. S'acharner sur l'éducatif ? » « À trop vouloir prendre le temps avec les parents, on se retrouve avec des enfants très abîmés », souligne une assistante sociale d'un autre département.

L'amélioration des aides éducatives n'est pas qu'une obsession des parents et de leurs avocats. C'est un impératif. « Non pas parce que le placement est mauvais en soi ou trop cher, explique Patrick Genevaux administrateur de l'Andass, une association de responsables de la protection de l'enfance. Mais parce qu'elles peuvent être plus utiles. » Et qu'un manque de places d'accueil. En novembre 2023, le Syndicat de la magistrature révélait que 77% des juges avaient déjà renoncé à un placement pour ce motif.

Les regards se tournent vers l'étranger. Dans le Nord, où 248 enfants qui devaient être placés ont été laissés à leur famille, un conseil scientifique a été créé en 2022. Des experts de Suisse, de Belgique, du Québec s'efforcent d'améliorer les pratiques françaises. Louis Poinson mentionne, lui, l'exemple italien du P.I.P.P.I. (pas terrible en français). Un mécanisme de repérages des maltraitances. Un peu froid car il s'agit de croiser des facteurs de risque - chômage, monoparentalité, maladie psychique - pour repérer les familles vulnérables afin de leur proposer une aide avant tout incident. Mais prometteur : son application doit permettre de diminuer de 15% à 30% les placements. Sans brader la sécurité des enfants. ■

(1) Dress, 2024.

(2) Technicien de l'intervention sociale et familiale. Une profession qui intervient au domicile des familles en difficulté (à cause d'un divorce, d'une dépression, d'un accident...).

# Qui furent et que sont devenus les vingt secrétaires généraux de l'Élysée depuis 1959 ?

La moitié des bras droits des chefs de l'État ont été ministres, dont trois - Bérégo, Balladur et Villepin - sont devenus premiers ministres.



PAR Guillaume Tabard

Alexis Kohler vit sa dernière semaine à l'Élysée. Jeudi dernier, il a annoncé sa démission des fonctions de secrétaire général de la présidence de la République qu'il exerçait depuis l'élection d'Emmanuel Macron. Si le « SG » de l'Élysée n'est pas la personnalité la plus connue de la vie politique, il est l'un des rouages majeurs du fonctionnement de la République. Bras droit du chef de l'État, il est souvent décrit en « vice-président », en homme le plus puissant de France, en raison de son influence auprès de son quasi-voisin de bureau mais aussi de son rôle de passage obligé pour les ministres et l'ensemble des acteurs de la vie politique, du monde économique et de la haute administration. Emmanuel Moulin, qui succédera à Alexis Kohler, sera le vingtième secrétaire général de l'Élysée. Ou le vingt et unième si l'on ajoute le double passage de Bernard Beck, directeur de cabinet d'Alain Poher, qui accompagna le président du Sénat lorsque celui-ci assura l'intérim de la présidence de la République après la démission du général de Gaulle, en avril 1969, puis la mort de Georges Pompidou, en 1974.

## RECORD DE LONGÉVITÉ POUR BIANCO DEVANT KOHLER

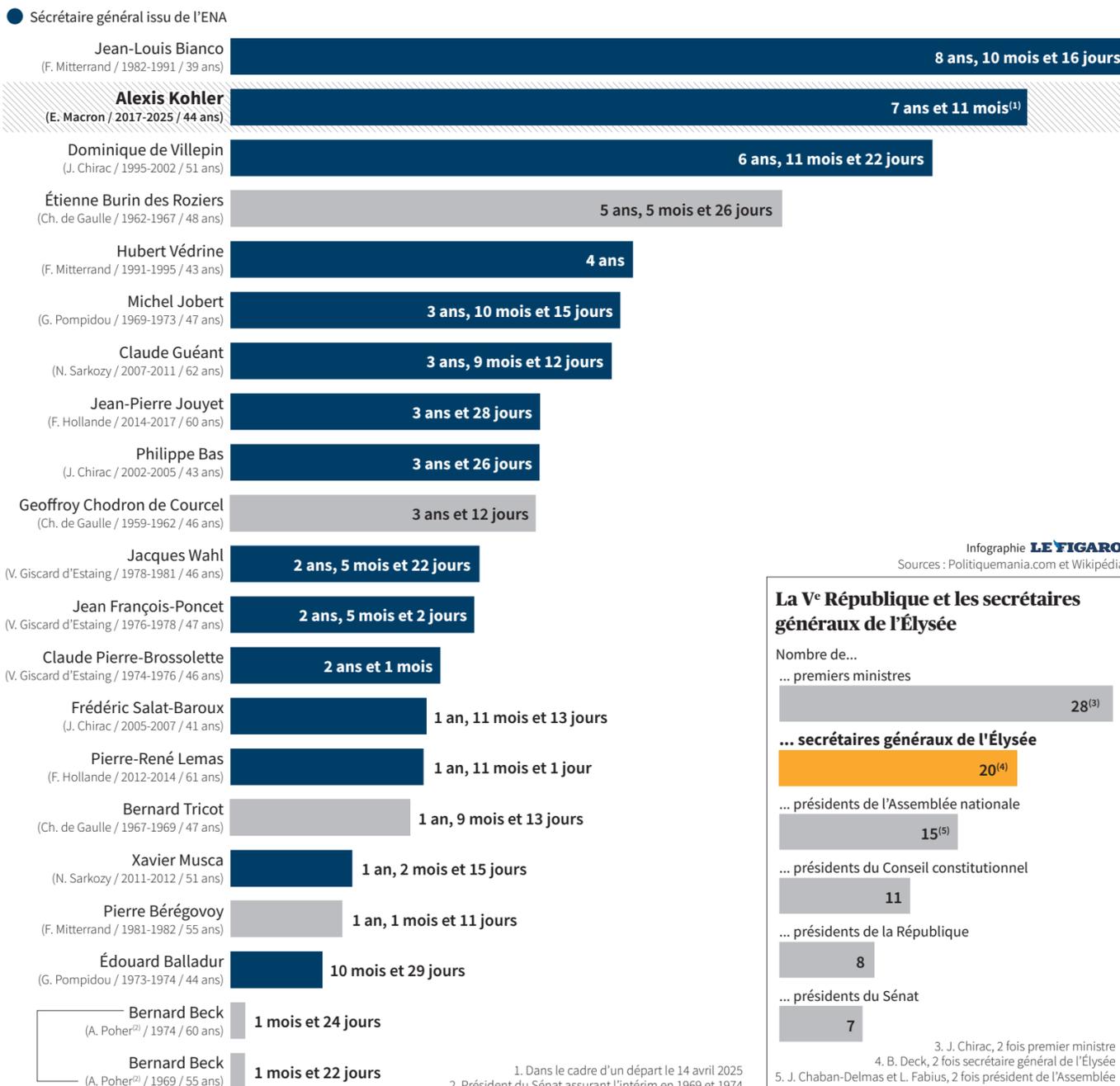
Vingt titulaires pour huit présidents de la République. Le général de Gaulle en a nommé trois (en dix ans), Georges Pompidou, deux (en cinq ans), Valéry Giscard d'Estaing, trois (en sept ans), François Mitterrand et Jacques Chirac, trois également (mais en respectivement quatorze et douze ans), Nicolas Sarkozy et François Hollande, deux chacun (en un quinquennat), ce qui est désormais aussi le cas d'Emmanuel Macron. Sur la même période, ces présidents ont nommé vingt-huit premiers ministres (vingt-neuf si l'on distingue les deux passages de Jacques Chirac à Matignon, en 1974 puis en 1986). Les présidents de la République ont donc changé plus fréquemment de chef de gouvernement que de premier collaborateur. Et pour cause, si le bail du premier est indexé sur les évolutions politiques et notamment les échéances électorales, celui du second ne dépend que de l'entente personnelle entre les deux hommes. Laquelle fut souvent très forte, comme en a attesté le fonctionnement constant du tandem Macron-Kohler. Alexis Kohler est ainsi resté secrétaire générale de l'Élysée durant près de huit ans (sept ans et onze mois). S'il était resté jusqu'au terme du mandat d'Emmanuel Macron, il aurait battu le record de longévité dans la fonction. Avec ce départ, ce record reste détenu par Jean-Louis Bianco, resté près de neuf ans auprès de François Mitterrand, de 1982 à 1991. Deux autres « SG » sont restés plus de cinq ans en poste : Dominique de Villepin, qui a effectué la totalité du septennat de Jacques Chirac (1995-2002), et Étienne Burin des Rozières, resté cinq ans et demi auprès de De Gaulle, de 1962 à 1967. Un seul des vingt est resté moins d'un an, Édouard Balladur, en poste lors du décès de Georges Pompidou mais qui, de ce fait, jouera un rôle décisif durant les derniers mois du successeur de De Gaulle. Nommé à 44 ans, Kohler ne fut pas non plus le benjamin des bras droits de président. La palme revient là encore à Jean-Louis Bianco, qui n'avait que 39 ans lors de sa nomination. Frédéric Salat-Baroux (41 ans), Hubert Védrine, Philippe Bas et Édouard Balladur étaient également plus jeunes que lui en s'installant dans ce fauteuil. Trois seulement étaient sexagénaires lors de leur nomination : Claude Guéant (62 ans) sous Nicolas

Sarkozy, Pierre-René Lemas (61 ans) et Jean-Pierre Jouyet (qui venait de fêter ses 60 ans) sous François Hollande. Le nouveau nommé, Emmanuel Moulin, a 56 ans. Sept titulaires du poste sont morts. Les doyens, et en âge et en ancienneté, sont Édouard Balladur (1973-1974), qui fêtera son quatre-vingt-seizième anniversaire dans un mois, et Jacques Wahl (1978-1981), âgé de 93 ans. QUATRE « SG » AU QUAI D'ORSAY, 3 À MATIGNON, 2 À BERCY, 2 À BEAUVAU, 1 À MONTPENSIER Premier titulaire de la fonction, Geoffroy Chodron de Courcel avait été l'aide de camp de De Gaulle à Londres. Mais il avait préalablement passé le concours du Quai d'Orsay, comme son successeur, Étienne Burin des Rozières. Après eux, Bernard Tricot était passé par le Conseil d'État. Puis, à partir de Michel Jobert, nommé par Pompidou, tous les secrétaires généraux de l'Élysée sont anciens élèves de l'ENA. Beaucoup ont dirigé des cabinets ministériels avant de rejoindre l'Élysée. Michel Jobert avait dirigé le cabinet de Pompidou à Matignon ; Philippe Bas, celui de Jacques Barrot aux Affaires sociales ; Dominique de Villepin, celui d'Alain Juppé au Quai d'Orsay ; Claude Guéant, celui de Nicolas Sarkozy Place Beauvau ; Alexis Kohler, celui d'Emmanuel Macron à Bercy et, enfin, Emmanuel Moulin, celui de Bruno Le Maire à Bercy puis de Gabriel Attal à Matignon. En quittant l'Élysée, la moitié a basculé en politique en entrant au gouvernement ou en décrochant un mandat électif ; et souvent les deux. Le premier à faire ce chemin fut Michel Jobert, que Pompidou nomma ministre des Affaires étrangères en 1973 (et qui fut alors remplacé comme secrétaire général par Édouard Balladur). Deux autres sont également passés directement de l'Élysée au Quai d'Orsay : Jean François-Poncet, en 1978 et Dominique de Villepin en 2002. « SG » de 1991 à 1995, Hubert Védrine fut aussi nommé ministre des Affaires étrangères deux ans après. Deux d'entre eux devinrent ministre de l'Économie et des Finances : Édouard Balladur, en 1986, et Pierre Bérégo, en 1988. Deux allèrent aux Affaires sociales : Bérégo, en 1982, et Jean-Louis Bianco, en 1991, tous deux à leur

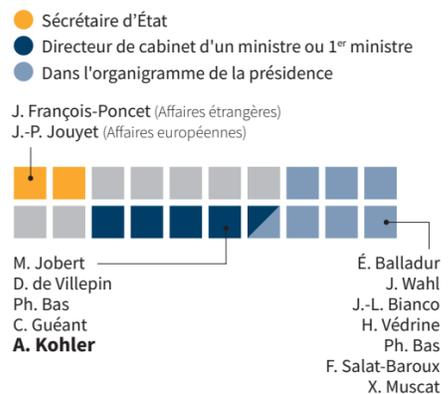
sortie de l'Élysée. Deux devinrent ministre de l'Intérieur : Claude Guéant et Dominique de Villepin. Lui aussi nommé ministre en quittant l'Élysée, à la Sécurité sociale puis à la Santé, Philippe Bas vient d'être nommé au Conseil constitutionnel par le président du Sénat. C'est la première fois qu'un secrétaire général de la présidence de la République siège parmi les Sages de la Rue de Montpensier. Édouard Balladur fut le premier « SG » à se faire élire député, en 1986 à Paris. Il fut suivi par Pierre Bérégo, élu député et maire de Nevers ; par Jean-Louis Bianco, devenu maire de Digne en 1995, puis député et président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, et par Philippe Bas, qui s'implanta dans la Manche, dont il présida le conseil général et dont il fut sénateur. Claude Guéant se présenta aux législatives à Boulogne-Billancourt, en 2012, mais fut battu. Un seul secrétaire général eut une carrière d'élus local avant de devenir le premier collaborateur du chef de l'État : Jean François-Poncet, qui était déjà élu du Lot-et-Garonne depuis dix ans, et dont il présida ensuite le conseil général. Autre particularité : François-Poncet, nommé ensuite au Quai d'Orsay, avait été membre du gouvernement avant d'être à l'Élysée, comme secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Ce fut le cas également de Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'État aux Affaires européennes de Nicolas Sarkozy avant de devenir, cinq ans plus tard, secrétaire général de François Hollande. Le même Jouyet, à sa sortie de l'Élysée, fut nommé ambassadeur à Londres. Ce fut le cas du tout premier des secrétaires généraux, Geoffroy Chodron de Courcel, ambassadeur au Royaume-Uni de 1962 à 1972. Le successeur de celui-ci, Étienne Burin des Rozières, connut la même suite de carrière, comme ambassadeur à Rome de 1962 à 1967. Alexis Kohler, lui, a fait le choix de rejoindre la banque, en devenant directeur général adjoint de la Société générale. Avant lui, trois autres secrétaires généraux avaient suivi cette voie : Claude Pierre-Brossolette, nommé président du Crédit lyonnais en 1976 ; Jacques Wahl, nommé directeur général de la BNP après la victoire de François Mitterrand sur Valéry Giscard d'Estaing. Enfin, Xavier Musca, après la victoire de François Hollande sur Nicolas Sarkozy, est devenu directeur général délégué de Crédit agricole SA.

## Longévité et parcours des bras droits des présidents de la République

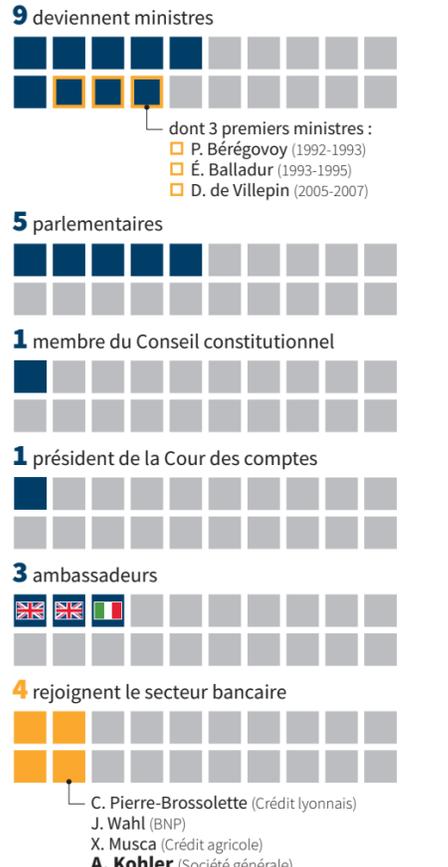
Longévité des 20 secrétaires généraux de l'Élysée sous la V<sup>e</sup> République (président de la République / années de début et de fin de fonction / âge au moment de sa prise de fonction)



## Leur parcours avant leur nomination



## Leur carrière après leur départ



Infographie LE FIGARO  
Sources : Politiquemania.com et Wikipédia

### La V<sup>e</sup> République et les secrétaires généraux de l'Élysée

Nombre de...

- ... premiers ministres : 28<sup>(3)</sup>
- ... secrétaires généraux de l'Élysée : 20<sup>(4)</sup>
- ... présidents de l'Assemblée nationale : 15<sup>(5)</sup>
- ... présidents du Conseil constitutionnel : 11
- ... présidents de la République : 8
- ... présidents du Sénat : 7

3. J. Chirac, 2 fois premier ministre  
4. B. Deck, 2 fois secrétaire général de l'Élysée  
5. J. Chaban-Delmas et L. Fabius, 2 fois président de l'Assemblée

# Dans son bras de fer avec l'institution judiciaire, Marine Le Pen ne peut compter que sur son électorat

» Lire aussi PAGES 2 ET 4



PAUL CÉBILLE

Après sa condamnation, Marine Le Pen espère jouer la légitimité démocratique contre des juges majoritairement décriés par la population. Mais dans cette épreuve, seuls ses soutiens habituels semblent se tenir de son côté, observe l'analyste d'opinion\*.

La condamnation de Marine Le Pen à une inéligibilité immédiate, ainsi que le bras de fer engagé avec ses juges, ouvrent un nouveau chapitre dans la crise démocratique que traverse notre pays depuis plusieurs décennies. Il semble toutefois peu probable que la présidente du Rassemblement national gagne dans l'opinion publique ce qu'elle a perdu avec la justice.

Face à une décision de première instance qui l'empêche de se présenter à l'élection présidentielle de 2027, Marine Le Pen a choisi de mobiliser les adhérents de son mouvement par le biais d'une pétition, tout en prenant les Français à témoin en dénonçant la politisation de la justice et en alertant sur cette « peine de mort » politique.

Sa stratégie s'appuie sur un fait bien réel : deux tiers des Français estiment que les juges sont partiaux, et une majorité n'a pas confiance dans l'institution judiciaire. Mais cela suffit-il à donner raison à Marine Le Pen ? Elle touche à un point sensible du fonctionnement démocratique, mais oublie que les élus eux-mêmes sont massivement rejetés par l'opinion publique.

Ce que la candidate du RN n'avait peut-être pas anticipé - ou n'a pas voulu voir -, c'est le degré de rejet que suscite aujourd'hui la politique elle-même. Et ce, pour une raison simple : le parti a longtemps bénéficié, et bénéficie encore, de la fatigue démocratique des Français et de leur rejet croissant des pratiques politiques passées. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer la progression électorale du RN depuis quinze ans, ainsi que ses victoires idéologiques sur des thèmes comme l'immigration. En capitalisant sur cette crise démocratique, le RN a peut-être péché par excès de confiance, oubliant qu'incarner la frustration d'une partie croissante de l'électorat exige aussi une grande prudence dans sa propre manière de faire de la politique.

Selon le baromètre de la confiance politique de février 2025, seuls 13% des Français déclarent faire confiance aux partis politiques - un niveau encore

inférieur à celui des médias (31%). Ce déficit de confiance touche également les personnalités politiques : rares sont celles qui dépassent les 50% d'opinions favorables. Surtout, ce rejet s'exprime de façon fortement polarisée, ce qui a sans doute conduit le RN à surestimer l'ampleur du soutien dont Marine Le Pen pourrait bénéficier face à une justice perçue comme « politisée » - une perception pourtant partagée par deux tiers des Français.

**Le RN apparaît isolé dans cette séquence, et risque de s'y enfermer, alors qu'il aurait besoin de convaincre une partie de l'électorat centriste pour espérer l'emporter**

En effet, le Rassemblement national se félicite depuis plusieurs mois que Marine Le Pen figure parmi les personnalités politiques les plus populaires, mais il a ignoré certains signaux d'alerte comme la singularité de son image qui distingue un socle de soutiens très solide et un rejet tout aussi fort : elle est l'une des rares responsables politiques à recueillir plus de 10% de « très bonnes opinions », tout en étant massivement rejetée - six Français sur dix en ont une opinion défavorable, dont un tiers une « très mauvaise opinion », un niveau comparable à celui d'Emmanuel Macron. Après plus de vingt ans de carrière et trois candidatures présidentielles, elle ne peut compter que sur son électorat, en forte croissance mais toujours minoritaire, pour la soutenir dans cette épreuve.

Les premières enquêtes publiées après l'annonce du verdict illustrent bien cette logique de blocs politiques hermétiques. Ainsi, selon un sondage Elabe publié le lundi 31 mars, 42% des Français se disent satisfaits de la condamnation de Marine Le Pen - en majorité à gauche, au centre, mais aussi chez Les Républicains. À l'inverse, seuls 29% se déclarent mécontents - dont 73% au sein de l'électorat RN -, tandis que 29% se montrent indifférents au

sort de la candidate pourtant en tête dans les intentions de vote. Le RN apparaît isolé dans cette séquence, et risque de s'y enfermer, alors qu'il aurait besoin de convaincre une partie de l'électorat centriste pour espérer l'emporter à l'élection présidentielle de 2027.

Paradoxalement, c'est justement sur le terrain électoral que les perspectives sont favorables au RN. Une première intention de vote présidentielle publiée par Harris Interactive dès le lendemain de la condamnation montre des scores records pour le parti, cette fois mené par Jordan Bardella. L'émergence de figures populaires comme le président du Rassemblement national, mais aussi Éric Ciotti ou, plus en retrait, Bruno Retailleau, affaiblit paradoxalement la position de Marine Le Pen au sein d'une droite nationale en pleine ascension, et élargit l'éventail des possibles pour un électorat sensible aux thèmes de l'immigration et de l'anti-assistanat.

Par chance dans son malheur, pour la première fois, le RN dispose de deux figures également connues et appréciées, offrant une alternative crédible à la candidature « naturelle » de Marine Le Pen. Son inéligibilité n'a donc plus la gravité qu'elle aurait eue il y a encore quelques années, et l'électorat l'a bien compris, indépendamment de son opinion très négative sur la justice ou sur les élites.

Cet événement inédit révèle deux choses. D'une part, les discours politiques ont des conséquences, et cela vaut pour tous les partis : à force de dénoncer la corruption des autres, le FN puis le RN devaient s'attendre à un retour de bâton au moindre faux pas. D'autre part, le rapport des Français à la démocratie repose sur une aspiration unique, retrouver leur souveraineté et leur mot à dire sur les lois qui s'imposent à eux, et cette aspiration n'épargne aucun parti, aucun candidat, quand bien même ces derniers tenteraient d'en récupérer l'étendard. ■

\* Paul Cébille est rédacteur en chef de « Hexagone - la France en chiffres ».

## Aux États-Unis les poursuites multiples contre Donald Trump n'ont fait que le renforcer, et en France ?



HERVÉ LEHMAN

La mise à l'écart de Marine Le Pen de la course présidentielle relève d'un choix délibéré, et non d'une contrainte par la loi, décrypte l'avocat\*. Il souligne que « l'acharnement » de la justice contre les politiques produit toujours des effets inverses à ceux recherchés.

Le tribunal correctionnel de Paris a donc choisi la solution maximaliste : Marine Le Pen est inéligible pour cinq ans avec exécution provisoire. L'impossibilité pour la favorite de la prochaine élection présidentielle de se présenter devant les électeurs rend presque anecdotique le fait qu'elle a été condamnée à 4 ans de prison dont 2 ans ferme, ce qui n'est pas rien. On entend les bien-pensants dire : dans un État de droit, on ne doit pas critiquer les décisions de justice ; ce sont les parlementaires qui ont voulu que les détournements de fonds publics soient sanctionnés d'une inéligibilité automatique ; les juges n'ont fait qu'appliquer la loi, mécaniquement disent même certains. Cela n'est pas exact. S'il y avait lundi matin au Tribunal de Paris une très forte tension, c'est parce que les juges auraient pu prendre une décision différente. Le tribunal pouvait écarter l'inéligibilité, la prononcer avec sursis, ou en tout cas ne pas l'assortir de l'exécution provisoire. Dans l'affaire des assistants du MoDem, guère différente de celle-ci même si les pratiques ont duré moins longtemps, le tribunal a prononcé des peines de prison et d'inéligibilité bien moins lourdes, et surtout avec sursis, ce qui change tout.

La décision d'empêcher Marine Le Pen de se présenter à l'élection présidentielle est donc un choix délibéré, et nullement une décision automatique ou contrainte par la loi. La motivation du jugement sur l'exécution provisoire ne convainc guère : il ne doit pas y avoir de privilège pour les élus. Or, l'absence d'exécution provisoire d'une peine d'inéligibilité n'a rien à voir avec un privilège puisqu'il s'agit de l'application du principe selon lequel, en matière pénale, l'appel est suspensif. On s'étonne d'entendre les tenants de l'État de droit et de la convention européenne des droits de l'homme se féliciter d'une

atteinte essentielle au principe conventionnel du droit au recours effectif. Ce principe consacre la possibilité de faire appel et de voir l'affaire rejugée avant que la peine soit exécutée. Il est évident que si la peine a été exécutée lorsque la cour d'appel statue, ce recours n'est pas effectif mais illusoire. Certes, il est admis que l'exécution provisoire puisse être prononcée, notamment pour une peine de prison, à l'égard d'un délinquant dangereux ou qui risque de s'enfuir à l'étranger, mais qui peut prétendre que ce soit le cas de Marine Le Pen ? L'effet suspensif de l'appel n'est donc pas un privilège mais un principe qui fait partie du droit au procès équitable. Renoncer à cet effet suspensif revient à traiter plus mal l'élu que le simple citoyen.

**On constate une sévérité de plus en plus grande des tribunaux à l'égard des responsables politiques et, il faut le reconnaître, particulièrement à l'égard des élus de droite**

Il faut encore relever qu'il n'y avait dans cette affaire ni enrichissement personnel ni corruption. Juridiquement, il s'agit d'un détournement de fonds public représentant plusieurs millions, mais la réalité est que pas un centime n'est parti dans la poche de quiconque et que quelques assistants parlementaires travaillaient pour le parti au lieu de travailler pour les députés de ce parti. La ligne blanche était franchie, dans un domaine où elle n'était d'ailleurs pas si claire, et c'est aux tribunaux de rappeler les contours de cette ligne, mais sans que cela signifie que les in-

teressés doivent nécessairement subir des sanctions éliminatoires.

Il convient alors de chercher pourquoi le tribunal a fait ce choix délibéré. On constate une sévérité de plus en plus grande des tribunaux à l'égard des responsables politiques et, il faut le reconnaître, particulièrement à l'égard des élus de droite. Les juges ont acquis leur indépendance, ce qui est une bonne chose, mais il faut peut-être leur rappeler que tout pouvoir doit lutter contre la tentation de l'abus. Quand le juge en vient à dire qui peut se présenter au suffrage de ses concitoyens et qui ne le peut pas, il touche au pouvoir du peuple de choisir ses représentants et il doit avoir la main tremblante, ce qui est loin d'être le cas lorsque, par l'exécution provisoire de sa sentence, il prive d'effet utile l'examen de l'affaire par une juridiction d'appel.

Les conséquences de ce jugement sont difficilement prévisibles. Aux États-Unis, les poursuites multiples contre Donald Trump n'ont fait que le renforcer. Les affaires politico-judiciaires ont pour effet pervers de développer la méfiance tant à l'égard des responsables politiques que de la justice, le résultat étant exactement opposé à l'objectif, ce qui devait finir par interpellier les juges et les organismes et médias qui font profession de dénoncer les affaires politiques. Beaucoup d'électeurs de François Fillon ont eu le sentiment que l'accélération de la justice pour aboutir à sa mise en examen précipitée avant l'élection présidentielle de 2017 les avait privés injustement d'une victoire. Certains se sont reportés sur Marine Le Pen. Que feront les citoyens qui voyaient dans Marine Le Pen une possibilité de se faire entendre, s'ils sont privés de ce choix électoral ? Il est à craindre que le tribunal ait joué à l'apprenti sorcier. ■

\* Dernier livre paru : « Le Procès Dupond-Moretti » (Éditions du Cerf, 2025).

UN COUP DE POUCE POUR ANTICIPER  
VOS JOURNÉES SUR

la chaîne  
**météo**

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Télécharger dans  
l'App Store

# Le 2 avril, « jour de la libération » ou de la coercition ?



CHRONIQUE  
Bertille Bayart

» Lire aussi PAGES 24 ET 25

Tout a commencé avec Périclès. On lui doit le premier acte de guerre économique répertorié : le décret dit « mégarien », par lequel Athènes a interdit, en 432 avant Jésus-Christ, l'accès à ses ports et à son marché aux habitants de Megara. Une démonstration de force de la part d'Athènes, qui ne suffira cependant pas à éviter la guerre puis le déclin de l'empire.

Deux mille quatre cent cinquante-sept ans plus tard, un seul décret suffira-t-il à faire l'histoire ? Donald Trump les signe à la chaîne depuis dix semaines, mais il prépare une cérémonie toute particulière pour ce 2 avril 2025, qu'il a déjà proclamé « jour de la libération ». Le président des États-Unis s'apprête à déclencher une guerre commerciale probablement sans précédent, en tapissant la planète de droits de douane « réciproques » qui puniront les amis comme les ennemis de l'Amérique, « les amis étant parfois pires que les ennemis », a-t-il expliqué lundi soir.

Un grand jour donc, qui doit valider cette étrange déclaration de campagne de Donald Trump qui affirmait que le mot « tarif » (droits de douane) était le plus beau du vocabulaire. L'offensive commerciale est créditée de pouvoirs quasi magiques : elle doit permettre de combler le déficit budgétaire, de résorber le déficit commercial en incitant à la réindustrialisation et de réparer toutes les injustices faites à la puissance américaine. Les effets indésirables sont occultés. L'équipe de Donald Trump enchaîne les contradictions sans ciller. Les membres de son Administration peuvent dans la même interview déplorer un déficit commercial abyssal et relativiser l'impact des mesures protectionnistes. « Les importations représentent seulement 14 % du PIB », précisait ainsi Stephen Miran, le président du Conseil économique placé auprès de Donald Trump, et théoricien de cette expérience économique à

grande échelle. Peter Navarro, un autre conseiller, balaie contre toute évidence l'hypothèse de l'inflation. Il refuse de voir les droits de douane comme une taxe sur la consommation de produits importés payée par les Américains. Ce sont les autres, les exportateurs, chinois notamment, qui absorberont le coût, dit Navarro. S'il devait avoir raison sur ce point, alors cela signifierait qu'il n'y aurait pas de relocalisation. De même pour les recettes budgétaires attendues, à hauteur de milliers de milliards de dollars selon Miran. Ces recettes n'existeront que si le déficit commercial subsiste.

En réalité, la guerre commerciale qui s'annonce n'est pas commerciale. Qui peut encore croire que le problème de Donald Trump, ce sont les droits de douane qui renchérissent le prix des pick-up vendus en Europe ou les Mercedes trop nombreuses dans les rues de Manhattan ?

L'objectif essentiel n'est pas la réindustrialisation de l'Amérique, c'est l'affirmation de sa puissance sans égale dans un monde qui la conteste de plus en plus. Les droits de douane ne sont qu'un outil dans une palette plus large à vocation coercitive, destinée à contraindre les autres à faire allégeance à Washington. Avec Donald Trump, ils rejoignent l'arsenal des outils de sanctions économiques et financières, à dimension extraterritoriale. Cet arsenal a été développé par les États-Unis depuis le début de ce siècle. D'abord destiné à lutter contre le financement du terrorisme après les attentats du 11 Septembre, il a progressivement gagné en puissance de feu pour être notamment dirigé contre l'Irak, l'Iran, le Venezuela, la Chine, et la Russie.

En vingt-cinq ans, on a progressivement assisté à un rapprochement de plus en plus manifeste entre les enjeux économiques et commerciaux, et les enjeux de sécurité nationale. Ils sont aujourd'hui entièrement liés. Donald Trump signe des décrets

de nature économique en invoquant des pouvoirs de période d'urgence ou au nom de la sécurité nationale. Scott Bessent, son secrétaire au Trésor, dit y consacrer 40 % à 50 % de son temps.

La jonction des deux univers est désormais patente. La notion de « sanction secondaire » s'est ainsi invitée dans le champ des droits de douane. Les sanctions secondaires sont l'arme la plus puissante des États-Unis, puisqu'elles visent à s'appliquer non seulement à un État ou une entreprise jugée criminelle, mais à ses clients. Trump a annoncé, selon ce principe, des droits de douane supplémentaires de 25 % à quiconque achèterait du pétrole vénézuélien, au régime de Maduro. Il menace Vladimir Poutine, décidément peu pressé de signer un accord de cessez-le-feu en Ukraine, de faire la même chose pour les clients du pétrole russe.

Jusqu'à cette année, la guerre économique telle que la menaient les États-Unis avait vocation à préserver un ordre mondial établi. Avec une dose non négligeable d'hypocrisie, Washington mettait officiellement sa puissance au service du camp occidental, celui du G7, du monde libre ou des démocraties libérales selon les termes que chacun souhaitait employer, et dont l'Amérique avait de facto le leadership. Avec Donald Trump, la puissance est désinhibée, décomplexée. Ce n'est pas l'Amérique d'abord, c'est l'Amérique seulement.

Les droits de douane ne sont pas la marque d'une politique protectionniste, mais d'une politique expansionniste. Donald Trump veut consolider la place des États-Unis en sécurisant leur accès aux ressources dont ils ne disposent pas (terres rares et minerais notamment), et en s'assurant de l'allégeance de ses « alliés » par la vassalisation technologique, sécuritaire, et énergétique. Un nouvel ordre mondial entièrement réécrit par la coercition. ■

# Réflexions sur l'Algérie coloniale pour éclairer le présent

» Lire aussi PAGE 7

Dans notre contexte de tensions exacerbées entre la France et l'Algérie, c'est peu dire que la lecture de l'ouvrage d'Yves Santamaria, historien et ancien maître de conférences à Sciences Po Paris et à l'IEP de Grenoble, tombe à point. *L'Algérie et la France. Une terre pour deux peuples (1830-1962)* rappelle l'ancienneté et la profondeur des rapports entre ces deux pays longtemps unis de force plus que de gré. Il explique en creux la pérennité de la relation établie après la décolonisation, dont la guerre d'indépendance a été à la fois le chaudron et le creuset. Il dévoile que les mots, les réflexions et les hypothèses sur le communautarisme, l'islam, l'assimilation, l'acculturation ou l'intégration, comme les idéologies et interprétations des relations entre les deux civilisations, ont déjà été pensés, analysés, soupesés et éprouvés. Enfin, il met à jour les réflexions et projets élaborés en vue de la paix civile dans l'Algérie des années 1950, terriblement d'actualité dans la France des années 2020.

Cette fresque de 132 ans d'histoire analyse le partage tour à tour conflictuel et légalisé de cette terre d'Afrique du Nord longtemps française entre les forces en présence qui se la sont disputée. Le livre restitue le face-à-face durable de deux peuples aux prises sur une même terre : un peuple conquérant, d'abord sous forme d'un corps expéditionnaire envoyé outre-mer par la monarchie française, auquel s'agrège un peuple franco-européen en formation ; et le peuple autochtone, mélange de tribus et de populations arabes et berbères, d'abord menacé d'effacement (davantage dans l'imaginaire colonial que dans les faits, rien ne ressemblant à la conquête américaine de l'Ouest ni à l'entreprise génocidaire dont l'Algérie a récemment fabriqué le récit) avant de reconquérir ses positions démographiques et géographiques par étapes, soit plus de 8 habitants sur 9 pendant la guerre d'Algérie (1954-1962).

Ce livre répond à la question suivante : pourquoi cette terre pour deux peuples que la République a prétendu assimiler sans s'en donner les moyens, et que l'armée a voulu franciser dans une ultime tentative - hypothèse d'emblée recalée par de Gaulle qui se garda bien de le dire haut et fort - n'a-t-elle pas débouché sur une partition ? Alain Peyrefitte, à la demande du général de Gaulle, travailla sur cette hypothèse au second semestre 1961 - il en

tira un livre -, et il se trouvait suffisamment d'Algériens musulmans (au moins un million) pour renforcer la crédibilité d'une « République française d'Algérie ».

Jusqu'aux années 1920, la colonie européenne épaulée par la République, considère que l'Algérie française finira par marginaliser les indigènes. L'effet d'optique joue à plein dans les villages français et les villes du Nord, qui invisibilisent la masse homogène des musulmans sur les trois quarts des territoires départementalisés. Chez les responsables et les chefs de la colonie, la prise de conscience de l'inversion du flux démographique se fait jour dans les années 1930. Mais les deux guerres mondiales font écran à la montée des périls. Le sang partagé entre Européens et indigènes, joint à

**En homme politique madré et déterminé, de Gaulle aboutit en quatre ans au projet politique qui semble ne jamais l'avoir quitté : se débarrasser de l'Algérie pour engager la restauration de la France et de son rang militaire dans le monde, son véritable objectif**

l'excès d'honneur et de sacrifice que l'Algérie concède dans la Grande Guerre, et le rôle moteur des « Africains » dans la libération de la métropole, créent l'illusion de la centralité de l'Algérie dans la République.

De Gaulle, qui a résidé à Alger en guerre, ne se fait aucune illusion sur la viabilité de l'Algérie coloniale, dont il pense qu'elle aurait tôt fait de détruire le « vieux pays » du fait de la surnatalité musulmane. Dans les cinq chapitres consacrés à la guerre d'Algérie, l'auteur, à partir d'une très riche documentation, présente les illusions et les passions qui ont affronté la détermination du FLN à détruire le projet colonial pour lui substituer sa République. Dans cette guerre qui a pour enjeu central le peuple musulman, l'armée se lance en 1956 dans l'opération de francisation. Septique quant aux capacités de la République à affronter le projet totalitaire qu'elle combat, et hostile à l'intégration engagée par Soustelle et par l'armée, la conjuration d'Alger en appelle aux mannes de De Gaulle, imprudemment désigné pour sauver l'Algérie française.

En homme politique madré et déterminé, il aboutit en quatre ans au projet politique qui semble ne jamais l'avoir quitté : se débarrasser de l'Algérie pour engager la restauration de la France et de son rang militaire dans le monde, son véritable objectif. À Alger et dans l'armée, le doute, la déconvenue puis la colère s'installent au fil des mois et des années. Le « piège gaulliste » - précédemment dévoilé et décrit par Henri-Christian Giraud - est ici détaillé au rythme des effets et des reclassements successifs qu'il impose aux acteurs de la guerre d'Algérie, suivie de près à deux niveaux : celui des hauts fonctionnaires et des chefs politiques qui gravitent dans l'orbite présidentielle ; et celui des activistes d'Algérie, qui, au fil des mois, de la création du Front de l'Algérie française à l'acmé de l'OAS au printemps 1962, parviennent en trois ans à fédérer ce peuple pied-noir auquel ils ont donné corps dans une lutte perdue d'avance.

L'impossible partage du territoire rejeté tant par de Gaulle que par le FLN, le manque de maturité politique des Français d'Algérie - bercés d'illusions jusqu'à la fin 1959 -, les divisions politiques au sein de l'armée et de la classe politique françaises, le soutien friable des métropolitains, la résolution du FLN à chasser les non-musulmans de la terre d'Algérie, la sourde mais absolue détermination de De Gaulle, et pour finir en 1962, l'alliance politico-militaire entre le FLN et la République française pour en finir avec le sudisme à la française du réduit OAS, ont débouché sur l'éparpillement d'un peuple sans avenir qu'un siècle de politiciens avaient choyé. De Gaulle avait prévenu Albert Camus lors de son dernier déjeuner à l'Élysée en 1959 : « Vous avez raison Camus. Il y a en Algérie un million de pieds-noirs. Et bien. Ils auront le sort qu'ils ont mérité. » ■



PIERRE VERMEREN

Dans «L'Algérie et la France. Une terre pour deux peuples (1830-1962)», Yves Santamaria remonte aux origines de la colonisation française. Une lecture qui s'impose dans un contexte de tensions exacerbées entre Alger et Paris, estime le professeur d'histoire des sociétés arabes et berbères contemporaines à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## LE FIGARO

<p><b>Dassault Médias</b> (actionnaire à plus de 95%) 23-25, rue de Provence 75009 Paris</p> <p><b>Président-directeur général</b> Eric Trappler</p> <p><b>Administrateurs</b> Thierry Dassault, Olivier Costa de Beauregard, Benoît Habert, Rudi Roussillon</p>	<p><b>SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS</b> (société éditrice) 23-25, rue de Provence 75009 Paris</p> <p><b>Président</b> Eric Trappler</p> <p><b>Directeur général, directeur de la publication</b> Marc Feuillée</p>	<p><b>Directeur des rédactions</b> Alexis Brézet</p> <p><b>Directeur délégué de la rédaction</b> Vincent Trémolet de Villers</p> <p><b>Directeurs adjoints de la rédaction</b> Gaëtan de Capèle (Économie), Laurence de Charette (pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F), Philippe Gélie (International),</p>	<p>Anne Huet-Wuilleme (Édition, Photo, Révision, DA), Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr), Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Yves Thérard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences, Culture, Télévision).</p>	<p><b>Directeur artistique</b> Pierre Bayle</p> <p><b>Rédacteur en chef</b> Frédéric Picard (Web)</p> <p><b>Directeur délégué du pôle news</b> Bertrand Gié</p> <p><b>Éditeurs</b> Robert Mergui Anne Pican</p>	<p><b>FIGAROMÉDIAS</b> 23-25, rue de Provence, 75009 Paris Tél. : 01 56 52 20 00 Fax : 01 56 52 23 07</p> <p><b>Président-directeur général</b> Aurore Domont</p> <p><b>Direction, administration, rédaction</b> 23-25, rue de Provence 75009 Paris Tél. : 01 57 08 50 00 direction.redaction@lefigaro.fr</p>	<p><b>Impression</b> L'Imprimerie, 79, rue de Roissy 93290 Tremblay-en-France Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux ISSN 0182-5852</p> <p><b>Commission paritaire</b> n° 0426 C 83022</p> <p><b>Pour vous abonner</b> Lundi au vendredi de 7h à 18h ; sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11 Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client</p> <p><b>Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine</b> Club Prestige : 599 €. Club : 509 €. Semaine : 445 €. Week-end Prestige : 459 €. Week-end : 389 €.</p> <p>Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%. Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Écolabel européen sous le numéro FI/011/001. <b>Eutrophisation</b> : Ptot 0,002 kg/tonne de papier.</p>	<p><b>LE FIGARO</b></p> <p><b>ACPM</b> LE TITRE DE COORDONNÉE LA COORDONNÉE DES MÉDIAS</p> <p><b>Ce journal se compose de :</b> Edition nationale 1<sup>er</sup> cahier 22 pages Cahier 2 Economie 3 pages Cahier 3 Le Figaro et vous 10 pages</p> <p><b>Promo Portage</b> « F » n°46 diffusion sur une partie du territoire national</p>
--	--	--	--	---	---	--	---

# LE FIGAROTV

## TOUT LE FIGARO À LA TÉLÉVISION



Sur Le Figaro TV, retrouvez les émissions d'analyse et de décryptage présentées par les journalistes de la rédaction du Figaro, mais aussi un large choix de programmes documentaires consacrés à la culture, au patrimoine, à l'histoire et à l'art de vivre.

disponible sur

TNT IDF <b>34</b>	CANAL+ 126 / 136*	TF1+
 Samsung TV Plus	 <b>194</b>	 <b>218</b>
<i>free</i> <b>203</b>	 <b>247</b>	 molotov TV
Aussi sur <b>LeFigaro.fr</b> et l'app 		

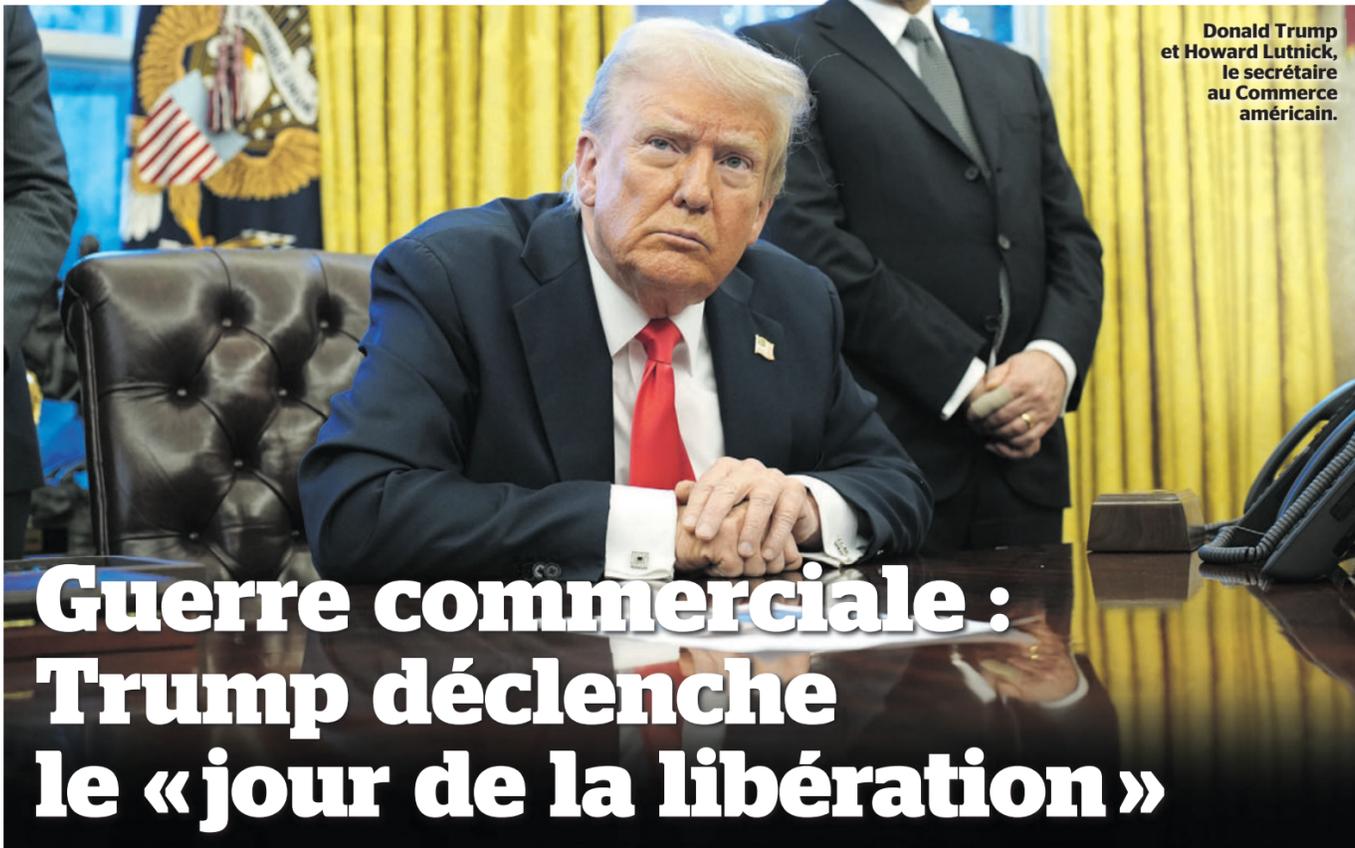
\* (i) hors réception satellite  
(ii) également accessible sur myCANAL

# LE FIGARO économie



**FISCALITÉ**  
INFLAMMABLE, LE SUJET DE LA « TVA SOCIALE » REVIENT DANS LE DÉBAT **PAGE 26**

**AUTOMOBILE**  
LE PRIX DES VOITURES ÉLECTRIQUES D'OCCASION SE RAPPROCHE DE CELUI DES THERMIQUES **PAGE 27**



Donald Trump et Howard Lutnick, le secrétaire au Commerce américain.

## Guerre commerciale : Trump déclenche le « jour de la libération »

C'est ce mercredi que le président américain doit lancer sa grande offensive mondiale de droits de douane qui promet d'être plus brutale que celle du premier mandat. **PAGES 24 ET 25**

## > FOCUS QUINZE CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES MIS À L'AMENDE PAR BRUXELLES

Quinze constructeurs automobiles et, c'est plus rare, l'Association représentant le lobby européen de l'automobile, l'Accea, viennent d'être condamnés à payer une amende de 458 millions d'euros pour participation à une entente sur le recyclage des véhicules hors d'usage entre 2002 et 2017.

Les groupes Volkswagen (127,7 millions d'euros), Renault-Nissan (81,5 millions) et Stellantis (74,9 millions) ont été les plus lourdement sanctionnés, tandis que Mercedes-Benz a échappé à une amende pour avoir révélé en 2019 l'existence du cartel.

La Commission a estimé que l'Accea avait joué un rôle clé dans cette infraction à la concurrence, « en facilitant » les échanges entre les constructeurs impliqués. L'organisation est ainsi punie d'une amende de 500 000 euros. Ford (41,5 millions d'euros), BMW (24,6 millions) et Toyota (23,5 millions) figurent aussi parmi les constructeurs sanctionnés. « Aujourd'hui, nous avons pris des mesures fermes contre des entreprises qui se sont entendues pour empêcher la concurrence en matière de recyclage », a déclaré la commissaire à la Concurrence, Teresa Ribera. Ces groupes se sont coordonnés durant quinze ans « pour éviter de payer des services de recyclage » des véhicules en fin de vie, a-t-elle expliqué.

Les véhicules qui ne sont plus en état de circuler doivent être récupérés en vue de leur recyclage afin de réduire les déchets et de récupérer des matériaux comme les métaux, le plastique et le verre.

VALÉRIE COLLET

## Le plan social de Sanofi retoqué

Sanofi devra revoir sa copie. Le laboratoire pharmaceutique français avait annoncé il y a tout juste un an sa volonté de supprimer plus de 300 postes dans ses équipes de recherche et développement en France. Les sites de Gentilly, Vitry-sur-Seine et Montpellier étaient concernés. Mais ce plan social touchant finalement 325 salariés vient d'être retoqué par le tribunal ad-

ministratif de Melun. Selon l'AFP, le tribunal a estimé que « le classement par points prévu par le PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) pour fixer l'ordre des licenciements éventuels (était) illégal ». Le PSE attribuait par exemple des points sur la base d'entretiens d'évaluation professionnelle réalisés en 2023 et en 2024. Les salariés n'ayant pas pu être évalués n'ont reçu que

2 points, contre jusqu'à 30 points pour les autres, ce qui les « pénalisait sans justification ». Le tribunal a également jugé non justifiée la différence de traitement entre les salariés parents isolés ou ayant à leur charge une personne en situation de handicap, et les autres. Sanofi peut faire appel de cette décision dans un délai de deux mois.

Il fait peu de doutes que le laboratoire pharmaceutique reverra sa copie et mettra en œuvre ce plan de licenciements. Sanofi a décidé de tourner le dos à l'oncologie après des déboires dans ce domaine. Il ambitionne désormais de se concentrer sur l'immunologie, où il obtient a contrario des résultats encourageants.

MARIE BARTNIK

## le PLUS du FIGARO ÉCO

### TECH

OpenAI signe une levée record de 40 milliards de dollars **PAGE 29**

### LA SÉANCE

DU MARDI 01 AVRIL 2025

▲ **CAC 40**  
7876,36 +1,10%

▲ **DOW JONES**  
42025,12 +0,06%

▲ **ONCE D'OR**  
3130,00 (3100,00)

▲ **PÉTROLE (Brent)**  
74,830 (74,740)

▲ **EUROSTOXX 50**  
5320,30 +1,37%

▲ **FOOTSIE**  
8634,80 +0,61%

▲ **NASDAQ**  
19382,68 +0,54%

▲ **NIKKEI**  
35624,48 +0,02%

## L'HISTOIRE

### Des nuggets... au caviar ! Le vrai faux poisson d'avril de Burger King

Des nuggets... au caviar ! L'annonce de Burger King avait tout l'air d'un poisson d'avril. D'autant que l'enseigne de restauration rapide est connue pour sa communication décalée. « On est le 1<sup>er</sup> avril, alors, comme d'hab, les marques vont se mettre à faire des blagues. Mais vu qu'on fait des vannes toute l'année, on a décidé de faire l'inverse », avait tout de même indiqué Burger King sur les réseaux sociaux. Mardi matin, devant la borne de commande d'un restaurant parisien de l'enseigne, les clients pressés d'en avoir le cœur net ont eu la surprise de découvrir que ce plat était bien proposé à la vente, pour 19 euros. « Ce n'était pas un poisson d'avril », s'amuse l'équipier en donnant la commande au comptoir : sept nuggets

de poulet servis dans une boîte en carton avec plusieurs compartiments, accompagnés d'une portion de mayonnaise Heinz et d'une boîte de 10 g de caviar Astara « platine ». Dans ce fast-food, une centaine de clients a pu profiter de cette offre, pas plus. Vendu seul, ce produit de luxe coûte normalement 28,90 euros, sur la boutique en ligne officielle de la marque. Il est chinois, précise cette dernière, conseillant de déguster ce mets d'exception « tel quel à la cuillère, sur des blinis avec une pointe de crème fraîche, dans une pomme de terre

tiède et beurrée juste ouverte, ou sur une belle pièce de viande rouge rôtie ». Rien n'est écrit en revanche sur l'expérience tirée d'une dégustation sur du poulet frit avec de la mayonnaise industrielle. Avis aux amateurs... ■

THIBAUT DÉLÉAZ



## La Finlande ferme sa dernière centrale électrique au charbon

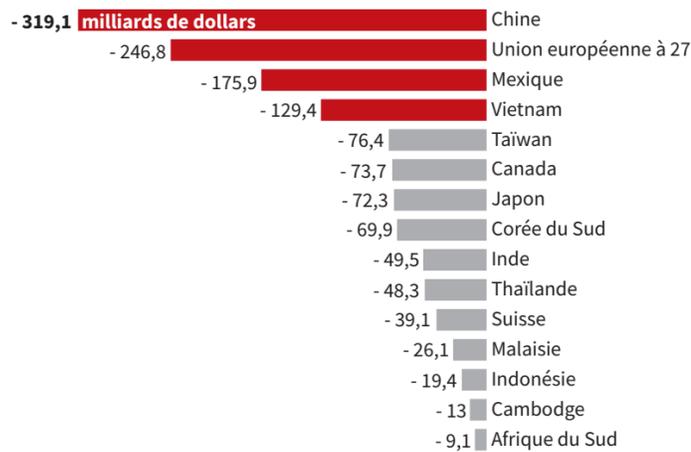
La Finlande accélère la décarbonation de son économie. Le pays vient de fermer sa dernière centrale électrique fonctionnant au charbon. Un chemin que la France veut elle aussi emprunter, avec l'objectif d'avoir arrêté ses trois dernières unités en 2027, alors que l'Union européenne vise une sortie du charbon en 2030. Pas question d'attendre aussi longtemps pour Helen, une des plus grandes entreprises d'énergie de Finlande qui a décommissionné, ce 1<sup>er</sup> avril, sa centrale de Salmisaari. Située dans la périphérie d'Helsinki, en bord de mer, la centrale produisait de l'électricité tout en alimentant en chaleur le réseau de chauffage urbain de la capitale du pays.

« Nous avons amélioré notre compétitivité en investissant dans la flexibilité de notre système énergétique, conformément à notre stratégie, et converti notre production vers des solutions renouvelables », a déclaré Olli Sirkka, le directeur gé-

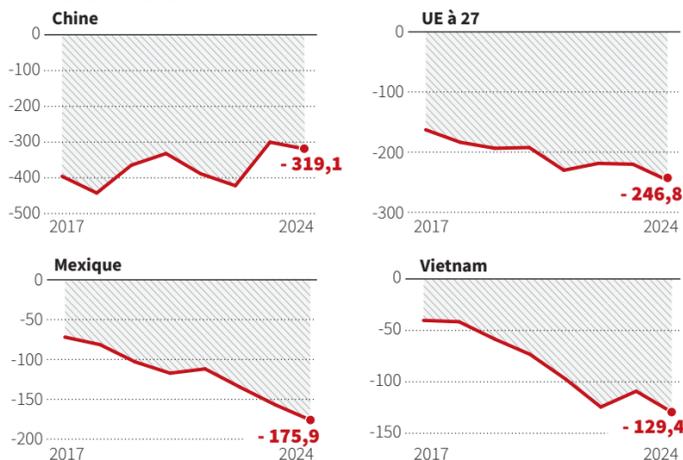
ral d'Helen. Avec cette fermeture, les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> de l'entreprise diminueront d'environ 50 % par rapport à 2024. Le gain est aussi impressionnant pour la ville d'Helsinki, qui verra ses émissions baisser de 30 %. La ville a d'ailleurs lancé un appel d'offres pour se doter de petits réacteurs nucléaires (SMR) pour alimenter en chaleur le chauffage urbain. À l'échelle du pays, cela représente une réduction de 2 % des émissions de gaz carbonique. « L'abandon du charbon est une étape concrète vers la production d'énergie propre, autosuffisante et abordable d'Helen », a ajouté Olli Sirkka, directeur général de l'entreprise. Une réserve de charbon sera toutefois conservée pour être utilisée « si nécessaire ». La Finlande a décidé de complètement interdire l'utilisation du charbon dans la production d'énergie à partir du 1<sup>er</sup> mai 2029. **ELSA BEMBARON**

## Les « Dirty 15 » de l'Administration Trump

Les 15 principaux déficits commerciaux des États-Unis (hors services) en 2024, en milliards de dollars



Évolution annuelle depuis le début du premier mandat de Trump, en milliards de dollars



Source : ITC / Trade map



Un porte-containers dans le port de marchandises de New York et du New Jersey.

## Trump va « libérer » les États-Unis à coups de

Armelle Bohineust

Ce mercredi, le président américain doit dévoiler une nouvelle salve de surtaxes sur les produits importés, visant tous

Pour Donald Trump, ce 2 avril est le « jour de la libération ». Le président américain, dont l'expression préférée est « droits de douane », annoncera ce mercredi à 22 heures, heure de Paris, une lourde salve de taxes sur les biens importés aux États-Unis. Le lieu choisi, la roseraie de la Maison-Blanche, et la présence de l'ensemble du gouvernement entendent marquer avec cette conférence intitulée « Make America Wealthy Again » (« Rendez sa richesse à l'Amérique ») la révolution voulue par Donald Trump, fondée sur une guerre commerciale poussée à l'extrême avec le reste du monde.

Le président, qui souffle en permanence le chaud et le froid, a évoqué dimanche des droits de douane « bien plus généreux, plus doux » que ceux que les autres « pays ont accordés aux États-Unis d'Amérique au fil des décennies ». Mais, lundi, la responsable de la communication de la Maison-Blanche, Karoline Leavitt, a assuré qu'« aucune exemption » aux nouveaux droits de douane n'était envisagée. Ce qui n'a pas empêché l'indécision sur les modalités de cette nouvelle guerre de peser jusqu'aux heures précédant le fameux jour J. « Tout au long de la journée de lundi, certains conseillers ont eu l'impression que Donald Trump ne s'était pas engagé dans une voie précise », rapporte ainsi le Wall Street Journal.

Comme il le souhaitait sans doute, tous les regards se sont donc tournés vers Donald Trump. Opéra-t-il pour une taxe universelle allant jusqu'à 20 % sur toutes les importations des partenaires commerciaux des États-Unis ? Ou choisira-t-il d'appliquer des droits réciproques ? « Un taux universel serait plus en phase avec la tentative de rééquilibrer la question du déficit commercial mondial » et serait « même un clin d'œil à l'utilisation des taxes pour générer des revenus », estime Everett Eissenstat, conseiller économique de Trump pendant son premier mandat. Mais l'approche réciproque consiste à « atténuer les pratiques commerciales déloyales pays par pays », ajoute-t-il.

Au sein de l'Administration, « des factions rivales se sont battues pour convain-

cre Trump que leur approche préférée était meilleure pour une politique commerciale "America first" », rapporte encore le Wall Street Journal. Alors que les États-Unis affichent des déficits commerciaux bilatéraux avec la plupart des pays du monde, pour un total annuel qui dépasse 1200 milliards de dollars, Peter Navarro, conseiller de la Maison-Blanche et partisan de la solution « taxe universelle », a déclaré dimanche que les droits de douane supplémentaires pourraient rapporter environ 600 milliards de dollars par an, une somme qui pourrait être utilisée pour réduire les impôts sur le revenu. À moins que Trump ne revienne au plan présenté pendant la campagne électorale. Dans ce cas, la taxe générale, allant éventuellement jusqu'à 20 % sur presque tous les pays, serait accompagnée de droits de douane plus élevés sur des industries spécifiques et des pays « adversaires » comme la Chine.

L'incertitude ajoute encore à la perplexité des partenaires commerciaux des États-Unis, autant dire du monde entier. Au-delà du choix de Donald Trump, les aléas sont multiples. En cas de droits réciproques, par exemple, la TVA serait-elle incluse, comme l'a évoqué Washington, dans le calcul des droits de douane pratiqués par la France, alors même que cette taxe s'applique à tous les produits, importés ou non ?



Les droits de douane seront plus doux que ceux que ces pays ont accordés aux États-Unis d'Amérique au fil des décennies

Donald Trump, dimanche

Autre question : quels pays seraient ciblés en priorité ? Certes, la Maison-Blanche veut durcir significativement sa politique commerciale vis-à-vis des « Dirty 15 » (« les 15 salopards », allusion au film *Les 12 Salopards*), ces partenaires avec lesquels les États-Unis affichent leurs plus importants déficits. « Seuls les pays imposant des taxes douanières et présentant un déficit commercial avec les États-Unis seraient ciblés. Soit l'UE, le Mexique, le Japon, la Corée du Sud, le Canada, l'Inde et la Chine », prévoyait le week-end dernier Christopher Dembik, stratège chez Pictet AM. Parmi les émergents, le Brésil et le Vietnam sont aussi dans le viseur, avec « des droits de douane nettement plus élevés sur les exportations en provenance des États-Unis » que l'inverse, observe de son côté l'agence de notation Fitch.

Jusque dans les dernières heures précédant la déclaration de guerre commerciale, plusieurs États multiplient les négociations ou les mesures dans l'espoir d'échapper à ce nouveau train de taxes. La Grande-Bretagne, avec laquelle Trump a évoqué fin février « un excellent accord commercial », espère encore échapper aux droits de douane. Le Vietnam a annoncé lundi une réduction immédiate de ses taxes sur les voitures, le gaz et des produits agricoles américains. Des entreprises aussi manifestent leur soumission à la volonté de Donald Trump en rendant publics de gros investissements aux États-Unis. Le coréen Hyundai, qui a annoncé la semaine dernière un projet à 21 milliards de dollars aux États-Unis, « n'aura pas à payer de droits de douane », a promis Trump.

Des économistes du monde entier tentent d'évaluer le coût de cette nouvelle guerre et les dégâts par secteurs ou par pays. Au-delà de l'acier et de l'aluminium, déjà affectés par de nouvelles taxes, l'automobile, les énergies renouvelables et l'agriculture pourraient être particulièrement touchés, en raison de coûts plus élevés et d'une demande réduite sur le marché américain.

Certains pays menacent de riposter. L'UE dispose d'un « plan solide » pour répondre, si besoin, à de nouveaux droits de douane américains, a affirmé

la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ce mardi 1<sup>er</sup> avril. « Nous ne voulons pas nécessairement prendre des mesures de représailles », a-t-elle déclaré devant le Parlement européen, à Strasbourg. Mais nous disposons d'un plan solide pour le faire si nécessaire », a déclaré la chef de l'exécutif européen. « Nous n'excluons pas une réponse plus importante et plus créative par le biais des services, des droits de propriété intellectuelle », avait précisé mi-mars un haut responsable de l'UE.

L'Union européenne affiche un excédent global de la balance commerciale de marchandises avec les États-Unis, de 156 milliards d'euros en 2023, essentiellement alimenté par l'Allemagne, la France ayant un excédent limité à 57 millions, pointe Éric Dor, de l'Ieseq. Et selon une estimation récente de la Banque centrale européenne, des droits de douane réciproques pourraient réduire le PIB de la zone euro de 0,5 point de pourcentage. Ramenée à un PIB de 18 800 milliards d'euros pour

## « Nous aussi, on peut être stupi

Bertille Bayart

Dans la soirée du 28 février 2018, deux hommes s'entre-tenaient dans le Bureau ovale avec Donald Trump. Il s'agit de son secrétaire au Commerce, Wilbur Ross, et de son conseiller Peter Navarro. Deux idéologues du protectionnisme. Ils ont réussi à voir le président des États-Unis sans le camp d'en face, celui des « globalistes ». Gary Cohn, ancien PDG de Goldman Sachs devenu président du conseil économique du président, et Steven Mnuchin, ex-Goldman Sachs également et devenu secrétaire au Trésor, ne sont ni présents, ni même informés. Personne n'est là pour retenir Donald Trump de déclencher sa première guerre commerciale.

« Pour la première fois depuis des lustres, vous serez protégés », dit le président aux patrons qu'il réunit le lendemain à la Maison-Blanche. Ce 1<sup>er</sup> mars 2018, les États-Unis annoncent 25 % de droits de douane sur les importations d'acier et 10 % sur celles d'aluminium. À la fin de la semaine, Gary Cohn jette l'éponge et démissionne : « Que deux mecs déboulent dans votre bureau à 18 h 30 et organisent une réunion sans que ni le chef de cabinet ni moi ne soyons au courant, non, je ne peux pas travailler

dans ce genre d'environnement. »\* Gary Cohn a perdu la guerre des clans qui a marqué le début du premier mandat de Donald Trump.

La décision sur l'acier et l'aluminium a été prise, au terme d'une enquête lancée en avril 2017, sur le fondement de la section 232 du Trade Expansion Act, qui permet d'imposer des restrictions au titre de la sécurité nationale. A priori, tout le monde, alliés et rivaux, est concerné alors que c'est l'acier chinois qui est le premier visé.

Dans un second temps, Washington exempta au cas par cas le Canada, le Mexique et l'Australie. Le 22 mars, l'Union européenne obtint également une exemption. Le lendemain, les droits de douane entrent en vigueur pour les autres. Pékin répliqua avec une première salve de contre-mesures, sur le porc, les fruits ou les noix.

Pour l'Europe, ce n'est que partie remise. Le 1<sup>er</sup> juin, les États-Unis lèvent l'exemption dont elle bénéficiait. En trois mois, les négociations n'ont en effet pas avancé. « Après une vingtaine de vidéoconférences entre Wilbur Ross et Cecilia Malmström (commissaire européenne du Commerce), au cours desquelles l'UE se montrait flexible (...) il n'en sortit rien compte tenu de l'absence de flexibilité de Wilbur Ross, davantage préoccupé par sa cour à son maître que par l'apparition de solu-



MIKE SEGAR / REUTERS

## Howard Lutnick, l'ex-magnat de Wall Street, jusqu'au-boutiste du protectionnisme

Clara Galtier

« Il y a 125 ans, en 1900, il n'y avait pas d'impôt sur le revenu. L'État vivait uniquement des droits de douane et le pays regorgeait d'argent. C'était ça, l'Amérique, à l'époque. » Un énième plaidoyer de Donald Trump en faveur des « tarifs », son mot fétiche ? Pas tout à fait. Ce sont les mots de Howard Lutnick, 63 ans, vétéran de Wall Street et désormais cheville ouvrière du président en matière de commerce. « Nous laissons le monde entier nous manger la laine sur le dos... Il est temps de rendre à l'Amérique sa grandeur », lançait aussi lors d'un meeting Maga en octobre, celui qui a été nommé secrétaire au Commerce en février. Qui est Howard Lutnick, l'architecte de la guerre commerciale lancée par Donald Trump ?

Dès son audition de confirmation au Sénat, cet homme au verbe haut avait donné le ton. « Nous devrions imposer des taxes douanières pays par pays pour forcer nos partenaires commerciaux à lever leurs propres barrières contre les exportations américaines », martelait-il, déplorant la disparition des emplois manufacturiers aux États-Unis. Régulièrement invité sur Fox News, il défend sans relâche la vision trumpiste : « Le président est là pour protéger les travailleurs américains et l'industrie nationale. » La politologue et journaliste Marie-Christine Bonzom, spécialiste des États-Unis, résume le personnage : « C'est un vieil ami de Trump, un New-Yorkais comme lui, avec le même style agressif en affaires. Lutnick a beaucoup soutenu Trump, y compris financièrement, au cours des campagnes présidentielles de 2020 et 2024. » Fervent supporteur du président, « combatif, loyal » selon ses partisans, il incarne parfaitement ce que Trump attend d'un secrétaire au Commerce. Mais cette proximité suscite aussi de nombreuses critiques. « Il est perçu comme ayant une influence excessive sur la politique douanière. Il est accusé de se mettre trop en avant dans les médias, de vouloir monopoliser l'attention de Trump, de pousser le président à en faire trop », souligne cette experte qui a vécu trente ans aux États-Unis et suivi neuf élections présidentielles.

Les deux hommes se croisent dès les années 1990 dans le monde de l'immobilier et des affaires. À l'époque, Howard Lutnick est à la tête de Cantor Fitzgerald (il a démissionné après sa nomination au Commerce), l'une des plus grandes sociétés de courtage obligataire de Wall Street. Il y est entré en 1983 après un diplôme en économie au Haverford College. Gravissant rapidement les échelons, il

en prend la direction à seulement 30 ans, non sans brutalité : sa prise de contrôle s'accompagne d'une bataille de succession avec la veuve du fondateur, alors que ce dernier était encore sur son lit de mort. Ce tempérament lui a valu la réputation de « requin » dans la finance new-yorkaise. « Dans le métier de négociant en obligations, on se bat pour un centième de centime », le défendait Richard Breeden, ancien président de la SEC (le gendarme américain des marchés financiers), dans un article du *Times*.

**« Il a un talent prodigieux, doté d'une vision à long terme des marchés financiers »**

Richard Breeden, Ancien président de la SEC (le gendarme américain des marchés financiers)

Il décrit Howard Lutnick comme un homme au « talent prodigieux, doté d'une vision à long terme des marchés financiers » et innovateur à Wall Street. Sa gestion de l'entreprise repose sur une autorité absolue, où trahison et insubordination sont synonymes d'exclusion, rapporte *Forbes*. Ce mode de fonctionnement rappelle celui de Trump lui-même, qui privilégie des lieutenants fidèles.

Derrière le stratège, disent ses soutiens, se cache un homme forgé par les épreuves, convaincu que seule la force peut garantir la survie – qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'une nation. Né à Jericho, dans l'État de New York, Howard Lutnick a en effet connu une jeunesse marquée par des tragédies familiales. En terminale, il perd sa mère emportée par un lym-

phome. Une semaine après son entrée à l'université, c'est son père, atteint d'un double cancer qui décède à la suite d'une erreur médicale. Confronté très jeune à l'adversité, il développe une résilience qui lui servira tout au long de sa carrière, répète-t-il dans ses interviews.

Le 11 septembre 2001 sera une autre tragédie personnelle, et un tournant dans sa vie. Ce jour-là, Cantor Fitzgerald perd 658 employés, dont le frère cadet de Howard Lutnick, Gary. Le PDG échappe de justesse à la catastrophe : il accompagnait son fils à l'école maternelle. Son attitude dans les jours suivants le place sous le feu des critiques. D'un côté, il s'affiche en survivant exploré sur les plateaux télévisés, de l'autre, il coupe brutalement les salaires des victimes, invoquant la nécessité de sauver l'entreprise. Il finira par mettre en place un fonds d'aide de plusieurs milliards de dollars pour les familles des disparus, mais le mal est fait : son image reste celle d'un businessman impitoyable.

« J'avais besoin que mes banquiers sachent que j'avais le contrôle », se justifiait-il dans les médias américains à l'époque. « Que je n'étais pas sentimental et que je n'en étais pas moins motivé pour assurer la survie de mon entreprise. » Pour le youtubeur Anthony Pompliano, qui l'a récemment interviewé sur sa chaîne, son histoire est l'incarnation même de l'esprit américain : « Howard n'abandonne jamais et a utilisé ses compétences pour orchestrer l'un des plus grands retours en force de l'histoire moderne. » Il est devenu une grande figure du monde des affaires après avoir rebâti Cantor Fitzgerald après les attentats, avec succès. ■



Howard Lutnick, secrétaire au Commerce des États-Unis, a l'image d'un businessman impitoyable. WIN MCNAMEE / GETTY IMAGES VIA AFP

## droits de douane

les grands partenaires de Washington.

ses vingt pays en 2024, la perte approcherait de 100 milliards de dollars. Mais au-delà des droits réciproques que l'Europe pourrait choisir d'appliquer, une large offensive douanière des États-Unis, avec les réorientations d'exportations et de productions qu'elle engendrerait, et l'incertitude qu'elle générerait, pourrait peser plus lourd encore sur l'économie. ■

**48 %**

Part des voitures vendues aux États-Unis qui ont été importées en 2024.

➤ Lire aussi PAGE 21

## des » : quand la guerre commerciale de Trump, saison 1, faisait rage

tions », raconte l'ancien directeur général au Commerce de la Commission, Jean-Luc Demartry, dans un texte publié par *Le Point*.

« Notre action avait fait enrager les Européens. Ils avaient un surplus commercial confortable sur ces produits et voulaient le garder », écrit Bob Lighthizer \*\*, qui fustige la « dévotion » des Européens pour les règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Lighthizer, le représentant au Commerce, a le protectionnisme décomplexé. « Il a l'arrogance des avocats américains qui ont réussi, sa nonchalance de Wasp est trompeuse et dissimule un tempérament d'acier », dira de lui Bruno Le Maire, qui décrit des échanges « toujours affables et sans pitié » \*\*\*.

**« Une place spéciale en enfer »**

Du côté du Mexique et du Canada, ce n'est pas mieux. Les négociations échouent et les deux voisins américains passent à la casserole des tarifs le 1<sup>er</sup> juin. De quoi mettre une ambiance de plomb sur le G7 qui se réunit les 7 et 8 juin au Québec. Le sommet laissera des images pour l'histoire, ces photos où l'on voit les dirigeants du monde, dont Angela Merkel et Emmanuel Macron debout et penchés au-dessus d'une table derrière laquelle Donald Trump est, seul, assis, bras croisés et visage revêché. Justin

Trudeau devient à cette occasion la bête noire du président américain, qui se venge dans une série de tweets balancés depuis Air Force One. « Il y a une place spéciale pour lui (Trudeau) en enfer », commente Peter Navarro.

L'Union européenne déclenche par sa part le 22 juin 2018 sa riposte. « Nous aussi, on peut être stupides », lâche le président de la Commission, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker. L'UE applique à son tour des droits de douane sur l'acier et l'aluminium et surtout sur une série de produits américains, pour un volume comparable aux échanges affectés par les mesures américaines.

Ces produits, iconiques, sont choisis avec un soin particulier : les Harley-Davidson, le bourbon ou les jeans Levi's. Et les mesures touchent des circonscriptions clés pour les républicains les plus influents, comme le Wisconsin où sont fabriquées les « Harley » ou le Kentucky pour le bourbon.

Le 25 juillet, Jean-Claude Juncker, invité par Donald Trump, atterrit à Washington pour une mission impossible. Certes, les tarifs américains sur l'acier et l'aluminium ne sont pas levés, et les mesures ciblées européennes pas davantage. Mais ce jour-là, dans le Rose Garden, Trump et Juncker annoncent qu'il n'y aura pas d'escalade. L'UE et les États-Unis signent une déclaration commune, avec de vagues engage-

ments de collaboration sur les tarifs des produits industriels hors automobile, pour réformer l'OMC ou dialoguer sur les normes.

**Juncker anesthésie Trump**

L'Europe propose d'importer plus de gaz naturel liquéfié et plus de soja. Ce dernier point compte pour Donald Trump qui a dû signer quelques jours un chèque de 12 milliards de dollars pour cette filière frappée par les contre-mesures chinoises. Dans les rangs républicains, qui n'avaient pas à l'époque le doigt sur la couture trumpienne du pantalon comme aujourd'hui, la grogne commence à s'exprimer.

Six ans après, Jean-Luc Demartry salue le « coup de génie de Jean-Claude Juncker » qui a réussi à « anesthésier » Trump. Le président américain a vu les choses autrement. C'est son « art du deal » qui a fonctionné : « J'ai dit, c'est bon, on ne va pas continuer à renégocier, on va leur mettre des tarifs sur les millions de voitures qu'ils nous vendent chaque année. » En tout cas, Juncker a gagné le respect du président américain pendant ce bras de fer. « Il est dur, il est méchant, c'est le genre de gars que je veux avoir en face de moi pour négocier », déclare Trump quelques semaines plus tard.

Le président de la Commission européenne avait amadoué le locataire de la

Maison-Blanche avec des photos des tombes des soldats américains au Luxembourg, dont celle du général Patton. Il avait aussi surpris Donald Trump lors d'une autre réunion, qu'il avait quittée, selon Politico, en disant devoir se dépêcher pour ne pas rater son avion. « Quoi ? Vous prenez un vol commercial ? », s'était étonné Trump. « Trump m'a dit : vous êtes un tueur brutal. C'est bien la première fois que le Luxembourg semble être une menace pour les États-Unis ! Je suppose que c'est un compliment mais je n'en suis pas sûr », a un jour plaisanté Juncker.

Ce front de la première guerre commerciale transatlantique restera gelé, en l'état, jusqu'en 2021. L'Administration Biden négocie alors avec Bruxelles un désarmement des taxes sur l'acier et l'aluminium.

Pendant le premier mandat Trump, un autre front avait été ouvert face à l'Europe, et plus particulièrement face à la France. Il s'agit de la contestation, engagée sur la base de la section 301 du Trade Act (pratiques déloyales), de la taxe sur les plateformes numériques votée à Paris en 2019. Cette innovation fiscale et la discussion parallèle au niveau de l'OCDE sur la taxation minimale des multinationales provoquent beaucoup de tensions avec Washington. Le président américain menace de s'en prendre au vin français. « J'ai tou-

jours préféré les vins américains. Même si je ne bois pas de vin, j'aime leur allure », dit-il.

Trump tire une première salve à l'automne 2019. Rien à voir avec l'acier ou les Gafam, c'est une réaction à la victoire américaine devant l'OMC sur le cas Airbus : les États-Unis appliquent des droits de 25 % sur les fromages, les vins et autres huiles d'olive. « Le ciblage des produits montrait une détermination à faire mal », écrit Bruno Le Maire. La menace de droits à 100 % sur les vins français plane à coups de tweets furieux. Le cessez-le-feu sera conclu en janvier 2020, en marge du sommet de Davos. Bruno Le Maire tope avec celui qu'il surnomme parfois « Minouche », Steven Mnuchin : la France suspend sa taxe numérique... jusqu'à la fin de l'année. Une façon de laisser passer l'élection présidentielle américaine.

Cinq ans plus tard, Donald Trump rallume tous les fronts. Cette fois, il est plus déterminé que jamais et promet qu'il n'y aura ni exclusions ni exemptions. « Parce que, dit-il, quand nous avons été assez gentils en tant que pays pour avoir ce genre de gestes envers nos amis, ils ont mordu la main qui les avait nourris. » ■

\* Bob Woodward, « Fear », Simon Schuster, 2018. \*\* Robert Lighthizer, « No trade is free », Broadside Books, 2023. \*\*\* Bruno Le Maire, « L'Ange et la Bête », Gallimard, 2021.

# Budget : pourquoi le sujet inflammable de la « TVA sociale » fait son retour dans le débat

Thomas Engrand et Julie Ruiz Perez

Le patronat est favorable à une hausse de cette taxe sur la consommation pour financer la protection sociale.

Même le succès flamboyant des Jeux olympiques n'y a rien fait. La progression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été décevante l'an dernier. Selon un rapport publié ce mardi par la Direction générale des finances publiques (DGFiP), en 2024, la TVA économique (TVA collectée, dont on soustrait les déductions et les reports) n'a progressé que de 0,6%. Elle est ainsi «très inférieure à la croissance du PIB en valeur (estimée à 3,2% par l'Insee)», soulignent les experts de la DGFiP, qui attribuent cette faible performance à la composition de la croissance, laquelle a été notamment tirée par l'export l'an passé. De plus, «l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris ne semble pas avoir particulièrement stimulé les recettes de TVA, pas même pendant la période restreinte des Jeux», constate le rapport.

Malgré cette dynamique à la peine, la TVA reste l'éléphant dans la jungle foisonnante de la fiscalité française. Sur les plus de 550 milliards d'euros collectés par les services de Bercy l'an passé, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ne représente pas moins de 204 milliards d'euros de recettes pour les comptes publics, selon le rapport. En 2024, cette taxe demeure donc la principale recette fiscale française, et de loin. À titre de comparaison, elle rapporte deux fois plus que l'impôt sur le revenu.

## Changements démographiques

Ainsi, dans une situation budgétaire tendue, et alors que les changements démographiques suscitent des inquiétudes sur le financement du modèle social français, le sujet de la « TVA sociale », très en vogue à la fin des années 2000, revient en force dans le débat public.

En pleine préparation du budget mi-novembre, des sénateurs centristes ont poussé pour la mise en place de la TVA sociale. «Nous souhaitons lancer le débat sur la TVA et sur le temps de travail, afin d'alléger d'autres hausses d'imposition prévues par ailleurs», a par exemple écrit Michel Canévet, sénateur du Finistère, dans un communiqué. Selon leurs calculs, faire passer le taux moyen de 20% à 22% rapporterait 13 milliards



Le président du Medef, Patrick Martin, s'est déclaré favorable à l'idée de «diminuer les cotisations sur les salaires et augmenter la TVA de 1 point».

d'euros par an. Autre atout : cette mesure épargnerait les produits de première nécessité, au taux plus faible.

Une proposition soutenue totalement par le président du Medef, Patrick Martin, et l'ensemble du camp patronal. «Pourquoi ne pas réfléchir à diminuer les cotisations sur les salaires et augmenter la TVA d'un point ?», a-t-il soutenu dans la foulée. «Cela rapporterait environ 10 milliards d'euros à l'État et aurait le mérite d'alléger le coût du travail et d'augmenter le salaire net de tous les salariés. En plus, la TVA s'applique aux importations mais pas aux exportations, ce qui favorise la compétitivité française.»

De plus, la France - fait rare en matière de fiscalité - affiche un taux nor-

mal de TVA de 20%, soit un chiffre inférieur à celui de la plupart de ses voisins européens (21% pour l'Espagne, 22% pour l'Italie, 23% pour le Portugal...). À noter toutefois qu'en Allemagne, le taux normal s'élève à 19%.

Autre argument brandi par les défenseurs de la mesure : une part de la TVA finance déjà la Sécurité sociale. Effectivement, selon les chiffres de la DGFiP, l'année dernière moins de la moitié (48%) des recettes de cette taxe a été allouée à l'État lui-même. Un petit quart (23%) est parti dans les caisses des collectivités et 27% ont servi à financer une part de l'action de la Sécurité sociale. Mais, même si certains affirment qu'une augmentation de la TVA serait relativement indolore puisque le

consommateur ignore qu'il la paie lorsqu'il fait ses courses, la nature de cet impôt, qui touche indifféremment tous les particuliers (elle n'est en effet pas progressive, comme l'impôt sur le revenu, par exemple), rend cet objet hautement inflammable politiquement.

## Le non du gouvernement

D'ailleurs, la proposition du Medef a immédiatement fait l'objet d'un violent rejet de la part des syndicats. «La CFDT refuse la TVA comme choix de financement de la protection sociale», a prévenu l'organisation réformatrice, qui lui préfère la CSG pour augmenter les recettes. De son côté, la CGT l'a simplement renommée «TVA antisociale». Mais le coup de grâce a été asséné par le gouvernement.

«Pas de nouveaux impôts ni de hausses d'impôts qui pénaliseraient le pouvoir d'achat de la classe moyenne. La TVA n'est donc pas une option envisagée», a répondu la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin.

De quoi faire reculer, temporairement, le patron du Medef. «L'idée d'une TVA sociale est exclue à ce stade par le gouvernement», a-t-il récemment acté. Mais l'idée pourrait rapidement revenir par la fenêtre. Ces derniers jours, les organisations syndicales et patronales, réunies lors du «conclave» sur les retraites, se sont accordées pour rediscuter en profondeur du financement de la Sécurité sociale. Nul doute que le patronat remettra alors sa proposition sur la table. ■

# Comment le « test PME » pourrait renaître de ses cendres

Louise Darbon

Supprimé du projet de loi de simplification par les députés en commission, le dispositif prévoyait d'évaluer l'impact des normes sur les entreprises avant leur mise en œuvre.

C'était l'une des principales attentes d'un projet de loi sur la simplification de la vie économique qui, lui aussi, s'est longtemps fait attendre. Le « test PME », un dispositif permettant de mesurer les effets réels sur les entreprises des nouvelles lois et réglementations en préparation, n'a pas survécu à l'examen du texte par la commission spéciale de l'Assemblée nationale qui l'a adopté sans, ce mercredi 27 mars.

Reclamée de longue date par les organisations patronales, cette mesure avait pour ambition d'agir directement sur le flux normatif qui pèse sur le quotidien des petits patrons. Le Sénat - qui a ajouté par amendement ce dispositif au texte de loi présenté par le gouvernement - prévoyait plus spécifiquement de créer un Haut Conseil à la simplification chargé de réaliser des « tests PME » directement auprès d'un panel d'entreprises, sous l'autorité du premier ministre. Soutenu par le gouvernement dès 2024, le « test PME » était également voulu par l'actuelle ministre des PME, Véronique Louwagie, qui rappelait que le dispositif « a fait ses preuves en Europe », existant déjà dans des

pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou encore la Suisse.

Mais alors que le premier article du projet de loi de simplification propose de supprimer des comités Théodule, plusieurs députés de la commission spéciale se sont effusés de voir le même texte proposer la création d'un nouvel organe. Ce dernier «ajoute une couche supplémentaire de bureaucratie et constitue une instance consultative redondante», a par exemple fustigé un amendement déposé par des députés du groupe d'Éric Ciotti (UDR) et adopté en commission. Même argument du côté du Rassemblement national : une douzaine de parlementaires du parti à la flamme a demandé la suppression d'un organisme qui, selon eux, «risque de devenir une "usine à gaz", ajoutant de la complexité au lieu de la réduire».

La gauche s'est d'ailleurs jointe au concert de récriminations contre ce fameux article 27. Mais pour dénoncer, cette fois-ci, les «pouvoirs conférés» à ce nouveau Haut Conseil. Rappelant la nécessité de «prendre le temps d'écrire les lois dans de bonnes conditions», le groupe écologiste pointe du doigt le risque d'un «profond changement du fonctionnement

législatif». «De fait, ce Haut Conseil, en permettant à des chefs d'entreprise d'émettre des avis défavorables sur les lois, conférerait à ces derniers un pouvoir de tutelle sur la fabrique de la loi», poursuit l'exposé sommaire de l'amendement de suppression, qui tient à rappeler que «le pouvoir législatif appartient au gouvernement et au Parlement».

**« Ce n'est pas le principe même qui a été rejeté par les députés, mais la création d'une haute instance »**

Cabinet de Véronique Louwagie  
Ministre déléguée chargée du Commerce

Assimilant la création de ce Haut Conseil à celle d'un «Medef bis financé par l'État», le groupe LFI-NFP dénonce aussi la volonté sénatoriale de «créer ex nihilo une instance de lobbying» jugée comme «une nouvelle marque de mépris opposée aux parlementaires et la procédure législative». L'occasion pour le parti de gauche de s'en prendre à la «fumisterie» qu'est, à ses yeux, un projet de loi

qui ne ferait que «relayer les fantasmes du patronat quant à un prétendu "flux normatif" excessif». La Gauche démocrate et républicaine justifie, quant à elle, sa demande de suppression par l'absence de représentation des syndicats de salariés au sein de la nouvelle instance.

Autant d'arguments qui ont donc convaincu la commission spéciale de rejeter la création du « test PME », au grand désespoir du patronat français, dont les réactions ne se sont pas fait attendre. L'Union des entreprises de proximité (U2P) «s'insurge contre le retrait» d'une mesure qu'elle estime être «le seul rempart contre la complexité administrative et l'inflation des normes», quand la Confédération des PME (CPME) juge, elle, la décision «inexplicable et contre-productive». Le syndicat patronal croit en effet que la création d'un tel dispositif n'a «rien de symbolique», mais serait au contraire «un garde-fou indispensable face à la surtransposition des règles, à l'empilement normatif et à la complexité croissante».

U2P et CPME appellent ainsi à l'unisson les parlementaires à «retrouver la raison», et «le sens des réalités» en adoptant le « test PME » en séance publi-

que, à partir de lundi prochain. Sans quoi, «la loi dite de "simplification de la vie économique" ne sera qu'un énième grand plan de simplification qui fera un flop», alerte la CPME. Qualifiant ce dispositif d'«indispensable pour mesurer l'impact de nos normes sur (le) quotidien» des entrepreneurs, Véronique Louwagie a indiqué avoir «proposé de travailler avec les députés en vue de réintégrer le "test PME" en séance publique», prévue à partir du 7 avril. Bercy - qui a bon espoir de voir renaître ce «test» de ses cendres - travaille depuis avec les rapporteurs du texte et les groupes parlementaires pour le ressusciter, l'une des pistes étudiées étant une réécriture de l'article 27, mais sans création d'un Haut Conseil par exemple. L'entourage de la ministre rappelant que «ce n'est pas le principe même qui a été rejeté par les députés, mais la création d'une haute instance».

Et si la réalité de l'examen parlementaire venait à contredire cet espoir, la ministre s'est engagée sur X (ex-Twitter) «à mettre en œuvre (le test PME) au niveau réglementaire». Le dispositif relèverait alors de l'organisation des administrations, et pourrait passer par des décrets ou circulaires. ■

Le prix élevé des voitures électriques reste le handicap majeur qui dissuade un grand nombre d'acheteurs de changer de motorisation. Il y a quatre ans, beaucoup imaginaient une parité imminente des tarifs entre les thermiques et les véhicules à batterie. Le prix des batteries était censé fondre et la montée en cadence de la production de véhicules électriques devait réduire les coûts. Force est de constater aujourd'hui que ce scénario ne s'est pas encore réalisé : l'écart de prix entre une voiture neuve à essence et sa jumelle électrique se maintient entre de 30 % à 40 %.

Cette différence tend toutefois à s'estomper sur le marché de l'occasion, le premier lieu d'achats automobiles en France - alors que 1,77 million de voitures neuves ont été vendues en 2024, 5,35 millions de véhicules d'occasion ont changé de main l'an passé. D'après La Centrale qui publie un Observatoire trimestriel, le montant moyen des modèles électriques d'occasion continue de baisser fortement (-6,44 % entre le premier trimestre 2025 et le dernier trimestre 2024, et -17,51 % sur l'année), pour s'établir à 20 490 euros (24 840 euros au premier trimestre 2024). Au point de se rapprocher des prix des thermiques de seconde main. Ainsi un modèle d'occasion à batterie coûte en moyenne 520 euros de plus qu'un diesel (19 970 euros en moyenne).

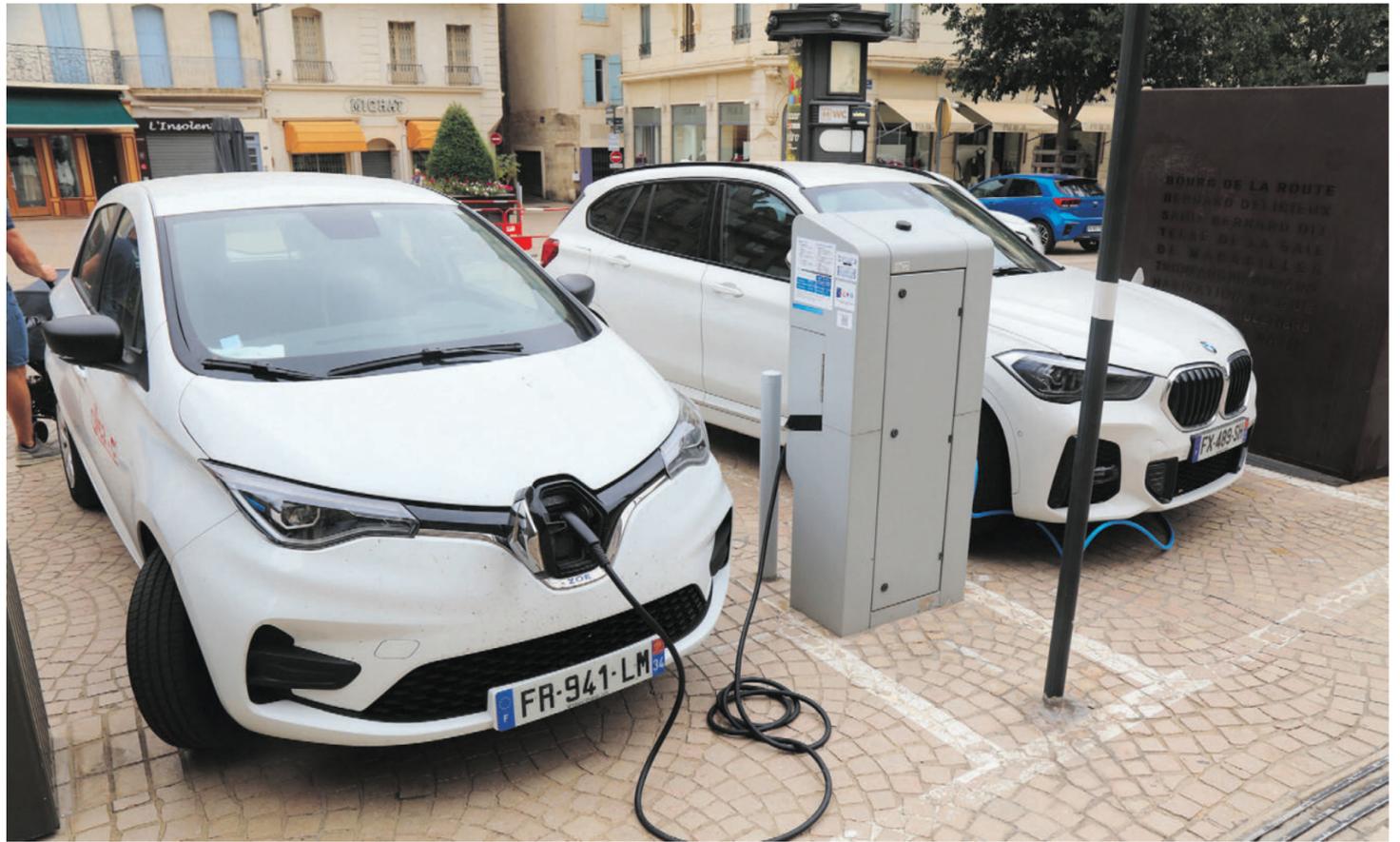
#### Les baisses des prix

D'après les données de La Centrale, toutes les catégories de véhicules électriques ont vu leur prix baisser en un an : la Fiat 500e affiche un tarif inférieur de 13,5 % (à 17 290 euros) par rapport à l'an dernier. Le prix de la Peugeot e208 est en recul de 13,8 % (17 499 euros) et celui de la Citroën eC4 de 20,5 % (18 990 euros). La Model 3 de Tesla résiste mieux, avec une baisse de 11,1 % (28 450 euros).

Surtout, avec une hausse des transactions de 36,81 % entre le premier trimestre 2025 et le premier trimestre 2024, le marché du véhicule électrique d'occasion connaît une forte progression. Sur la seule place de marché de La Centrale, les annonces de véhicules électriques d'occasion ont augmenté de 28 % sur l'année.

Grâce à cette baisse de prix en seconde main, et même si le prix moyen reste encore élevé, de nombreux clients vont envisager d'acheter une voiture à batterie, inaccessible lorsqu'elle est neuve. C'est l'accès au marché de l'occasion qui permet de démocratiser l'achat de véhicules électriques. Le gouvernement avait certes lancé l'an dernier le leasing social, conçu pour faciliter l'accès des ménages modestes aux modèles neufs à batterie, grâce à un coup de pouce de 13 000 euros par véhicule. Ce dispositif, coûteux pour les finances publiques, avait été stoppé au bout d'un mois et demi, si bien qu'il n'avait profité qu'à 50 000 « acheteurs ».

« Cette année, le leasing électrique ne devrait réapparaître qu'au second semestre sous un nouveau format moins gé-



Le marché du véhicule électrique d'occasion connaît une forte progression, une hausse des transactions de 36,81 % entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025. MAREK SLUSARCZYK/TUPUNGATO/STOCKADOB.COM

## Auto : le prix des électriques d'occasion se rapproche de celui des thermiques

Valérie Collet

Un véritable marché de la seconde main est en train d'émerger pour les véhicules à batterie. De quoi démocratiser cette motorisation.

néure», rappelle Marie-Laure Nivot, Head of Automotive Market Analysis chez AAA Data. Pis, à cause de la baisse du bonus écologique en février pour les particuliers, les immatriculations de voitures électriques ont chuté de 46 % sur le mois écoulé. « Le marché de l'électrique poursuit son basculement vers les flottes d'entreprises, avec un bond de 54 %. L'électrique y a une part de 23 %, contre 19 % chez les particuliers », ajoute-t-elle.

Ces flottes d'entreprises et des loueurs alimentent le vivier de la seconde main. « C'est notamment grâce aux achats des entreprises que ces véhicules à batterie arrivent sur le marché de la seconde main. Plus d'un véhicule sur deux est mis à la

route par une entreprise », rappelle Barbara Blanc, directrice de la mobilité pour la banque commerciale en France de BNP Paribas.

Ainsi, après leur premier cycle de vie d'une durée de trois à quatre ans en location longue durée - le mode « d'acquisition » privilégié par 80 % des acheteurs de véhicules électriques neufs -, ces voitures entament leur deuxième vie sur le marché de la seconde main. C'est généralement à partir de cette étape que les « vrais » acheteurs des véhicules neufs de ce système, les concessionnaires et les loueurs de véhicules électriques, rentrent dans leurs frais. En effet, le montant des loyers en location longue durée ne couvre pas totalement la déco-

te du prix du véhicule à la fin du contrat. « Une fois que le véhicule d'occasion est reconditionné, autant dire remis à neuf, sa revente permet à tout le monde de s'y retrouver », résume Barbara Blanc.

#### « Les nombreuses interrogations »

Même si les transactions portant sur les véhicules électriques d'occasion progressent fortement, ces modèles représentent encore une part minoritaire du marché, soit seulement 2,9 % du marché de la seconde main. Le diesel, en perte de vitesse pour les véhicules neufs, domine encore largement avec 45 % des transactions, suivi par l'essence à 40 %. Autre bémol, les véhicules électriques

d'occasion mettent deux fois plus de temps à trouver un acheteur que les véhicules diesel, soit 120 jours contre 60 jours en moyenne, d'après La Centrale. « Ce n'est pas par manque d'acheteurs, souligne Anaïs Harmant, directrice marketing de La Centrale. Cela s'explique plutôt par les nombreuses interrogations qu'implique l'achat d'un véhicule électrique d'occasion : les modèles sont de plus en plus nombreux, les incertitudes sur l'autonomie réelle, l'état des batteries et les garanties constructeur sont autant de critères qui rallongent naturellement la réflexion des Français avant l'achat. Les acheteurs de véhicules électriques d'occasion mettent donc davantage de temps à se décider. » ■

## Le petit réacteur nucléaire du groupe Gorgé a le vent en poupe

Elsa Bembaron

Le réacteur du groupe Gorgé, destiné à la production de chaleur pour les réseaux de chauffage, est favori pour s'implanter à Cadarache, et est un candidat sérieux en Finlande.

Et si c'était lui ? En mars 2022, le gouvernement lançait un appel à projets visant le développement de petits réacteurs nucléaires modulaires (PRM ou SMR en anglais), avec un objectif implicite : la construction d'un premier prototype en France d'ici à 2030. « Nous sommes capables de proposer un premier de série au début de la décennie 2030 », affirme Raphaël Gorgé, le patron du groupe Gorgé, porteur du projet Calogena. Il devrait le construire à Cadarache, sur un site nucléaire du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives). La décision, qui n'est pas encore tout à fait officielle, a été actée par le Conseil de politique nucléaire du 17 mars.

De quoi lui donner une sérieuse avance sur la concurrence. Une dizaine de projets sont encore en lice dans le cadre du plan France 2030, dont Nuward - le projet d'EDF - et des start-up comme Naarea, Jimmy Energy, ou encore Otre-

ra ou Hexana. Difficile toutefois de les comparer, tant les choix technologiques et les marchés visés diffèrent.

En effet, avec son réacteur destiné à la production de chaleur pour les réseaux de chauffage urbain, Calogena est le moins-disant en termes d'innovations technologiques. Dans un premier temps, le projet a fait tiquer, jusqu'au plus haut sommet de l'État. Emmanuel Macron rêvait d'un réacteur de quatrième génération capable de boucler le cycle du combustible ; on lui propose une petite chaudière nucléaire ou plus précisément un réacteur à eau légère d'une puissance de 30 mégawatts thermiques. Mais, petit à petit, l'idée a fait son chemin et le principe de réalité s'est imposé. « Nous avons vu émerger quelques entreprises sérieuses et solides qui ont de beaux projets », souligne un expert du secteur, qui salue en outre les qualités de chef d'entreprise de Raphaël Gorgé. L'innovation se niche dans les détails de la conception et les modalités de production envisagées du

« Nous sommes capables de proposer un premier de série au début de la décennie 2030 »

Raphaël Gorgé  
PDG du groupe Gorgé

SMR de Calogena : ses composants peuvent être assemblés en usine puis transportés sur leur lieu d'implantation. Une méthode qui permet aussi d'abaisser les coûts de production.

Calogena s'adresse à un marché existant. La preuve : en Finlande, trois villes (la capitale Helsinki, Kerava et Kuopio) ont décidé de se doter de SMR pour produire la chaleur destinée à leur réseau de chauffage urbain. Calogena a décidé de se positionner face aux acteurs locaux du secteur et a annoncé début mars l'ouverture d'une filiale en Finlande pour répondre aux appels d'offres publics. En cas de succès, Calo-

gena pourra se targuer d'être un des tout premiers, voire le premier français, à avoir décroché un contrat commercial avec un SMR.

Mais pourquoi serait-il prêt avant ses concurrents ? La réponse est dans la conception du réacteur. Il est plus simple que la plupart des autres (il compte trente-cinq fois moins d'équipements qu'un réacteur destiné à la production d'électricité). Il se loge dans un petit bâtiment de 30 mètres sur 30. Ce qui en simplifie la construction et permet de répondre aux critères de sûreté relativement plus facilement. Surtout, il utilise le même combustible que celui qui alimente les réacteurs d'EDF. Pas besoin, donc, de développer une filière spécifique pour l'alimenter, contrairement au chemin emprunté par d'autres concepteurs de SMR. Prudent, Calogena a noué un accord avec Orano pour l'approvisionnement en combustible de ses quinze premiers cœurs. Un « atout majeur », pour un expert du secteur. Mais ce ne sont pas

les seules raisons. « Nous avons tenu nos engagements, déposé notre dossier option de sûreté auprès de l'Autorité de sûreté du nucléaire en novembre, dans les temps et les délais que nous nous étions fixés », ajoute Raphaël Gorgé. Et sans faire flamber les coûts.

Le chef d'entreprise souligne néanmoins qu'un tel projet « a besoin d'être soutenu par les pouvoirs publics, en fonds propres et en subventions ». Il a déjà bénéficié d'un premier financement de 5,2 millions d'euros dans le cadre du plan France 2030. « Comme Calogena est la filiale d'un groupe industriel, la règle fixée stipule que nous devons apporter la même somme », précise Raphaël Gorgé. La deuxième phase, qui comprend l'avant-projet détaillé, devrait encore coûter « plusieurs dizaines de millions d'euros ». Une somme finalement modeste, comparée aux besoins d'autres projets de SMR bien plus gourmands en capitaux, mais que le groupe Gorgé n'entend pas porter seul. ■

# Pour continuer à rivaliser avec Leclerc, Carrefour mise plus que jamais sur la franchise

Manon Malhère

Le groupe vient d'acquérir Magne, un ex-franchisé Casino qui détient une centaine de magasins de proximité.

« Carrefour n'est pas un groupe intégré. Carrefour est un groupe hybride avec des magasins franchisés et des magasins intégrés », martèle Alexandre de Palmas, le directeur général de Carrefour France. Et de reconnaître que « c'est une révolution culturelle de ne plus se penser comme un groupe intégré ». Alors que la bascule de plus en plus de magasins intégrés en franchise est décriée par les syndicats, que certains franchisés dénoncent devant la justice des contrats déséquilibrés, le deuxième distributeur tricolore n'a pas l'intention de faire marche arrière. Depuis l'arrivée d'Alexandre Bompard à la tête du groupe, en 2017, « on a fait de la franchise un outil offensif de croissance pour Carrefour en France et 2024 a été marquée par le plus fort ralliement de franchisés », insiste Alexandre de Palmas.

Pour Carrefour, le recours à la franchise est un moyen de gagner en compétitivité dans un secteur ultra-concurrentiel où les indépendants - Leclerc en tête - tirent leur épingle du jeu depuis la crise inflationniste avec leur modèle décentralisé. Plus flexible, la franchise permet en effet d'externaliser les coûts de fonctionnement en confiant l'exploitation du magasin à un franchisé propriétaire du fonds de commerce, en échange du versement de redevances. La location-gérance fonctionne de façon similaire mais le groupe conserve le fonds de commerce.

La relation entre le franchisé et le groupe est alors régie par un contrat qui prévoit notamment un approvisionnement très majoritaire auprès de la centrale d'achat de Carrefour. Ce qui suscite de vives critiques chez certains franchisés. « On ne peut pas et on ne doit pas obliger un franchisé à acheter tous les produits chez

nous », recadre Benoît Soury, directeur de la proximité chez Carrefour. Et de rappeler que ces entrepreneurs sont également « libres de fixer les prix ». Le groupe mise alors sur son système de bonus : un dispositif incitatif visant à récompenser financièrement les franchisés qui font des efforts pour baisser les étiquettes en rayon, acheter davantage de produits auprès de sa centrale ou appliquer les offres promo-

**« Plus de 60 % de nos magasins en location-gérance deviennent nos franchisés Carrefour dans les quatre années suivantes »**

**Benoît Soury** Directeur de la proximité chez Carrefour



Aujourd'hui, 50 % du chiffre d'affaires des magasins Carrefour France est réalisé par les magasins franchisés et les 50 % restants par les points de vente intégrés toujours dirigés par le groupe. SYLVAIN ROBIN/OCEANPROD/STOCKADOB.COM

tionnelles négociées avec les industriels au niveau du siège.

Aujourd'hui, 50 % du chiffre d'affaires des magasins Carrefour France (hors points de vente Cora et Match récemment acquis) est réalisé par les magasins franchisés et les 50 % restants par les points de vente intégrés toujours dirigés par le groupe. Et le distributeur est bien déterminé à poursuivre cette petite révolution

cette année. L'objectif est double. D'une part, pour développer son réseau de magasins de proximité, un format qui a le vent en poupe. Carrefour vient d'acquérir l'entreprise Magne, un ex-franchisé Casino dont les 101 magasins de proximité situés dans le sud-est de la France (huit en propre et le reste en franchise) devraient rapidement basculer sous enseigne Carrefour City, Carrefour Express et Proxi (à condition que les franchisés desdits magasins acceptent cette bascule). Ces points de vente s'ajouteront aux quelque 5 000 magasins de proximité que compte Carrefour, dont 1 600 exploités en franchise et 1 200 en location-gérance. Mais ces derniers ont, pour la plupart, vocation à basculer en franchise. « Plus de 60 % de nos magasins en location-gérance deviennent nos franchisés Carrefour dans les quatre années suivantes », une fois que les entrepreneurs ont suffisamment d'argent pour racheter le fonds de commerce, précise Benoît Soury.

D'autre part, Carrefour entend continuer la bascule en location-gérance de certaines de ses grandes surfaces (super et hypermarchés), à raison d'une quarantaine par an. Cette fois, la stratégie est plus « défensive » : éviter la fermeture des hypermarchés en perte de vitesse, martèle la direction, alors que les syndicats y voient « des plans sociaux déguisés que la direction n'assume pas ». Certes, pour ces très grandes surfaces exploitées en location-gérance, le passage en franchise est plus difficile que pour les magasins de proximité en meilleure forme. Le risque est davantage élevé pour le franchisé qui doit donc racheter le fonds de commerce. Toutefois, l'exploitant d'un hypermarché situé à Tarnos, dans le Pays basque, a récemment franchi le pas. Et, « cette année, d'autres fonds de commerce d'hypermarchés seront cédés », assure Alexandre de Palmas. ■

## Naissance d'un leader de la procréation médicalement assistée

Marie Bartnik

Le fonds Astorg mise sur le marché de la PMA, porté par la progression de l'infertilité et le soutien croissant des États.

Les fonds d'investissement se penchent sur la conception des bébés. Dernier exemple en date : le fonds européen de private equity Astorg vient de créer une entreprise, Nexpring Health, amenée à devenir un acteur majeur de ce secteur. Nexpring Health est le fruit de la fusion de trois acquisitions récentes d'Astorg : Hamilton Thorne, la branche santé reproductive de Cook Medical et l'ac-

tivité dans ce domaine de Fujifilm Irvine Scientific.

Toutes trois proposent du matériel médical spécialisé destiné aux cliniques qui se consacrent au traitement de l'infertilité. Pipettes adaptées à la fécondation in vitro, milieux de culture spécifiques où faire grandir les embryons, aiguilles spécialement conçues pour récupérer les ovocytes... Nexpring Health fournit quelque 3 000 cliniques spécia-

lisées dans 118 pays, « c'est-à-dire la quasi-totalité du marché », explique le fonds. Astorg positionne Nexpring Health comme un leader mondial des solutions pour les embryologistes. »

Le fond de private equity fondé rue Astorg, à Paris, reste fidèle à sa thèse d'investissement : financer des entreprises BtoB d'envergure mondiale, qui ont vocation à être des leaders sur un marché de niche. Il lorgnait depuis dix

ans le marché de la procréation médicalement assistée, en pleine expansion. L'infertilité dans le monde progresse. Un couple sur six rencontre des difficultés à avoir un enfant. De plus en plus d'États et d'employeurs prennent par ailleurs financièrement en charge la procréation médicalement assistée (PMA).

En France, elle est par exemple remboursée à 100 % pour les couples hétérosexuels, les couples de femmes et les femmes non mariées. Ailleurs aussi, ces traitements coûteux se font plus accessibles. Aux États-Unis, neuf États exigent que les compagnies d'assurances couvrent une partie des frais associés à une PMA il y a cinq ans. Ils sont aujourd'hui quatorze. 22 % des grandes entreprises américaines offrent une couverture de ces soins en 2019, selon Mercer, contre 47 % aujourd'hui.

Le nombre de procréations médicalement assistées réalisées dans le monde ne cesse donc de progresser. Plus de 3 millions de bébés ont été conçus de cette façon en 2022. Au Danemark, un des pays les plus en pointe dans ce domaine, neuf bébés sur cent sont le fruit d'une fécondation in vitro. Le marché de la fertilité était évalué à 34,7 milliards de dollars en 2023, et devrait atteindre plus de 60 milliards de dollars dans dix ans.

**Les prix encore trop élevés**

« Il croît de près de 7 % à 8 % par an », se félicite Tobias Nordblom, directeur associé chez Astorg. Le segment des consommables et du matériel médical destiné aux cliniques spécialisées croît dans les mêmes proportions. Sa valeur atteint aujourd'hui 1,5 milliard d'euros. Avec un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros, Nexpring Health se positionne « dans le top trois de ce secteur à l'échelle

mondiale, souligne Olivier Lieven, associé. Nous avons en portefeuille tous les produits essentiels à cette procédure. »

Ces produits ne représentent que 1 % à 5 % du coût total d'une fécondation in vitro. La consolidation de ce marché n'est donc pas de nature à faire baisser les prix des traitements contre l'infertilité, encore trop élevés pour nombre de couples. « Notre enjeu est d'améliorer le taux de succès de ces procédures, explique en revanche Olivier Lieven. Avec des outils de qualité, ce taux, aujourd'hui de l'ordre de 25 %, pourrait augmenter. »

La croissance de ce marché fait saliver d'autres investisseurs qu'Astorg. En 2023, Pitchbook recensait 874 millions d'euros d'investissements dans des start-up spécialisées dans la lutte contre l'infertilité. Le secteur des cliniques dédiées à la procréation médicalement assistée se financiarise et se consolide. L'année dernière, le fonds KKR a déboursé 3 milliards d'euros pour acquérir IVI-RMA, une grande chaîne espagnole de cliniques spécialisées. Cette dernière a renforcé son maillage en novembre grâce au rachat de son compatriote Eugin, doté de 69 cliniques dans 11 pays. Aux États-Unis, environ un tiers des fécondations in vitro est désormais réalisé dans des cliniques détenues par des sociétés de capital-investissement.

Cette présence des fonds au capital des cliniques de fertilité privées n'est pas sans poser problème, souligne la revue *The Lancet*. « De nombreuses patientes se voient proposer des soins en option, notamment l'imagerie time-lapse pour la sélection des embryons, le test génétique préimplantatoire (...) et le grattage de l'endomètre. Ces procédures font l'objet d'une promotion importante. Pourtant, des preuves solides de leur efficacité font souvent défaut », souligne la revue. ■

### LA SÉANCE DU MARDI 1<sup>ER</sup> AVRIL

#### LE CAC

	JOUR	%VAR.	HAUT JOUR	BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12		JOUR	%VAR.	HAUT JOUR	BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12
ACCOR	42,08	+0,45	42,58	41,76	0,266	-10,54	LEGRAND	98,14	+0,93	98,7	97,2	0,239	+4,36
AIR LIQUIDE	177,12	+1,13	177,56	175,18	0,178	+12,87	LVMH	575,1	+0,59	579,3	572,1	0,097	-9,5
AIRBUS	168,06	+3,24	168,06	163,16	0,151	+8,58	MICHELIN	32,76	+1,08	32,98	32,37	0,228	+3,02
ARCELOMITTAL SA	26,95	+1,81	27,2	26,62	0,393	+20,15	ORANGE	12,09	+0,79	12,09	11,99	0,349	+25,57
AXA	40	+1,52	40,02	39,43	0,188	+6,55	PERNOD RICARD	92,14	+0,96	92,56	90,54	0,248	-15,47
BNP PARIBAS ACT.A	78,49	+2,05	78,62	76,85	0,284	+32,54	PUBLICIS GROUPE SA	86,78	+0,05	88,36	85,86	0,269	-15,75
BOUYGUES	36,96	+1,51	37,02	36,45	0,29	+29,5	RENAULT	47,06	+1,1	47,64	46,45	0,299	+0,02
BUREAU VERITAS	27,86	-0,29	28,18	27,8	0,279	-5,04	SAFRAN	245,1	+1,28	245,1	241,1	0,14	+15,56
CAPGEMINI	139,3	+0,91	141,5	138,85	0,301	-1,92	SAINT GOBAIN	92,3	+0,65	93,14	91,6	0,213	+7,7
CARREFOUR	13,295	+0,57	13,355	13,22	0,28	-3,17	SANOFI	102,02	+0,1	103,64	101,76	0,202	+8,83
CREDIT AGRICOLE	17,01	+1,4	17,06	16,73	0,178	-27,99	SCHNEIDER ELECTRIC	215,9	+2,44	215,9	212	0,176	-10,38
DANONE	70,64	-0,28	71,48	70,44	0,24	+8,48	SOCIETE GENERALE	41,425	+0,08	41,81	40,83	0,438	+52,52
DASSAULT SYSTEMES	35,14	+0,57	35,73	34,68	0,123	+4,9	STELLANTIS NV	10,276	+0,04	10,378	10,15	0,115	-18,73
EDENRED	30,43	+1,64	30,62	29,93	0,279	-4,16	STMICROELECTRONICS	20,12	+0,6	20,53	19,728	0,342	-17,12
ENGIE	18,17	+0,75	18,17	17,985	0,319	+18,68	TELEPERFORMANCE	92,84	+0,39	93,5	92,3	0,326	+11,69
ESSILORLUXOTTICA	267,4	+0,75	269,5	265,8	0,087	+13,5	THALES	250,1	+1,83	250,5	244,7	0,144	+80,38
EUROFINS SCIENT.	48,64	-1,18	49,96	48,22	0,228	-1,36	TOTALENERGIES	59,49	-0,28	59,96	58,99	0,146	+11,47
HERMES INTL	2425	+0,58	2434	2404	0,055	+4,44	UNIBAIL-RODAMCO-WE	78,22	+0,41	79,04	78,12	0,135	+7,56
KERING	191,44	+0,27	193,96	190,12	0,325	-19,65	VEOLIA ENVIRON.	32,38	+1,98	32,42	31,87	0,318	+19,44
L'OREAL	353,1	+2,99	354,55	344,8	0,086	+3,29	VINCI	117,5	+1,03	117,6	116	0,135	+17,81

#### LES DEVISES

AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7255	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,5529	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8367	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	8,3943	HKD
JAPON	YEN	160,93	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,952	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,0788	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,354	TND
MAROC	DIHRAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	40,9201	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	54,64	EGP
CHINE	YUAN	7,8431	CNY
INDE	ROUPIE	92,384	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	144,1	DZD

#### L'OR

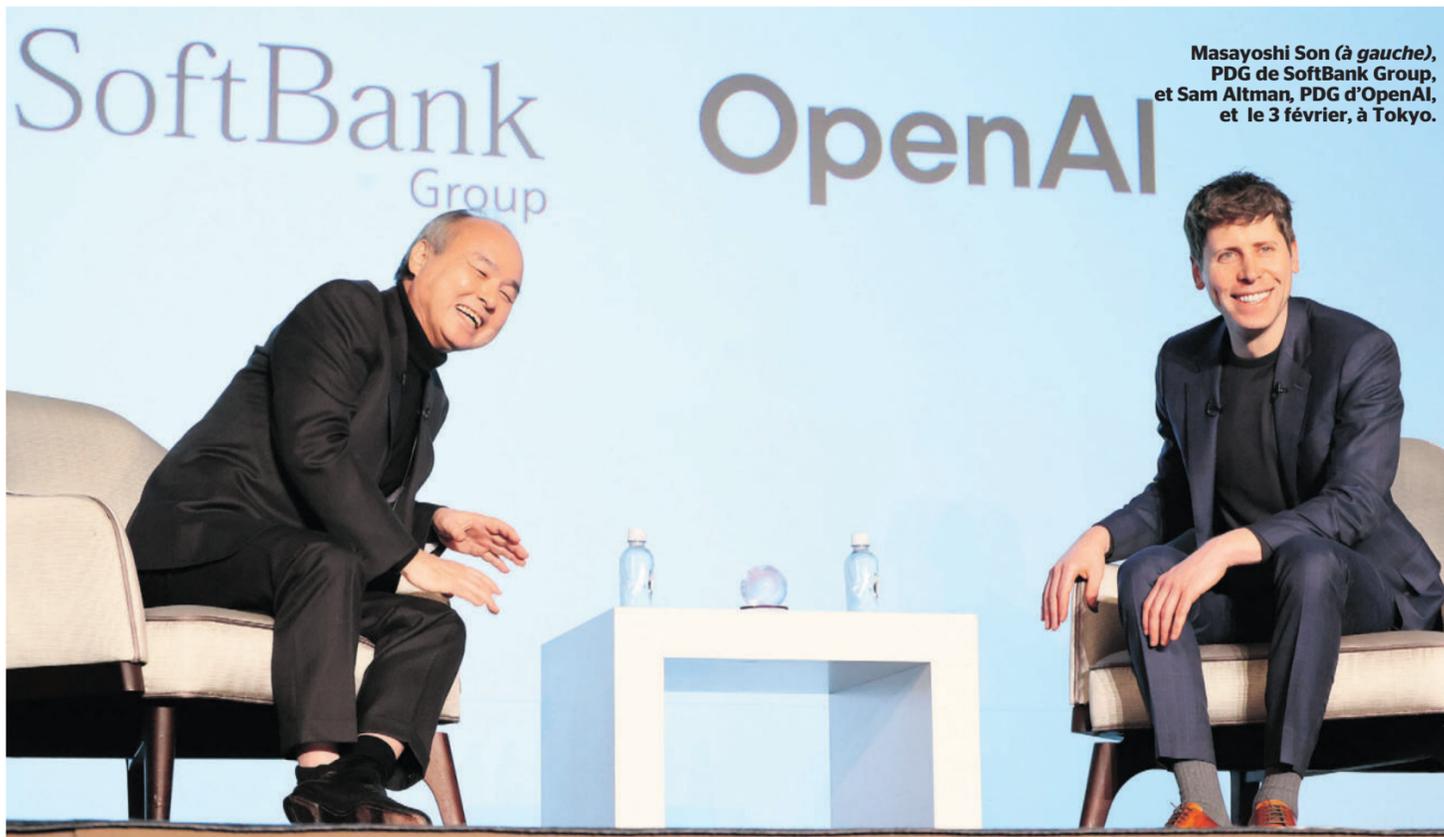
Lingot 1kg	93 174,5€	+15,63%
Lingot 100g	9 328,35€	+15,61%
Lingot 50g	4 670,18€	+15,59%
Lingot ONCE (3110g)	2 909,14€	+15,57%
Lingot 10g	942,94€	+15,44%
Lingot 2,5g	243,66€	+14,92%
20Fr NAPONLEON	580,13€	+15,64%
20Fr SUISSE	574,63€	+15,64%

#### CRYPTOMONNAIES

Sponsorisée par Bitpanda : <https://www.bitpanda.com/fr>

Bitcoin	82 655,607€	-12,69%
Ethereum	1826,469€	-45,66%
BNB	606,26€	-14,19%
Solana	126,951€	-35,17%
XRP	2,094€	-10,46%





La croissance de son parc d'utilisateurs (passés de 400 à 500 millions hebdomadaires en l'espace d'un mois) fait en effet chauffer les serveurs. Après une semaine marquée par le lancement d'une fonctionnalité sur ChatGPT, devenue très populaire, permettant de transformer une photo en une image dans le style graphique des studios Ghibli, le fondateur d'OpenAI a déclaré ce week-end : « Nos GPU sont en train de fondre. » Il a annoncé dans le même post une limitation temporaire de cette fonctionnalité.

**Soutien de la première heure de Donald Trump, Masayoshi Son a annoncé fin 2024 un investissement de 100 milliards de dollars dans les quatre prochaines années aux États-Unis, dont une partie ira vers Stargate, le colossal projet d'infrastructure d'IA chiffré à 500 milliards de dollars**

OpenAI n'est pas le seul à tirer la langue face à l'explosion des usages. Le cabinet SemiAnalysis a ainsi repéré que xAI, Anthropic, Google ou encore Microsoft ont récemment limité l'accès à certains de leurs modèles de langage, ou connu des saturations de leurs serveurs. En d'autres termes, le besoin en capacité de calcul continue d'exploser. Il y a quelques jours, Jensen Huang, le patron du leader des puces IA, Nvidia, anticipait cette croissance. Face aux modèles très frugaux propulsés par la start-up chinoise DeepSeek, la tech américaine et ses deux porte-étendards Nvidia et OpenAI continuent de croire plus que jamais dans la course au gigantisme.

SoftBank, de son côté, continue d'ouvrir en grand son portefeuille à l'IA et aux acteurs américains. Son fondateur, Masayoshi Son, est connu dans l'écosystème tech aussi bien pour ses investissements couronnés de succès (Alibaba, Uber) que pour ses échecs (WeWork, Zume). Convaincu que l'arrivée d'une super-intelligence artificielle n'est qu'une question de temps, il place ses pions dans des entreprises qu'il estime les mieux placées dans la révolution en cours.

Soutien de la première heure de Donald Trump, Masayoshi Son a annoncé fin 2024 un investissement de 100 milliards de dollars dans les quatre prochaines années aux États-Unis, dont une partie ira vers Stargate, le colossal projet d'infrastructure d'IA chiffré à 500 milliards de dollars. Ces investissements devraient profiter de façon collatérale aux sociétés de son portefeuille, notamment à son géant des architectures pour processeurs Arm. Spécialiste des annonces aux montants spectaculaires mais souvent exagérés, Masayoshi Son devra prouver qu'il peut réunir cette somme. ■

## OpenAI lève 40 milliards pour mieux mettre ses rivaux à distance

Lucas Mediavilla

Financée notamment par le géant japonais SoftBank, la plus grosse levée de fonds de l'histoire permet au groupe de Sam Altman d'atteindre 300 milliards de dollars de valorisation.

La course aux milliards dans l'intelligence artificielle continue de plus belle. OpenAI, père de ChatGPT et leader de la révolution IA, a confirmé lundi qu'il allait boucler une levée de fonds record de 40 milliards de dollars. Apporté par le géant japonais SoftBank et une série d'investisseurs parmi lesquels Microsoft, Coatue Management, Altimeter Capital et Thrive Capital, ce financement se traduit par une valorisation stratosphérique de 300 milliards de dollars. La plus grosse levée de fonds de l'histoire pour une start-up fait d'OpenAI la troisième société non cotée la plus chère au monde, derrière SpaceX et ByteDance (TikTok). À entendre l'entreprise, ce financement va

permettre à la pépite cofondée en 2015 par Sam Altman de repousser « les frontières de la recherche en IA », d'« étendre notre infrastructure informatique » et de « fournir des outils de plus en plus puissants aux 500 millions de personnes qui utilisent ChatGPT chaque semaine ».

Il s'agit à l'évidence d'une démonstration de force de la part d'OpenAI vis-à-vis de ses rivaux, à commencer par Elon Musk. Cofondateur d'OpenAI mais désormais ennemi déclaré de Sam Altman, Musk a annoncé en fin de semaine dernière la fusion à venir de X (ex-Twitter) et xAI pour donner naissance à un géant de 113 milliards de dollars dans l'IA.

SoftBank et ses partenaires se sont engagés à apporter ce financement en deux tranches. La première, de 10 milliards, sera débloquée dès le mois

d'avril. Le reste est conditionné à la transformation d'OpenAI en société à but lucratif d'ici au 31 décembre. Dans le cas contraire, l'apport pourrait être divisé par deux.

Ce virage commercial, qui a la faveur de Sam Altman tant il permettra d'attirer encore plus de capitaux, ne devait initialement pas poser de problèmes. En effet, après le putsch raté de novembre 2023 qui avait conduit à son retrait temporaire de la société, le milliardaire concentre désormais les pouvoirs en interne. Mais OpenAI doit obtenir pour cette transformation l'aval d'un de ses principaux investisseurs, Microsoft, qui a mis 13 milliards dans la start-up. Elon Musk et Meta ont par ailleurs engagé des démarches aux États-Unis pour empêcher la restructuration de ce rival.

Une chose est sûre : s'il commence à dégager des revenus significatifs grâce à ses 20 millions d'abonnés payants - 3,7 milliards de dollars en 2024 et 12,7 milliards espérés fin 2025 -, OpenAI continue de brûler ses fonds à un rythme rapide. Ses pertes ont atteint 5 milliards de dollars en 2024. Le groupe continue à lancer de nouveaux modèles de ChatGPT. Selon plusieurs médias américains, la firme a aussi d'autres projets de business, dont le lancement d'un produit « hardware » dopé à l'IA. OpenAI a donc plus que jamais besoin de capitaux. Mais cet investissement, qui complète les 18 milliards déjà levés depuis 2015, servira d'abord et avant tout à doper la puissance de calcul qui fait tourner ses assistants intelligents.

## Communication : Hopscotch prêt à doubler de taille d'ici à 2030

Keren Lentschner

Présent dans l'événementiel et dans le marketing d'influence, le groupe français s'est transformé ces dernières années.

Les Jeux olympiques ont dopé les ambitions d'Hopscotch. Le groupe français de communication et d'événementiel, qui a notamment organisé la cérémonie de clôture des JO, entend bien changer de dimension d'ici à 2030. À cet horizon, il devrait avoir quasiment doublé de taille pour atteindre les 600 millions d'euros de chiffre d'affaires, contre 319,1 millions en 2024. Son niveau de marge brute devrait également avoir été multiplié par deux à 200 millions d'euros. « Nous affirmons avec confiance ces objectifs grâce à notre envergure internationale et à notre positionnement unique, qui fait de nous la seule agence combinant conseil en communication, influence et production événementielle sur des marchés en croissance, ainsi qu'à notre stratégie d'acquisition éprouvée », assure Frédéric Bedin, PDG du groupe français, à l'occasion de la publication de ses résultats annuels.

Pour y parvenir, Hopscotch - qui avait déjà quasiment triplé de taille entre 2020 et 2024 - parie sur plusieurs relais de croissance, à commencer par l'international. Le groupe a déjà plus de la moitié de ses effectifs (700 personnes sur 1200

au total) hors de France, dans l'un de ses 40 bureaux. Il entend désormais créer trois « hubs continentaux » aux États-Unis, au Moyen-Orient et en Asie et y renforcer ses troupes. D'ici à 2030, chacun pourrait réunir environ 200 personnes. Frédéric Bedin veut surfer sur la capacité d'Hopscotch à « imbriquer ses différents métiers » : la création de contenu, les relations publiques, l'influence et le marketing digital. « Nous avons des pistes de croissance externe et interne, et d'événements et salons à développer », assure Frédéric Bedin, qui dispose d'une dizaine de millions d'euros de cash et de la possibilité de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital.

Hopscotch - dont environ 10% du chiffre d'affaires vient de l'activité de congrès, salons et festivals - planche notamment sur une déclinaison à l'étranger du Mondial de l'Auto, racheté en 2020. Le groupe, qui organise déjà le Festival du film américain de Deauville, pourrait également lancer de nouveaux festivals de cinéma. « Nous avons des demandes venant de pays asiatiques », confie-t-il.

En ligne de mire figure aussi l'Exposition universelle de Riyad de 2030. Hops-

cotch, qui a ouvert des bureaux dans le pays il y a dix-huit mois, l'a accompagné tout au long de sa phase de candidature. Il multiplie aujourd'hui les participations à des appels d'offres. Début janvier, grâce à l'« effet JO », il avait déjà organisé dans la capitale saoudienne les cérémonies d'ouverture et de clôture de la Supercoppa de foot.

### Deux campagnes à base d'IA

Parmi les leviers de croissance figure aussi l'univers de la mode et du luxe. Les défilés sont devenus l'occasion de diffuser une multitude de contenus sur tous les supports (médias, réseaux sociaux...). Si Hopscotch ne les organise pas, il conçoit les événements ayant lieu en marge à destination des « VIC », ou « very important customers ». Partenaire de longue date des champagnes Ruinart, il coordonne depuis deux ans l'image de la marque dans les grandes foires d'art contemporain.

« Ce sont des secteurs où le niveau d'exigence est très élevé. Ils font office de laboratoire en matière de marketing et de communication », explique Frédéric Bedin. L'utilisation de l'intelligence artifi-

cielle devrait également accroître la force de frappe du groupe. Hopscotch vient ainsi de concevoir deux campagnes à base d'IA dont un défilé « 100% virtuel » à l'occasion de la sortie du nouveau smartphone pliable de Motorola. « Cela montre que l'IA peut être une source de valeur ajoutée pour la création - à condition de faire preuve de transparence sur son utilisation - mais aussi de gains de productivité », assure Frédéric Bedin. Une équipe de cinq personnes chargée de réfléchir à l'impact de l'IA sur les différents métiers du groupe a été constituée. Une soixantaine d'« ambassadeurs IA » ont également été formés afin de prêcher la bonne parole au sein des équipes.

Hopscotch recueille les fruits de sa transformation et de sa croissance à marche forcée ces dernières années. Il s'est renforcé dans la création de contenu et l'influence en multipliant les acquisitions d'agences (Heaven, Ad Crew, Human to Human...). Il y a deux ans, il a rajouté une corde à son arc en rachetant Interface Tourisme, qui lui a permis de développer une expertise dans la promotion de destinations touristiques. Hopscotch défend notamment en Europe les

couleurs de l'Afrique du Sud et de Singapour, mais aussi celles de la ville espagnole de Valence sur le marché américain. Il représentera pendant six mois l'Union européenne à l'Exposition universelle d'Osaka sur les volets agriculture et promotion touristique.

En vue des grandes compétitions internationales, le groupe s'est aussi renforcé dans le sport. Il a notamment acquis en 2022 trois agences, Alizeum, Sport & Co, et Uniteam, qui accompagnent marques et athlètes. Enfin, en rachetant progressivement le groupe de relations publiques Sopexa à partir de 2016, il a accéléré à l'international.

Face à son grand rival, l'américain Edelman, dix fois plus gros que lui, Hopscotch mise sur son identité européenne. « Compte tenu du contexte géopolitique et des enjeux croissants autour de la souveraineté, nous avons une carte à jouer en tant que groupe souverain européen et positionné autour de l'art de vivre, insiste Frédéric Bedin, qui n'exclut pas des « réallocations de budgets ». Cette question est devenue clé pour nos clients. Les relations publiques, c'est aussi de l'intelligence économique. » ■

*de toutes les*  
**LE JOURNAL DES FEMMES**

**1<sup>er</sup> site féminin**

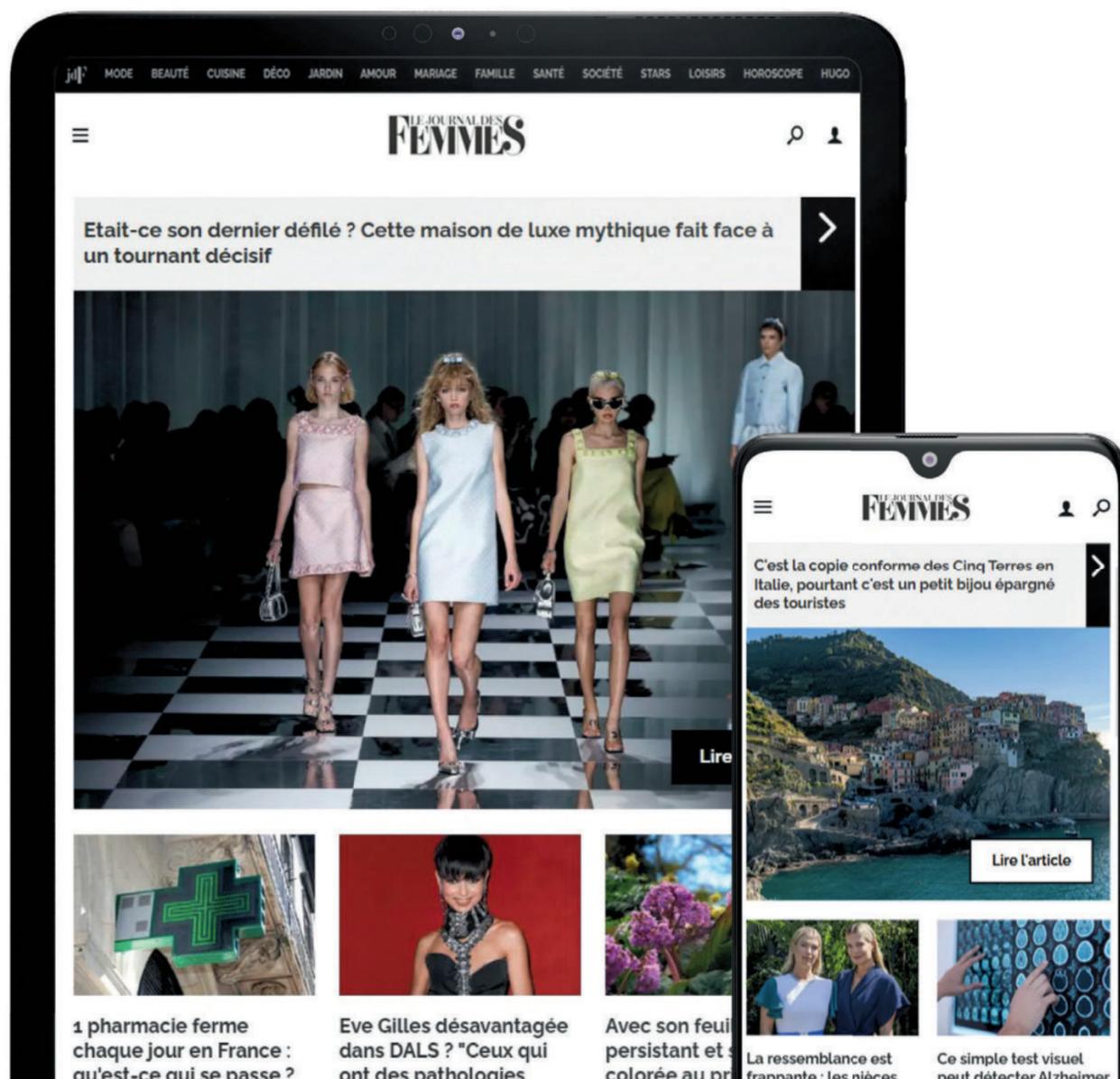
**Femme  
Actuelle**  
8,4 M

**Le Journal  
des Femmes**  
**15,4 M**  
d'internautes

**ELLE**  
6,5M

Le Journal des Femmes est plus que jamais Le Journal de toutes les Femmes.  
Plus d'une femme sur trois le consulte chaque mois.  
Un site fédérateur et à l'image des femmes françaises.

**Merci à toutes de votre confiance.**





## CINÉMA

« AU PAYS DE NOS FRÈRES » MET EN LUMIÈRE LE QUOTIDIEN OPPRESSÉ DE MIGRANTS AFGHANS EN IRAN SUR UNE PÉRIODE DE TRENTE ANS **PAGE 34**



## JARDIN

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE COMPOSTAGE, UNE PRATIQUE QUI CONTRIBUE À LA FERTILITÉ DES SOLS **PAGE 36**

# Marco Luraschi, l'acteur qui murmure à l'oreille des chevaux

Dans «Lads», le cascadeur et fils du plus grand dresseur de pur-sang de cinéma incarne un apprenti jockey. Un film qui le plonge dans sa passion de l'équitation et du septième art. Et qui révèle un talent prometteur. **PAGE 32**

FARSHAD MOHAMMADI / JRH FILMS, SERVICE DE PRESSE; GLORIA FILMS PRODUCTIONS/ARP SELECTION; VACHERON CONSTANTIN



## Watches and Wonders, plongée en haute horlogerie

**PAGE 35**

## Faire lire les élèves, même sur les murs

**Nathalie Simon**

Quelques mètres carrés dans une pièce recouverte de papier suffisent aux Tréteaux de France pour initier des lycéens au théâtre.

« **C'**est formidable, très intéressant, comme concept », lance Clémentine, 17 ans, en sortant du parcours « Killt », soit « Ki lira le texte? », imaginé par Olivier Letellier, le directeur des Tréteaux de France. Il permet, ce matin-là, aux élèves du lycée Voltaire, à Paris, de vivre une expérience unique. Le rendez-vous a été fixé à 10 heures à la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement. La classe de Clémentine, une première techno, est invitée à lire *Mauvaise piche-*

*nette*, de Magali Mougel, mis en scène par Olivier Letellier. « C'est comme si on faisait une sorte de théâtre sans s'en rendre compte », prévient Natacha, leur professeur de français, qui a déjà testé ce programme de l'Éducation nationale avec des secondes. Les élèves suivent la comédienne Cécile Zanibelli : « Je n'ai jamais fait de théâtre », confie une adolescente à son amie.

« Ne t'inquiète pas, les erreurs n'existent pas dans ce jeu », reprend Cécile Zanibelli, qui se tient devant un panneau sur le-

quel s'affiche le « mode d'emploi ». « Quand c'est écrit en rouge, c'est vous qui lisez, en bleu, c'est moi. Attention, les murs de la pièce sont en papier, ne vous appuyez pas dessus. » Sur ce papier sont écrites les répliques. Une grande table est au centre, sur la nappe et les assiettes, il y a aussi des dialogues.

### Certains bravent leur timidité

« On va lire à voix haute, annonce la comédienne en donnant l'exemple. Suivez mon re-

gard, comme ça, vous saurez toujours où on en est. » Très vite, Clémentine, Karim, Lise, Jamel ou Sabrina lisent, l'un après l'autre, les mots qui racontent l'histoire d'Anna, 18 ans, stagiaire dans un restaurant étoilé. Elle est en retard. Sa mère et son frère l'attendent dans la cuisine de la ferme familiale. Anna a commis une « mauvaise pichenette », elle a agressé un migrant.

Pendant 45 minutes, les acteurs en herbe ont tous l'occasion de prêter leur voix aux dif-

férents personnages. Cécile Zanibelli actionne le cadran d'un bracelet-montre à son poignet pour déclencher une musique qui accompagne les moments dramatiques. Les garçons et les filles ne se mélangent pas. Certains bravent leur timidité et murmurent plus qu'ils ne parlent. D'autres sont plus sûrs d'eux, mais ils sont tous concentrés.

« Cette immersion collective offre une entrée unique dans la lecture, elle est également proposée au public, explique Caro-

le Tieze, administratrice de projets artistiques pour les Tréteaux de France. On est le seul centre dramatique national itinérant, on peut la faire dans des gymnases, des bibliothèques, des médiathèques ou des vestiaires. Il suffit d'un espace de 6 ou 7 mètres carrés. » « Je vais peut-être prendre des cours de théâtre », indique Clémentine à la sortie. ■

Du 9 au 12 avril au festival Les Utopiks, à Chalon-sur-Saône (71), du 23 au 25 mai au Grand Parquet, à Paris (18<sup>e</sup>).

# Marco Luraschi, la folle passion du cheval et du cinéma transmise de père en fils

Olivier Delcroix

À 23 ans, le fils du célèbre dresseur de chevaux de cinéma Mario Luraschi trouve son premier rôle d'acteur dans « Lads ». Un premier film sur l'itinéraire d'un apprenti jockey dans le monde des compétitions équestres. Rencontre.

Le cinéma, le jeune Marco Luraschi compte bien y galoper à bride abattue. Recevoir le Valois du meilleur acteur pour *Lads*, au Festival du film francophone d'Angoulême, l'a conforté dans son choix de carrière. Comment en serait-il autrement quand on est le fils de l'un des plus grands dresseurs de chevaux de cinéma des cinquante dernières années ? De *James Bond* à *Lucky Luke* en passant par *Zorro*, *Jeanne d'Arc* ou *Napoléon*, enfant, le petit Marco a vu chez lui tous les acteurs et toutes les actrices apprendre à monter à cheval avec son papa, surnommé le « M. Cheval du cinéma français et international ».

Marco a donc été plongé dans un double bain, celui de l'équitation et celui du cinéma. « Tous les week-ends, je voyais Johnny Depp, Christian Clavier, Virginie Efira, François Civil, Pierre Niney, Jean Reno, Éric et Ramzy, Michaël Youn, Alex Lutz ou Jean Dujardin prendre des cours avec mon père, raconte le jeune homme. Mon père m'a transmis sa double passion. C'est en observant tous ces acteurs que j'ai rêvé de passer de l'autre côté. Au début, je faisais la double cascade, comme pour François Civil dans *Les Trois Mousquetaires*, par exemple. Quand j'ai voulu jouer la comédie, mon père m'a soutenu et encouragé, ainsi que ma mère. C'est ainsi que j'ai commencé à passer des castings. »

Après beaucoup d'échecs, Marco Luraschi décroche le premier rôle dans *Lads*, premier film de Julien Menanteau. Ce long-métrage aussi puissant qu'électrisant raconte l'ascension d'un mauvais garçon à peine sorti de prison qui va s'accrocher pour devenir jockey dans l'impitoyable milieu des courses hippiques. Les chevaux sont bien entendu au centre de l'intrigue.

Rendez-vous est donc pris au Tipi, le domaine équestre de son père, dans la forêt d'Ermenonville, dans l'Oise. La bâtisse en rondins rehaussée d'un totem s'élève sur le terrain racheté il y a une dizaine d'années à Jean Richard. Une tête de bison trône sur la gigantesque cheminée qui crépite. Au bar, Marco Luraschi, 23 ans, piaffe d'impatience comme un pur-sang avant la course. Sympathique mais monté sur ressorts, l'ardent godelureau est pressé. Il repart pour Rust, en Allemagne, où il incarne Zorro dans le spectacle équestre conçu par son père pour les 50 ans d'Europa Park. Fini la chevelure blond platine du personnage de *Lads*, le jeune acteur-cavalier arbore désormais la fine moustache de Don Diego de la Vega.

**« Marco m'a bluffé lors de l'essai. Dès les premières secondes où il a ouvert la bouche, j'ai dit "ouf". Marco était une évidence »**

Julien Menanteau Réalisateur

« En matière de comédie, je ne suis pas tout à fait un novice, assure l'intéressé. Grâce à Alex Lutz, mon parrain de cinéma, en quelque sorte, j'ai déjà joué dans une nuit, sorti en 2023. Et bientôt, je jouerai dans *Connemara*, d'après le roman de Nicolas Mathieu. J'ai également joué dans *Continuer*, de Joachim Lafosse, avec Virginie Efira. Je me souviens qu'elle m'avait engagé à poursuivre dans cette voie. »

En attendant, ce jeune homme pressé fait ses vrais débuts d'acteur dans un long-métrage qui combine ses deux passions. Comment a-t-il entendu parler du projet de Julien Menanteau ? « C'est très simple, se souvient Marco Luraschi. Comme toute personne qui doit faire un film sur les chevaux, Julien s'est retrouvé au Tipi pour discuter avec mon père de tous les aspects du tournage relatifs aux séquences équestres. Nous avions eu vent qu'il n'était pas sûr de son premier rôle. Alors, je suis rentré rapidement d'Allemagne, où je travaillais, pour lui être présenté. Lors de notre rencontre, Julien Menanteau ne m'a pas lâché du regard. Nous avons beaucoup parlé, et il m'a proposé de passer un casting à Paris la semaine suivante. »



« J'ai eu la chance de très bien m'entendre avec Django, le cheval qui incarne Pepito, reconnaît Marco Luraschi, l'acteur-cascadeur. Ce qui n'est pas évident, car les chevaux sont comme les humains. Parfois, ils ne s'entendent pas du tout avec leur cavalier. » FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

Une audition déterminante. « J'ai vite senti que Julien avait une petite appréhension, raconte-t-il. Si pour lui le côté équestre était validé, le côté jeu d'acteur l'était un peu moins. Je devais passer la séquence où mon personnage, Ethan, a été écarté du milieu des jockeys et se retrouve à nouveau tout seul. Il se rue dans la première boulangerie pour s'empiffrer de chouquettes. J'ai failli m'étouffer ! J'en ai profité pour lui dire que le personnage aurait plutôt envie de se taper un kebab sauce algérienne que des viennoiseries. Il a immédiatement été d'accord et nous avons oublié les chouquettes... »

Julien Menanteau a très vite été convaincu que Marco Luraschi était le héros de son film. « Marco m'a bluffé lors de l'essai. Dès les premières secondes où il a ouvert la bouche, j'ai dit "ouf". Marco était une évidence. La crédibilité du film passait par le fait de tourner avec de vrais jockeys et de vrais chevaux d'obstacles, explique-t-il. En le choisissant, lui qui est né quasiment sur un cheval, je savais ce que je faisais. Marco est cascadeur équestre depuis des années. Nous l'avons envoyé en écurie de galopeurs, pendant un mois, où il a appris la monte jockey. C'était important pour moi de ne pas avoir de doublure, cela m'a permis de filmer de près Marco sur de vrais pur-sang, dans de vrais hippodromes, au milieu de vraies courses comme le Grand Prix de Flandres, à Waregem. Marco a amené le film là où je rêvais qu'il aille. Pour se glisser dans la peau d'Ethan, il a même dû désapprendre le cheval de façon à être crédible en jockey débutant. »

Avec sa tignasse jaune fluo et sa repousse brune de trois centimètres, ce gamin de Creil qui porte un bracelet électronique ne se présente pas d'emblée sous son meilleur jour. « Les cheveux blond platine d'Ethan viennent de deux influences, confie Marco Luraschi. Il y a d'abord un vieux souvenir de Julien Menanteau, qui avait été marqué par l'allure capillaire de Ryan Gosling dans *The Place Beyond the Pines*. Il avait également repéré sur mon compte Instagram une photo où, à l'adolescence, je m'étais fait un délire avec une teinture comme ça. Tout est parti de là. »

Qui est vraiment Ethan, cet apprenti jockey repéré par une entraîneuse aristocratique (Jeanne Balibar) qui évolue dans le monde des courses hippiques de Chantilly ? Comme le dit l'actrice dans une de ses répliques : « Si on cherchait des enfants de chœur, on devrait changer de métier. » Marco Luraschi pense l'avoir bien cerné. « Ethan ne vient pas d'un milieu aisé comme celui des courses, analyse-t-il. Ce n'est pas non plus une petite racaille. Il est assez perturbé, mais il a un bon fond. Sa mère n'est plus là. Son père ne l'épaule pas. Il est livré à lui-même. C'est un ado attardé, feignant mais débrouillard. Il n'a pas encore trouvé une raison de se lever le matin. Mais s'il se montre très dur à l'extérieur, il reste très sensible à l'intérieur. Il possède un côté cavaleresque que le spectateur aura l'occasion de découvrir à la fin du film. »

Lors du Festival du film francophone d'Angoulême, les spectateurs de *Lads* ont été nombreux à trouver quelques ressemblances entre ce jeune acteur tout feu tout flamme et le Delon jeune de *La Tulipe noire* ou de *Rocco et ses frères*. « Oui, j'ai entendu dire ça, en effet, sourit-il, embarrassé. Être comparé à Alain Delon est le plus beau compliment possible. Mais il ne s'agit que d'un air de ressemblance dû à mon personnage d'ado crâneur. Ethan a en lui une sorte d'énergie brute, quelque chose de fougueux et d'indompté qui peut rappeler le Delon des premières années... »

Ce qui crève également l'écran, c'est la manière dont est mise en valeur la profonde complicité entre le cavalier et son cheval. « J'ai eu la chance de très bien m'entendre avec Django, le cheval qui incarne Pepito, reconnaît l'acteur-cascadeur. Ce qui n'est pas évident, car les chevaux sont comme les humains. Parfois, ils ne s'entendent pas du tout avec leur cavalier. Je sais que c'est cette relation intime entre un jockey et son cheval que voulait saisir Julien Menanteau. »

Pour chorégrapheur les courses hippiques - que l'on vit de manière immersive -, le réalisateur de *Lads* a bien entendu fait appel à Mario Luraschi. « C'est mon père qui a choisi les angles de vue, note son fils. Il ne m'a pas lâché d'une se-

melle. Lorsque le film a été projeté au Festival d'Angoulême, il l'a vu deux fois de suite le même jour. C'est dire s'il s'est investi... L'avantage, c'est que je suis de tous les plans puisque je fais mes cascades moi-même. » Les choses ont néanmoins failli mal tourner lors d'une des trois courses. « Ah oui, avoue Marco Luraschi. Lors de la course contre mon adversaire Lucas, mon cheval a mal pris la première haie. J'ai failli tomber. Toute l'équipe a pensé que j'allais partir à la renverse alors qu'il y avait six chevaux qui m'arrivaient dessus. Merci mon Dieu, mes souvenirs de voltige m'ont servi ! Je me suis accroché. J'ai réussi à remettre mon pied dans l'étrier avant la deuxième haie et j'ai enchaîné les deux suivantes sans problème. Finalement, ils ont gardé la prise de vue. »

**« Être comparé à Alain Delon est le plus beau compliment possible. Mais il ne s'agit que d'un air de ressemblance dû à mon personnage d'ado crâneur »**

Marco Luraschi Acteur-cascadeur

L'autre morceau de bravoure reste la séquence où Ethan joue avec un poulain dans une grange. « C'était la dernière scène filmée, le dernier jour du tournage, raconte l'intéressé. Julien m'a laissé carte blanche et m'a dit : "Fais-toi plaisir !" Avec ce poulain, nous avons passé une demi-heure à jouer. Il y avait une sorte d'alchimie entre lui et moi. Autour de nous, le silence s'est fait. Il y avait une telle atmosphère de complicité, une telle énergie ! C'était magnifique. J'étais en larmes à la fin de la prise... »

Quelle suite pour ce jeune comédien prometteur ? « Maintenant que j'ai mis un pied à l'étrier du cinéma, conclut-il en baissant la voix, mon souhait le plus cher serait que mon prochain film se fasse sans selle, sans cravache, sans chevaux, juste avec mon désir de jeu. Là, je serais ravi ! » ■ « Mille vies en une. 500 films, 250 chevaux », de Mario Luraschi, Actes Sud, collection « Arts équestres », 464 p., 25 €

## NOTRE AVIS

Dès la pesée, on sent de l'électricité dans l'air. En file indienne, de jeunes apprentis jockeys montent les uns après les autres sur une balance sous l'œil aiguisé de Suzanne Vidal (Jeanne Balibar, hautaine à souhait). Tous sont désireux de percer dans le milieu des courses hippiques. Quand vient le tour du héros à la chevelure peroxydée, les choses se corsent. Charrié par la patronne, Ethan (Marco Luraschi, révélation du film) ne se laisse pas faire, allant jusqu'à l'insulter et lui tenir tête. Ce qui ne l'empêche pas d'être recruté comme lad (garçon d'écurie) par le vieux instructeur (Marc Barbé, excellent).

« Pour cent lads, il n'y a qu'un seul jockey », prévient Suzanne Vidal. *Lads* raconte l'histoire d'Ethan, mauvaise graine en devenir, dont le père garagiste est accro aux paris hippiques. Rattrapé par des truands à qui il doit de l'argent, le papa pousse son fils à devenir jockey pour éponger ses dettes. Condamné pour vol de voitures, Ethan porte un bracelet électronique. Le premier film de Julien Menanteau frappe par sa maîtrise et son dynamisme. Plongée immersive et viscérale dans l'univers des courses hippiques, ce long-métrage trépidant suit l'ascension d'un futur jockey. Les courses magistralement mises en scène rythment le film et lui confèrent un réalisme stupéfiant. Ce que l'on retient, c'est cette complicité magnifique entre l'homme et le cheval qui rappelle les plus belles séquences de *L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*. Quant à la fin, elle est à la hauteur des enjeux romanesques de l'intrigue. Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître.

O.D.

« Lads » Comédie dramatique de Julien Menanteau

Avec Marco Luraschi, Jeanne Balibar, Marc Barbé, Phénix Brossard, Léon Vital  
Durée : 1 h 31  
Notre avis : ●●●○

# « Deux sœurs », la colère pourpre

Éric Neuhoff

Trente ans après « Secrets et mensonges », Mike Leigh retrouve Marianne Jean-Baptiste en femme amère et irascible. Pénible.

**D**es claques, oui. Elle est odieuse. Pansy n'arrête pas de râler. Elle ouvre un œil : c'est pour grogner. Elle soupire, tempête. Rien ne trouve grâce à ses yeux. Sa vie est un long cauchemar. Maniaque, elle astique le moindre centimètre carré de l'appartement déjà impeccable. Le mari courbe l'échine. Le fils rase les murs. On les comprend. Quelle plaie ! La colère est son oxygène. Elle s'emporte chez le médecin, pique une crise chez le dentiste, explose à la caisse d'un supermarché. Une vendeuse de meubles la rend furieuse. Sur un parking, elle en gueule l'automobiliste qui attend patiemment de lui prendre sa place. Pas une minute de répit. À côté, notre Tatie Danielle a soudain l'air d'une fée radieuse. Heureusement, il y a sa sœur. Chantelle a un salon de coiffure. Ciseaux entre les doigts, elle est la joie de vivre incarnée. Le contraste saisit. Ses deux filles, qui travaillent pourtant, continuent à

habiter avec elle. Pourquoi se priveraient-elles de ce havre de paix, où la bonne humeur a son rond de serviette ?

## « Je t'aime, mais je ne te comprends pas »

Pansy souffle, hausse les épaules. Le bonheur n'est pas fait pour elle. Étonnez-vous, après ça, que son fils soit obèse et passe ses journées ses écouteurs sur la tête face à des jeux vidéo, que son brave mari plombier finisse par être victime d'un solide lumbago. Ça, il faut se la faire. Peut-être qu'elle souffre, au fond. On ne sait pas. Sa douleur reste un mystère, une pathologie. Cette hargne amuse, au début. À la longue, elle fatigue. Il faut dire que Marianne Jean-Baptiste (vedette de *Secrets et mensonges*, palme d'or 1996) a la main lourde.

Elle en fait des tonnes, grimace, roule des pupilles, serre les dents, balance des regards noirs. Sa performance ne lui vaudra sans doute pas un Oscar, mais elle mériterait d'être couronnée au festival du film fantastique de Gérardmer. L'actrice



Grimaçant, roulant des pupilles, serrant les dents et balançant des regards noirs, Marianne Jean-Baptiste en fait des tonnes.

CHANNEL FOUR TELEVISION CORPORATION MEDIAPRO CINE S.L.U.

bat tous les monstres en circulation sur les écrans. De brefs instants de calme ponctuent néanmoins ces flots de bile, comme lorsqu'elle aperçoit un renard dans le jardin. La séquence risquait d'être poétique. Comptez sur Pansy pour se mettre à hurler et gâcher la tentative d'épiphanie. Idem pour le déjeuner familial où elle casse l'ambiance en affichant une mine de six pieds alors que ses nièces détendent l'atmosphère avec bonne volonté et insouciance. Au moins, quand une colonne

de bikers roule au ralenti dans un cimetière, elle ne dit pas un mot. Devant la tombe, sa sœur n'en revient pas. Elles sont tellement différentes. La génétique n'est donc pas une science exacte, puisqu'elles appartiennent toutes les deux à la moyenne bourgeoisie noire. « *Je t'aime, mais je ne te comprends pas* », lui confie Chantelle. Tel est le problème. N'ayant aucun lien de parenté avec elle, le spectateur ne se sent pas obligé de supporter sa rage permanente. Comme les gens qu'elle

rencontre, très vite, il ne peut plus la voir en peinture. Quant à Mike Leigh, un procès en appropriation culturelle lui pend au nez. Pansy va encore bougonner. ■

## « Deux sœurs »

Drame de Mike Leigh  
Avec Marianne Jean-Baptiste, David Webber, Michele Austin, Tuwaine Barrett  
Durée : 1h 37  
Notre avis : ●●○○

# Natacha prend un sacré coup de polish

Olivier Delcroix

Avec « Natacha (presque) hôtesse de l'air », Noémie Saglio transpose au cinéma le personnage de BD né en 1970. Une savoureuse comédie d'aventures satirique.

**A**ttachez votre ceinture, relevez votre tablette et redressez votre siège, vous êtes sur le point d'embarquer sur la première adaptation cinématographique de Natacha, la sémiante hôtesse de l'air créée en 1970 par François Walthéry et Roland Goossens (Gos) dans *Le Journal de Spirou*.

Le titre, *Natacha (presque) hôtesse de l'air*, indique toute de suite que la réalisatrice Noémie Saglio a pris quelques libertés avec l'œuvre originale vendue à plus de 3 millions d'exemplaires. Le « presque » lui donne toute latitude pour transposer à sa guise les péripéties humoristiques de cette chevalière des airs, aventurière, vive et débrouillard.

Exit sa coiffure choucroute héritée des sixties, adieu l'uniforme bleu de la compagnie aérienne imaginaire Bardaf, sa jupette cintrée et son petit calot réglementaire : Natacha affiche désormais une tunique vermillon du plus bel effet, le rouge étant la couleur de la femme, celle de la passion. La Natacha 2.0 incarnée avec conviction et énergie par Camille Lou annonce donc la couleur. Ses tribulations seront celles d'une jeune femme qui ne renonce ja-

mais à ses rêves. Le père de Natacha, le dessinateur belge Walthéry, s'est déclaré ravi par cette modernisation cinématographique.

Située en 1963, l'intrigue met en scène les débuts de notre future hôtesse de l'air. Alors qu'elle embarque sur un vol vers New York dans lequel un ministre faussement jovial et véreux (Didier Bourdon) emmène *La Joconde* pour un prêt, le tableau est volé. N'écoutez que son courage, Natacha se lance aux trousses des voleurs avec son complice et faire-valoir Walter, le steward, joué avec une irrésistible veulerie par Vincent Dedienne.

## Isabelle Adjani mémorable

Les rebondissements sont légion, et les anachronismes, le fioul de cette comédie ébouriffante. On appréciera particulièrement le détournement de voix off, où Fabrice Luchini incarne un narrateur malicieux qui dialogue avec Natacha, brisant ainsi le fameux quatrième mur avec une espièglerie communicative. En jeune Jacques Chirac, Antoine Gouy est très drôle. Elsa Zylberstein s'amuse beaucoup en faussaire fofolle encore sous l'emprise d'un petit escroc, sans oublier Isabelle Adjani, dont l'apparition en mystérieuse et lointaine descendante de Monna Lisa restera dans les mémoires.

L'ensemble mêle les films de Philippe de Broca, tels *L'Homme de Rio* ou *Les Tribulations d'un Chinois en Chine*, et les versions revues et corrigées des aventures d'*OSS 117*, de Michel Hazanavicius ou Nicolas Bedos. À la moindre occasion, l'histoire tourne en dérision le patriarcat dominant et autres travers sexistes du début des années 1960. Surtout, la satire reste joyeuse et bon enfant, faisant de la charmante hôtesse de l'air le pendant féminin jubilatoire de ce cher Hubert Bonisseur de La Bath. Un sacré « coup de polish » à Natacha ! ■

## « Natacha (presque) hôtesse de l'air »

Comédie de Noémie Saglio  
Avec Camille Lou, Vincent Dedienne, Didier Bourdon  
Durée : 1h 30  
Notre avis : ●●●○



Camille Lou incarne avec conviction et énergie cette Natacha 2.0 à la poursuite des voleurs de *La Joconde*. JULIEN PANIE / PATHÉ FILMS

“Un film indispensable avec des actrices merveilleuses”

VERSION FEMINA

ZAR AMIR FARAHANI MINA KAVANI

LIRE LOLITA À TÉHÉRAN

UN FILM DE ERAN RIKLIS  
D'APRÈS LE ROMAN AUTOBIOGRAPHIQUE DE AZAR NAFISI

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

ROME FILM FEST 2024 PRIX SPÉCIAL DU JURY

CINE+ OCS ALLOCINE LESINDÉS madame (SIMONE) LE FIGARO PRIX DU PUBLIC Le Point

Credits non contractuels • Citation : Benjamin SEZNEC / TROÏKA

# « Au pays de nos frères » : fabuleux destins

Florence Vierron

En Iran, dans les années 2000, trois réfugiés afghans subissent une oppression quotidienne. Une histoire racontée avec tact.

Trois chapitres sur trois décennies pour trois personnages d'une fratrie dans l'Iran des années 2000-2020. Les réalisateurs iraniens Raha Amirfazli et Alireza Ghasemi ont choisi ce format pour raconter non pas une histoire d'Iraniens opprimés, mais celle de leurs « frères » afghans réfugiés au pays des mollahs. Lesquels sont tout autant tyrannisés, alors qu'ils sont venus pour se reconstruire après l'invasion américaine de leur pays.

Mohammad est étudiant, Leila femme de ménage et Qasem un retraité qui a porté sa famille pendant toutes ces années. Le premier est brillant et fait l'admiration de ses camarades de classe. Mais, à trop briller, il se fait embarquer plusieurs soirs de suite à la sortie de classe pour servir de main-d'œuvre gratuite à la gendarmerie. Les archives ont été inondées, il faut déplacer les dossiers et refaire le local. La deuxième travaille avec son mari chez des Iraniens aisés qui les traitent plutôt bien. Mais quand elle trouve son mari mort dans leur chambre, la peur la tétanise. Elle ne révèle rien et trouve des stratagèmes pour l'enterrer. Quant au troisième, il tremble en recevant une convocation du bureau de l'immigration. Il pense savoir pourquoi : il n'a pas déclaré son déménagement. La raison est tout autre. On lui annonce que son fils qu'il croyait en Turquie est mort au côté des forces iraniennes en Syrie.



À travers trois drames, ce film rend compte de l'indifférence des Iraniens, et de la communauté internationale, pour les réfugiés afghans. FARSHAD MOHAMMADI / JRH FILMS

Trois histoires, trois drames, mis en lumière avec beaucoup de tact, au propre comme au figuré. Les deux cinéastes ont voulu un film le plus honnête possible qui rende compte de l'indifférence des Iraniens, et de la communau-

té internationale, pour les réfugiés afghans. Pour parvenir à ce résultat, ils sont devenus eux-mêmes réfugiés. Le prix à payer pour ne pas soumettre leur film à la censure, qui l'aurait massacré. Un sacrifice qui valait la peine.

En éclatant les trois histoires sur trois lieux et trois saisons, ils auraient pu se perdre dans un film à sketches. Ils arrivent au contraire à bâtir un seul récit et à souligner qu'un problème existant en 2001 persiste en 2021. De l'hi-

ver en milieu rural du premier chapitre au printemps du deuxième et son bord de mer, à la ville et ses bruits dans le troisième, une même tristesse inonde les personnages, mais elle est constamment éclairée avec douceur. Une volonté du directeur de la photo qui, face à ces personnages « éteints », voulait les filmer de la plus belle des manières.

## Sensation d'étouffement

Pour être au plus près de la vérité, des acteurs afghans ont été impliqués. Hamideh Jafari, Mohammad Hosseini et Bashir Nikzad ont vécu des parcours similaires à ceux qu'ils interprètent. Chacun utilise le mensonge avec le même but : protéger son entourage et ne pas ajouter du malheur au malheur. Les instants les plus durs ne sont que suggérés, jamais montrés. De même, ils transmettent régulièrement une sensation d'étouffement en filmant les visages entre deux encadrements de porte ou derrière des rideaux tout en rétrécissant l'image. L'Iran accueille 5 millions de réfugiés afghans. *Au pays de nos frères* leur donne un visage. ■

## « Au pays de nos frères »

**Drames** de Raha Amirfazli et Alireza Ghasemi  
**Avec** Hamideh Jafari, Bashir Nikzad, Mohammad Hosseini, Marjan Khaleghi  
**Durée** : 1h35  
**Notre avis** : ●●●○

## Mai Zetterling, une cinéaste suédoise à redécouvrir

Éric Neuhoff

Un coffret édité par Carlotta donne à voir quatre films de la réalisatrice féministe. Un mélange de Nouvelle Vague et de Bergman.

L'étiquette féministe ne doit pas faire fuir. Mai Zetterling (1925-1994) était bien plus que ça. Le métier d'actrice ne lui suffisait pas. La Suédoise passa derrière la caméra, débuta par le documentaire avant d'aborder la fiction, et son talent éclata, mélange de Nouvelle Vague et de Bergman. Elle reprit souvent les interprètes de ce dernier. À ses génériques, on retrouve Bibi Andersson faussement innocente, l'inquiétante Ingrid Thulin, Erland Josephson pas encore barbu, Harriet Andersson évidemment intense, Gunnell Lindblom avec son visage de louve.

Dans *Les Amoureux* (1964), trois femmes sur le point d'accoucher dans la même clinique évoquent leur passé tumultueux, révélant les frustrations d'une société avant la guerre de 1914-1918 à travers les regards d'une mondaine, d'une bourgeoise et d'une soubrette aux

mœurs légères. Leur prénom, comme chez Pierre Benoit, commence par un A, Aga, Adèle et Angela. Le morceau de bravoure, retraçant une fête, n'est pas sans rappeler *Sourires d'une nuit d'été*, de Bergman.

### Explosion finale

*Jeux de nuit* (1966) se déroule dans un château abandonné où le héros a grandi, dans une ambiance très *Huit et demi*, de Fellini, avec orchestre et invités décadents en smoking, mère quasiment incestueuse. Il y a un enfant mort-né, un perroquet blanc et une dame demandant à son mari : « Ne préférerais-tu pas être mort ? » Le personnage masculin a le tort de raconter tout cela à sa future épouse. Cela provoquera des étincelles et une explosion finale.

Dans des décors blancs et sur fond de meetings, *Les Filles* (1968) est intéressant,

mais pas sans défauts. L'entreprise frôle parfois la parodie, mettant en scène une version moderne de *Lysistrata* qui tournera à la révolte. Bibi Andersson apostrophe le public endormi. Un strip-tease général survient.

Harriet Andersson a un amant qui lui promet toujours de quitter sa femme (vieille histoire). Le sommet est atteint avec les protagonistes lançant des tomates sur l'écran où s'affichent, entre autres, Churchill, Staline, de Gaulle, Hitler. Une belle énergie règne, contaminée par les tics de l'époque. On glissera poliment sur *Amorosa* (1986), pesant biopic en couleurs de la romancière Agnes von Krusenstjerna. La cinéaste, qui s'était installée dans le sud de la France, recommandait Anouilh pour ses personnages féminins. Cela mérite donc le détour. ■

**Mai Zetterling. Le cinéma suédois au féminin, coffret 4 Blu-ray, Carlotta, 50 €.**

## « The Grill », coup de feu dans une cuisine de Times Square

Étienne Sorin

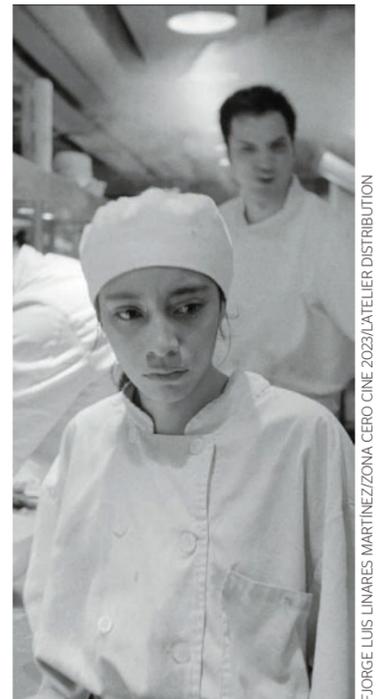
À force de catastrophes, le film d'Alonso Ruizpalacios tourne à l'indigestion.

Le paradoxe n'est même pas drôle. Les restaurants mettent la clé sous la porte alors qu'ils crévent l'écran. Faute de clients et de marges suffisantes, nombre de brasseries et gargotes baissent le rideau, victimes du télétravail et de l'inflation, quand ce n'est pas la baisse de qualité des assiettes qui fait fuir les gastronomes. Dans le même temps, les restaurants sont partout au cinéma et à la télévision. *The Menu*, *The Bear*, *Dans la cuisine des Nguyen* ou bientôt *La Réparation* de Régis Wargnier, avec Clovis Cornillac (déjà aux fourneaux dans la série *Chefs*), les films mettent l'art culinaire à toutes les sauces, du thriller à la comédie musicale.

*The Grill*, d'Alonso Ruizpalacios, présenté à la Berlinale en 2024 sous le titre *La Cocina*, tient plus du film catastrophe. Il a pour décor la cuisine d'un restaurant de Times Square, épicerie touristique de New York, réduit ici à une ruelle où les employés prennent une pause cigarette ou sortent les poubelles. Parmi eux, Pedro (Raul Briones), cuisinier mexicain sans papiers rétif à l'autorité. Il a un faux air de Linguini, le commis de *Ratatouille*. Même silhouette longiligne, même boucles. Mais pas de rat cor-don-bleu sous sa toque. Malgré le coup de feu, Pedro trouve le temps de flirter avec sa petite amie Julia (Rooney Mara), serveuse qui cache sa grossesse sous sa robe à rayures.

### La brigade sous pression

Le métier est déjà en tension mais Ruizpalacios ajoute de la nervosité quand le patron découvre que l'argent de la caisse a disparu. Il met encore un peu plus la brigade sous pression, soumet les uns et les autres à un interrogatoire. Le chaos devient total quand une inondation de Coca-Cola transforme la cuisine en *Titanic*, mé-



Dans *The Grill*, Alonso Ruizpalacios transforme une cuisine en *Titanic*, comme une métaphore d'une Amérique en plein naufrage.

taphore pas très subtile d'une Amérique en plein naufrage. On sent chez Alonso Ruizpalacios l'influence de ses aînés mexicains, Alfonso Cuarón et Alejandro González Iñárritu. Noir et blanc (*Roma*), plan-séquence dans les entrailles d'un lieu clos (le théâtre de *Birdman*), le réalisateur mélange les ingrédients sans y aller avec le dos de la cuillère. Mais la débauche d'effets finit par étouffer le goût comme une sauce trop épaisse gâte un plat. ■

## « The Grill »

**Drames** d'Alonso Ruizpalacios  
**Avec** Raúl Briones, Rooney Mara, Anna Díaz, Motell Foster, Laura Gomez  
**Durée** : 2h20  
**Notre avis** : ●○○○

**ticketac**  
activateur d'émotions

Théâtre • Humour • Loisirs

**Disney 100**  
L'EXPOSITION  
DU 10 AVRIL AU 5 OCTOBRE 2025  
PARIS ESP • PORTE DE VERSAILLES

**valérie lemercier**  
THÉÂTRE MARIIGNY  
du 13 octobre 2024 au 3 janvier 2025

Vos places au meilleur prix !

Tous les spectacles sont sur [ticketac.com](https://www.ticketac.com)

# À Genève, la haute horlogerie est une affaire sérieuse

Judikael Hirel Envoyé spécial à Genève

Dans les allées de Watches and Wonders, les horlogers de renom rivalisent de savoir-faire pour imaginer des garde-temps aussi beaux que compliqués.

Comme le dit si bien Jérôme Lambert, revenu aux commandes de Jaeger-LeCoultre : « La belle horlogerie est avant tout une déraison raisonnable. » Au gré de stands parfois grands comme un palais, les manufactures rivalisent de talent pour mettre en scène leurs nouvelles créations, des plus iconiques aux plus inattendues. « L'intérêt d'un tel salon, au-delà de l'actualité des marques, est de faire vivre et résonner, pendant une semaine entière, l'ensemble de l'horlogerie haut de gamme. » Et de réserver quelques surprises aux visiteurs.

C'est le cas chez Patek Philippe, qui présentait cette année des nouveautés placées sous le signe de la créativité et du savoir-faire. Non seulement avec une première complication, un Quantième Perpétuel, au sein de sa collection féminine Twenty 4 en or rose, mais aussi d'une Quadruple Complication pensée pour les connaisseurs. Ce garde-temps à remontage automatique associe une répétition minutes, un chronographe à rattrapante et un quantième perpétuel instantané à affichage par guichets. Ce nouveau calibre bat au sein d'un élégant boîtier en or gris au cadran bleu glacier «soleil». « C'est comme cela que j'ai appris avec mon père, confie Thierry Stern, président de la manufacture familiale. Il faut être capable d'évoluer avec son temps sans pour autant déroger à ses codes. Nous ne sommes pas des suiveurs, nous sommes des créateurs ; à nous de trouver la bonne équation. Cette pièce regroupe des complications utiles. Pour le moment, je ne veux pas aller dans la compétition à la super montre compliquée. Si l'on en additionne trop, on arrive à une pièce trop grande, trop épaisse, que l'on ne peut pas porter. Lorsque vous faites une montre-bracelet, il existe tout de même des limites à respecter. »

Jaeger-LeCoultre fait pour sa part de son icône Art déco (mouvement artistique dont on fête les 100 ans cette

année), la Reverso, le fer de lance de son millésime 2025. Il faut dire que cette création se prête depuis près d'un siècle à toutes les métamorphoses techniques et esthétiques, de la reproduction de peintures miniatures aux pièces multipliant les complications sur deux, trois, voire quatre faces ! « Pour créer une Reverso, il faut maîtriser tous les métiers de l'habillage et du mouvement, résume Jérôme Lambert. Pour elle, au fil du temps, nous avons développé plus de 50 calibres. C'est extraordinaire ! Il s'agit d'une pièce qui inspire beaucoup la maison et nos différents artisans. Cette nouvelle collection appréhende le fait que cette montre existe en trois dimensions. Nous utilisons, par exemple, son côté pour intégrer des tirettes secrètes permettant de régler le fuseau horaire. » La Reverso Tribute Nonantième en or rose, édition à 90 exemplaires, met ainsi dos à dos un élégant cadran gris soleillé côté face, et un superbe décor côté pile avec 70 étoiles en or rose illuminant un ciel en émail bleu nuit. Un véritable travail d'orfèvre.

Être né joaillier donne sans doute à Cartier une vision singulière de l'horlogerie. La preuve avec la Tank à guichets Cartier Privé, tout droit inspirée d'une création de 1928, très difficile à trouver sur le marché puisque la maison n'en réalisera que quelques modèles à l'époque. Ou comment revisiter le patrimoine de la maison tout en demeurant créatif. Cette heure sautante se libère du cadran traditionnel pour devenir un objet design sur lequel la lecture du temps ne se fait plus que via deux guichets, un pour les heures et l'autre pour les minutes. La position de la couronne à midi renforce encore le parti pris stylistique. Un premier modèle reprend l'apparence de la montre de 1928 avec le guichet des heures à midi et celui des minutes à six heures, en or jaune, or rose ou platine. Une seconde variante ose un pas de côté avec une série limitée numérotée à 200 pièces, en platine, avec les deux guichets cette fois positionnés en oblique.



Vacheron Constantin



Jaeger-LeCoultre



Patek Philippe



Cartier



Bulgari

Du côté de Bulgari, qui participe pour la première fois cette année au salon genevois, l'heure est à un nouveau record du monde horloger pour son Octo Finissimo. Cette fois, elle intègre un tourbillon squelette dans la platine d'une montre dont l'épaisseur totale ne dépasse pas 1,85 mm... Son mouvement mécanique à remontage manuel, le calibre BVF 900 est doté de 42 heures de réserve de marche. « L'idée était de créer une montre qui résume tout notre savoir-faire, explique Fabrizio Buonamassa Stigliani, directeur exécutif de la création horlogère de la maison romaine. Il ne s'agit pas seulement d'avoir le design le plus fin, mais de parvenir à une exécution précise qui raconte l'histoire de la série Octo Finissimo, dans le respect de l'intégrité de ses codes esthétiques distinctifs. »

On retrouve cette même volonté d'excellence au sein de la manufacture saxonne A. Lange & Söhne. Avec sa Répétition minutes perpétuelle, elle réunit dans un garde-temps en platine limité à 50 exemplaires deux des complications horlogères les plus sophistiquées. Une association aussi rare que complexe en matière de haute horlogerie. Dotée d'un cadran en or gris recouvert d'émail noir, cette pièce de haut vol marque les heures par une note grave, les quarts par deux notes et les minutes qui s'écoulent depuis le dernier quart frappé avec une note aiguë. Son mécanisme à 194 composants est commandé par un ingénieux système

de râtaeux, de limaçons, de leviers et de roues savamment orchestré.

La création la plus incroyablement complexe présentée cette année lors de Watches and Wonders est sans doute la montre double face de Vacheron Constantin. Fruit de huit ans de travail pour son concepteur, son nom est aussi long que la liste de ses complications : Les Cabinotiers Solaria Ultra Grande Complication - La Première. « Nos Références 57260 et The Berkley Grande Complication précédentes cumulaient un nombre record de complications dans l'univers de la montre de poche et avaient occupé à chaque fois trois horlogers durant huit ans. Cette montre, elle, en a mobilisé un seul en charge de l'ensemble du projet. Il a en effet conçu le mouvement, imaginé le boîtier - en réponse directe à l'architecture du mouvement - et orienté le choix des finitions à apporter à chacun de ses 1521 composants », explique Christian Selmoni, directeur style et héritage de la manufacture genevoise qui fête cette année ses 250 ans d'existence. Résultat : une pièce unique dotée de pas moins de 41 complications horlogères dans ses 14,99 mm d'épaisseur, dont quatre fonctions astronomiques rares (position, hauteur, culmination et déclinaison du soleil). Et même une première mondiale : le repérage temporel d'objets célestes. Comme si, désormais, la seule limite des garde-temps était le ciel. ■

## Piaget, nouvelle vague

« Chez Piaget, une montre est avant toute chose un bijou », disait jadis Yves Piaget. Au Salon de Bâle de 1969, la maison suisse créait la surprise avec sa collection 21<sup>st</sup> Century, une série de garde-temps spectaculaires et incroyablement modernes : des bijoux avant-gardistes qui donnent l'heure, sous forme d'imposantes manchettes ajourées, de longs sautoirs, de bracelets texturés, entre richesse de l'or et coloris lumineux des cadrans en pierres ornementales ou précieuses. Les cadrans délaissent alors le rond classique et dessinent là un ovale, là un rectangle, voire un trapèze, comme en témoigne l'inoubliable et fascinante montre à franges suspendue à un sautoir en or flamboyant.



CLEMENT ROUSSET - STUDIO CON

## Hermès suspend les heures

Au bout de quelques siècles d'horlogerie, de poche puis de poignet, on pourrait penser que l'on a fait le tour du sujet. Que tout a déjà été inventé. Mais régulièrement, une maison trouve un nouveau pas de côté. Ce fut le cas chez Hermès, en 2011, où le sellier crée la surprise et impressionne le séralin en dévoilant son Arceau Le temps suspendu. Une création alors sacrée « montre de l'année » pour « son indéniabilité poétique, son audace créative et son ingénieux mécanisme ». Sans oublier « sa portabilité au poignet d'un homme ou d'une femme ». La montre Arceau, imaginée en 1978 par Henri d'Origny, se voit alors dotée d'un module développé en collaboration avec la société Agenhor à Genève et son fondateur de renom, Jean-Marc Wiederrecht, dont l'objectif est complètement inédit : un poussoir qui, sur simple pression, permet d'immobiliser les aiguilles des heures et des minutes aux alentours de 12 heures. Ainsi, le temps du cadran s'arrête, est dissocié de l'heure civile qui, elle, continue sa course invisible. Il suffit d'une nouvelle pression sur ce bouton pour que le temps reprenne son cours.

À l'époque, il faut se souvenir que la quasi-totalité des montres vendues

par la maison française sont à quartz, mais que son premier mouvement mécanique, le H837, produit par Vacheron, vient d'être dévoilé. « Nous nous sommes alors dit que nous allions parler du temps d'une autre manière, se souvient Philippe Delhotal, directeur de la création Hermès Horloger depuis 2008. Nous avions commencé par les Grandes Heures, autour de l'accélération et du ralentissement du temps. Puis nous avons décidé d'arrêter le temps, ce qui est plutôt particulier pour un horloger ! Mais ça fait écho à notre philosophie de prendre son temps. Obtenir un prix au GPHG en 2011, a été une grande surprise, pour nous comme pour la profession. C'était une belle histoire ! »

### « Une montre contemporaine »

Cette année, lors du salon Watches and Wonders, Le temps suspendu fait son grand retour, et se voit même dédier deux nouvelles incarnations toujours aussi ludiques et décalées. Hermès dévoile en effet une version revisitée de 42 mm de diamètre de son Arceau Le temps suspendu, affinée et dotée d'un cadran transparent très élégant, permettant de plonger le regard dans les



HERMÈS

rouge de son mouvement manufacture. En or gris ou rose, leurs boîtiers s'associent à trois coloris de cadrans - brun désert, rouge sellier et bleu. Grande nouveauté, cette fonctionnali-

té poétique est également embarquée sur sa collection Hermès Cut (photo), dévoilée l'an passé. Son boîtier en or rose de 39 mm aux lignes acérées accueille à son tour le module « Le temps suspendu » animé du mouvement manufacture Hermès H1912. « C'est un joli clin d'œil à la collection Cut, une montre contemporaine, de tous les jours, estime Philippe Delhotal. Puisqu'elle traverse les journées et les semaines, nous avons également envie de suspendre le temps avec elle dans notre journée. »

Autre clin d'œil horloger ludique de cette création atypique : à 5 heures, un témoin de marche à la rotation antihoraire vient renforcer son caractère décalé. « Nous n'avons pas voulu simplement mettre une petite seconde. Elle tourne sur 24 secondes, mais à l'envers. Cette aiguille indique au porteur que le mouvement continue de tourner mais, dans le sens horaire, elle donnerait une impression trop horlogère. Nous avons préféré faire encore une fois un pas de côté, ne pas faire les choses comme les autres. Ce n'est pas facile de se différencier tout en restant sérieux, crédible et légitime en termes d'horlogerie. Jusqu'à présent, cette touche de fantaisie, de gaieté et d'audace nous a plutôt bien réussi ! » ■

J. H.

# Le compostage, mode d'emploi

Alyette Debray-Mauduy

Cette pratique vertueuse, contribuant à la meilleure santé des sols, n'est pas encore totalement comprise par le grand public. L'opération Tous au compost est l'occasion d'en dévoiler tous les bénéfices.

Remettre au sol ce qui vient du sol. La formule est rapide mais résume toute la finalité du compost. Il permet de réduire la quantité de déchets alimentaires incinérés chaque jour et l'humus qui en découle se révèle surtout être le meilleur apport qui soit pour nourrir nos sols, les rendre toujours plus vivants. Il faut savoir que la matière organique (déchets alimentaires et végétaux) entrant dans la composition du compost donne au final le meilleur engrais qu'il soit pour son sol. Gage de fertilité et de cohésion de celui-ci. « Elle retient l'eau, permet d'éviter l'érosion et stabilise les trous faits par la biodiversité, évitant ainsi que la terre ne s'effondre », remarque le biologiste Marc-André Selosse. Tout cela est un formidable cercle vertueux. Une manière donc de recycler déchets alimentaires et végétaux en leur donnant une véritable fonction. Scientifiquement, comment ça marche ? « Les micro-organismes - bactéries et champignons - attaquent cette matière organique puis les macro-organismes - vers, fourmis, limaces - s'en régale et la transforment en humus avec leurs excréments », explique le maître composteur Matthieu Pichon.

Sur le papier, le principe peut rappeler à certains de mauvais souvenirs scolaires, ceux de leurs cours de SVT. À tort car il ne faut pas sous-estimer l'importance de ce geste citoyen. D'où l'opération nationale Tous au compost organisée jusqu'au 12 avril dans toute la France sur la thématique Ensemble pour nourrir le sol. Elle vise à sensibiliser le grand public à l'importance de cette pratique à travers des animations, des ateliers, des visites de centre de compostage et des conférences, à l'instar de celle de Marc-André Selosse sur les sols et leur fonctionnement proposée ce mercredi soir à



la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Même si, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi impose aux collectivités d'offrir des solutions à leurs citoyens, en proposant des bornes de compostage collectives ou en leur distribuant gratuitement le matériel adéquat, cette pratique peine à s'impo-

ser. À Paris, on dénombre aujourd'hui 1000 sites partagés, dans la rue, dans les cours d'immeubles mais l'on note de nombreuses disparités entre les quartiers. « Le 11<sup>e</sup> est très bien équipé, le 15<sup>e</sup> beaucoup moins bien », précise Cécile Bussière de Réseau compost citoyen.

Entre ceux qui ne savent pas comment s'y prendre et ceux qui craignent d'être envahis par les mauvaises odeurs, les préjugés ont la dent dure. « Au XIX<sup>e</sup> siècle, les déchets de la ville repartaient à la campagne, note Marc-André Selosse. Il faut retrouver ces gestes d'antan mais les Français ne sont généralement pas initiés et donc pas toujours vigilants dans le tri de leurs ordures. »

Franchir le pas n'est pourtant si compliqué. Pour ceux qui ont leur jardin, deux solutions : faire un tas au fond de celui-ci, dans un endroit un peu caché ou installer un bac - généralement fourni par la municipalité - pour y mettre ses ordures alimentaires. Épluchures de fruits et légumes mais aussi - et on le sait moins - agrumes, restes de viande et de poisson. « Les gens imaginent que la viande et le poisson vont attirer les rongeurs. C'est une légende périurbaine », remarque le maître composteur Matthieu Pichon. « Même s'il faut un compost bien réglé et très actif pour y mettre ce

**Épluchures de fruits et légumes (1) mais aussi agrumes, restes de viande et de poisson sont des éléments de base du compost. Il faut patienter environ neuf mois pour que l'humus (2) soit prêt à l'usage. Riche en nutriments, il garantit la santé et la fertilité des sols, pour un jardin luxuriant et un potager abondant (3).**

stock pour pouvoir en ajouter régulièrement dans son composteur.

En ville, dans un appartement, il faut s'équiper d'un lombricomposteur, qui peut là encore être fourni par la collectivité ou acheter en jardinerie (à partir de 100 € environ). Il se compose d'un bac pour les ordures et d'un tiroir pour les vers, la matière carbonée pouvant être apportée en mettant ses rouleaux de Sopalin ou de papier toilette.

Peur des mauvaises odeurs ? Les experts entendent souvent cette remarque. « Dans la nature, il y a deux types de bactéries. Les aérobies qui aiment l'air et les anaérobies qui ne l'aiment pas. Le but du compost est que les premières fassent le travail. S'il n'y a pas assez d'air dans votre mélange - en raison de trop de déchets azotés ou de feuilles trop tassées - les secondes prennent le dessus et entraînent ces effluves désagréables. Pour y remédier, il faut donc régulièrement mélanger son compost avec une petite fourche, conseille Matthieu Pichon. Dans un lombricomposteur, on s'en rend compte facilement, les vers sortent de leur boîte car il y a trop d'acidité. Pour y remédier, je préconise de mettre des coquilles d'œuf broyées. »

Voilà donc pour le mode d'emploi. Mais il faut généralement attendre 9 à 12 mois que pour le compost soit mûr, traduisez pour qu'il devienne un humus prêt à être utilisé et bon pour la terre. « On le sait lorsque l'odeur de sous-bois prend le dessus. Il faut alors le mettre au sol en mélangeant avec les premiers centimètres de terre. Il donne alors à manger à tous les êtres qui y vivent » La suite... c'est ce cercle vertueux omniprésent dans le discours des spécialistes. Un sol plus fertile, mieux drainé, des nutriments abondants pour le développement des plantes...

À l'heure du dérèglement climatique, leur santé intéresse de plus en plus le grand public. « Nous nous devons d'avoir des terres qui absorbent correctement l'eau et la retiennent pour résister aux périodes de sécheresse et supporter les crues », martèle Marc-André Selosse. Comme les jardiniers aiment le répéter, « l'humus allège les terres humides et alourdit les terres lourdes ». Un dicton auquel tout citoyen devrait adhérer pour l'avenir de la planète. ■

Opération Tous au compost, jusqu'au 12 avril, en savoir plus : tousauc compost.fr

## LE FIGAROTV SOIRÉE SPÉCIALE

JEUDI 3 AVRIL



21h

Documentaire Le Figaro

## ENSEMBLE

Ces bénévoles qui accompagnent les malades en fin de vie

22h

Le Club Le Figaro Idées

Eugénie Bastié et Laurence de Charette recevront **Claire Fourcade** présidente de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs et **Michel Houellebecq**.

disponible sur

TNT IDF 34	CANAL+ 126 / 136*	TFI+	Samsung TV Plus	194	218	free 203	247	Molotov
---------------	----------------------	------	-----------------	-----	-----	-------------	-----	---------

Aussi sur [LeFigaro.fr](http://LeFigaro.fr) et l'app

\* (i) hors réception satellite (ii) également accessible sur myCANAL

# « La Rivière des disparues » : la compassion d'Amanda Seyfried

Constance Jamet

La comédienne de « Mamma Mia ! » campe une flic d'un quartier de Philadelphie, épice de la crise des opioïdes. Au-delà de la série policière, ce récit livre une autre perspective, plus originale.

Révélee par *Mean Girls* et *Mamma Mia!* au début des années 2000, Amanda Seyfried, Cosette dans *Les Misérables*, a eu du mal à s'affranchir des comédies musicales et des romances. Au cinéma, seuls Paul Schrader (*Sur le chemin de la rédemption*) et David Fincher (*Mank*) lui ont permis de puiser dans sa maturité. Le petit écran a été moins myope. L'Américaine étonnait dans *The Dropout* sous les traits de l'ex-star de la Silicon Valley, condamnée pour fraude, Elizabeth Holmes. Elle est encore plus à contre-emploi dans *La Rivière des disparues*, le thriller de Max qui se déroule à Kensington, quartier défavorisé de Philadelphie, considéré comme l'épicentre de la crise des opioïdes sur la côte Est.

Amanda Seyfried campe Mickey Fitzpatrick. Cette policière connaît bon

nombre des femmes sans abri. Elle est allée à l'école avec elles. Sa crainte? Apercevoir parmi ces travailleuses du sexe, qui monnaient leurs faveurs contre une dose, le visage de sa sœur, Kacey. Sa peur est déçue quand un tueur en série s'en prend aux prostituées et maquette leur meurtre en overdose. L'enquête prend une tournure intime qui la renvoie à cette cadette, dont elle est sans nouvelles depuis six semaines et dont elle a été la mère de substitution à la mort de leur propre génitrice, emportée par l'héroïne. Mickey, qui élève seule son fils, ne manque ni d'abnégation ni d'humanité... Amanda Seyfried est hantée par une culpabilité, une mélancolie et une force tranquille bouleversantes.

Sous ses allures de série policière, *La Rivière des disparues*, qui adapte le roman du même nom de Liz Moore, cache un ADN plus original : le portrait de



Mickey, une policière confrontée à ses démons, dans une Amérique en crise.

DAVID HOLLOWAY/PEACOCK/SONY PICTURES TELEVISION/MAX

deux sœurs aux prises avec un trauma générationnel, qui les dépasse. « Souvent le flic est présenté comme le sauveur

qui vient en aide à la victime. Nous ne voulions pas perpétuer ce stéréotype. Au contraire, Mickey et Kacey changent de position au fil du récit. Mickey ne pourra résoudre son enquête que si elle confronte son passé et sa responsabilité dans sa brouille avec sa sœur », confiait Amanda Seyfried au *Figaro*, lors de son passage au festival lillois Séries Mania.

La native de Pennsylvanie, qui s'est reconnue dans les démons de Mickey, confie : « J'ai côtoyé des proches souffrant d'addiction. C'est éprouvant et cela m'a vaccinée contre l'idée d'essayer des drogues. Ce qui m'a plu dans ce projet, c'est qu'il donne une autre perspective sur la crise des opioïdes, celui des communautés marginalisées en première ligne. » Amanda Seyfried a apprécié l'honnêteté de la showrunner Nikki Toscano, qui ne triche pas. Mickey n'est pas une bonne flic. Elle ne fait confiance à personne, n'a ni la carrure ni les instincts, pointe sa menue interprète qui a appris à courir en uniforme alourdi par une volumineuse ceinture d'accessoires. « L'atout de Mickey, c'est d'être sur le terrain et d'aimer son quartier. J'ai accompagné des policières en service et ça a été une révélation. Ce voisinage est craint, car c'est un marché de drogue à ciel ouvert, mais il vibre de la résilience et de la solidarité des habitants. »

## Donner une voix et un visage aux victimes

La série, qui a reconstitué le quartier près de Brooklyn, a impliqué les résidents, qui ont tenu des petits rôles. Les musiciens et les artistes graffeurs de Kensington ont été sollicités. Amanda Seyfried souligne : « Tout était identique, des dessins sur les murs à la façade de la crèche. » Et d'espérer que le récit « remette la compassion au centre du récit et donne une voix et un visage aux victimes invisibilisées qui paient une mauvaise décision, prise il y a très longtemps, et qui parfois n'est même pas de leur fait. Nous ne sommes pas égaux face à l'addiction, souligne la comédienne. Tout le monde peut être amené à trébucher, très peu nous sépare finalement des femmes sans abri qu'observe Mickey. » ■

« La Rivière des disparues » Huit épisodes sur Max Notre avis : ●●●○

# Giacomo Casanova, l'homme qui aimait les fables

Benjamin Puech

Ce documentaire éclaire la complexité d'un écrivain qui, au-delà du libertinage, a fait de son existence une matière littéraire.

Casanova n'est pas celui que vous croyez. Séducteur et libertin, certes, mais ce Vénitien (1725-1798) né dans une famille modeste du quartier de San Michele ne se limite pas, n'en déplaît à Fellini, qui en a fait une figure fantasmagorique dans un film sorti en 1976, à ses exploits sexuels. Qu'il a d'ailleurs probablement exagérés par coquetterie... Non, cet ancien étudiant en droit, qui connaissait la médecine et savait suffisamment le grec pour traduire *L'Illiade* en dialecte vénitien, incarne dans les grandes largeurs l'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle. Spirituel, lettré et pas indifférent à ces plaisirs de la chair que l'Église n'arrivait déjà plus à circonscrire. À Venise moins qu'ailleurs.

On découvre, d'ailleurs, dans *Giacomo Casanova : bien plus qu'un Don Juan*, très instructif malgré des reconstitutions parfois empressées, que le mémorialiste a rejoint les ordres mineurs dans sa jeunesse. Un sermon, prononcé visiblement ivre, lui a ensuite barré le chemin de la sainteté. Il en a pris son parti. S'est livré à une vie dissolue, avant d'être initié à la franc-maçonnerie, où il s'est nourri des échanges intellectuels entre frères.

## Manuscrit racheté par la BNF

Les inquisiteurs de la Sérénissime l'envoient en prison, mais il parvient à s'évader au cours d'une opération rocambolesque. Le point de départ de

longs voyages en Europe et la meilleure des anecdotes lors de ses conversations dans la bonne société. Il savait séduire, et continue à le faire aujourd'hui. Les biographes italiens et les spécialistes allemands de littérature qui interviennent dans le documentaire ne tarissent pas d'éloges à son égard. L'auteur, l'un des plus licencieux du siècle des Lumières, devrait donc échapper à un procès contemporain. Un peu plus, il serait présenté comme un pionnier du féminisme...

Que n'a-t-il été, en réalité? Aventurier, espion, diplomate, violoniste, faux kabbaliste, fondateur de loterie, interlocuteur de Voltaire : Giacomo Casanova tenait autant de l'humaniste que de l'es-

croc. Il avait donc tout pour devenir écrivain. Dans les appartements mal chauffés du château de Dux, en Bohême, où il officia à la fin de sa vie comme bibliothécaire, le Vénitien se met à écrire pour chasser le spleen. Il consigne en français, avec un soin d'apothicaire et une plume leste, colorée, ses rencontres, ses conquêtes et son exploration des bas-fonds comme des hautes sphères. Son corps à corps avec l'existence.

*L'Histoire de ma vie*, dont l'on aurait aimé entendre davantage d'extraits ici, rencontrera le succès après diverses aventures éditoriales. En 2010, la Bibliothèque nationale de France en a racheté le manuscrit à prix d'or. Un hommage rendu à cet esprit cultivé et hédoniste,

qui ne fut visiblement jaloux que de sa liberté. C'est encore Casanova qui parlait le mieux de lui-même : « Assez riche, pourvu par la nature d'un extérieur imposant, joueur déterminé, panier percé, grand parleur toujours tranchant, point modeste, intrépide, courant les jolies femmes, supplantant des rivaux, ne connaissant pour bonne que la compagnie qui m'amusait, je ne pouvais être que haï. » Avant, sans doute le devinait-il, d'être célébré par la postérité. ■

« Giacomo Casanova : bien plus qu'un Don Juan » À 22h 40, sur Arte Notre avis : ●●●○

## MOTS CROISÉS

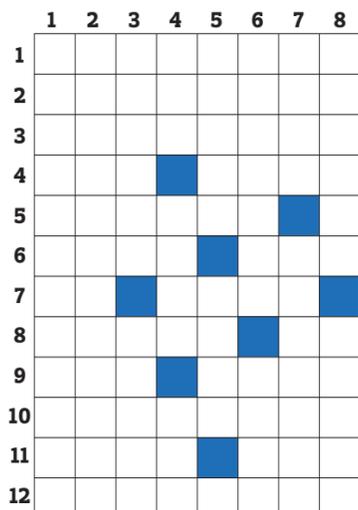
Par Vincent Labbé

### PROBLÈME N° 6881

**HORIZONTALEMENT**  
1. Mettre du piment dans les nouilles. - 2. Elle découpe la feuille. - 3. Spécialité d'arracheur de dents. - 4. S'il va au père, il ira au fils. Groupement étudiant. - 5. Mit dans des vases. - 6. Chef slovaque soutenu par Hitler. Les Anglais la mettent au parfum. - 7. Élément négatif. Héros de blagues ou parasite. - 8. Désastres abrégés. Cardinaux qui annoncent l'arrivée du Christ. - 9. Un ordre qui ne se discute pas. Art d'Eco. - 10. Il a formulé ses idées d'une façon lumineuse. - 11. Pâturage humide. Tendre et puis ingrat. - 12. Il découvrit les lois de la réfraction avant Descartes.

### VERTICALEMENT

1. Instituent des régimes autoritaires. - 2. Effet du poison. - 3. On y rame en couple. Effet endossé. - 4. Terre des anciens. Tout petit détail. En fleur dans les œillets. - 5. Héros de la guerre de Sept Ans. Sautât la barrière. - 6. Faisait tout le temps des réflexions. Hurlai sur le gazon. - 7. Soudeur à l'arc. C'est vraiment touchant. - 8. Modernise. Laxatifs et palindrome.



### SOLUTION DU PROBLÈME N° 6880

**HORIZONTALEMENT** 1. Démarrer. - 2. Exigence. - 3. Naturels. - 4. Isée. Pat. - 5. GP. Rôtie. - 6. Réer. Ire. - 7. Ermite. - 8. Maire. - 9. Été. Roua. - 10. Nitrates. - 11. Toto. Hue. - 12. Snackées.  
**VERTICALEMENT** 1. Dénigrement. - 2. Exaspération. - 3. Mite. Emietta. - 4. Aguerir. Roc. - 5. RER. Téra. - 6. Ineptie. Othe. - 7. Éclair. Queue. - 8. Restées. Ase.

LE FIGARO Jeux

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

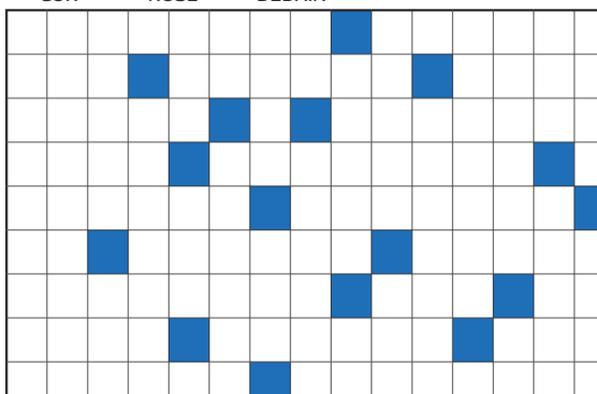


## MOTS À CASER

RCJ JEUX

Placez les mots de la liste dans la grille ci-dessous.

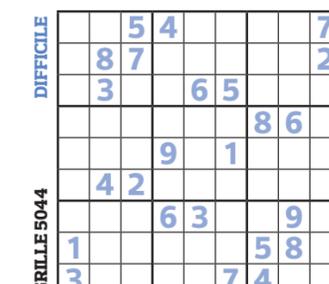
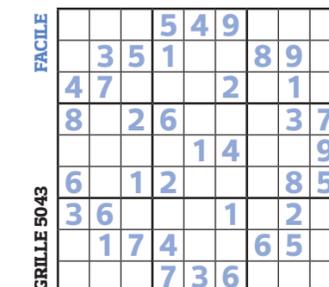
- 2 LETTRES**  
BI  
CU  
IN  
IR  
MI  
NI
- 3 LETTRES**  
BIS  
CET  
COI  
COR
- 4 LETTRES**  
CELA  
NÉON  
ONCE  
RANI  
RARE  
RUSE
- 5 LETTRES**  
CALER  
CARRÉ  
GÉANT  
GELER  
RÉCIT  
TRAPU
- 6 LETTRES**  
ARNICA  
CARÈNE  
CRÉPIR  
DÉDAIN
- 7 LETTRES**  
ALERTER  
ARRIMER  
ÉCRÉMER  
ÉPIGONE  
PIÉMONT
- 8 LETTRES**  
DÉCRÉPER  
ENCODAGE  
ENTÉRITÉ  
NÉGATION
- 9 LETTRES**  
ENRACINER  
NUTRIMENT



## SUDOKU

RCJ JEUX

En partant des chiffres déjà placés, remplissez les grilles de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 x 3 contienne une seule et unique fois tous les chiffres de 1 à 9.





ÉPHÉMÉRIDE Ste-Sandrine  
Soleil : Lever 07h25 - Coucher 20h22 - Premier croissant de Lune

**TF1**

**21.10**  
**Grey's Anatomy**  
Série. Hospitalière

EU. 2024. Saison 20. Avec Ellen Pompeo. 2 épisodes. Inédit. Tout le monde est sur le pont lorsque le Grey Sloan reçoit un groupe d'étudiants en médecine, blessés durant l'effondrement du plancher de leur cérémonie de remise de blouse blanche.

**22.50 Grey's Anatomy** : Station 19. Série. Action. 2 épisodes. Inédit.

---

**CANAL+**

**21.00**  
**Football : Premier League**  
Sport

30<sup>e</sup> journée : Liverpool - Everton. En direct. Les Reds de Liverpool jettent toutes leurs forces dans la bataille de la Premier League en accueillant l'autre club de la ville, Everton, dans ce traditionnel derby du Merseyside.

**23.06 Hot Ones**  
**23.37 Clique**. Magazine.

**france.2**

**21.10**  
**Tout le monde ment 3**  
Téléfilm. Policier

Fra. 2025. Réal. : Philippe Lefebvre. 1h30. Avec Vincent Elbaz, Stéphane Freiss. Inédit. Chassé de la police il y a trois ans par Tackian, Vincent Verner revient affronter ce PDG dont l'entreprise pollue les eaux françaises depuis vingt ans.

**22.40 Tout le monde ment**. Téléfilm. Dramatique. Avec Vincent Elbaz.

---

**arte**

**21.00**  
**Alice et le maire**  
Film. Comédie dramatique

Fra. 2019. Réal. : Nicolas Pariser. 1h40. Avec Fabrice Luchini, Anaïs Demoustier. En panne d'idées, un édile en charge de la ville de Lyon depuis trente ans retrouve un second souffle grâce à une jeune et brillante philosophe.

**22.40 Giacomo Casanova** : Bien plus qu'un don Juan. Documentaire. Inédit.

**france.3**

**21.05**  
**La France de l'épuration, entre vengeance et justice**

Documentaire  
Fra. 2025. Réal. : Marie-Christine Gambart. 1h35. Inédit. En 1944, après quatre années d'occupation allemande, la France libérée décide de punir les « traîtres ». C'est l'épuration. Retour sur ce processus.

**22.40 1975-1995 : le choix des armes**. Documentaire. Inédit.

---

**6**

**21.10**  
**Top chef**  
Jeu

Prés. : Stéphane Rotenberg. 2h25. Top Chef et le Guide Michelin s'allient pour révéler les talents gastronomiques de demain. Le gagnant de cette saison événement ouvrira un restaurant éphémère dès le lendemain de la grande finale.

**23.35 Top chef**. Jeu. Inédit.

**LE FIGARO TV**  
Île-de-France

**12.00 Points de vue.**  
**18.30 Le Buzz TV.**  
Sophie et Paul El Kharrat, auteurs du livre *Atypiques 1*. Interviewés par Nicolas Vollaire et Damien Canivez.  
**19.00 Bienvenue en Île-de-France.**  
Présenté par Victoire Sikora.

**21.00**

**Michel-Ange**  
Documentaire.  
**22.00 Le Club Le Figaro Culture.**  
Spécial polars. Jean-Christophe Buisson reçoit Bernard Poirrette, créateur du podcast « C'est à lire ». Avec Philippe Blanchet, du *Figaro Magazine*, Bruno Corty, rédacteur en chef du *Figaro littéraire*, et Julie Malaure, critique littéraire.

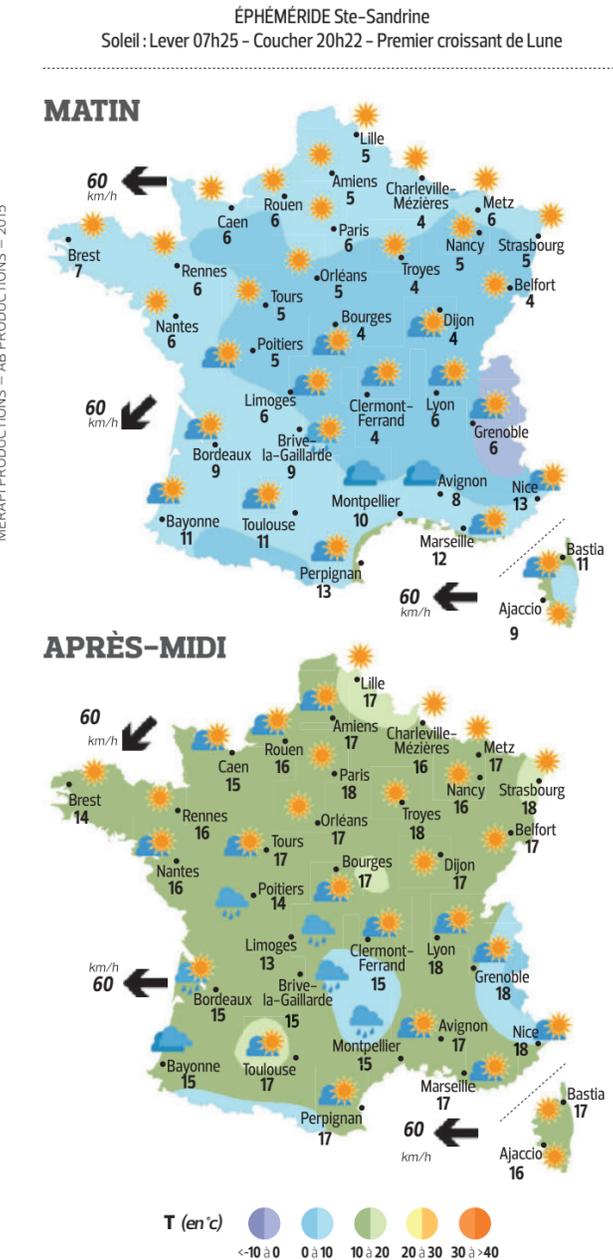
**Pour regarder Le Figaro TV ?**  
Canal 34 de la TNT en Île-de-France ou sur les box  
SFR 194 | Orange 218  
Free 203 | Bouygues 247

**À LA DEMANDE**

**prime**

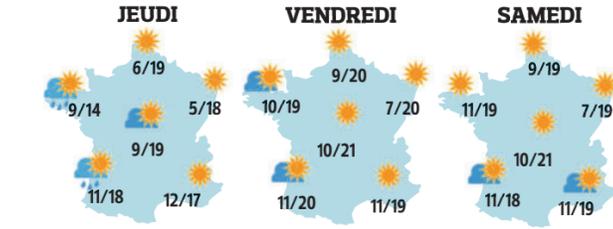
**Nickel Boys**

Dans les années 1960, dans une petite ville de Floride, Elwood Curtis, un jeune garçon afro-américain issu d'un milieu modeste, croit fermement que la non-violence et une éducation solide, prônés par le pasteur Martin Luther King Jr., lui permettront d'échapper aux injustices qui le frappent. Un jour, il est accusé d'un crime qu'il n'a pas commis et est envoyé dans un établissement correctionnel pour mineurs. Là, il rencontre Elwood, un autre jeune garçon noir, cynique et pragmatique. Inspiré du roman du même nom de Colson Whitehead, ce récit à la fois poétique et politique est d'une grande inventivité visuelle. Une étourdissante expérience sensorielle, à la radicalité réjouissante.



**LE TEMPS AILLEURS...**

ALGER	8/21	AMSTERDAM	6/16	ATHÈNES	9/18
BARCELONE	14/14	BELGRADE	8/16	BERLIN	3/15
BERNE	2/16	BRUXELLES	5/17	BUDAPEST	9/15
COPENHAGUE	5/14	DUBLIN	8/12	LISBONNE	13/15
LONDRES	5/15	MADRID	8/19	PRAGUE	5/15
RABAT	14/22	ROME	8/21	TUNIS	9/18



**la chaîne météo** **lachainemeteo.com**

Par téléphone : **3201** (24h/24)  
**LIVE 24/24** Sur **L'APPLI GRATUITE** La Chaîne Météo

**MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°4104** RCI-JEUX

SCIENCE DE LA TERRE	HABITANT DE FÈS	SAPEUR-POMPIER	BLOG, EN LIGNE	LE GOLFÉUR S'Y RÉFÈRE	COULEUR D'UN VERT JAUNÂTRE	IL FAIT PARTIE DE LA LITÈRE	IL PEUT ÊTRE SUIVI DE TAXI	UNE MUSE	MOYEN DE TRANSPORT	LA CANE OÙ LA BICHE	VICTIME D'UN MAUVAIS PARTAGE	CONDITION PHYSIQUE GÉNÉRALE	
CRITIQUE	VOLON-TAIREMENT	CASSER UN CÂBLE	ÉGYPTE D'ANTAN	DIPLOME	ENTÊTE		CHUTE D'UN MUR	COUCOU À BAS COUT		RÉGIONAL			
							AGILITÉ						
BISTRE			AVEC LES UNS			ÉTOILE DU CENTAURE			PROCHE DE JERRY		ORIFICE NATUREL	ALGUE ROUGE SÈCHÉE	
SPECULATEURS			NOMMAIT AUX VOIX			SALADE GOUTEUSE			MALADIE INFANTILE				
					CÔTÉ DE FACE			CRUEL-LEMENT					
					LIBERTAIRE			MODERNE					
DÉTENTION COMPLICE				C'EST ÇA, OÙ LA PRISON			ARRIS-SEAU DES GARRIGUES			BOISSON DE PUB		SYMBOLE DU TANTALE	INDIQUE LE LIEU OÙ L'ON VA
LE BON SE DÉVOUE					11 DE FRANCE		BIENSEANT			VILLE SUR LA RUHR			
					FILS D'ABRAHAM								
						ANGLE DE VUE			IL SE CROIT IRRÉSISTIBLE				
						MONSTRE SACRÉ							
PETITE USINE		DES AIRS DE DANSES											
GOÛTIÈRE		ÉCRIVAIN ITALIEN				PRO-CÉSSIONS				LE SN DES CRUCI-VERBISTES			
						CITÉ DU PÉROU				LE LEVANT			
					L'HOMME AU CANON				PREND DES RISQUES				
									MESURE DE RÉGLE				
PRÉFIXE PRIVATIF		CLIGNA DES YEUX											
GAMINE					FINESSE DE PERCEPTION				ANGLAIS, POUR BOULONNER				
					RECUEIL DE LIMAM								
							COMPOSANT D'UN ASSEMBLAGE						

**SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT**

C O I D A P O R T E C T O  
N A R C I S S E V A L E N C E A C C E L É R E R  
T E R R E A T E R R E C O N S T E L L A T I O N  
T A T A R B E N E D I C T I O N P A L P A B L E  
L I N E A I R E U N A U M O I S I E G U I  
D O C T E R I T E S S O N B R M É N É E  
G E L A O S A S T S A R O C S I R N L  
D U N E G A R E R B R I G A D I È R E  
E T A V E E M O U A T E O S C A R  
A R E U E U E M O T T E G N E I S S

# Coralie Fargeat, la nouvelle coqueluche française de Hollywood



PAR  
**Constance Jamet**

Nommée cinq fois aux Oscars et repartie avec une statuette, sa fable horrifique «*The Substance*» a percé bien des plafonds de verre et consacré une cinéaste acharnée.

Le 2 mars dernier, la cérémonie des 97<sup>e</sup> Oscars s'ouvrait sur une vision peu commune : le maître de cérémonie, Conan O'Brien, fendait et émergeant du dos de Demi Moore puis plongeant la main dans ses chairs pour repêcher sa chaussure. Un pastiche d'une des scènes de *The Substance* de la réalisatrice française Coralie Fargeat, portrait d'une star vieillissante qui se crée une version de soi encore plus jeune et plus belle pour prendre sa revanche sur la dictature du jeunisme à Hollywood. Pouvait-on rêver meilleurs hommages et visibilité ? Cette séquence, les cinq nominations récoltées par le film, reparti avec l'Oscar du meilleur maquillage, consacrent une cinéaste qui s'est donnée corps et âme pour son film, qui a mené avec Emilia Pérez de Jacques Audiard la vague tricolore aux Oscars. Un exploit pour un film d'horreur, genre généralement boudé par l'Académie américaine du cinéma.

«*Je suis portée par l'adrénaline. C'est extrêmement excitant de vivre tout ça*», confiait au Figaro Coralie Fargeat 48 heures avant les Oscars. La cinéaste qui est entrée dans le «*boysclub*» des nommés à l'Oscar de la meilleure mise en scène, savourait les derniers moments de la saison des prix hollywoodienne, placée sous le signe de la confraternité. Notamment une soirée au Musée de l'Académie des Oscars entourée des producteurs en compétition comme elle. «*C'est une célébration du cinéma. C'est touchant de se remémorer le parcours chaotique, difficile, imprévisible de bien des œuvres en lice qui envers et contre tout ont rencontré ce succès. Cela vaut le coup de s'accrocher.*»

*The Substance* est le fruit d'un sacré parcours du combattant. «*J'ai commencé à écrire le scénario il y a cinq ans. La thématique m'habite depuis toujours. Le fait de devoir répondre à certains critères de beauté et de comportement pour être valorisée en société a fait naître, chez moi, une insatisfaction assez forte. Un sentiment d'être étouffée par cette quête tyrannique*», se souvient Coralie

Fargeat. «*The Substance est l'illustration du degré de violence et d'inégalité que cela génère. Je voulais exprimer ce combat silencieux que l'on cache.*»

Consciente qu'il lui était impossible de réunir en France les 18 millions de dollars nécessaires pour un film de genre à la hauteur de ses ambitions – notamment pour l'élaboration de prothèses maquillage –, Coralie Fargeat se tourne vers le studio britannique Working Title, filiale d'Universal et trait d'union entre l'Europe et Hollywood. *The Substance* aura une distribution américaine – Demi Moore, Margaret Qualley, Dennis Quaid – mais se tournera avec des techniciens tricolores, entre les studios d'Épernay, la préfecture des Hauts-de-Seine et la Côte d'Azur. Les palmiers de Cannes se font passer leurs cousins de Los Angeles.

Las, après avoir vu le film, Working Title se désengage. «*Ce n'était pas du tout leur truc, ça sortait de toutes leurs habitudes*», raconte Coralie Fargeat. Productrice de son film, ayant négocié d'avoir le fin mot sur le montage, la Parisienne tient «*bon dans sa vision*». «*The Substance se devait d'être excessif. Édulcoré, il n'avait aucun sens.*» Juste avant sa présentation à Cannes, d'où le film repartira avec le prix du scénario, le distributeur Mubi se porte acquéreur. Le début d'une impressionnante ascension. *The Substance* amasse plus de 80 millions de dollars au

**« Ce qui m'est précieux, c'est le nombre de messages que je reçois de jeunes réalisatrices qui me remercient. Cela me donne de la force et de l'espoir »**

box-office et remet Demi Moore sur le devant de la scène. «*J'ai essayé énormément de refus pour le rôle d'Elisabeth. Demi a senti qu'il y avait un film important. Nous avons longuement parlé des scènes de nudité. Quelle était leur signification. J'avais besoin qu'elle se sente à l'aise et ait toutes les cartes en main pour y infuser ses propres émotions*», salue Coralie Fargeat, qui s'est transformée en doublure lors des scènes d'injection.

L'acharnement est la boussole de cette fille d'un père publicitaire, tombée dans le septième art dès l'enfance. «*Je n'étais pas à l'aise avec la vie réelle, je me sentais inadaptée, j'étais timide. Dans les films, je découvrais des mondes fabuleux qui me transportaient. Star Wars, Indiana Jones m'ont fait me sentir vivante.*» À 17 ans, armée du Caméscope familial de vacances, elle signe un remake de la *Guerre des étoiles* en s'appuyant sur des modèles réduits et ses amis. «*Le temps s'arrêtait, je ne dormais plus, j'étais dans une transe*», raconte-t-elle. En attendant de pouvoir intégrer à bac+3 une école de cinéma, elle rentre à Sciences Po. Mais le rythme effréné des conférences de méthode et des exposés l'empêche de se consacrer à la création. Résultat ? «*Je ne voulais plus du tout faire d'école, même la Fémis.*» Le destin intercede en sa faveur. En dernière année, a lieu un tournage dans la cour de



Outre ses récompenses à Cannes et à Hollywood, *The Substance*, deuxième long-métrage de Coralie Fargeat (ici, le 15 février, à Londres) a amassé plus de 80 millions de dollars au box-office.

nes espérances et de mauvaise foi du programme court jeunesse *Les Fées cloches*. Cette expérience «*géniale*» qui s'est arrêtée en 2014 permet à Coralie Fargeat de réaliser. «*L'univers de la série était délirant, à la pixel art, avec un humour assez corrosif. Dans cet imaginaire des contes de fées, il y avait déjà beaucoup de choses qui me correspondaient*», assure-t-elle.

À l'approche de ses 40 ans, l'appel du long-métrage se fait de plus en plus pressant. «*C'était une nécessité.*» Elle s'attelle à *Revenge*, l'histoire d'une jeune femme violée laissée pour morte dans le désert qui va pourchasser le trio qui a rendu l'agression possible. Quatre personnages, un décor unique et une unité de temps pour minimiser les coûts. À chaque refus, Coralie Fargeat revient par la fenêtre. «*Le sentiment d'urgence qui m'habitait m'a enlevé mes doutes.*» Présenté en 2017 aux Festivals de Toronto et de Sundance, le film fait sensation et se trouve un distributeur américain. Repérée, Coralie Fargeat est contactée par Marvel qui se verrait bien lui confier *Black Widow*. La Française décline pour garder son indépendance avant de se lancer dans la préproduction de *The Substance*.

Coralie Fargeat n'en revient pas que *The Substance* soit devenu un objet de pop culture inspirant des memes sur internet, des costumes d'Halloween. «*Ce qui m'est précieux, c'est le nombre de messages que je reçois de jeunes réalisatrices qui me remercient. Cela me donne de la force et de l'espoir.*» Après avoir passé neuf mois à vivre dans les avions, à promouvoir son film dans les capitales européennes, à New York et Los Angeles où se trouvent les votants de la saison des prix, à multiplier les projections et les débats, elle va enfin défaire sa valise. Après un peu de repos, elle va se remettre dans sa «*bulle créatrice*» et plancher sur son troisième long-métrage. Une aventure à nouveau internationale. «*J'aime cet entre-deux, entre cette ouverture vers les États-Unis, le monde anglo-saxon, tout en gardant ma manière de faire plus européenne*», conclut-elle. ■

Sciences Po. Coralie Fargeat se présente au premier assistant réalisateur. Deux mois plus tard, il lui propose un stage.

À 27 ans en 2003, elle signe un premier court-métrage remarqué, *Le Télégramme*, qui se déroule durant la Seconde Guerre mondiale. Elle déchant vite pour monter des projets plus proches de son univers :

«*En France, l'industrie n'était pas du tout prête à accueillir les projets de genre. Je me suis sentie comme une alien.*» Coralie Fargeat enchaîne les petits boulots : hôtesses d'accueil, cours particuliers, vendeuse à Monoprix. En 2008, avec son amie comédienne Anne-Élisabeth Bateau, elles créent et interprètent, pour TFI, les héroï-

## S'OFFRIR DE GRANDS DESTINS

**Gala**

DAVID HALLYDAY  
"MON PÈRE ME MANQUE TERRIBLEMENT"

CHARLES III  
CAMILLA, SA REINE-AIDANTE

CAROLINE DE MONACO  
SON BONHEUR EN FAMILLE

SYLVAIN TESSON  
L'ÉCRIVAIN NOUS PRÉSENTE SA COMPAGNE

RICHARD CHAMBERLAIN  
UN AMOUR LONGTEMPS "INAVOUBLE"

SPÉCIAL BEAUTÉ 88 PAGES  
**TOUS HYPERSENSIBLES ?**  
CÉCILE BOIS, HÉROÏNE DE *CANDICE RENOIR*  
"MES ÉMOTIONS SONT MA FORCE"

PLUS D'IMAGES, PLUS D'HISTOIRES

**Gala**

3,50 € • TOUS LES JEUDIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



UN DERNIER MOT Par Étienne de Montety

### Trouble (trou-bl') n. m. Confusion des pouvoirs.

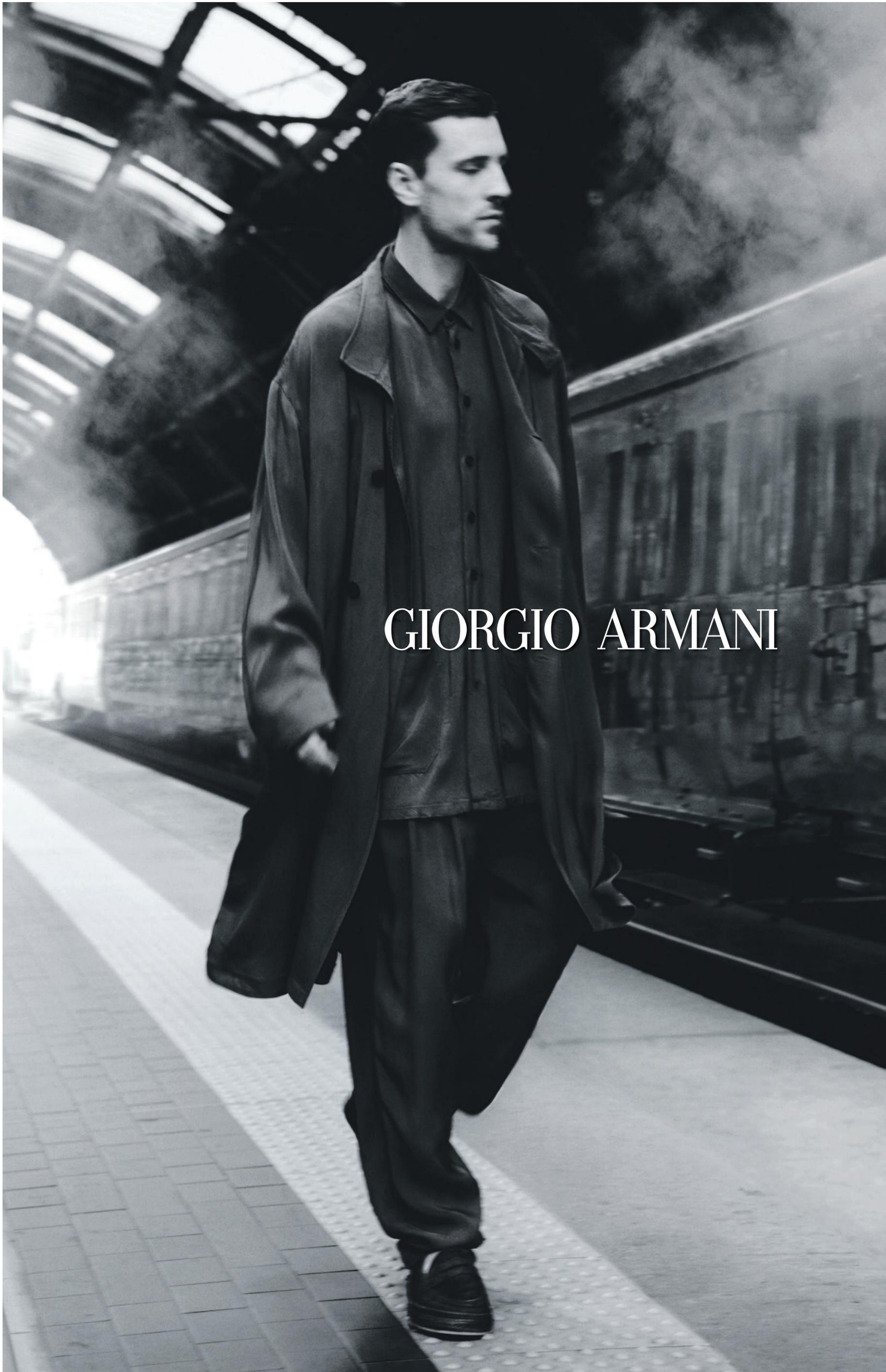
Après la peine d'inéligibilité qui frappe Marine Le Pen, le premier ministre, François Bayrou, a déclaré qu'il était troublé. Le mot vient du latin *turbulus*, qui signifie «*brouillé*» et évoque les turbulences provoquées par le tribunal.

À ce stade, la décision judiciaire jette à la fois Marine Le Pen hors de la course à la présidentielle et le trouble dans la classe politique; sans qu'on puisse résumer les juges à des fauteurs de celui-ci.

Quel sens donner à ce trouble ?

Au départ, il y a une enquête sur les pratiques politiques des partis, dont quelques-unes s'effectuaient en eaux troubles. Mais fallait-il les imputer à sa principale figure (même si on connaît des troubles de personnalités) et non à un comportement largement partagé à l'époque ?

Ce qui est sûr, c'est que ce jugement intervient au beau milieu de l'euphorie, dans un parti qui se sent pousser des ailes : et s'il trouble un premier ministre comme de nombreux Français, il trouble aussi la fête. ■



GIORGIO ARMANI